FETE DU JOUR
SAINT BLAISE
Soleil: lever 7 h. 20; coucher 5 h. 09
Lune: lever 5 h. 44; coucher 3 h. 10
TEMPS PROBABLE
BEAU ET PLUS DOUX. DEMAIN, VENTS DU NORD-OUEST, BEAU ET PLUS FROID.
Maximum : 15 — Minimum : —8

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EXTRA FINANCES
4 HEURES P. M.
PAGE 23

47e ANNEE—No 91 —28 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 3 FEVRIER 1931 PRIX: DEUX CENTINS

Frank Hoey gagne la troisième étape de la course en raquettes de Québec à Montréal

La commission des chemins de fer approuve les travaux du C.N.R.

La municipalité de Montréal et les compagnies d'utilités publiques sont informées d'avoir à modifier leurs constructions qui pourraient être affectées par les travaux.

La proportion du coût

Le rapport, signé par tous les commissaires excepté M. Thomas Vien, est transmis aujourd'hui même aux autorités municipales de Montréal.

Quelques modifications

(Du correspondant de la "Presse".)

Ottawa, 3. — La commission des chemins de fer du Canada envoie aujourd'hui à la municipalité de Montréal sa décision relativement à la requête qui lui a été soumise concernant le droit de passage du Canadien National, de la Longue-Pointe à Eastern-Junction, dans les municipalités de Montréal, Saint-Léonard de Port-Maurice, Montréal-Nord, Saint-Michel de Laval, Saint-Laurent; de traverser la voie du Pacifique Canadien entre les rues Bremner et Stewart, la voie de la compagnie des tramways sur l'avenue Stanley-Bagg.

Le rapport de la commission des chemins de fer est signé par l'hon. H.-A. McKeown, président, et le commissaire J.-A. Stoneman. Le commissaire Thomas Vien n'a pas signé parce qu'il est en congé depuis le 1er février, congé qui lui a été accordé jusqu'à son départ définitif de la commission.

La décision de la commission fait suite aux séances qu'elle a tenues à Montréal le 15 décembre dernier, auxquelles étaient représentées non seulement les municipalités mentionnées, mais aussi la compagnie de téléphone Bell, la Montreal Light, Heat & Power Co., et la Shawinigan Power & Paper Co.

La commission approuve les travaux suivants (Grade separations):

(A) Avenue Rockland, lot 266, viaduc (subway) construit lorsque cela sera nécessaire.

(B) Rue Racine, viaduc à construire sur cette rue ou sur une des rues entre la rue Tolhurst et avenue du Parc, après entente.

(C) Boulevard S.-Laurent, viaduc à construire.

(D) Rue S.-Denis, viaduc au point de diversion vers l'ouest, à être construit lorsque cela sera nécessaire.

(E) Rue Berri, viaduc à construire.

(F) Rue Lajeunesse, viaduc à construire.

(G) Avenue Stanley-Bagg (Millen) viaduc pour voie de la compagnie des tramways de Montréal.

(H) Rue S.-Hubert, grade seperation.

(I) Rue Christophe-Colomb, viaduc à construire lorsqu'il sera nécessaire.

(J) Avenue Papineau, viaduc à construire lorsqu'il sera nécessaire.

(K) Avenue Delorimier, viaduc à construire.

(L) Rue Lille, viaduc à construire.

(M) Montée S.-Michel (Chemin S.-Michel) viaduc à construire.

(N) Rue S.-Vital, viaduc à construire.

(O) Boulevard Pie IX, viaduc à construire.

(P) Avenue Rosemont, (overhead bridge) à construire lorsque cela sera nécessaire.

(Q) Rue Sherbrooke (overhead bridge) à construire.

Trafic modifié

Le Canadien National est autorisé à traverser les rues suivantes et à y modifier son trafic:

(A) Stuart, Birman et Allan, et rue 351-352, diversion au boulevard Rockland, à construire lorsque cela sera nécessaire.

(B) Avenue du Parc, rues Bremner, Verville, Tolhurst, Lumsden et Bourgeois; diversion pour rue Racine, à construire sur le côté sud lorsque cela sera nécessaire.

(C) Rue Clarke, diversion pour boulevard S.-Laurent à construire.

(D) Rue Routhier et Foucher, diversion rue Lajeunesse à construire sur les côtés nord et sud.

(E) Rue Durham, diversion S.-Hubert à construire lorsque cela sera nécessaire.

(F) Boulevard S.-Sulpice. Voies à être construites le long de la rue et lorsque la rue sera ouverte, diversion à être construite du côté nord.

(G) Rues Hamel et Curotte.

(H) Avenues Charton, Hamelin, S.-Firmin, diversion à construire des côtés nord et sud, à l'avenue Delorimier lorsque cela sera nécessaire.

(I) Avenue Merritt et rue 163-787, diversion à construire sur les côtés nord et sud à l'avenue Delorimier.

(J) Rue Parthenais, avenue De Martigny, rue Rancourt, diversion à la rue Lille, à construire lorsque cela sera nécessaire.

(K) Rues Bruchési et Iberville, avenues Sackville, Vianney, Laroche et Emile; diversion à rue Lille et chemin S.-Michel à construire sur le côté nord, et entre la rue Iberville et l'avenue Sackville sur le côté sud lorsque cela sera nécessaire.

(L) Rues non nommées entre la rue S.-Vital et le boulevard Pie IX, diversion à rue S-Vital et boulevard Pie IX, à construire sur le côté nord.

(M) Rues non nommées entre le boulevard Pie IX et le lot 12, dans la municipalité de Montréal-Nord, près Millage 4.4; diversion du dit terrain no 12 au boulevard Pie IX à construire du côté nord.

(N) Côte du Chemin Saint-Michel. Lorsque le boulevard métropolitain sera construit, diversion de la côte du chemin Saint-Michel au boulevard métropolitain devra être construite de chaque côté du chemin de fer et le passage à niveau de la côte du chemin Saint-Michel sera fermé.

(O) Chemins non nommés 418-723, 418-797, 418-663 et 841 non ouverts.

(P) 31-33, rue Cadillac, de Clarette, et Bossuet, non ouvertes.

(Q) rue Lacordaire. Un passage élevé construit lorsqu'il sera nécessaire.

(R) Rues Pierre, Bédard, Monsabré, Gérin, Lajoie et Dickson, non ouvertes.

Les passages de la côte S.Michel et de la rue Lacordaire doivent être construits d'après les règlements du bureau concernant les passages sur les grandes routes.

Les plans pour ces travaux doivent être soumis à l'approbation du bureau des ingénieurs de la commission.

La municipalité de Montréal, la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, la Commission électrique de la ville de Montréal, la Compagnie de téléphone Bell, la Commission des tramways de Montréal, la Compagnie des tramways de Montréal sont informées d'avoir à modifier leurs utilités publiques qui pourraient être affectées par la construction des voies souterraines quand l'ingénieur en chef du Canadien National le leur demandera.

La commission ne se prononce pas maintenant sur la proposition du coût et de l'entretien des travaux, mais le fera plus tard.

A son retour, l'hon. R.-B. Bennett garde son silence de sphinx

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le très hon. R.-B. Bennett arrivé cet après-midi à 12 h. 15, de Washington, continue à maintenir le silence absolu qu'il a observé pendant les quelques jours qu'il vient de passer à Washington et à New-York. Il est probable qu'il en sera ainsi tant que le premier ministre n'aura pas une déclaration officielle à faire, après consultation avec le cabinet, sur le résultat de son voyage. Cette déclaration peut fort bien n'être faite qu'au cours de la prochaine session.

On sait que M. Bennett a fait ce voyage aux Etats-Unis pour discuter certaines questions internationales en suspens. A la gare il a été reçu par Mlle Mildred Bennett, sir George et lady Perley et quelques journalistes; aucun de ses autres collègues n'était présent. De la gare, M. Bennett s'est rendu à ses appartements au Château Laurier.

Aux journalistes il a simplement déclaré qu'il a fait un bon voyage et qu'au sujet d'une entrevue ils n'obtiendront pas plus que leurs confrères américaine. Ceci dit, le premier ministre quitta la gare. Il a fait le voyage à bord du "Bonaventure", wagon attaché au convoi du Canadien National. Le train est arrivé dix minutes en retard. Le premier ministre était accompagné de M. Herridge, d'Ottawa, qui s'est rendu avec lui à Washington et à New York.

MORT D'AVIATEURS MEXICAINS



Les débris enflammés de l'avion dans lequel le capitaine Luis Unda et le lieutenant Gistavo Juarez ont été brûlés à mort, lorsqu'il se fut affaissé dans un champ d'aviation de la banlieue de Mexico, récemment.

FRANCE—CANADA
PARIS-MONTRÉAL
DÉPÊCHES DE LA DERNIÈRE HEURE EXCLUSIVES À LA PRESSE
DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

Même situation pour les Anglais comme pour les Français au sujet des rentes françaises de guerre

(Câblogramme Havas, spécial à la "Presse")

Paris, 3. — Au sujet de la publication, hier, des notes échangées entre Londres et Paris concernant le remboursement en or des rentes françaises émises à Londres pendant la guerre, les milieux financiers soulignent que lorsque les rentes françaises furent vendues aux souscripteurs anglais, la situation était la même que pour la vente des rentes françaises aux souscripteurs français. On ne stipula jamais le remboursement en francs-or, ainsi, les Anglais comme les Français connaissaient et couraient les risques inhérents à un emprunt de guerre, puisque les rentes étaient émises dans une monnaie soumise à un cours forcé.

Si la France acceptait le mode de règlement recommandé par le gouvernement anglais, elle remettrait en question toute la réforme financière de 1928, et comme la demande anglaise ne s'appuie sur aucune obligation juridique, jamais le parlement français n'accepterait qu'un arbitre étranger soit juge d'une réforme monétaire française, d'autant plus qu'un tel arbitrage n'aurait aucun précédent.

D'une façon générale, on remarque le ton cordial émanant des deux côtés, mais on regrette que certains relâchements de l'entente franco-britannique, notamment au sujet de la politique financière, n'aient pas permis d'apaiser le litige au mieux des intérêts des deux nations.

Les communistes bannis des rangs des briqueteurs

L'union locale internationale, No 1, des briqueteurs de Montréal, à sa dernière assemblée, vendredi soir, au Temple du Travail, a adopté la résolution suivante: "Proposé et adopté, à l'unanimité, qu'il soit annoncé dans les journaux, afin que le public le sache bien, que l'union internationale, local No 1, des briqueteurs de Montréal condamne la politique néfaste des soviets et des communistes, et que cette union défend à ses membres, sous peine de renvoi, d'appartenir à ces sociétés qui ne désirent que destruction et ruines. L'union internationale des briqueteurs, local No 1 a des principes qui ne supportent pas la politique des communistes ou soviets, car la politique de cette union se résume à dire aux ouvriers: "Unissez-vous, combattez l'individualisme pour être capables de revendiquer vos droits". Cette union est en faveur de l'entente entre le capital et le travail et sa devise est: "Unis, nous tenons; désunis, nous tombons". Par M. Albert Archambault, agent d'affaires et secrétaire correspondant.

Explosion dans un submersible de fort tonnage

Londres, 3. — Un homme a été gravement brûlé et plusieurs autres ont été blessés moins gravement aujourd'hui au cours d'une explosion à bord d'un des plus grands sous-marins de la flotte britannique, pendant des manœuvres au large du bateau-feu "Edimbourg" dans l'estuaire de la Tamise.

Le sous-marin retournait à Chatham d'où il était sorti pour une croisière d'essai. Un personnage de l'Amirauté dit que l'explosion ne doit pas avoir de caractère de gravité.

Ce submersible est le X-I, déplaçant 2,800 tonnes et armé de quatre canons de 5.2 pouces et de six tubes lance-torpilles. Il a une vitesse de 19.25 noeuds en surface et un équipage de 110 hommes. Le X-I a coûté $5,000,000.

Près de cent causes en expropriation sous peu

Il y aura séance plénière de la Commission des services publics jeudi et vendredi, à Montréal, aux fins d'entendre les causes en expropriations concernant le tunnel projeté rue Saint-Hubert. Trente-quatre propriétaires sont intéressés dans ces causes. La même commission entendra, le lundi suivant, les causes en expropriations concernant un autre tunnel, celui de la rue Girouard et qui intéresse, celui-ci, cinquante-huit propriétaires.

NOUVELLE VICTOIRE DU FAMEUX HOEY DANS LE MARATHON EN RAQUETTES

Trois-Rivières, 3. — Frank Hoey, de Montréal, représentant la Quebec Box de l'Epiphanie a gagné la troisième étape du marathon international de Québec à Montréal pour la coupe la "Presse" et une bourse de $4,000. Il a gagné les trois premières étapes de la course de 200 milles. Celle d'aujourd'hui, de Sainte-Anne de la Pérade à Trois-Rivières était de 26 milles. Arthur Newton s'est classé deuxième, Joie Ray, de Chicago, troisième, Pete Gavuzzi, d'Angleterre, quatrième, M. B. McNamara, de Brisbane, Australie, cinquième, Ollie Wanttinen, finlandais, sixième, Bourassa, septième, Gauthier, huitième, Richman, neuvième, Carrier, dixième, Granville, onzième.

Le maire Robichon a reçu Mlle Germaine d'Arcy et lui a présenté les clefs de la ville. Une foule considérable a assisté à l'arrivée des coureurs. Tous paraissaient en bonne forme.

Frank Hoey parti de Sainte-Anne de la Pérade à 9 heures, est arrivé à Trois-Rivières à midi et quarante-huit minutes, soit 3 heures et 48 minutes. Il a établi un nouveau record pour les courses à longue distance. Le deuxième concurrent fut Newton qui arriva à la ligne de démarcation quatorze minutes après. Hoey a donc une avance de cinquante-deux minutes sur son plus proche rival. Ray se classe troisième, suivi de Gavuzzi, McNamara, Wanttinen et Bourassa. Desroches qui avait fait si belle figure ces deux jours derniers, ne s'est classé, aujourd'hui, que le onzième. A deux heures et demie il y avait vingt concurrents rendus aux Trois-Rivières. Un autre abandonna la course en partant de S.-Anne, c'est de Saint-Gelais.

Vingt-huit réactionnaires ont été pendus à Menemen, en Turquie, cet avant-midi

Terrible répression d'un mouvement révolutionnaire pour rétablir le califat. — Un bon nombre de révoltés sont condamnés à de longs emprisonnements. — Sinistre scène.

DEUX MORTS DE PEUR

Stamboul, Turquie, 3. — Vingt-huit réactionnaires religieux musulmans, trouvés coupables d'avoir participé au mouvement révolutionnaire sans succès qui s'est déclanché à Menemen, le 23 décembre, ont été pendus ici à l'aube aujourd'hui.

Ils ont été conduits de leurs cellules aux gibets, tantôt un par un, tantôt par groupes. Aux potences, les attendaient des bourreaux bohémiens dans leurs étranges costumes orientaux.

La loi martiale est encore en vigueur dans la région. Par suite, tous les citoyens ont dû rester dans leurs demeures jusqu'à 8 heures du matin, alors que tout était terminé. Il n'y a donc eu que peu de témoins des exécutions, à part les personnages officiels, lesquels étaient peu nombreux.

Effroi et gémissements

Pendant que les bourreaux bohémiens accomplissaient leur sinistre tâche, on pouvait, de temps à autre, entendre les gémissements étouffés de femmes, cachées dans leurs maisons. Après 8 heures, ce n'est qu'en tremblant d'effroi que des foules passèrent près des endroits des exécutions.

Dans la prison, il se trouvait sept personnes qui, malgré tout, ne pouvaient s'empêcher d'éprouver des mouvements de joie. C'étaient sept des compagnons des vingt-huit exécutés, comme eux trouvés coupables et comme eux condamnés à mort, mais dont les sentences capitales ont été commuées en condamnations à 24 années d'emprisonnement. Les âges de ceux-ci sont de moins de 20 ans ou de plus de 65 ans.

L'un d'entre eux, un berger de 18 ans, priait sans cesse pour remercier sa mère morte de ne pas lui avoir donné le jour deux années plus tôt.

Peur qui fait mourir

Il avait été construit, hier, 32 gi-

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

La municipalité d'Ottawa veut garder ce patronage

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — A l'avenir les hommes employés à l'enlèvement de la neige seront engagés par les contremaîtres de chaque quartier et non par le bureau de placement d'Ontario. On veut conserver ce patronage à l'hôtel de ville. Cette décision est contre l'opinion exprimée par le bureau de contrôle.

DES CENTAINES DE MORTS DANS LA NOUVELLE-ZELANDE

Des villes et des villages sont détruits par un séisme, des incendies font rage dans les décombres, des maisons tombent dans les flots, des raz de marée ajoutent à l'horreur.

FOULE DANS L'AFFOLEMENT

(Service de la Presse Associée, dépêche de la dernière heure)

Auckland, N.-Z., 3. — Les dernières dépêches disent que les tremblements de terre d'aujourd'hui et les incendies qui les ont suivis ont rasé la ville de Napier, qu'il y a eu, dans cette ville, cent pertes de vie, avec un millier de blessés, et que quatre villes voisines ont été démolies, avec un nombre de pertes de vie dont on ne saurait encore fixer le chiffre.

LA TERRE CONTINUE A TREMBLER

Wellington, 3. — Les rapports reçus à Wellington disaient que les trmblements de terre continuaient à se succéder dans la région de Napier ce soir (heure de la Nouvelle-Zélande). La population de cette région refuse de se coucher pour prendre un peu de repos ailleurs qu'en pleine campagne.

* * *

Wellington, Nouvelle-Zélande, 3. — Des pertes de vie dont le nombre s'élèvera probablement à des centaines ont été causées par un terrible tremblement de terre, de bonne heure aujourd'hui, à l'île Nord. Des villes et des villages ont été détruits.

A Hastings, le nombre des morts dépasse probablement la

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

ESCOBAR EST POURSUIVI EN RECLAMATION DE $155,000

Trois actions contre le général l'obligeraient à retourner, contre son gré, à El Paso.

Tout est-il à recommencer ?

En Cinq Lignes...

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

New-York, 3.—Imitant son père, Chauncey-M. Depew, fils, vient de léguer un million de dollars, par testament, à l'université de Yale. Le père avait laissé 16 millions.

GREVE GENERALE

(Service de la Presse Canadienne)

La Havane, 3.—Une grève générale qui doit durer au moins 24 heures sera déclanchée ce soir, en protestation contre la suspension des droits constitutionnels.

AUGMENTATION

Vancouver, 3. — Par un vote de sept voix contre quatre, le Conseil municipal a élevé de $1,200 à $2,000 le salaire annuel des échevins. Le maire en reste à $5,000.

TROUPES AU FEU

Londres, 3.—Des milliers de soldats ont répondu à une alarme aux barraques de Woolwich, tôt ce matin. L'incendie a duré une heure et a causé d'importants dégâts.

Le général José-Gonzales Escobar, chef des armées rebelles mexicaines au début de l'année 1929, aura de nouvelles tribulations devant les tribunaux du Canada, mais au civil cette fois.

En effet ce midi, Me Gilles Gadbois, de l'étude Bazin et Gadbois, a institué contre lui trois actions au montant total de $113,-812.89, agissant au nom de V.-V. Andréas, d'El Paso, Texas, E.-U., d'Andrès-C. Gonzalès, de la ville, (ciudad) de Juarez, Etat de Chiuahuahua, Mexique, et d'E. Salinas, banquier d'El Paso, faisant affaires sous le nom de la "Santa Fé Exchange Commission Company", cette dernière ayant une filiale: la "Juarez Exchange Commission Company", à Juarez, Mexique.

Marchandises et prêts d'argent

Ces poursuites, écho de la dernière révolution mexicaine qui suivit l'assassinat du général Obrégon, ont trait à des achats de marchandises, de provisions, (essence, huiles, blé, seigle, farine, etc.,) à des prêts d'argent, (50,000 dollars en or mexicain, qui équivaut en fixant le taux du dollar mexicain à 48.5, à $42,195), qui auraient été fournis et consentis au général Escobar ou à ses chefs de groupes par l'ordre et au nom d'Escobar, les 12, 14, 18 mars 1929 et le 6 avril 1929 également.

L'instruction de cette affaire soulèvera deux points de jurisprudence très importants, à savoir si un général d'armée est responsable des réquisitions livrées en son nom et par son ordre.

A ce chapitre, on devra tenir compte de l'esprit des lois des Etats-Unis et du Mexique et, après examen et discussion, faire statuer d'après ces lois sur le cas d'Escobar.

Escobar retournera-t-il à El Paso ?

Il sera de plus nécessaire de nommer deux commissions rogatoires qui devront se transporter de

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

LE PETIT CHAPERON ROUGE MODERNE



Mlle CANADA.—Ah ! non, mon vieux. Je le connais ce truc-là !

SOMMAIRE

VIE FEMININE . . . page 4
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 10
FINANCE . . . . page 18
SPORT . . . . . page 20
RADIO . . . . . page 24

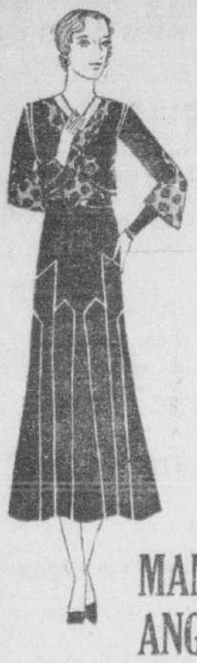
POSTE DE STATIONNEMENT D'AUTOS GRATIS POUR NOS CLIENTS. ENTREE RUE AYLMER PAS DE POURBOIRE.

HENRY MORGAN & CO., LIMITED

LE SERVICE DES EMPLETTES VOUS FACILITERA VOS ACHATS. Téléphonez PLATEAU 6261

Assistez aux Ventes de Meubles et Articles de Ménage de Février

DE GAIS PATRONS IMPRIMES CARACTERISENT NOS NOUVELLES ROBES A 15.00



Voici de charmantes et élégantes nouvelles robes — crêpe plat combiné de tissus imprimés dans des tons gais et frais.

(Illustrées) Elégante robe d'une seule teinte, boléro à manches courtes sur haut imprimé. Une autre a le nouveau collet imprimé genre capuchon ce qui lui donne l'effet d'une écharpe tricotée. Les jupes sont à deux rangs, longues et godées. Les tissus sont de bonne qualité. Vraiment nous sommes à juste titre fiers de pouvoir offrir d'aussi jolies robes pour 15.00.

Tailles pour dames et jeunes filles.

Tons de brun, vert, bleu au choix.

—Morgan—Deuxième étage.

MANTEAUX DE TWEED ANGLAIS DE MI-SAISON

À Prix Raisonnable—45.00



Si vous avez besoin d'un manteau pour les jours doux de l'hiver — le printemps et les journées fraîches de l'été, procurez-vous l'un de ces élégants manteaux anglais.

Le collet et les poignets piqués, la jolie ligne semi ajustée sont tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus pratique — et les tweeds moustachés, diagonaux et autres sont vraiment chic.

Chaudement doublés et entredoublés.

Tailles 14-20 — 36-40

—Morgan—Deuxième étage.

NOUVELLES ROBES DE TOILE POUR FILLETTES 3.95



Il y a peu de tissus aussi inaltérables que la toile — ce tissu est donc éminemment pratique pour les robes de fillettes.

Vous pouvez acheter maintenant des robes d'été à grands rabais—en voici de très jolies, entièrement faites à la main, sans manchehs et joliment garnies de broderie à la main.

Couleurs: or, rose pâle, vert et bleu dans de ravissants modèles pour fillettes de 8 à 14 ans.

—Morgan—Deuxième étage.

Bas "Orient" venant d'Arriver

Bas de Chiffon et Service — 1.00

Bas entièrement façonnés, pure soie — ourlet à jarretelles renforcé — étroit talon français dans les teintes suivantes: Deauville, Malay, Ecstasy, bronze et nubien.

Pointures: 8½ à 10.

BAS SOIE ET LAINE — 1.50

Bas entièrement façonnés — légers pour le printemps — talons et bouts épissés — haut élargi. Choix de teintes suivantes: chevreuil, bronze, daim, opossum, fauve.

Pointures: 8½ à 10½.

—Morgan, Rez-de-chaussée.

SOULIERS LEE POUR HOMMES

BROGUES! OXFORDS!

7.95

100 paires de souliers bruns seulement — *ils se vendaient 10.50 la paire* et nous les offrons à ce prix réduit demain.



Beaux souliers en veau avec solides semelles de cuir dans tous les plus nouveaux modèles de la saison. Nous sommes convaincus qu'ils s'enlèveront tous rapidement demain.

Pointures: 5½ à 11 dans le groupe.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Articles de Toilette Aiguille de Pin

Très beaux produits Meyer de Pins de la Forêt Noire.

CAPSULES DE PIN POUR LE BAIN. Capsules qui produisent un effet calmant, tonifiant et rafraichissant.

Boîte de 3 capsules. .50
Boîte de 6 capsules. .75

TABLETTES POUR AIGUILLES DE PIN—pour le bain, la toilette ou la nursery. Arome parfumé. La bouteille 1.25

TABLETTES POUR LE BAIN — mettez-en une ou deux dans votre eau.

Paquet de six . .75
Paquet de douze 1.50

SHAMPOOING MYER AU PIN —

Boîte de trois shampooings . .45
Boîte de douze shampooings . 1.80

—Morgan—Rez-de-chaussée.



Chapeaux de Ruban Importés 7.50

Chic créations montrant les nouveaux bords, tricornes, bicornes, turbans, toques, bonnets — toutes des copies des célèbres modèles Agnes. Ils sont réellement ravissants avec leurs voilettes, leurs garnitures de soutache, noir et brun ainsi que quelques-uns en rouge et gris.

—Morgan—Deuxième étage.

Une Offre Spéciale à un Prix Spécial

Taffetas de Soie ne Changeant pas au Soleil

1.65 la verge

50 pouces de largeur — 17 nuances ravissantes 1,000 verges en vente. C'est tout ce que nous avons pu acheter, car autrement nous en aurions acheté beaucoup plus. La qualité est splendide — les couleurs très variées et le prix est si bas que nous savons qu'il s'enlèvera on ne peut plus rapidement. Tout soie, beau fini luisant, se drapant à merveille et ayant assez de consistance pour se prêter à tous les genres de décoration intérieure. Effets chatoyant et jaspé dans 17 teintes ravissantes.

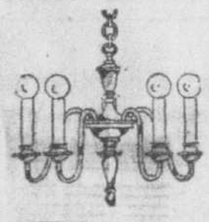
BEAUX PANNEAUX A RIDEAUX 4.50

75 seulement — 60" x 2⅛ verges chacun

La grande particularité de ces panneaux est leur grande largeur qui leur donne une si belle apparence. Ils sont faits de beau voile maillé à dessins de rayures et de quadrillés et avec jolie frange au bas. Voici de charmants panneaux qui embelliront n'importe quelle fenêtre. Beau choix de douces teintes écrues.

—Morgan—Troisième étage.

ELECTROLIERS A CINQ BOUGIES 9.95



Splendide électrolier à cinq bougies, fini vieux cuivre anglais, fil posé, prêt à installer. Ampoules et abat-jour en plus.

Electroliers Genre Lanterne 4.95



Gracieux électrolier genre lanterne cylindrique fini vieux cuivre anglais, des plus approprié pour corridor ou vestibule. Complet avec chaînette et fil, prêt à installer, à ce remarquable bas prix.

—Morgan—Rayon de l'électricité. —Quatrième étage.

Une Vente d'Excellents Articles de Cuisine à Bon Marché Demain



SERIES de BOLS 5 bols de différentes grosseurs. Diverses décorations.

— Faites une revue de vos articles de cuisine — voyez ceux qui sont brisés, remarquez ceux dont vous avez besoin et soyez ici de bonne heure mercredi afin de profiter de ces grandes occasions. Le choix comprend un grand nombre d'articles très utiles tous offerts au même prix.

1.25

BOITES A PAIN—couvercle s'enroulant—différentes couleurs.

SERIES DE BOITES DE CUISINE—4 boîtes à couvercle fermant juste—portant étampés les mots farine, sucre, thé, café.

POUBELLES GALVANISEES — grosseur moyenne, couvercle et poignée.

POUBELLES HYGIENIQUES A LEVIER — un levier fonctionnant avec le pied fait lever le couvercle, différentes couleurs—poubelle galvanisée à l'intérieur.

ESCABEAUX — hauteur 4 pieds, appui-seau, bien renforcé.

PERCOLATEURS EN ALUMINIUM — capacité six tasses, patron globe.

SECHOIRS — 3 côtés, modèle 5 pieds.

BARRIERES S'ETENDANT — pour la protection des enfants.

PLANCHES A REPASSER—bien finies. Une belle valeur.

PLAT A VAISSELLE ovale émaillé en blanc — bord roulé.

CABINETS A LEGUMES—bonne grosseur, diverses couleurs.

—Morgan—Quatrième étage.



CANARDS EN ALUMINIUM — capacité 4½ pintes, grandeur commode.

35 Carpettes Orientales Laristan

Grandeur moyenne 7' x 10' **97.50**

Grandeur moyenne 9' x 12' **148.50**

Valeurs extraordinaires — les plus belles que nous ayons offertes depuis des années dans cette texture bien connue.

Ce sont de splendides carpettes à poil épais, souples et soyeuses. Petit dessin continu et médaillon de moyenne grandeur dans de belles couleurs tendres. Ces carpettes sont des plus appropriées pour living room et salle à manger.



—Morgan—Troisième étage.

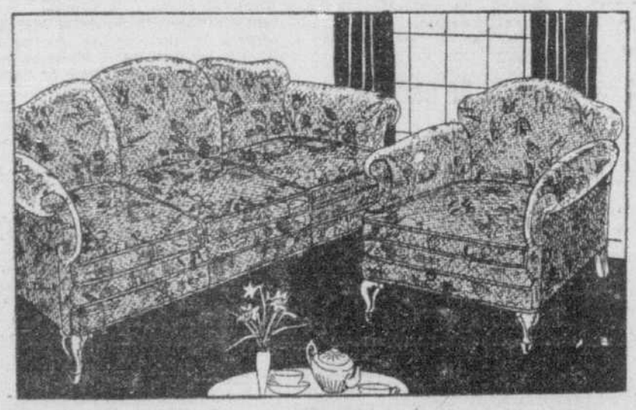
Beaux Services à dîner en Porcelaine pour 12 Personnes

Considérablement réduits **50.00**

Voici un charmant service pour vos réceptions cet hiver. Une large bordure ivoire et des fleurs de teintes délicates forment la décoration de chaque article de cette belle porcelaine translucide. Filet d'or sur les bords et anses demi-mats. Services à thé ou à dîner complet de 97 articles. Un prix spécial durant notre vente de meubles et d'effets de ménage de février.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Les Prix de notre Vente de Meubles de Février font voir notre Excellente Position comme Acheteurs de Meubles



Mobilier Chesterfield de 2 Articles

Seulement 10 Mobiliers. En vente à 187.00 chacun

Voici un mobilier de construction solide, devant en noyer, sièges amovibles à ressorts. Le chesterfield de dimension moyenne — le fauteuil est d'excellente construction. Couverture de mohair ou de tapisserie de plusieurs teintes au choix.

—Morgan—Cinquième étage.

Achetez d'après le mode de paiements différés Morgan Trust

NOUS avons agi avec prudence au cours de l'année, nous avons tenu compte des différentes baisses qui ont eu lieu dans le prix des meublbs; nous avons acheté en petites quantités et avons réduit notre stock de façon à pouvoir nous conformer aux nouveaux prix. Conséquemment, malgré un marché à la baisse nous n'avons jamais eu un surplus de marchandises dont la valeur se serait trouvée amoindrie vu la baisse des prix.

Nous croyons fermement que les prix ont maintenant touché leur plus bas niveau

et vu la position favorable dans laquelle nous nous trouvons pour nos achats nous avons tout lieu de croire que le public profitera considérablement des EXTREMES BAS PRIX DE NOTRE VENTE DE MEUBLES DE FEVRIER.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 3 FEVRIER 1931 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Requête concernant la radio que l'hon. L.-A. Taschereau a soumise à la Cour d'appel

Elle est présentée ce matin par Me Charles Lanctôt, assistant du procureur général. — Ses principales dispositions. — Copie du rapport d'un comité du conseil exécutif attachée à la requête.

TEXTE DU BILL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — M. Charles Lanctôt, assistant-procureur général, a présenté, ce matin, à la Cour d'appel à Québec, la requête de l'hon. L.-A. Taschereau, procureur général, concernant le contrôle de la radio dans la province et un copie du rapport d'un comité du conseil exécutif, ainsi que le texte du bill qui sera présenté à cet effet par le gouvernement au cours de la présente session.

Détails de la requête

Voici les trois importantes pièces en question :

La requête :

La requête de l'hon. L.-A. Taschereau, conseil en loi du Roi, procureur général de Sa Majesté pour la province de Québec, expose respectueusement :

1—Qu'en vertu des dispositions du chapitre 7 des statuts refondus de Québec, 1925, le lieutenant-gouverneur en conseil peut soumettre à la Cour du banc du Roi (juridiction d'appel), pour audition, examen et opinion, toute question qu'il juge à propos;

2—Que le Parlement du Canada a adopté la loi du radio-télégraphe (3-4, George V, chapitre 43) qui, avec les amendements, a été refondue dans les statuts révisés du Canada, 1927, au chapitre 195;

3—Que par cette loi et par les règlements adoptés conformément à ses dispositions, le parlement du Canada exerce une juridiction et un contrôle sur les matières qui concernent les communications par la radio et la réception de ces communications;

4—Que des doutes sérieux sur la validité constitutionnelle de cette législation se sont élevés et que le gouvernement de cette province est d'avis que la compétence législative en ce qui regarde le contrôle et la règlementation de la radio appartient aux législatures en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

5—Que c'est l'intention du gouvernement de la province de Québec de saisir la législature de cette province d'un projet de loi en substance semblable au projet annexé à l'arrêté-en-conseil No 70, en date du 17 janvier 1931, et que, pour éviter le conflit qui pourrait résulter de l'entrée en vigueur d'une telle loi, il est à propos d'obtenir l'opinion des tribunaux sur la compétence législative à ce sujet du parlement du Canada et des législatures provinciales.

6. — Qu'un arrêté-en-conseil a été adopté à cette fin, le 17 janvier 1931, dont une copie est annexée aux présentes et par lequel le lieutenant-gouverneur soumet à cette honorable Cour les questions qui y sont reproduites.

Pourquoi votre requérant prie que cette honorable Cour ordonne l'inscription de cette soumission, pour audition, examen et opinion, et fixe la date de la production des factums par les parties ayant la liberté d'occuper, et celle de l'argument sur cette soumission, et donne de plus toute autre ordonnance qui peut être jugée nécessaire.

Québec, le 31 janvier 1931.

(Signé) CHARLES LANCTOT,
assistant-procureur-général
pour la province de Québec.
Procureur du requérant.

Autre pièce importante

Copie du rapport d'un comité de l'hon. conseil exécutif, en date du 16 janvier 1931, approuvé par le lieutenant-gouverneur le 17 janvier 1931.

Concernant la soumission à la Cour du banc du roi, juridiction civile, de certaines questions relativement à la constitutionnalité de la loi du radio-télégraphe (statuts revisés du Canada, 1927, chapitre 195) du parlement du Canada et relativement à la compétence de la législature de la province de Québec à adopter une législation destinée à contrôler et réglementer les communications par la radio et la réception de ces communications.

L'hon. procureur-général, dans un mémoire en date du 16 janvier, (1931), expose:

Que le parlement du Canada a adopté la loi du radio-télégraphe (3-4 Georges V, chapitre 43) qui, avec les amendements, a été refondue dans les statuts révisés du Canada, 1927, au chapitre 195;

Que par cette loi et par les règlements adoptés conformément à ses dispositions, le parlement du Canada exerce une juridiction et un contrôle sur les matières qui concernent les communications par la radio et la réception de ces communications;

Que des doutes sérieux sur la validité constitutionnelle de cette législation se sont élevés et que le gouvernement de cette province est d'avis que la compétence législative en ce qui regarde le contrôle et la réglementation de la radio appartient aux législatures en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

Que c'est l'intention du gouvernement de la province de Québec de saisir la législature de cette province d'un projet de loi en substance semblable au projet annexé à ce rapport; et que pour éviter le conflit qui pourrait résulter de l'entrée en vigueur d'une telle loi, il est à propos d'obtenir l'opinion des tribunaux sur la compétence législative à ce sujet du parlement du Canada et des législatures provinciales.

Questions soumises à la Cour

En conséquence, l'hon. procureur général recommande que les questions suivantes soient soumises à la Cour du banc du Roi, juridiction civile, pour audition, examen et opinion, conformément aux dispositions de la loi des renvois à la Cour du banc du Roi (status refondus de Québec, 1925, chapitre 7);

1—(a) La loi du radio-télégraphe (statuts révisés du Canada, chapitre 195) est-elle, en tout ou en partie, dans la limite des pouvoirs législatifs du parlement du Canada?

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

RHUME DE POITRINE?
SLOAN'S Liniment

ASSAINISSEZ
votre BOUCHE
vos FOSSES NASALES
votre GORGE
en faisant
un usage habituel des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent général pour le Canada
J. Alfred Ouimet
St Paul Est, Montréal

$420.50
au lieu de
$600.
L'augmentation constante dans les ventes du brûleur Williams Oil-O-Matic nous permet d'en réduire le prix d'environ un-tiers. Le brûleur est de plus muni du nouveau diffuseur exclusif de Williams qui économise l'huile et empêche le bruit. Venez le voir à
University Tower Building
Chambre 1602. Tél.: LAncaster 0938.
Prix de 1930: $600.00
MAINTENANT $420.50
Installation complète avec réservoir de 250 gallons.
WILLIAMS OIL-O-MATIC HEATING
3,5,7G

INFORMATION IMMOBILIÈRE

(Du Daily Commercial News and Building Record)

Les plans sont en préparation pour la construction de deux succursales de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, 262 ouest, rue S.-Jacques. L'une sera située à l'angle des rues S.-Denis et Rachel et l'autre à l'angle des rues Wellington et Galt. MM. A.-H. Lapierre et F. Dumfries, 10 ouest, rue S.-Jacques, sont les architectes.

* * *

Le travail commencera incessamment pour la construction d'une salle d'exposition et d'un entrepôt, avenue du Parc, entre les rues Beaubien et Atlantique. C.-O. Monat and Company, Limited, 5644, avenue du Parc, sont les entrepreneurs-propriétaires. M. Lucien Parent, 620, rue Cathcart, est l'architecte.

* * *

Ross & Macdonald, architectes, 601, rue Belmont, sont à préparer les plans pour la construction d'une manufacture, avenue George V, pour Jenkins Brothers, Limited, 601, rue Belmont. Les soumissions seront demandées sous peu.

La Maison D. C. BROSSEAU
désire annoncer à ses nombreux clients
que les affaires se continuent au numéro
444 rue St-Paul Est
Tél. HArbour 0979 et HArbour 2959

LE GESTE SUBLIME D'UN AVIATEUR MOURANT



Cette photographie a été prise peu avant la mort du lieutenant pilote Gustavo Juarez, retiré de son avion lequel s'était abattu en flammes sur l'aérodrome de Valbuena, près de Mexico. Le lieutenant Juarez à ce moment demanda instamment à ceux qui venaient de le secourir, de ne pas s'occuper de lui mais d'aller tirer son compagnon de vol, le capitaine Luis Unda, enseveli sous les décombres fumants de l'aéroplane. Toutefois ce dernier mourut, son corps complètement carbonisé, tandis que son ami héroïque succombait à ses horribles blessures.

La ville vend pour $775,000 ces terrains de la rue Berri

Contrat passé entre la ville et le tramway

Le comité exécutif soumet au conseil l'entente concernant le tunnel Wellington.

Détails intéressants

Le comité exécutif réitère son rapport du 14 janvier recommandant qu'un crédit supplémentaire soit voté pour l'expropriation des terrains requis pour l'établissement d'un terrain de jeux dans le quartier Saint-Paul. L'exécutif recommande aussi d'accorder à la Quebec Paving Company Limited le contrat pour la construction du viaduc sous les voies du Pacifique Canadien, au boulevard Décarie, quartier Mont-Royal.

Le comité soumet également un projet de contrat entre la ville et la Compagnie des tramways au sujet du tunnel Wellington. Enfin, l'exécutif vote un crédit de $6,500 pour la construction d'un égout dans la 36e avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse, quartier Rosemont.

Quant au contrat du Tramway il est rendu nécessaire par suite de la contribution de la compagnie au coût des travaux, dans la proportion d'un tiers. Par ce contrat, la compagnie garantit de payer sa quote-part.

Le contrat

Voici les détails importants du contrat à la lecture duquel la ville était représentée par le notaire J. Beaudouin, l'échevin Allan Bray président du comité exécutif, et M. Etienne Gauthier, greffier de la ville, et la compagnie des tramways par MM. Julian C. Smith, président, et P. Dubé.

Le gouvernement fédéral a déjà promis sa contribution de $785,000 ou moins que cette somme, si cette dernière représente plus que le tiers du coût total du projet. La compagnie de son côté s'engage à payer sa part, soit $850,000, en versements mensuels, sur présentation des factures représentant le coût véritable de l'entreprise.

La compagnie devient propriétaire indivise du tunnel en proportion de sa contribution; au cas d'une expropriation par la ville ou d'une mise en liquidation de la compagnie, la ville consent à payer à la compagnie le montant exact de sa contribution sans intérêt.

La ville consent à faire l'acquisition de toutes les propriétés nécessaires pour l'ouverture du tunnel et l'aménagement des abords, tandis que la compagnie s'engage à effectuer la pose des rails et des fils de trolley, le coût de ces travaux devant faire partie du coût total.

La ville consent à tous les changements nécessaires et les enlèvements de voies dans les environs du tunnel pour la convenance des parties intéressées.

La commission des tramways de Montréal sera l'arbitre final dans toute difficulté ou tout désagrément qui pourrait survenir au sujet de l'interprétation du présent contrat, de même façon qu'elle agit maintenant en ce qui a trait à l'interprétation de la loi du tramway.

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

Les funérailles de l'hon. E. Ouellette

Les funérailles de l'hon. Edouard Ouellette, conseiller législatif, décédé hier matin, à sa demeure, auront lieu demain matin à 9 heures, à l'église Saint-Viateur d'Outremont. Le départ du cortège, de la maison, 18 rue Ainslie, aura lieu à 8 h. 30.

Jérémie prohibitionniste !



Bien que la Bible n'en fasse pas particulièrement mention, Jérémie était un adepte de la prohibition... A tout le moins le ministre protestant, le Dr Christian-F. Reisner, ayant revêtu ce qui est censé avoir été le costume du prophète et prêchant en son église de New York, fit ressortir la coïncidence existant, à son dire, entre les efforts de Jérémie amoindris par les obstacles accumulés par les Juifs, et ceux des prohibitionnistes ainsi que les raisons fournies par les "mouillés", en ce XXe siècle.

Le coffre-fort du magasin disparaît

Les vols de coffres-forts continuent. Ce matin, vers 6 heures 40, le constable Yvon, du poste de police No 12, a découvert qu'une des vitrines de la succursale des "United Cigar Stores", 4500, avenue du Parc, était brisée du côté de l'avenue Mont-Royal. Il prévint le sergent Boisjoly qui accourut sur les lieux. Le gérant, M. Bothwell, qui fit une enquête, déclara aux deux policiers que le coffre-fort de l'établissement, contenant $170, avait été enlevé par les cambrioleurs.

Question de pacage réglée par l'usage

L'honorable juge P. Demers, de la Cour supérieure, a renvoyé l'action intentée par Sarah Anne McDougall vs Emery Legault. La demanderesse exigeait le paiement de la somme de $285 de dommages, dont $225 parce que le défendeur aurait fait mettre ses vaches en pacage sur le terrain de la demanderesse, après que celle-ci eut fait semer de la graine de mil. Elle demandait en plus $50 pour loyer et $10 pour différents travaux.

La Cour a renvoyé l'action. Dans ses considérations, l'honorable juge Demers a signalé que la culture est réglée par l'usage de la localité, et que dans l'endroit particulier où est situé le terrain en question, il est dans l'usage de faire pacager les animaux sur sur le chaume, même lorsque du mil aura été semé, et si la récolte doit être moins abondante. On calcule que cet usage des terrains ensemencés n'est pas abusif. L'action a été renvoyée.

Pendant l'absence des membres de la famille

Des cambrioleurs sont entrés par effraction chez M. Albert Cloutier, 3514 rue Hutchison, pendant l'absence des membres de la famille, entre 8 heures a.m. et 7 heures p.m., hier, et ont enlevé des fourrures, des vêtements et des bijoux pour une valeur de $315. La police du poste No 5 a ouvert une enquête.

Le résidu de la propriété des Frères de la Charité est vendu à un syndicat.

20 P. 100 COMPTANT

Les autorités municipales viennent de clore un autre chapitre dans l'histoire de l'ouverture de la rue Berri en décidant de vendre à un syndicat dirigé par le notaire J.-A. Bélanger le terrain des Frères de la Charité, entre les rues Demontigny et Ontario.

Il ne s'agit naturellement là que de vendre le résidu des terrains après que la ville aura pris ce qui lui est nécessaire pour l'ouverture de la rue Robin, et l'élargissement des ruelles Savoie et Providence.

Le prix de vente est de $3.55 le pied, ce qui représente une somme totale de $775,000 environ, et un profit immédiat pour la ville de $50,000, puisque la vente a été faite à cette dernière par les Frères de la Charité au prix de $725,000.

Les termes de vente par la ville au syndicat sont ceux qui prévalent d'ordinaire, c'est-à-dire, vingt pour cent comptant, et le reste en cinq ans avec intérêt au taux régulier de six pour cent, selon les informations que nous avons pu obtenir ce matin à l'hôtel de ville.

Cependant on se rappelle que le notaire Bélanger et les membres de son syndicat avaient fait une autre offre qui consistait pour eux à faire un dépôt de 20 pour cent du prix total, et de $20,000 en plus pour garantir le reste du prix d'achat qui serait remboursable à la ville dès la vente de chacun des lots de la subdivision.

Ce que sera la future maison des étudiants

Tous les étudiants suivant les cours réguliers de l'Université de Montréal et dont la famille habitent en dehors de Montréal devront loger à la maison des étudiants, lorsque les facultés et écoles seront transportées dans l'édifice de l'avenue Maplewood.

Les élèves qui auront à la ville un parent proche, comme un grand'père, un oncle ou un frère, seront autorisés à demeurer chez ce parent, étant alors considérés comme des étudiants habitant Montréal.

La date de la construction de cette maison n'a pas encore été définie. On ignore encore si elle sera composée de pavillons indépendants ou d'un seul édifice. De toute façon, la maison logera environ trois cents étudiants.

Quant au stade et à l'aréna, qui pourront accommoder, l'un 5,500 et l'autre 4,000 spectateurs, leur construction commencera dès le printemps de cette année.

Epicerie cambriolée

Le sergent Turgeon, du poste de police no 22, a traduit, ce matin, devant le juge Cusson, un jeune Anglais donnant le nom de Percy Richey, sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans l'épicerie de M. O. Desroches, 1935 rue des Carrières, dans l'intention d'y commettre un vol. Des voisins entendant du bruit dans l'épicerie, prévinrent le lieutenant Valmore Trudeau, du poste no 22 qui chargea le sergent Turgeon de faire une enquête. Richey qui a protesté de son innocence aura son procès le 10 du courant.

Le maire est grippé

Son Honneur le maire Houde souffre de grippe et on nous prie d'annoncer qu'il est retenu chez lui pour quelques jours.

Le procès de la femme A. Nantel débutera jeudi

Le juge Patterson qui est arrivé à Mont-Laurier entendra aussi la cause d'un nommé Adolphe Trahan.

Défenseurs et procureurs

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Mont-Laurier, 3. — Tout est prêt pour le procès de la femme Arthur Nantel, et de son co-accusé, Edouard Thomas dit Tranchemontagne. La femme Nantel est arrivée à Mont-Laurier, hier soir, accompagné de Mme Gagné, matrone de la Sûreté provinciale, et des détectives Hector Dorais et René Lasnier. Elle était détenue à la prison commune des femmes, rue Fullum, à Montréal, depuis son arrestation, au début d'octobre.

Le procès promet de durer plusieurs jours. Il est entendu que Me Ernest Bertrand, procureur senior de la couronne, à Montréal, viendra aider ses confrères du district judiciaire de Mont-Laurier, Mes Jos. Plessis-Bélair, de S.-Jérôme, et E. Charette, de Mont-Laurier, qui représenteront la couronne dans cette cause. Me E.-D. Ladouceur, greffier de la couronne à Montréal, est également venu à Mont-Laurier, pour aider le greffier du district, M. G. Lamarche, par ordre du procureur général. Il est arrivé, hier soir, ainsi que Mes Plessis-Bélair et Philippe Monette, défenseur de la femme Nantel.

Les grands jurés ont été convoqués ce matin, pour étudier si les mises en accusations sont fondées ou non. On ne croit pas, cependant, que le premier procès commence avant jeudi matin. M. Ernest Bertrand n'est pas attendu avant mercredi soir ainsi que le sous-chef Dorais, de la Sûreté provinciale, et le sergent-détective Louis Jargailles, qui s'occupent de cette cause.

Le juge Patterson, qui préside les débats, est également arrivé, hier soir, et s'est immédiatement retiré à ses appartements, au palais de justice.

Les grands jurés auront également à étudier une autre cause, celle d'un nommé Adolphe Trahan, accusé d'attentat à la pudeur. Il est détenu, depuis deux ans, pour cette offense et n'a pu subir son procès plus tôt pour cause de maladie. Il a été ramené de Montréal à Mont-Laurier, hier soir, sous la garde des détectives René Lasnier et Hector Dorais.

La femme Nantel subira son procès séparément de celui de Thomas. Une application sera faite dans le cours de la journée, à cet effet, par Me Philippe Monette. Thomas sera défendu par Me Wilfrid Pilon, de Montréal, arrivé également, hier soir, à Mont-Laurier.

Première séance

La session spéciale de la cour du Banc du roi, convoquée pour entendre le procès de la femme Arthur Nantel et d'Edouard Thomas dit Tranchemontagne s'est ouverte ce matin à 11 heures 45, sous la présidence de l'hon. juge Patterson, de Montréal. Immédiatement après l'ouverture officielle du tribunal, douze grands jurés ont été assermentés par le greffier de la cour, M. Alcide Boudreault. Celui-ci avait à ses côtés, Me E.-D. Ladouceur, greffier de la couronne, à Montréal, envoyé à Mont-Laurier, par ordre du procureur général.

Un nombre considérable de spectateurs avaient envahi la salle d'audience. Nombre de ceux présents connaissent les deux détenus, accusés du meurtre d'Arthur Nantel. La femme Nantel et son co-accusé Thomas sont fort calmes. Thomas est un peu pâle et a maigri quelque peu. Cependant il a l'air confiant. Quant à la femme Nantel, elle a légèrement engraissé depuis sa détention. Elle aussi, est confiante du résultat de son procès.

Avant que les grands jurés ne se retirassent, le président du tribunal a expliqué leurs devoirs aux grands jurés, puis, leur a demandé d'être prêts à remettre leur rapport, à deux heures, demain après-midi.

Un appareil de radio

Avant que la Cour n'ajournât, Me Ernest Charette a également fait deux demandes au président du tribunal. Il a demandé que tous les témoins soient présents à deux heures, à la chambre des grands jurés et secondement que l'on permette d'installer un appareil radiophonique dans la chambre des grands jurés. Le juge Patterson a accordé ces demandes.

Il y a en tout, sur le rôle, 11 causes mais il est entendu que l'on procèdera avec la cause de meurtre, dès jeudi matin.

La rétrocession des concessions minières

Wilfrid Gendreau, qui poursuivait en Cour supérieure pour l'annulation d'un contrat dans lequel il aurait aliéné toutes ses concessions minières en faveur de la Wasamac Mines Limited, vient de gagner son point. Tous ces claims seraient situés dans le district de Rouyn. Gendreau avait nié avoir signé ces documents et prétendait que c'était un faux. La Cour, par l'entremise de l'honorable juge Greenshields, a avoué qu'il était improbable que Gendreau eut aliéné ses droits sans aucune considération monétaire en retour. Pour cette raison et pour d'autres, elle a annulé l'acte de vente, mais elle n'a pas voulu accorder de dommages au demandeur.

Bill scolaire adopté

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Au comité des bills privés, ce matin, l'on a adopté avec un amendement le bill de la commission scolaire de Trois-Rivières. Il a été décrété et que l'élection des commissaires d'écoles se fera désormais au scrutin secret au lieu du scrutin ouvert.

RIRE et PLEURER
Scènes de la vie vécue chez le Recorder....

Les cheminées brodent des nuages au-dessus des toits.

Tout comme les désirs humains avec leur durée éphémère.

Un rien de neige est revenu saupoudrer sa blancheur sur la cité moderne.

Capricieusement, la farine céleste jette ses clartés, ici et là, au hasard des bourrasques.

La lumière du jour sans soleil est plus blanche.

Les arbres sont heureux de cette peluche nouvelle, s'accrochant à leur écorce, aux rides d'aïeule.

Février nous offre ses froids, ses aubes plus longues, son destin plus court.

Mais le gentil mois benjamin de l'année, fera comme ont fait tous les mois, depuis toujours.

Mourir, ne laissant au passé que le souvenir des joies et des tristesses, dans le grand vaudeville de la vie.

Un Chinois de Toronto, buandier de son métier, comme nombre de Chinois, à Toronto ou ailleurs, a été chercher des lavages dans une maison de la rue Vitré, samedi soir.

Son amour du travail l'a fait condamner à $10.00 d'amende, aux frais ou à 15 jours de prison par le recorder Thouin.

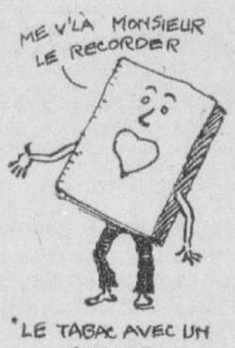
Heureusement que le prévenu avait un nom prédestiné.

—Wing Key...

Beauchemin a choisi le centre de la rue Centre pour marcher droit sous l'influence de nombreuses bordées.

La Cour l'acquitte et l'accusé voit déjà le centre d'un beau chemin, au rêve de sa conduite future.

Molchique a flâné tout en chiquant.



"LE TABAC AVEC UN COEUR"

Il est arrivé de North Bay avant-hier.

Après une promesse au recorder d'y être retourné après-demain, Molchique s'en va, non sans prendre une autre chique dans l'anti-chambre.

Boucher s'est bouché un oeil en bouchonnant trop de libations.

La Cour lui débouche une sentence suspendue et le prisonnier s'en va plus Boucher que jamais.

Antonio Domocilio et Andro Timeo ont gêné la circulaiton en refusant de circuler à la sortie des théâtres.

Tant de "O" dans deux noms font rouler un $3.00 d'amende dans chaque cas, avec les frais ou 8 jours.

Richard a une bonne job et ne veut pas la "parde": S. S.

Plante a trop planté de verres au coin d'une table de taverne: $3.00.

Beaufort a faibli devant les charmes d'une bouteille de vin. S. S.

Léger revenait de veiller avant de s'endormir profondément: Les frais.

Moncheik ne répond pas à l'appel... Son sheik perd ainsi $10.00.

Pigeon n'est pas revenu au pigeonnier. $10.00 en salade.

Denis a averti les agents du poste No 4 qu'il était ivre: S. S.

Allfor oublie de comparaître. Son 10.00 entre dans le free for all.

Note: S. S. signifie sentence suspendue.

Pierrette et le pot aux roses?

Non Pierrette a flâné mais revendique son innocence. Au 9 février.

May, Anna et Henriette, toutes petites et menues, semblent être les sosies des trois petites de la citadelle, il y a bien longtemps.

—Trois petites dorionnes, come from the marionettes...

Mais ici, faute de marionettes, le flânage entre en jeu.

Dépôt de $50.00 et liberté en attendant le jour fatidique du 9 février.

Aronovitch a troublé le sommeil du juste des bourgeois de l'avenue du Parc samedi soir en criant la vente des journaux du dimanche.

Il n'a rien troublé mais la police a troublé ses recettes et le gamin devra prouver son innocence le 9 courant.

Jourdain ne jouait pas à la... main morte quand il cherchait à obtenir des sous de la foule, rue Peel.

Il pèlera des pommes de terre en prison, une quinzaine durant.

Lachance, un des accusés du sergent Leroux essayant sa chance en faisant du 35 milles à l'heure.

Son billet est chanceux. $5.00 d'amende et les frais.

Laporte était convaincu que toutes les portes sont ouvertes puisque rien ne l'empêchait de faire du 40 milles.

Une amende de $5.00 ferme ses allées et venues.

Egrenons s'est enivré rue Casgrain.

Il doit égrener les frais de son arrestation ou faire 3 jours de casse-pierre.

Ganlin, lui, gaulait son 45 milles à l'heure.

La Cour lui gaule un $5.00.

Le constable appelle une accusée.

—Madame Polson, madame Moison, madame Bosom.

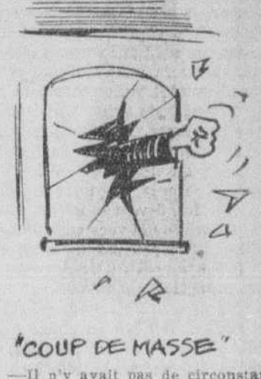
Vaine tentative, rien ne se montre.

Seuls les quinze dollars demeurent.

Masson, de la rue Masson, maçon de son métier, a massé deux vitres à la compagnie des tramways.

Le garde-moteur est questionné par le greffier:

—Dans quelles circonstances l'affaire est-elle arrivée?



—Il n'y avait pas de circonstances dans le char, l'accusé était seul. Je lui ai demandé: "Débarquez-vous ici'e, l'ami?" Il me répond: "Je débarquerai quand je voudrai". Avant la rue Joliette, cet homme a jeté un grand cri et donné un coup de poing aux vitres..."

Le recorder Thouin condamne Masson à $5.00 et lui fait savoir que l'amende aurait été de $40.00 si d'autres passagers, circonstances ou non, avaient été dans le tramway.

Denis a frappé sa femme au visage.

Cette dernière témoigne!

—Il a fait 6 mois aux travaux forcés. J'ai demandé son pardon et il me bat plus que jamais. Ça sert à rien, j'en veux pus...

Le magistrat renvoie Denis en prison pour 2 mois.

Une femme peureuse en parlant de son époux:

—Je le crains tellement que lorsque je l'entends marcher, ma circulation s'arrête.

Cet homme serait épatant comme préposé à la circulation.



Un mari méchant. L'épouse témoigne:

—Il m'a dit: "Je te persécuterai jusqu'à la mort..."

A SUIVRE SUR LA PAGE 22

PILULES PATERNOSTER'S CONTRE LE RHUMATISME
u-G

LA VENTE DE
MEUBLES
du stock de
BANQUEROUTE
DE
Jos. Lagarde
bat son plein au No
6805, St-Hubert
ET AU
Syndicat St-Henri
3629, Notre-Dame O.
C'est la seule chance d'acheter à
50%
des bas prix réduits de Lagarde avec un
CRÉDIT
de trois mois à 3 ANS

LUNETTES
LORGNONS
TAIT-FAVREAU Ltée
A PARTIR DE
$5.00
COMPLET
comprenant l'examen par un de nos spécialistes licenciés.
265 RUE STE-CATHERINE EST — TEL. LA. 6703

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Conseils à une jeune fille qui veut se marier, mais qui n'a point d'amoureux.

D.—J'ai vingt-six ans et je n'ai jamais eu d'amoureux. Je suis tranquille, distinguée, mais pas très jolie, puis je suis timide. De passage à Montréal, dernièrement, je dus aller consulter un jeune médecin pour une santé et, depuis, je ne fais que penser à lui. J'aurai à lui écrire pour lui donner des nouvelles; dites-moi si je pourrais lui faire connaître un peu mes sentiments, lui demander s'il a une amie et s'il voudrait correspondre avec moi. — AMOUREUSE D'UN BRUN.

R.—Franchement, je crois que vous feriez fausse route. Songez à votre humiliation si ce jeune homme refusait vos avances et il y a beaucoup à parier qu'il les refusera. Il connaît sans doute beaucoup de jeunes filles et s'il n'en courtise aucune, c'est que tel n'est pas son dessein; ce n'est pas votre candide démarche qui le fera changer d'avis, et il vous sera assez difficile, après une telle lettre, de le revoir sans être abominablement confuse et gênée.

Essayez plutôt de vous faire un ami parmi les jeunes gens de votre entourage. Pour cela, ne vous confinez pas dans une trop grande tranquillité. On peut être sage et distinguée tout en étant vive, enjouée, accueillante, etc. Surtout, si l'on n'est pas très jolie, il est nécessaire de plaire par son esprit et par son charme.

Etudiez, devant le miroir votre type de physionomie afin de savoir exactement ce qui vous embellit, et l'adopter, ce qui vous enlaidit, et le rejeter. Il n'y a pas de femme intelligente qui soit vraiment laide, car il y a moyen de tirer parti du physique le plus ingrat et de s'en faire un charme.

La gaîté, la gaîté est ce qui supplée le mieux à la beauté. Celle qui rit, qui fait joyeux visage à la vie est toujours aimée. Ne soyez pas romanesque et sentimentale; ces attitudes ne conviennent qu'aux très jolies personnes et, même en ce cas, elles ne sont pas aussi avantageuses que l'enjouement et l'esprit. Mettez votre timidité de côté, sortez un peu; faites part à vos amies mariées ou à quelque parente âgée de votre désir de trouver un épouseur; elles vous y aideront assurément.

Rien ne plaît mieux aux jeunes femmes heureuses ou aux grands-mères désabusées que de se mêler de ces sortes d'affaires. En un mot, si vous voulez vous en donner la peine, si vous en prenez les moyens, vous pourrez certainement vous faire aimer. Mais, il faut commencer par chercher à plaire; il ne sert à rien de vous jeter à la tête d'un homme qui ne pense pas à vous. Ce serait enlever inutilement des atouts de votre jeu.

Agissez de manière qu'on vous fasse des avances; cela vous portera beaucoup plus en route que d'en faire vous-même.

COLETTE.

D.—Quel est le moyen de remédier à une peau farineuse?—PETITE COQUETTE.

R.—Servez-vous d'eau tiède pour vos ablutions, puis étendez ensuite une légère couche de crème de toilette sur votre visage et votre cou, enfin, mettez un soupçon de poudre de riz. Choisissez des produits doux et de bonne qualité.

D.—Est-ce que le mot commère est français pour désigner une jeune fille qui vend dans un magasin?—J'AIME-RAIS SAVOIR.

R.—Il est français, mais peu usité. On dit plutôt: vendeuse ou demoiselle de magasin.

D.—Je courtise une jeune fille que j'aime depuis un an, et je commence à avoir des doutes sur sa sagesse, car, depuis que nous nous connaissons elle n'a pas voulu veiller un soir chez elle; il faut sortir, aller au théâtre ou au cinéma. Quel moyen employer pour savoir à quoi m'en tenir sur son compte?—R. D. B. H.

R.—Dites-lui franchement que vous n'aimez pas le goût d'être toujours hors de chez vous ainsi et que si elle ne partage pas vos sentiments à ce sujet, vous reconnaîtrez que vous n'êtes pas le compagnon qui lui convient.

D.—En quelle année est mort le fameux Chinquy?—MARQUIS.

R.—En 1899.

D.—Est-ce qu'il y a des communautés qui acceptent pour rien, des jeunes filles de quinze ans qui ne veulent ni travailler ni aller à l'école. Il s'agit de ma fille et je voudrais bien qu'elle nous aide.—UNE QUI VOUS LIT SOUVENT.

R.—Non, à moins que l'enfant ne soit vicieuse ou qu'elle n'ait commis un délit, vous devez la garder chez vous et l'élever vous-même, comme c'est votre devoir.

D.—J'ai deux prétendants: l'un, qui ne rend visite depuis deux ans n'a pu économiser aucun argent encore, étant soutien de famille; il ne sera pas prêt à se marier avant un an ou deux. L'autre est un jeune veuf, père d'un enfant et il n'y a qu'un mois que je le connais; il voudrait se marier tout de suite; il gagne un meilleur salaire que l'autre. J'ai vingt-et-un ans. Je vous demande que faire?—FLEUR D'AMOUR.

R.—S'il se savait parti était célibataire ou s'il n'avait pas d'enfant, je vous dirais qu'il est plus avantageux que l'autre. Mais c'est une grave responsabilité à prendre que celle d'élever un enfant surtout s'il est d'un premier lit. Il faut apporter à cette tâche, beaucoup de charité, d'abnégation, de patience, d'esprit de justice, de dévouement, de renoncement, etc. Serez-vous à la hauteur? Là est la question. Puis, vous n'avez sans doute pas eu le temps, en un mois, d'étudier le caractère de ce jeune homme; savez-vous si vous pourrez vous y faire, si vous vous entendrez bien ensemble, etc. A votre place, je lui demanderais au moins quelques mois avant de lui donner une réponse. On ne peut s'attendre à être heureuse si on se marie avec précipitation.

D.—Est-ce qu'il existe à Montréal, une fanfare ou symphonie composée entièrement de femmes?—CLARINETTISTE.

R.—Il y a plusieurs orchestres féminins, mais je ne pense pas qu'il y ait de fanfares.

D.—Où est la maison-mère des Soeurs de l'Immaculée-Conception? — QUI VOUS REMERCIE DE TOUT COEUR.

R.—Au numéro 314 du Chemin Sainte-Catherine, à Outremont.

D.—Je reçois sérieusement un garçon depuis un an et demi. Il est sobre, travailleur et possède toutes les qualités souhaitables chez un mari. Il ne sera pas prêt à se marier avant deux ans. Il m'aime beaucoup, mais moi, je crois que je n'ai que de l'estime pour lui. J'ai déjà reçu plusieurs autres garçons que je n'ai pas vraiment aimés non plus. Je suis parfois tentée de l'éconduire, mais je crains de le regretter ensuite; il est si bon. Dites-moi si vous pensez que je serais malheureuse en l'épousant? J'ai vingt-quatre ans? — BRUNETTE.

R.—Je n'oserais vous conseiller immédiatement ce mariage, mais d'ici deux ans, vous avez le temps de voir clair en vous-même. Ne vous engagez pas. Dites loyalement à votre prétendant que vous n'êtes pas certaine de l'aimer, mais que votre coeur est libre et que peut-être, il finira par se laisser conquérir. De cette façon, si, plus tard, vous décidez de ne point vous marier, il ne pourra vous reprocher de l'avoir trompé.

COLETTE



PATRON No 900: — Combinaison simple, semi-ajustée. Le décolleté peut se faire en pointe accentuée au dos, s'il s'agit de la porter avec une robe du soir. Se fait pour 12-14-16-18 et 20 ans, en 36-38 et 40 pouces de buste.

Prix du patron — 25c.

N.B.—On peut se procurer ces patrons en s'adressant aux bureaux de la "Presse", ou en écrivant, incluant bons postaux, mandats ou argent sous pli recommandés. Un catalogue des patrons est également en vente au prix de 15cts. Veuillez adresser toute commande avec le No du patron et le montant au Dépt. des Patrons, la "Presse", Montréal. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale; les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

Patou donne les directives de la mode nouvelle

Si plus de simplicité marque la nouveauté, les lignes demeurent féminines à souhait.

EXPOSITION

Jean Patou, le grand couturier parisien, dans une exposition de modèles printaniers, tenue récemment à Paris, a donné, dans les grandes lignes, les directives de nouveauté, en fait de mode.

Caractéristiques

Les lignes soulignent la taille, qui reste à sa place normale; les jupes, gainantes jusqu'au dessus du genou, s'évasent ensuite; l'ampleur étant distribuée sur les côtés seulement. Quant à la longueur des robes, Patou les veut à 14 pouces du sol, pour l'après-midi, et sans limite pour le soir: c'est-à-dire qu'aux lumières, la robe longue triomphe. Le grand maître préconise les manches très courtes et l'absence de col tant sur les robes que sur les manteaux et les jaquettes. La robe complétée d'une jaquette, est la formule favorite. Comme garnitures, disons que les fins plissés border ont les jupes, les tuniques et les manches de nos robes.

Tissus

Le satin règne en maître pour la robe de réception tant du jour que du soir. L'imprimé prend de plus en plus d'importance. Les jerseys imprimés auront de la vogue et les tissus qui s'emploient dans la confection pour hommes serviront à l'élaboration de nos tailleurs.

Patou approuve grandement la dentelle sur transparent de chiffon, pour le soir.

Le sport

A la plage, la vogue du pyjama ne connaîtra pas de bornes. Patou montre toute une collection de sweaters pour le sport. Sur une robe de tennis, il pose un manteau de sport en velours de Lyon!...

Originalités

On signale le retour probable du canotier pour accompagner la robe de sport. On voit de grandes originalités: ceintures de cuir sur robes du soir en tissus légers. Le gant noir, hauteur de 12 boutons pour l'après-midi, avec bas beige et souliers assortis à la toilette.

Nuances

Les tons à la mode sont: le vert opaline combiné de jaune pâle. Les autres teintes sont le beige et le gris; la netteté toujours seyante du blanc et du noir aura comme toujours son succès.

Patou use également de la combinaison de trois teintes. Pour le sport: bleu, blanc, rouge.

Fantaisies

Les costumes de foulards, robe et jaquette, sont très populaires. Les petits bouquets piqués à l'épaule sont intéressants sur les robes de lainage. Beaucoup de crêpe de Chine pour l'après-midi et de taffetas fleuri pour le soir. Crêpe romain blanc combiné de dentelle espagnole de nuance se voit beaucoup dans la toilette de soirée. La mante de velours noir est très prisée.

LE CLAIR STUDIO



Cet aménagement d'un studio ne nous montre qu'un des angles, qui résume le thème de la décoration. C'est en effet dans l'organisation de la baie vitrée et de son encadrement que réside l'intérêt de l'ensemble. Nous disons "studio", mais ce peut être également la pièce commune d'une villa ou d'une maison campagnarde qu'on a rajeunie en agrandissant la fenêtre pour la transformer en baie vitrée. La profondeur de l'embrasure est entièrement occupée par un petit sommier-divan dont on complète la longueur par deux casiers de bois. Il est bien entendu que l'importance de ces bibliothèques dépend de l'emplacement à occuper quand le divan est mis en place. Pour que la décoration ne semble pas hétéroclite, on peut faire les deux casiers en très simple menuiserie de bois blanc et les tendre entièrement du même tissu que le divan, par exemple une grosse toile unie ou à fleurs. On obtient ainsi un ensemble très net occupant toute la largeur de la fenêtre, dans une même solution de continuité. Les clouta ges dorés sertissent le tissu aux arêtes du meuble. On peut obtenir plus gai, plus "fini" le même arrangement, en tendant l'intérieur du casier à livres d'un tissu très vif ou en le peignant dans la même note. Le petit meuble entre la fenêtre et l'encoignure est destiné à recevoir les jolis livres reliés qui sont sa principale parure, alors qu'à la partie inférieure un casier, fermé par une porte, dissimule les papiers, les revues, tout ce qui donnerait à l'extérieur une impression de désordre. On gaine naturellement l'intérieur du casier à livres du même tissu que celui qui servit dans les côtés du divan. La partie supérieure du meuble est fermée par un panneau évidé en forme de triangle et tendu d'un morceau de parchemin dont la transparence diffuse le soir la lumière de deux ampoules fixées à l'intérieur. L'angle de la pièce est ainsi éclairé d'une façon très douce, infiniment agréable. On peut d'ailleurs loger dans ce même meuble l'appareil à T. S. F. Nous plaçons le rideau du vitrage d'une manière moins banale que celle généralement employée. La tringle de cuivre retenant une mousseline à gros pois de couleur est placée à 4 ou 5 pouces de sa partie supérieure, ceci n'étant possible, naturellement, que dans le cas où la verrière ne s'ouvre pas. Les murs sont peints d'une teinte unie ou tendus d'un papier uni, ou encore de la très pratique et très économique toile de jute. Le seul décor consiste en une large frise fixée un peu au-dessus du milieu de la hauteur. S'il s'agit d'une frise découpée dans un tissu, elle ne pourra convenir qu'au fond de jute, au pis-aller au fond de papier. Si la pièce est peinte, la frise devra l'être également ou encore on peut la découper dans un papier peint, à condition toutefois que ses motifs présentent un intérêt décoratif. Le mobilier doit comporter quelques fauteuils très confortables et qu'on modernise par une toile décorative si leur forme est trop démodée. Il faut encore ajouter quelques tables basses indispensables à l'heure du café. De très gros coussins, peu fragiles, très abondamment bourrés augmentent le nombre de sièges pour les soirs où ceux-ci pourraient sembler trop rares.

Chapeaux drapés

Les chapeaux actuels montrent une grande fantaisie de drapé tout en s'inspirant des mêmes principes. Quelle que soit la matière employée: velours, chenille, drap, feutre ou gros grain, la coiffure reste souple et encadre le visage, complètement dégagé, à la façon des béguins d'enfants. La calotte se drape sur la tête dont elle respecte les contours; elle a son centre rejeté en arrière à tel point que le bandeau très large devant devient à peu près inexistant derrière, ou du moins se transforme sur la nuque en une passe souvent très longue. Il est difficile en effet, pour ne pas dire impossible de délimiter dans les chapeaux où finit le bandeau et où commence la passe. L'un et l'autre se confondent ou se séparent au gré capricieux des pinces, des coutures et des plis sont la disposition est différente pour chaque modèle.

Bienfaisance

Le tirage de ce petit autel

Le tirage du petit autel au profit de l'asile de la Providence a eu lieu samedi et l'heureuse gagnante a été Mme G.-C. Bastien, 880 Boulevard Gouin Est.

* * *

Refuge Notre-Dame de la Merci

Parmi les dernières souscriptions reçues pour le grand tirage de charité organisé au bénéfice du Refuge Notre-Dame de la Merci, mentionnons celles du "Montreal Lithographing Co.," de MM. J.-E. Fournier, Aimé Langlois, du Dr G. Bousquet, de Varennes, de MM. J.-Amédée Brin, Cyrille Tessier, de Québec, Emile Beauchemin, du Dr J.-A. Côté, du Dr Paul Poirier, de M. T. Arpin, du Dr Rodolphe Lallemand, de M. R. Doré, de M. l'abbé Geo. Desjardins, MM. Roch, Henri, Emile Desjardins, J.-P.-R. Gohier, G. Goyer, Roch Mondat, O.-J. Boucher, O. Boutin, David Deschamps, du R.P. curé Edouard Laurin, des R. P. A. Blais, Doiron, du juge Philémon Cousineau, de MM. Geo.-P. Laurin, J.-R. Pilon, H.-A. Roy, J.-A. Bélanger, J.-B. Lacroix, Rémi Gohier, C. Lepailleur, O. Crevier, J. Allard, F. Martin, J. Crevier, F. Cardinal, V. LeBeau, P. Gadbois, M. Grenier, H. Gohier, Edouard Gohier, de Saint-Laurent, C. Cousineau, A. Dufresne, E. Robillard, L. Quesnel, A. Pepin, G. Rheault, de D'Israéli, R. de Varennes, H. Valade, J. Gougeon, F. DeGuire, R. Hotte, E. Choinière, d'Adamsville, Léandre Morin, J.-A. Blondeau, Louis-M. Audet, de Sherbrooke, T. Migneron, H. Saint-Amand, C.-S. Tassé, S.-D. Vallière, de Mlles A.-M. DeGuire, C. Robitaille, Evangéline Décarie, M.-M. Cousineau, Blanche Vucks, Emery Blondeau, du Dr A. Adam, de Mmes Oscar Mercier, J.-C. Renaud, L.-M. Lemieux, C. Leluau, Gleudon, Albert Desjardins, Gustave Baudouin, T.-F. Smyth, René Beaudet, H. St-Denis, René Faribault, E.-E. Cummings, Charles Blanchaud, Arthur Letondal, Henri Lionais, Pauline Paré, L.-G. Desjardins, Arthur Ricard, Théodule Rhéaume, M. Dufort, de M. l'abbé Desjardins, de Mlles Azilda Robitaille, E. McLeod, Madeleine Lemieux, Anne-Marie Ricard, Jeannette Desjardins, St-Hyacinthe, Thérèse Desjardins, de Trois-Rivières, de MM. A. Lamy, de Grand'Mère, Alexandre Larue, de Québec, Z. Forest, de Trois-Rivières, Roger Lorange, de Lawrenceville, Arthur Dubois, de Lawrenceville, J.-A. Bellemare, J.-A. Pharand, de Chicoutimi, Louis Fortin. Les personnes désireuses de se procurer des billets pourront s'adresser à Mmes Olivar Aselin, 4283 rue Saint-Hubert, Fa. 1294, Léon-Mercier Gouin, 3466 McTavish, Up 2856, Israël Tarte, 267 Oliver, We. 8252, Rémi Gohier, Côte de la Vertu, Saint-Laurent, By 0123 sonnez 3, Mme Walter Goyau, 3450 Northcliffe, Wa. 5464W, Mme T.-O. Saint-Germain, 1566 Church, Côte Saint-Paul, Fl. 6692, Mme Nap. Tatllon, 739 Dunlop, At. 2441, Mme Lafleur, 4600 boulevard LaSalle, Mme J.-O. Beaudoin, 3951 Berri, Ma. 9983, L.-S. Désautels, 10 Cambrai, At. 2767, Mme J.-A.-A. Beaudin, 11777 Persillier, By 0320, Mme T. Brennan, 3975 Saint-Denis, Ha. 1824, Mme Marcel Lalonde, avenue Brodeur, N.D.G., Fl. 6162, Mme Jean Dumouchel, avenue Northcliffe, Wa. 3194, Mme Armand Ponpart, 515 boulevard S.-Joseph Est, Bé. 3599, Mme C. Thériault, 2927 Saint-Hubert, Fa. 2284, Mlle Madeleine Cloutier, 1111 Laurier ouest, At. 4155, Mlle Minette Jarry, 718 Chemin Sainte-Catherine, At. 0096, Mlle Jeannette DeSaulniers, 518 Sherbrooke est, Fr. 7773, Mme Geo.Etienne Cartier, 3840 Saint-Denis, Ha. 0312, Mme Gustave Comte, 4317 Saint-Hubert, Fa. 1702, Mme F. Lizotte, 2434 Chapleau, Am. 8222.

* * *

L'Oeuvre de la Soupe

Discrète et silencieuse, la carte traditionnelle de la Soupe adressée ici et là a été bien accueillie chez un grand nombre des amis de l'oeuvre. Les indigents qui se présentent à l'Asile de la Providence sont nombreux. Six à sept cents se présentent journellement à l'institution et font honneur à la soupe chaude et variée que l'on veut bien leur offrir. Le Comité de la Soupe accuse réception des souscriptions reçues jusqu'à date des personnes dont les noms suivent: MM. Paul Amos, J.-D. Adam, le juge Charles Archer, le juge J.-B. Archambault, MM. Joseph Adam, L.-G.-A. Archambault, lady Angers, Mmes Joseph Allaire, Louis Beaubien, H. Burke, F.-L. Beique, MM. Raymond Beausoleil, Paul Beique, C.-P. Beaubien, D. Baril, J.-E.-C. Bombray, Ulric Boileau, le Dr M. Barbeau, MM. Elie Beauregard, Louis Bouvier, J.-B. Bissonnette, Bertrand, Foucher et Bélanger, Joseph Beaubien, J.-R. Brassard, M. l'abbé T.-J. Barré, J. Brunet Ltée, M. Alph. Bélanger, J. Barsalou Ltée, le Dr T. Bissonnette, M. Hector Barsalou, J.-V. Boudrias & Fils, MM. L.-W. Beauregard, T. Bourassa, Mme Louis de G. Beaubien, MM. Alberic Bourgeois, Benoit et Mathieu, Damien Bolleau Ltée, Brotherhood of Railway and Steamship, M. P.-N. Boudreault, Anonyme, M. le curé Beaudoin, le juge L. Boyer, le Dr Geo. Badeaux, le Dr Arthur Beauchamp, Mmes L. Brault, René Bauset, Horace Baby, R.-D. Béliveau, Oscar Berthiaume, A.-E.-J. Bissonnette, Erasme Barsolou, Mme L. Beaubien, MM. J. Charette, A. et E. Chaput, Ed. Cholette, J. Charlebois, Anonyme, W. Clermont Ltée, Alcide Chaussé, Casgrain & Charbonneau, Mme E.-J. Chapleau, Canadian Advertising Agency, M. et Mme L.-B. Cordeau, Père Alfred Charron, Crédit Foncier Franco Canadien, Clerck & Marchesseault, E.-J. Charlier, Mme J. Cochran, Carrière & Frère Cie, M. Charles-A. Casgrain, Carrière & Sénécal, M. et Mme Joseph Charbonneau, Canada Drug Co. Reg., G. Marcelosse, le sénateur J.-P.-B. Casgrain, Mlle Adèle Chartier, Canada Flooring Co., Coopér, Fédérée de Québec, MM. Isidore Coupal, J. Chevalier, le Dr et Mme J.-A. Cadot, Mlle A. Dumas, lady Drummond, Mgr Deschamps, M. Charles Duquette (Alliance Nationale), MM. Omer Desserres, Ths. Ducharme, Rosaire Dupuis, le Dr L.-N. Delorme, MM. Ernest Deniger, René Duguay, Desjardins & Desjardins, Mme C.-A. Dugas, Drapeau & Racine, Mmes G. Desaulniers, C.-A. Daigle, H. Dorion, A.-L. Dupont, Henri Duverger, l'honorable L.-A. David, MM. Albert Dumas, J.-V. Desaulniers, M. et Mme C. DesBaillets, Dorais & Dorais, Dufresne & Locke Ltée, le sénateur R. Dandurand, Anonyme, Anonyme, L.-N. Dupuis, Mlle Irène Décarie, Mme H. D'Artois, Mme Olivier DeGuise, le Dr Eug. Desaulniers, M. et Mme Hector Desjardins, S.-A. Delorimier, E.-L. de Bellefeuille, J.-C.-H. Dussault, Mlle Anna Doherty, Dubois & Guenette, David Raymond, Ed. Desaulniers, Mme Z.-H. Ethier, le juge J.-A.-C. Ethier, Arthur Ecrément, A. Faustin Ltée, Mme L.-P. Forest, lady Forget, Jean Fauteux, L.-M. Fortier, Francis Fauteux, F.-E. Fontaine, François Faure, S.-R. Gauthier, H. Godin, Mlle R. Granger, Mlles E. Gauthier et Gabrielle Gravel.

LA VOGUE DU GROS-GRAIN



Petit turban de gros grain noir joliment drapé et simplement orné d'une fleur blanche sur la nuque.

Les Modèles "VOGUE"



LES SEMIS DE FLEURS SONT LA CARACTERISTIQUE DES TISSUS PRINTANIERS: — Si les semis de fleurs ont toute la vogue, on remarque cependant que les petits motifs se portent plutôt l'après-midi; les larges fleurs étant réservées aux toilettes plus élaborées qui se portent aux lumières. Les deux modèles ci-dessus prouvent nettement cette assertion. A gauche, cette délicieuse robe d'après midi, est de crêpe plat marron parsemée de fleurettes blanches. Un peplum s'évase gracieusement sur la jupe dont l'ampleur est assurée par une multitude de plis disposés à l'avant. L'encolure et la manche sont éclairées d'une touche de satin jaune pâle disposée d'une manière originale autant qu'imprévue. Le modèle de droite, simple et gracieux allonge joliment la silhouette; la jupe s'évase en d'abondants godets. Patron "Vogue". (Service spécial à la "Presse".) Demain: Les sacs nouveaux.

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

Omelette au chocolat: — Voici un entremets amusant et peu connu. C'est l'omelette au chocolat. Faites dissoudre dans une casserole un gros bâton de chocolat dans un ou deux cuillerées d'eau. Retirez du feu et laissez refroidir. Ajoutez quatre jaunes d'oeufs. Fouettez les quatre blancs en neige très ferme, mélangez-les à l'appareil au chocolat. Faites fondre à la poêle 2 onces de beurre, lorsqu'il est bien chaud, versez l'omelette et remuez avec une cuiller de métal comme une omelette ordinaire. Quand elle est cuite, renversez-la sur un plat en la roulant sur elle-même et versez dessus une sauce au chocolat obtenue en délayant un autre bâton de chocolat avec un verre de lait et un jaune d'oeuf. Ajoutez pour épaissir une pincée de fécule délayée à froid.

* * *

Café au lait: — Une maîtresse de maison est toujours contente de pouvoir offrir à ses visiteurs une bonne tasse de café au lait à n'importe quel moment de la journée et cela sans les faire attendre.

Le secret est très simple comme vous allez le voir.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, ¼ de livre de chicorée, passez cette infusion sur 6 onces de café moulu très fin. Laissez refroidir et mettez ce liquide en bouteille bien bouchée. Cela se conservera une dizaine de jours et cela vous permettra en versant quelques cuillérées à café de cette solution dans une tasse de lait bouillant d'obtenir instantanément un excellent café au lait qu'il suffit de sucrer.

Anciennes de Sainte-Angèle

C'est samedi, 14 février, à 2 h. 30 de l'après-midi, qu'aura lieu la réunion des anciennes élèves du pensionnat Sainte-Angèle, Sainte-Cunégonde, au couvent, coin des rues St-Antoine et Vinet.

Cette assemblée sera l'occasion d'une partie de cartes où toutes les anciennes sont cordialement invitées.

Pour renseignements, on peut communiquer avec la présidente, Mme J.-P.L. Bérubé, Dollard 8917; la trésorière, Mme G.-E. Cartier, Harbour 0312; la secrétaire, Mme J.-E. Radicot, Harbour 9020 et l'assistante-secrétaire, Mlle Marguerite Brunet, Walnut 6569.

Les Modèles "VOGUE"



PETITE RECEPTION. — Robe de crêpe de chine rose-pâle avec berthe de crêpe georgette blanc plissé. La monotonie de la ligne est rompue à l'aide de deux entre-deux circulaires. Patron "Vogue". — (Service spécial à la "Presse").



Parties de
MACHINES A COUDRE
Nous avons toujours en mains un stock complet de parties de rechange et d'aiguilles de première qualité pour toutes les marques de machines à coudre.
LE NEW-WILLIAMS EST NOTRE SPECIALITE
Réparation, faite par des mains expérimentées, vous assurant entière satisfaction. Pour plus de détails, adressez-vous à —
B. GROULX Enr'g
J. B. Fiché, Prop.
4371, St-Jacques Ouest, Montréal. Tél. WEst. 9832.



Mets délicieux pour le lunch



RECETTE : Placez un oeuf poché sur des épinards chauds au beurre, au centre d'une assiette, et entourez les épinards d'une épaisse bordure de Spaghetti Cuit Clark's, préalablement chauffé. Garnissez de persil.



Les Cuisines Clark vous aideront à préparer plus rapidement de meilleurs repas



SPAGHETTI Prépare au Canada
CUIT CLARK'S
(Avec Sauce aux Tomates et Fromage) 83
W. CLARK, LIMITED. Etablissements à Montréal et St-Rémi, P. Qué. et Harrow, Ont.

La Vie Sociale

Déplacements

— M. et Mme Fred-A. Lallemand sont partis hier soir pour New-York d'où ils s'embarqueront à bord du "Roma" pour une croisière sur la Méditerranée. A leur retour, M. et Mme Lallemand passeront un mois à Paris. M. Jean Lallemand a réuni à dîner, les membres de la famille, avant le départ de ses parents pour l'Europe.

—Mme Henri Zaniewska, de Varsovie, Pologne, arrivera à Montréal, le 7 février, et sera l'invitée de sa mère, Mme J.-E. Robidoux pendant plusieurs semaines.

L'honorable et Mme J.-P.-A. Cardin sont actuellement à Miami, Floride, inscrits à l'hôtel Eveglades.

—Mme Godfroy Langlois, actuellement en Europe, voyage en Belgique depuis quelque temps.

—Mme Robert Gueugnier est actuellement à Québec, l'invitée du juge et de Mme Antonin Galipeault.

—M. et Mme Arthur Tourville font actuellement un séjour à Atlantic City, au Chalfonte-Haddon Hall.

—Mme Aimé Lanthier, de Québec, passe quelques jours en ville.

—Mlle Gil Christin est de retour de Richelieu où elle a passé quelques semaines, l'invitée du docteur et de Mme Albéric Trudeau.

—Le comte de Polignac, de Paris, passe quelques jours à l'hôtel Ritz Carlton.

—Mme Richard Gaudet, de Sherbrooke, passe quelques jours à Québec, au Château Frontenac, l'invitée de sa mère, Mme A. Savoie.

—Mlle Pauline Tressider passe quelque temps à Québec, l'invitée de Mme Paul Painchaud.

—Mlle Gabrielle Cinq-Mars, qui était à Québec, depuis quelques semaines, l'invitée de son grand-père, M. A.-J. Auger, est maintenant l'hôte de Mme Ulric Tessier.

—Mme P.-J. Paradis, de Québec, a passé quelques jours en ville, la semaine dernière, l'invitée de sa fille, Mme Russell Hannan.

—L'honorable J.-C. Tory, d'Halifax, est de passage à Montréal, à l'hôtel Ritz Carlton.

—M. et Mme J.-H. Walsh, de Sherbrooke, sont partis pour les Bermudes.

—M. et Mme Robert Taschereau sont retournés à Québec après avoir passé une semaine à Montréal.

—M. G.D'Aoust, de Sainte-Anne de Bellevue, et M. Joseph Archambault, d'Outremont, se sont embarqués à bord de l'"Empress of Russia" pour une croisière autour du monde.

Réceptions.

— Mlles Hélène et Françoise Surveyer recevront à dîner, demain soir, avant le bal donné à l'hôtel Mont-Royal par le "Newman Club".

— Mme Rodolphe Bédard recevra à l'heure du thé, les 11 et 12 février.

—Bridge intime, cet après- midi chez Mlle Huguette Brault en l'honneur de Mlles Madeleine et Françoise Saint-Pierre.

— Au thé offert cet après-midi chez Mlle Françoise Surveyer en l'honneur de Mlle Françoise Saint-Pierre, Mlle Thérèse Dupuis et Mlle Madeleine Prévost servent le thé.

—Les membres du cercle de couture de l'Assistance Maternelle que dirige Mlle Poulette Leduc se réuniront demain après-midi chez Mlle Simone David.

Le "Newman Club"

—Au nombre des personnes qui assisteront à la réception donnée à l'hôtel Mont-Royal, demain soir, sous les auspices du "McGill Newman Club", on remarque: l'honorable Marguerite Shaughnessy, le docteur et Mme H.-R. Dunstan, M. et Mme Leo McKenna, le docteur et Mme H.-R. Dunstan Gray, M. et Mme James Kennedy, le docteur et Mme Earl LeSage, le docteur Gaboury, Mlle Gladys Gagnon, Mlle Simone Langevin, Mlle Georgette Jarry, Mlle H. Carroll, M. André Pasquin, Mlle Germaine Desjardins, Mlle Betty Miller, M. Bob Lavigueur, M. Ovide Grothé, Mlle Cécile Bonhomme, M. Charles Wayland, M. Jean Anglin, Mlle Agnes Bruce, M. M. Laurier, M. Ernest Cabana, Mlle Evelin Donnelly, M. Paul Dame, M. Herbert Costello, M. Charles Gélinas, M. Frank Raolph.

Mariage Bieler-de Candolle

—Le mariage de M. J.-H. Bieler avec Mlle Raymonde de Candolle sera célébré, le 14 février, à midi, en l'église de Thône, près Genève, Suisse. La cérémonie sera présidée par le Révérend Charles Merle d'Aubigné, de Paris, oncle du marié. Immédiatement après la cérémonie, Mme de Candolle recevra à déjeuner. M. Bieler et son épouse viendront au Canada au début de l'été.

Prochain mariage

—On annonce pour le lundi 9 février le mariage de Mlle Simone Bouthillier, fille de M. et de Mme Léonidas Bouthillier, d'Outremont, avec M. Paul Lamoureux, fils de M. et de Mme Eugène Lamoureux, de Hartford, Conn. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à huit heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Pas de faire-part.

Au National.

—La prochaine soirée dansante du National aura lieu le 11 février et sera présidée par M. et Mme A.-L. Caron, M. et Mme Théo. Bonin et M. et Mme J.-O. Labrecque. Au nombre des personnes qui y assisteront, mentionnons: MM. et Mmes Pierre Rolland, Maurice Forget, Léon Trépanier, Evariste Pelletier, Albert Hudon, Armand Chaput, L.-M. Lymburner, Lionel Lapointe, F.-G. Leduc, H.-F. Lauzon, Lucien Giguère, Georges Normandin, Hubert Lecours, J.-A. Blondeau, Raymond Robic, J.-C. Brosseau, Jacques Clerk, Fabien Côté, Paul Gaboury, E. Gagnon, J.-P.-A. Gagnon, Maurice Hudon, Roger Hudon, Jules Labarre, L. Lapointe, Nap. Lechasseur, Paul Letourneau, L. Limoges, Antoine Limoges, Mlles Lucile Rolland, Eileen Caron, Pauline Labrecque, Margot Labrecque, Marguerite Bonin, Aimée Asselin, Germaine Dufresne, Thérèse Pelletier, Marguerite Bernardin, Simone Clerk, Yvonne Cinq-Mars, Madeleine Camirand, Agathe Lemay, Madeleine Sabourin, Gabrielle Cadotte, Thérèse Hotte, Juliette Côté, Marcelle DeMartigny, Françoise DeMartigny, Simone David, Thérèse Demers, Thérèse Desmarais, Laure Doyle, Gabrielle Guilbault, Gertrude Guilbault, Berthe Latourelle, Germaine L'Africain, MM. Jean Archambault, Jean Asselin, Jean-Louis Bernardin, André Bernardin, Jean Locas, Louis Camirand, Maurice Cadotte, Aurélien Lemay, Philippe Clerk, Gaston Massé, Emilien Rhéaume, François Desjardins, Jules Côté, Irénée Côté, Arthur Courtois, Rodolphe Richard, Gaston David, Jacques DeBrain, Maurice DeRome, Gérald Desmarais, Edmond Dubeau, Lucien Dumesnil, Georges Dussault, Henri-Paul Emard, Lucien Forget, Jos. Toupin, Albert Doré, Jacques Gamache, Lucien Grothé, Albert Grothé, René Grothé, André Grothé, Ovide Grothé.

A Saint-Viateur d'Outremont

—Les jeunes filles de la paroisse Saint-Viateur d'Outremont organisent une partie de cartes au profit de la mission de Chine des Clercs Saint-Viateur. Cette fête de charité aura lieu le vendredi après-midi, 6 février, à trois heures, à la salle de l'Académie Querbes. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle M.-M. Léveillé, 280, avenue Bloomfield, At. 5851.

Québec

—Mme Eugène des Rivières a donné un thé-dansant, samedi, au Winter Club, en l'honneur de sa fille, Claire. Mme Léon des Rivières, Mme Joachim Tessier et Mme Jules Gauvreau servaient le thé.

—M. Laetare Roy est parti pour Ottawa.

—Mlle Françoise Fortier a reçu à déjeuner, hier, au Winter Club, en l'honneur de Mlle Simone Bousquet, de Montréal.

—Mlle Madeleine Sévigny recevait samedi soir en l'honneur de Mlles Simone Bousquet, Marcelle et Françoise DeMartigny, de Montréal.

—Bridge, hier après-midi, chez Mlle Josette Sirois en l'honneur de Mlle Simone Bousquet.

— M. et Mme Thomas Maher ont reçu à dîner ces jours derniers en l'honneur de M. et de Mme L.-Philippe Picard, d'Ottawa.

—Au déjeuner offert ces jours derniers chez Mme J.-L. Apedaile en l'honneur de Mme John Holt à l'occasion de son départ pour la Floride, les autres invitées étaient: Mme E.-J. Duggan, Mme Gwyllyn Dunn, Mme C.-G. Power, Mlle Rockett, Mlle M. Scott et Mlle G. Home.

—M. et Mme Edouard Picher, Mme Henri Dufresne, Mlles Juliette et Madeleine Picher sont partis hier pour Daytona Beach.

—Mlle Fernande Jolicoeur reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, au Winter Club, en l'honneur de Mlle Monique Lambert, des Trois-Rivières, de Mlle Marcelle de Martigny et de Mlle Simone Bousquet, de Montréal.

—Mme Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa soeur, Mme Jules Vézina.

Ottawa

— Le major-général et Mme A.-D. McCrae sont attendus les premiers jours d'avril d'un voyage en Europe et en Egypte.

— Mme Auguste Lemieux donnera une soirée dansante, le 6 février, pour sa fille, Madeleine.

— Sir William Clark et Mlle Diana Clark ont passé quelques jours à Toronto, à l'hôtel Royal York.

— Mme Charles Stevens a reçu vendredi après-midi pour la première fois, depuis son arrivée à Ottawa. Mme Stevens portait une robe de georgette imprimé pastel. Les salons et la salle de thé étaient ornés de fleurs printanières. Mme C.-G. Hepburn, Mme J. Vanderleck et Mme J.-R. Dickson ont servi le thé et les glaces aidées de Mme J.-L. McCullough et de Mlle O'Neil.

— M. et Mme P.-D. Ross passent quelques semaines à Sea Island Beach, Georgie.

— Mme Régis Roy, est de retour de Québec, où elle a passé quelques semaines, l'invitée du major et e Mme P.-E. Poirier.

Vous serez émerveillé de constater comme Ipana rendra vos dents belles et propres..... comme elle conservera vos gencives saines!



PATE DENTIFRICE

IPANA

Bonne pour les Gencives Tendres

Bristol-Myers Co., Montreal



Modess

EST INFINIMENT PLUS SOUPLE

Pour l'usage ordinaire, le MODESS RÉGULIER (épaisseur standard) est la meilleure sauvegarde et le produit le plus sûr et le plus confortable. Le MODESS COMPACT (légèrement comprimé) est plus mince et tout indiqué pour le voyage, les robes de soir, les cas particuliers.

Johnson & Johnson

817



GARANTIE POUR 6 MOIS

L'Incomparable

PERMANENTE WANNERS

Réalistique ou Croquinole $4 pour $2 $7 2 semaines seulement

Seule permanente n'exigeant pas d'ondulation à l'eau — MArquette 4137-4138

1138, rue STE-CATHERINE Ouest

Ouvert tous les soirs — Entre Peel et Stanley

5, 6, 7, 8



ÉCONOMIE

Nos acheteurs sont vos agents sur les grands marchés et ils ont à coeur de mériter votre encouragement en vous épargnant de l'argent.

Gigots d'agneau, lb. . . .29
Steak pour ragout, lb. .12½
Volailles pour bouillir lb. .32
Pétoncles (Scallops) frais à lb. .50
Finnan Haddies, lb. . . .15
Gros Pamplemousse, 2 p. .29
Oranges de Floride douz. .35
(grosses) 3 douz. 1.00
Tomates Bahama, 2 lbs .25
Coeurs de céleri, 2 pqts .35

Stanford's Limited

1480 rue Mansfield — PLateau 4121

Il y a une succursale dans votre quartier.

INDIGESTION

Elle ne résiste pas au traitement du Tonique

BON-TONE

Dans les pharmacies

LA POUDRE GRASSE MARCEAU

donne au visage un velouté incomparable

En vente dans toutes les pharmacies

75-m,J,s n B

MESDAMES !

Si vous avez tout essayé inutilement demandez à votre pharmacien les PILULES du Dr MARTEL POUR LES FEMMES $2.00 ou les PILULES "SPECIALES" du Dr MARTEL $3.50. En boîtes de FER-BLANC cachetées. Rien de nouveau, mais un bon vieux remède. RECOMMANDÉ et VENDU pour plusieurs maladies, depuis un demi-siècle. Pas de drogues dangereuses. Envoyé par retour du prix.

KNICKERBOCKER REMEDY CO. 208 Victoria Street, Toronto, Can.

LA SANTE POUR TOUS

Forme spéciale de la tuberculose



Le spécialiste de la "Presse"

La tuberculose peut revêtir différentes formes, dont l'une que l'on est convenu d'appeler le mal de Pott et qui est la tuberculose d'un segment plus ou moins étendu de la colonne vertébrale.

Ce mal existe pendant plusieurs mois, et quelquefois plusieurs années, avant l'apparition de la gibbosité; il peut même ne jamais donner naissance à une gibbosité; mais cela est assez rare, surtout chez l'enfant — dans ces cas, la tuberculose n'a pas détruit un étage entier du corps vertébral.

Avant la gibbosité et à défaut de gibbosité, la maladie s'accuse par des douleurs ou une impotence fonctionnelle. Les douleurs sont intermittentes ou continues, locales ou irradiées vers la poitrine, vers le ventre ou vers les membres inférieurs. Parfois la douleur n'est pas spontanée; pour l'éveiller il faut alors exercer une pression sur l'apophyse épineuse ou noeud dorsal répondant à la vertèbre malade.

L'impotence fonctionnelle se traduit par une attitude empotée, par la raideur du rachis. Le malade, en marchant, porte le tronc tout d'une pièce, sans souplesse; il éprouve une grande difficulté à se baisser, il se fatigue rapidement, etc.

Dès ce moment, on pourrait déjà faire le diagnostic par la douleur à la pression d'une ou de plusieurs apophyses épineuses — ou noeuds — et par la raideur du rachis. Dès qu'apparaît la gibbosité, le diagnostic devient très facile.

Si la forme spéciale de tuberculose à laquelle nous faisons allusion est bien soignée, les gibbosités encore récentes seront non seulement arrêtées mais effacées; les abcès, moins fréquents, guériront sans donner de fistules; la paralysie, devenue rare, sera guérie. La durée du traitement dépendra bien, toutefois, un peu de la virulence du foyer tuberculeux, mais elle dépendra surtout, elle aussi, de la nature du traitement fait.

ANALYSE DU CARACTÈRE



UNE femme ayant un bras grassouillet et un coude pointu est ordinairement douée d'un caractère très affectueux

Après avoir pris connaissance du dessin et de la légende qui l'accompagne, on sera sans doute porté à se demander: "où le cœur va-t-il se nicher?"

Nous comprenons que de prime abord, l'on puisse difficilement concevoir que parce qu'un bras est potelé et un coude effilé, l'un et l'autre puissent avoir une influence quelconque sur le caractère.

La phrénologie croit savoir le contraire, avec preuves à l'appui..

UN PHARE PUISSANT

L'on a décidé de faire construire entre San Diego et Forth Worth, Texas, un phare dont la projection lumineuse atteindra une distance de 75 milles.

PARLONS MIEUX

NE DISONS PAS: 1. Faire **claquer** la langue; 2. **claquement** de la langue.

DISONS: 1. Clapper la langue; 2. clappement de la langue.

M. Irénée Vautrin sera le parrain de ce bill des femmes

On annonce de source officieuse que M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques à l'Assemblée législative, a accepté de présenter à la Chambre le projet de loi destiné à octroyer le droit de vote aux femmes pour les élections provinciales. M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, sera le député qui soumettra le bill pour l'admission de la femme au Barreau.

On se souvient que ce sont ces mêmes députés qui avaient proposé et défendu ces mêmes bills à l'Assemblée législative l'an dernier. Tous deux avaient eu recours aux plus éloquents arguments pour faire triompher la cause féminine. Toutefois la victoire n'était pas encore prête. On ne peut encore dire quel est le sort réservé à ces deux projets cette année. Toutefois, les femmes n'ont pas ralenti leur activité et leur propagande, et il est certain qu'elles auront encore cette fois des défenseurs dévoués et éloquents. Ces deux débats ne devraient pas manquer d'intérêt.

Aux noces par train spécial !

Le modernisme et la marche du progrès n'empêchent pas qu'on sait encore au Canada français donner aux épousailles tout l'éclat dont nos ancêtres entouraient autrefois cette cérémonie. C'est ce qu'a compris M. J.-A. Lafontaine, des Trois-Rivières, dont le fils convolera prochainement en justes noces aux Grandes Piles. Comme les personnes qui ont manifesté l'intention d'assister à la cérémonie formeront un groupe de près d'une centaine et qu'il n'y a pas de train régulier pour les Grandes Piles le 11 février prochain, M. Lafontaine a eu l'idée géniale de louer un train spécial du Pacifique Canadien qui conduira tout ce monde à l'endroit susnommé et le ramènera le même jour. La famille sera ainsi dignement représentée.

Ce train spécial quittera les Trois-Rivières à 9 h. 30 a.m. mercredi matin le 11 février, et arrivera aux Grandes Piles à 10 h. 30 a.m. Le voyage de retour se fera tard dans l'après-midi du même jour.

A l'exposition civique

Grâce à la courtoisie de l'Association des éclaireurs de Montréal, trois éclaireurs guideront les visiteurs dans les salles de l'exposition civique de photographies, dans l'édifice du Carré Dominion. Déjà plus de 1,500 visiteurs ont été enregistrés. L'exposition se continue jusqu'au 28 février, tous les jours de midi à 10 h. du soir.

Partie de Cartes

Les anciens du groupe Pie X organisent pour jeudi, le 5 février, leur partie de cartes annuelle, qui aura lieu à la salle de l'Immaculée-Conception, à 8 h. 30 p.m. Plusieurs prix seront attribués aux gagnants. Le groupe serait heureux de rencontrer en cette circonstance les pèlerins du Fort Sainte-Marie.

COURS et CONFÉRENCES

LA SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

La Société Médicale de Montréal tiendra sa deuxième séance de la session 1931, le mardi 3 février prochain, à 8 heures précises du soir, dans le Grand Amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, sous la présidence de M. le Docteur J.-A. Jarry.

M. Albéric Marin présentera deux malades, l'un souffrant de syphilis tertiaire mutilante et l'autre de tuberculose orificielle, orale et anale; Messieurs Henri Gélinas et L.-H. Garigy traiteront de la dilatation des bronches péribillaires avec pachypleurite; M. Euclide Mathieu fera quelques considérations sur un cas d'appendicite aigue suivie de complications graves; M. Eugène Dufresne présentera les pièces d'un cas d'onycogryphose; et M. G.-E. Mignault traitera des hémoptysies en tuberculose.

Il y aura en plus discussion d'une motion pour recommander la création de nouveaux dispensaires anti-tuberculeux dans la ville de Montréal.

Tous les médecins sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Partie de cartes

Jeudi, le 5 février, il y aura chez les Chevaliers de Colomb, 480 Sherbrooke Est, une grande partie de cartes et danse, sous la présidence de M. C. Aug. Bertrand. Durant la partie l'orchestre du conseil fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Un prix sera donné à chaque table et les joueurs choisiront le jeu qu'ils préféreront. (r)

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED



1100 Paires de Souliers "Countess"

Modèles de Printemps

25 modèles différents très élégants

3.98

Pointures 2½ à 8 Largeurs A.-B.-C.

Classement sur tables par pointures

Valant $6. et $7. régulièrement

Valeur étonnante quand on connait la qualité "Countess". Le fabricant nous a fait une concession extraordinaire à condition de prendre le lot en entier. Prix marqué au plus bas. Nouveaux coloris de printemps, cuirs de qualité, chevreau bleu, chevreau noir mat, chevreau brun. Talon cubain, talon haut. Escarpins, lacés, courroie.

Vendeuses et espaces supplémentaires.

Commandes téléphoniques acceptées

Simpson, au deuxième.



SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

Spécial — 4.15 p.m.

Bottes de Cuir pour Garçons

Pointures 1 à 5½.

En cuir épais et semelles aussi en cuir très solide. Talon de caoutchouc. Pas plus de deux paires à chaque client.

1.64

Simpson, au sous-sol.

Vente Semi-Annuelle de Bas

La section des "qualités irrégulières" ouvre mercredi au Sous-sol à Prix Bas.

Connaissez-vous la différence entre un bas irrégulier et imparfait? L'irrégulier est celui que l'inspecteur à la fabrique déclasse pour les irrégularités dans le tricot ou des défauts minimes. L'imparfait comporte des défauts nécessitant des reprises. 90% des irréguliers donnent le même usage que les bas parfaits. Aussi dans cette section au sous-sol, vous ne trouverez que des bas irréguliers de la plus belle qualité.

Bas de Soie Chiffon Clair à Haut Picot

Régulier 1.95. Soie jusqu'au haut. Talon français. Points d'usure renforcés. Nuances de duskee, promenade, le Royal, encre, gunmetal foncé, mauve beige, feuille brune, plage, muscadine, Biscay, nu.

.59

Bas de Chiffon "Grenadine" très clairs

Régulier 2.50. Soie mate de 48 fin. Soie jusqu'au haut à picot double. Couleurs de soie et de ville. Pointures 8½ à 10.

Autres séries de bas de soie à .74 et .69.

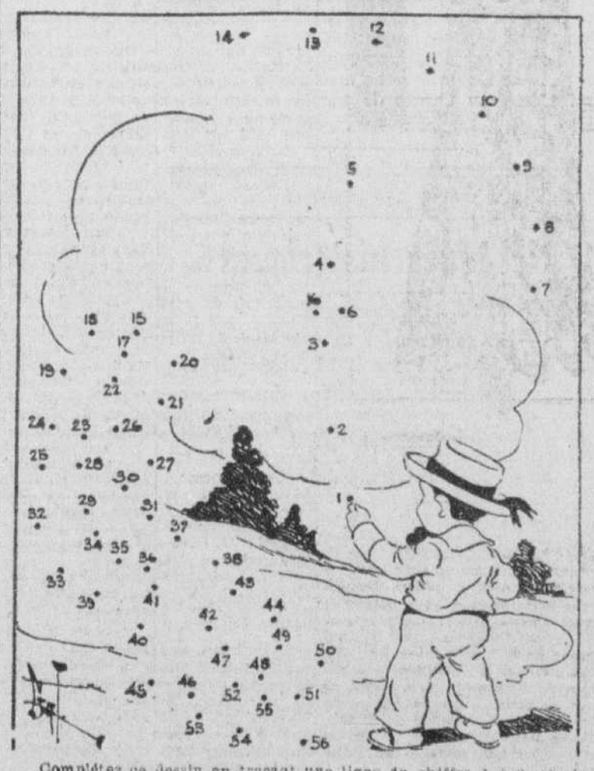
1.39

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

COIN DES ENFANTS

DESSIN A TERMINER



Complétez ce dessin en traçant une ligne du chiffre 1 à 2, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Vous pouvez ensuite colorier à l'aquarelle ou au pastel.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

TELEPHONE : HARBOUR 1261
Le soir, voir l'Almanach du Téléphone où se trouvent les numéros des divers services.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 3 FEVRIER 1931

La radio est la **presse parlée**, comme le **journal** est la **presse écrite**. Il ne peut être sérieusement question d'étatiser l'une ou l'autre. Ainsi que le **journal**, la radio veut rester **libre**, ayant besoin de l'**initiative privée** pour **progresser**. En garde donc contre tout projet d'étatisation de la radio.

LA MENACE SOVIETIQUE

Dans une motion qu'il demandera à l'Assemblée législative d'endosser et dont il vient de donner avis, l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, prie nos gouvernants d'Ottawa de prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'entrée des marchandises russes au Canada, de manière à protéger l'agriculture et l'industrie nationales. La démarche est opportune et justifiée par les faits: l'administration fédérale, qui cherche sans doute elle-même les moyens de parer à la menace soviétique, saisira très probablement le prétexte que lui offrent les autorités de notre province pour agir sans plus attendre.

Car, on ne saurait l'oublier, si la monstrueuse politique économique poursuivie par Staline et son entourage dans l'accomplisesment de leur fameux programme quinquennal met en danger la paix et la prospérité de tous les pays civilisés, elle promet surtout de causer des torts immenses, irréparables peut-être, au Canada, à cause de la similitude des exploitations sur lesquelles les Soviets comptent pour conquérir la suprématie mondiale. Le bois, l'asbestos, les fourrures, le charbon, pour ne mentionner que celles-là, sont des industries maîtresses en notre pays, et la concurrence déloyale que leur ferait la Russie rouge aurait bientôt pour résultat de les ruiner complètement. Nous avons l'obligation stricte de nous protéger nous-mêmes, notre main-d'œuvre, nos capitaux.

Le Canada vit sous un régime économique raisonnable, normal. Patrons et artisans concourent ensemble pour augmenter la richesse du pays et ils ont les uns et les autres leur juste part de profits qui leur permettent de mener une existence digne et agréable. Le sort de l'ouvrier s'est sans cesse amélioré chez nous au point qu'il est souvent impossible de discerner quels sont les employeurs et quels sont les employés. A part quelques malentendus qui éclatent parfois, ce qui est inévitable, la paix règne dans notre monde économique et le Canada suit son évolution régulière vers une prospérité de plus en plus grande.

Or, les témoignages abondent et ils sont irrécusables : le peuple russe est aujourd'hui soumis à un véritable esclavage par la poignée de fanatiques qui le gouverne. Les ouvriers sont traités comme des bêtes de somme de qui on tire tout le travail qu'on peut leur arracher, en se contentant de leur accorder en retour la plus misérable des pitances. Une production agricole ou industrielle obtenue dans de pareilles conditions est un crime de lèse humanité, et les autres nations doivent s'entendre pour la décourager en fermant leurs portes aux marchandises qu'elle lance à pleins wagons ou à pleins navires sur le monde.

Le gouvernement canadien n'est pas sans connaître la gravité du péril soviétique; il saura prendre les mesures nécessaires pour en garantir notre pays avant qu'il ne nous ait causé trop de mal.

CE PROJET DE SECESSION

La situation agraire continue de s'aggraver en Saskatchewan et en Alberta. Le projet de sécession lancé par un groupe de fermiers et qui au début faisait sourire d'incrédulité s'amplifie au point d'inquiéter sérieusement l'opinion des hommes réfléchis. De Wilkie, Sask., centre d'opération des Fermiers Unis réactionnaires qui veulent battre en brèche la constitution et ont signé la Charte de Liberté ou le Bill des droits des Agriculteurs, nous arrive la nouvelle que déjà quarante-huit assemblées populaires ont donné au mouvement séparatiste une impulsion menaçante. Ce que l'on veut se résume aux quatre points suivants :

1° Un prix fixe pour le blé; 2° l'abolition des comptoirs du grain et l'établissement d'un cartel intégral 100 pour cent; 3° la nationalisation du crédit monétaire et des ressources naturelles; 4° une assurance nationale des récoltes; 5° la création d'un bureau de rationalisation (standards) qui serait chargé d'établir une relation équitable entre les prix des produits agricoles et ceux des commodités achetées par les fermiers. A défaut par le gouvernement du Dominion d'acquiescer à ces demandes, les pétitionnaires opinent pour la formation d'un commonwealth coopératif libre-échangiste en Saskatchewan et invitent les deux autres provinces occidentales à emboîter le pas.

Ce projet de sécession ne rallie encore qu'une infime minorité, déclare M. Georges-H. Williams, président des Fermiers Unis du Canada, qui le défend, lui et les membres du bureau central de cette organisation, d'adhérer à la Charte de Liberté. Cependant, le "Free Press" de Winnipeg dit qu'il ne faut pas considérer à la légère l'attitude des chefs séparatistes. Il fut un temps où les provinces de l'Ouest avaient au Parlement d'Ottawa beaucoup d'emprise. Elles commandaient alors en souveraines. Mais la situation n'est plus la même, d'où le mécontentement aggravé par la crise économique qui pèse lourdement sur les fermiers ne cultivant que le blé.

De son côté, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Gravelbourg ne se dissimule pas les conséquences funestes d'une pareille agitation. Dans une lettre que publiait "La Liberté" de Winnipeg en date du 28 janvier dernier, nous lisons:

"Il ne faut pas sans doute surfaire la portée des paroles entendues ici ou là. Nonobstant, des indices graves démontrent qu'elles ne sont pas toujours des paroles en l'air, depuis que la coupole parlementaire elle-même de nos provinces en entend les échos. Ni l'Ouest ni l'Est ne sont prêts à la cassure, fût-elle en soi désirable ou inévitable dans un avenir plus ou moins lointain, ce qui reste à discuter. Présentement, à nous placer au point de vue politique le plus strict, autant qu'au point de vue moral et social, de pareilles visées sont dangereuses, elles pourraient être néfastes. Le nationalisme le plus sain autant que le loyalisme le plus fidèle doivent en écarter tous ceux qui ne sont pas de simples pensionnaires du Dominion, mais qui en sont les fils et les nobles citoyens."

Ces dernières paroles sont à retenir. Il appert en effet que les auteurs du mouvement séparatiste sont pour la plupart nés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Leurs attaches patriotiques comptent conséquemment pour peu dans la balance et à moins de satisfaire leur égoïsme, il leur est indifférent que l'œuvre de la Confédération périsse. Il est à espérer que le bon sens de la masse de la population de l'Ouest ne cèdera pas à leur perfide appel.

PREMIERS SECOURS

D'après des chiffres cités à la réunion annuelle de la "St. John Ambulance Association," le nombre des personnes qui acquièrent la science des premiers secours aux blessés et aux malades dans notre province va toujours en augmentant. Pas moins de 1,461 "élèves" ont passé avec succès leurs examens et ont obtenu leur certificat de compétence au cours de 1930. Il y a là un mouvement que l'on ne saurait trop encourager.

Déjà maintes corporations d'utilité publique et compagnies industrielles ont emboîté le pas, plusieurs se chargeant des frais d'entraînement de leurs employés. La Ligue de sécurité de la province de Québec fait aussi sa large part dans le même sens. Nul doute que, avec de pareils concours, la "St. John Ambulance Association" sera en mesure d'étendre le rayon de son oeuvre humanitaire et d'accroître l'effectif de ses infirmiers d'urgence.

Les occasions sont plus fréquentes que jamais, à notre époque d'industrialisme intense et de multiples communications, où les diplômés des écoles de premiers secours aux blessés et aux malades peuvent appliquer ce qu'ils ont appris. Sur la grande route, dans les ateliers, pendant la saison de villégiature, les accidents de tous genres augmentent d'une façon alarmante. Il est bon d'ajouter au nombre des personnes qui savent, en ces circonstances, quels soins donner en attendant l'arrivée du médecin.

Le docteur E.-C. Feilde, président de la "St. John Ambulance Association," suggère d'intéresser les écoliers de la province à l'entreprise. L'idée est excellente et nos commissions scolaires devraient aider à sa réalisation. La propagande donnera de meilleurs résultats si elle s'adresse à la jeunesse. Les adultes ont des habitudes qu'il n'est pas facile de déraciner, tandis que les enfants constituent une matière plus malléable, plus réceptive.

Inspirons donc à ceux qui suivent les cours de nos maisons d'éducation le désir de posséder la science de l'aide aux blessés et aux malades, en leur faisant comprendre que les connaissances qu'ils acquerront ainsi leur permettront de rendre de précieux services à la communauté et même de sauver des vies humaines. L'expérience démontre tous les jours que la prompte intervention d'une personne apte à donner les premiers secours empêche maints accidents ou maladies d'avoir des suites plus graves et souvent fatales.

A TRAVERS LA STATISTIQUE

Le Service fédéral de l'Extension des Marchés vient de publier un intéressant rapport sur la récolte de la pomme de terre au Canada en 1930. Les chiffres qu'il cite ont été compilés avec la collaboration du Bureau de la Statistique dont les informations lui sont expédiées des quatre coins du pays par des correspondants généralement bien renseignés. On y constate que la production de l'an dernier est évaluée à 49,160,000 quintaux — une augmentation d'environ 19.6 pour cent sur celle de 1929, qui était de 39,930,000 quintaux.

La superficie globale ensemencée accuse aussi une plus vaste étendue. Les plantations couvraient en 1930 approximativement 574,500 acres, contre 543,727 en 1929, soit 30,773 acres de plus ou environ 5.3 pour cent. C'est dans Québec et Ontario que la culture de la pomme de terre a été plus considérable. Cependant, il y eut forte diminution dans le rendement par acre dans notre province et dans une proportion moindre dans la Colombie Britannique. Dans les autres provinces, notamment dans celles des Prairies, la production fut beaucoup plus abondante, de sorte que nos approvisionnements ont suffi presque pour alimenter la demande domestique. Or, comme la récolte a été aussi plus forte aux Etats-Unis, il en est résulté que le prix moyen des pommes de terre en 1930 n'a été que de 79 cents par quintal, comparativement à $1.59 l'année précédente. Cela explique comment il se fait que la valeur totale de la récolte de l'an dernier s'est établie à $38,949,000, contre $63,372,000 pour la récolte de 1929.

Pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1930,nos importations de pommes de terre venant des Etats-Unis se sont totalisées à 769,000 quintaux, comparativement à 473,000 quintaux l'année précédente. Mais un changement s'est opéré ensuite dans le sens contraire. Ainsi, du 1er avril au 30 novembre, nous avons importé de la république voisine 398,000 quintaux contre 656,000 pendant la période correspondante antérieure, soit une diminution de près de 40 pour cent.

Pour nous limiter à Québec, la production des pommes de terre s'est totalisée à 13,182,000 boisesaux, contre 15,429,000 en 1929 — une diminution de 15 pour cent. Ce résultat est anormal si l'on considère que les cultures, évaluées à 169,000 acres, excédaient de 7,000 acres celles de 1929. Mais le rendement moyen par acre n'ayant été que de 78 quintaux contre 95 en 1929, il s'ensuit que la diminution a été, comme nous venons de le spécifier, de 15 pour cent dans le rendement total, en conséquence surtout du mildiou qui a affecté aussi la récolte de pommes de terre du Nouveau-Brunswick.

LETTRE DE QUEBEC

Un exploit de marche

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 3. — Samedi soir, quelques heures avant le départ de Québec des participants du marathon "Usher's Green Stripe" et pendant que l'on entendait à travers les rues de Québec les corps de clairons des clubs de raquetteurs, en convention ici, parader dans la ville, le major M.-A. Pope, chef d'état-major de Québec, faisait devant la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'hôtel de ville, une causerie précisément sur un exploit de marche en raquettes, qui est maintenant historique et qui ne s'est pas souvent renouvelé, croyons-nous, jusqu'à présent, encore qu'il soit certain qu'il ait eu de glorieux précédents, notamment du temps des Chevalier de Troye et des frères d'Iberville.

Il s'agit de la marche forcée du 184ème régiment des soldats réguliers des provinces maritimes accomplissant en cinquante-deux jours le trajet de Fredericton, Nouveau-Brunswick, à Kingston, Ontario, soit un peu plus de 700 milles. Il y a de cela cent dix-sept ans, puisque cet exploit fut accompli dans l'hiver de 1813, alors que le Canada était menacé par l'invasion américaine. Il fallait renforcer la garnison de Kingston et il n'y avait pas d'autre moyen que de lui envoyer de Fredericton le 184ème régiment.

Cet hiver de 1813 fut des plus rudes, aussi la marche du 184ème fut-elle fort pénible. Il faut entendre la description qu'en donne, étape par étape, le major Pope, sur la foi de l'historien de cet exploit qui fut, croit-on, le capitaine John Le Couteur, qui faisait partie de l'expédition.

Le parcours du 184ème régiment fut le suivant: de Fredericton par la vallée Saint-Jean jusqu'à Edmundston, en longeant la Madawaska, traversant ensuite le grand Témiscouata, passant par le Grand-Portage, puis par le vieux Chemin du Lac jusqu'à Saint-André, pour de là remonter la rive droite du Saint-Laurent jusqu'à Québec, puis Montréal et enfin Kingston. Le régiment, composé de cinq cents hommes, était sous les ordres du colonel Malkett.

Inutile de dire que ce fut la première partie de cette randonnée qui fut la plus pénible, parce qu'il fallait traverser des étendues immenses d'un pays absolument inhabité.Pendant les jours que le régiment longea la Madawaska et pendant sa traversée du lac Témiscouata, le mercure ne cessa de descendre et il y eut des jours où il marquait 27 degrée en bas de zéro. La neige était abondante partout et, naturellement, le trajet entier se fit en raquettes. Malgré tout, l'on faisait une moyenne d'une quinzaine de milles par jour.

Un côté intéressant pour nous de ce mémoire du capitaine Le Couteur, c'est celui qui contient les éloges sincères et pleins d'enthousiasme parfois de l'historien à l'adresse des quelques petits villages que traversait le régiment, fourbu et à demi-gelé. On se priva même du nécessaire pour venir en aide à ces malheureux engourdis par le froid et souffrant de tout.

Nous croyons sincèrement que l'expédition du Chevalier de Troye, à la Baie d'Hudson, par exemple, un siècle auparavant, fut beaucoup plus pénible et plus tragique, mais n'empêche que cet exploit de marche du 184ème régiment de Fredericton mérite de passer à l'histoire !

SAINTE-FOY.

BILLET PARISIEN

Obsèques historiques

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 18 janvier 1931.

Les funérailles nationales du maréchal Joffre ont été triomphales. Le programme était d'ailleurs le même que pour les obsèques du maréchal Foch, avec les délégations des nations étrangères, les représentants diplomatiques, les cardinaux, les évêques et toute la garnison de Paris et des environs sur pied. Pour le moment il ne restera cependant pas aux Invalides, où une loi a fixé le lieu de sépulture des généraux ayant commandé un corps d'armée devant l'ennemi. Le maréchal ira reposer, en effet, à Louveciennes, son village d'élection. Le maréchal Galliéni, avant que cette loi fut votée, avait manifesté le désir d'être enterré à Nice, où il repose; on parle de le ramener. Sa tombe, à Nice, est près de celle de Gambetta, que le père du tribun avait absolument voulu enterrer dans ce qu'il considérait comme une ville italienne, car le père du grand patriote de 1870 était resté italien jusqu'aux moëlles. Malgré les objurgations de son fils, il avait refusé de se faire naturaliser français, et quand, en 1884, les amis de Gambetta voulurent transporter le corps du tribun au Panthéon, le père, qui vivait encore, s'y refusa énergiquement.

Le droit des maréchaux aux Invalides n'est pas une obligation, et le maréchal Pétain s'est fait construire son caveau dans l'ossuaire de Verdun; c'est là, a-t-il déclaré, qu'il veut aller dormir son dernier sommeil au milieu des restes des milliers de héros avec lesquels il défendit la vaillante cité pendant les heures inoubliables de cette lutte acharnée qui arracha des cris d'admiration au monde.

L'enterrement de Joffre et celui de Foch furent des plus représentatifs et des plus grandioses auxquels nous ayons assisté depuis cinquante-trois ans. Le premier dont nous ayons gardé le souvenir est celui de M.Thiers, en 1877. Ici, la politique joua un grand rôle. Nous étions en pleine lutte contre le gouvernement personnel du maréchal de MacMahon. La manifestation fut imposante, certes, mais ayant un caractère de protestation républicaine. Le gouvernement avait proposé non pas des obsèques nationales, mais des obsèques aux frais de l'Etat — ce qui n'est pas la même chose; seulement, il se réservait l'organisation du cortège, l'ordre des discours, les invitations; Mme Thiers ne voulut pas y consentir. L'enterrement eut donc un caractère privé et c'est Mme Thiers seule qui décida de l'ordre, du nombre des discours, des personnalités qui venaient tenir les cordons du poële. C'est à la petite église Notre-Dame de Lorette, paroisse de M. Thiers, qu'on procéda à la cérémonie religieuse. Un millier de personnes à peine put entrer dans l'église, mais l'affluence était telle au dehors que la circulation fut interrompue pendant plusieurs heures, rue Lafayette et rue de Chateaudun.

L'enterrement de Gambetta fut purement civil. Au nom des avocats, ce fut le bâtonnier Oscar Falateuf qui prononça le discours — un éloquent discours, du reste.

En 1885, nous assistâmes à l'enterrement le plus grandiose et en même temps le plus original qu'on puisse imaginer. Celui de Victor Hugo. Un million de Parisiens conduisirent les restes du grand poète au Panthéon. La veille, le cercueil fut porté sous l'Arc de Triomphe, où il passa la nuit, et douze poètes notoires montèrent la garde. C'était une idée touchante qu'avait eue Catulle Mendès. Quand l'heure de se mettre en marche fut venue, le canon des Invalides se mit à tonner et le corbillard des pauvres, sans tentures, ni fleurs, ni couronnes, suivant la volonté formelle de Victor Hugo, descendit la large avenue des Champs Elysées, dont les lampadaires allumés étaient voilés de crêpes noirs. L'effet, quoique un peu théâtral, était saisissant.

A quinze pas du corbillard, seul, venait le petit-fils, Georges Hugo, que le poète avait tant aimé et qui marchait sans être accompagné. Les membres du gouvernement, les autorités, les ambassadeurs venaient une vingtaine de mètres plus loin. Puis c'était la foule innombrable. La cohue, peut-on dire, car on avait admis toutes sortes de sociétés à défiler, depuis l'Académie française jusqu'à une société de bons vivants, "Les Béni-Bouffe-Toujours", d'une petite commune de la banlieue, et qui s'avançaient gravement avec leur bannière un peu joviale pour une cérémonie funèbre. Cela faisait une sorte d'antithèse comme les aimait l'auteur de "La Légende des Siècles".

On peut rappeler l'enterrement du maréchal de MacMahon. Obsèques nationales, le mort ayant été chef d'Etat. Mais, ici la politique fit tort à la cérémonie. Les républicains boudèrent. Il y eut beaucoup de soldats, des milliers et des milliers de militaires, la cavalerie, l'artillerie et des centaines de drapeaux, mais il me souvient bien que ce fut d'un terne remarquable. Les rancunes politiques suivirent l'homme du Seize Mai dans la tombe.

Puis, enfin, les obsèques du maréchal Foch, inoubliables.

Les maréchaux Joffre et Foch ont reçu, tous deux, un solennel hommage de reconnaissance de la France.

JEAN-BERNARD.

LA VIE RURALE

VISONS D'ABORD L'AMELIORATION

Que le nombre de nos animaux domestiques dans la province de Québec soit insuffisant, nous croyons la chose admise, surtout depuis qu'une enquête faite par les officiers du ministère de l'Agriculture a établi jusqu'à quel point tout notre élevage est déficitaire. Feu l'honorable M. Perron nous a fait voir jusqu'à quel point nous sommes à la merci des provinces sœurs et même des pays étrangers pour ce qui est de la production animale. Nous sommes obligés d'importer dans des proportions considérables pour répondre aux besoins des exigences agricoles et pour la consommation: chevaux, vaches, porcs, moutons, viande, oeufs, etc.

Il y a donc place chez nous pour plus d'élevage et une plus grande production animale.

Mais avant de prêcher l'augmentation, nous croyons qu'il est essentiel de travailler tout d'abord à l'amélioration, car peut-on sagement recommander à un cultivateur qui garde de petits troupeaux avec de trop faibles revenus pour compenser les frais d'entretien: nourriture, logement et travail, d'augmenter le nombre de têtes sans améliorations, ce qui ne serait qu'une augmentation de déficit ou une source de pertes? Evidemment non.

Ce qu'il faut tout d'abord, c'est de l'induire à surveiller son élevage de plus près, à donner la préférence à des animaux de meilleure qualité.

Or, pour atteindre ce but, trois choses sont nécessaires: plus de soins dans le choix des reproducteurs, meilleurs logements pour les troupeaux et une alimentation plus raisonnée et mieux balancée.

Tout d'abord, meilleur choix des reproducteurs. Nous avons dans le passé fait beaucoup trop d'élevage avec des reproducteurs trop jeunes, trop vieux, sans race et impropres à procréer une bonne descendance. Il est temps qu'on se ressaisisse et que l'on apporte plus de soins dans le choix de ces reproducteurs. Premièrement, choisir une race et persévérer avec celle-là en l'améliorant; deuxièmement, laisser atteindre leur plein développement aux reproducteurs avant d'utiliser leurs services et les mettre de côté lorsqu'ils ont passé l'âge de la virilité; troisièmement, faire une meilleure sélection parmi les jeunes animaux que l'on doit garder ou élever.

En second lieu, avoir de meilleurs logements, plus confortables et plus convenables à la santé des animaux, jeunes et vieux. Quoique beaucoup d'améliorations se soient faites sous ce rapport dans nos campagnes depuis quelques années, il reste encore beaucoup à faire.

En troisième lieu, être plus raisonné dans la distribution de la nourriture. Apprendre à donner à tous les animaux, suivant leur espèce et leur âge, la nourriture qui leur convient pour se développer et produire.

Nous n'hésitons pas à croire que dès que les petits troupeaux seront devenus rémunérateurs par une bonne amélioration, il sera facile d'obtenir l'augmentation du nombre.

AGRICOLA.

—Le temps est si **précieux** qu'il ne faut l'employer qu'à ce qu'on fait bien. **(Joseph de MAISTRE).**



LE
Magasin de Pianos
Willis
- - - est l'endroit logique
où acheter votre piano

LES pianos Willis sont ceux que les artistes choisissent — vous les trouverez dans toutes les écoles d'art — et dans les maisons des amateurs avertis de vraie musique.

Ils enthousiasment les familles des grands par leurs douces harmonies, et constituent un charme perpétuel pour les jeunes et les vieux de toutes les classes qui apprécient la musique exprimée personnellement.

Rendez votre foyer heureux en donnant à votre famille un piano WILLIS qui remplira de joie jusqu'à la fin de leurs jours tous ceux qui en font partie.

Prix à partir de
$380
à
$3,000



Facilités de paiement

Venez nous voir aujourd'hui à ce sujet

Venez, écrivez ou téléphonez pour avoir des imprimés

MArquette 3743

Willis & Co. Limited

Fabricants exclusifs de pianos

1220-1224, rue Sainte-Catherine O.

Angle Drummond

MONTREAL, QUE.

OUVERT TARD VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

Evitez le rhume — Bannissez l'Acidité !



DES QUE VOUS SENTEZ LES ATTAQUES DU RHUME, prenez deux cuillerées à thé de SEL ABBEY dans un demi-verre d'eau. Continuez à en prendre une cuillerée à thé dans un peu d'eau à toutes les heures jusqu'à ce qu'il n'y ait PLUS D'ACIDE dans votre organisme. Et votre rhume disparaîtra.

Il peut être difficile d'éviter les courants d'air et les refroidissements, mais c'est là pourtant la manière prompte et facile d'éviter le rhume.

Le rhume a beau jeu quand votre organisme est rempli d'acide. Rien d'étonnant alors qu'il persiste.

La plupart des gens N'ATTENDENT PAS que le rhume fasse son apparition, mais le préviennent en prenant du SEL ABBEY chaque matin. Procurez-vous dès aujourd'hui du Sel ABBEY à la pharmacie et commencez-en la saine pratique demain matin.

LISEZ LES Annonces Classées

Le révérend J.-N. Webster retrouvé par un Esquimau

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — La radio rapporte qu'un autre sauvetage vient d'être fait dans l'extrême-nord. Après avoir erré dans la région du golfe Coronation, le rév. J.-N. Webster, missionnaire anglican, perdu depuis une semaine, a été retrouvé. La température dans cette région reculée varie entre 30 et 40 degrés au-dessous de zéro. Le missionnaire n'avait plus de nourriture depuis cinq jours et lorsqu'il fut retrouvé par un Esquimau, il était complètement épuisé.

Il se remet maintenant au poste de radio du gouvernement au golfe Coronation. Samedi le 24 janvier, le missionnaire quittait le golfe Coronation où il a une petite église, pour visiter quelques groupes d'Esquimaux. Il s'arrêta à un premier camp à dix milles de distance. Dimanche après-midi l'un de ses chiens, encore attelé, revenait seul au camp.

On entreprit immédiatement des recherches sous la direction du constable Parsloe de la police Royale et du Dr Martin, tous deux du golfe Coronation. On les poursuivit jusqu'à jeudi alors que l'Esquimau Delrytuk, fit la découverte de M. Webster. Le missionnaire avait perdu sa route et, lorsqu'il rencontra un terrain défavorable, son chien de tête réussit à s'échapper. Il se mit à sa recherche, mais il perdit son chemin et dut attendre, après quatre jours de marche sans nourriture, qu'on le retrouvât. On rapporte, par radio, que son état n'est pas grave, qu'il ne souffre pas d'engelures bien que sa gorge ait été affecté par le froid.

Requête peu banale

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 3. — Le conseil municipal de Hull a déjà reçu plusieurs requêtes de différents genres mais en voici une nouvelle. Une veuve a écrit hier, demandant à la municipalité de payer son loyer, les arrérages s'élevant à $10; cette requête sera prise en considération.

Pour la coupe Schneider

Londres, 3. — Lady Lucy Houston, riche philanthrope, qui a offert environ $500,000 afin de combler les dépenses que la défense de la coupe Schneider occasionnerait a déclaré qu'elle avait été insultée par le gouvernement. Le premier ministre MacDonald lui aurait demandé de garantir ce montant immédiatement, et c'est ce qu'elle considère comme une injure à sa réputation.

7 Maux fréquents affectent la moitié des humains!

Mais ils cèdent au traitement salin



1 **CONSTIPATION...** lorsque vous vous sentez déprimé, abattu et indolent le matin en vous levant, prenez SAL HEPATICA pour vous nettoyer le canal intestinal et éliminer les déchets toxiques. Dose, 2 cuillerées à thé dans un verre d'eau.

2 **MAUX DE TETE...** pour soulager la congestion, cause de tant de maux de tête, prenez 1 cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau chaude. Répétez la dose au bout de 15 minutes s'il n'y a pas soulagement. Pour les maux de tête chroniques, prenez une cuillerée à thé dans de l'eau tous les jours avant le déjeuner.

3 **AUTOINTOXICATION...** pour corriger l'autointoxication et la fermentation résultant de l'accumulation des déchets de pourriture, prenez une cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau tous les jours jusqu'à soulagement.

4 **MAUVAIS TEINT...** pour nettoyer le sang des impuretés qui occasionnent les défectuosités du teint, évitez les aliments riches et prenez Sal Hepatica. Dose, 1 cuillerée à thé dans un verre d'eau tous les matins pendant une semaine, ou jusqu'à éclaircissement du teint.

5 **RHUMATISME...** débarrassez et nettoyez l'organisme sans tarder avec une dose laxative de Sal Hepatica—2 à 4 cuillerées à thé dans un grand verre d'eau. Ensuite, pour tenir l'organisme libre de poisons et d'acidité, prenez 1 à 2 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau avant chaque repas et au coucher.

6 **INDIGESTION...** pour le dérangement occasionnel du système digestif, prenez 1 cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Répétez au bout de 15 minutes s'il n'y a pas soulagement. Pour l'indigestion chronique, consultez votre médecin.

AVEC Sal Hepatica, il vous est très facile de suivre chez vous le traitement que les personnes opulentes de l'univers entier vont chercher depuis longtemps à Wiesbaden, Vichy, Carlsbad et autres fameuses Spas européennes. Ces fameuses places regorgent sans cesse d'hommes célèbres et de jolies femmes qui vont y boire des eaux salines afin de refaire leur santé et recouvrer leur beauté.

Sal Hepatica est l'équivalent pratique et efficace des fameuses Spas européennes. Son action est simple et naturelle et bannit plusieurs maux communs en ayant raison de l'obstruction intestinale.

Il débarrasse l'organisme de la contamination causée par la matière de rebut empoisonnée. Il confère une vie et une vigueur nouvelles—un charme et un éclat nouveaux.

Sal Hepatica est agréable à prendre et son action est douce. Voir la colonne ci-contre afin de connaître le traitement approprié à votre malaise.

Consultez votre médecin et achetez une bouteille de Sal Hepatica aujourd'hui.

7 **RHUMES...** prenez Sal Hépatica sans tarder pour débarrasser le canal intestinal des déchets de nourriture. Dose, 2 à 4 cuillerées à thé dans un verre d'eau, suivies d'une plus petite dose tous les matins jusqu'à disparition du rhume.



Sal Hepatica

Le résultat des élections municipales dans quelques centres de notre province

Certaines administrations sont maintenues tandis que d'autres sont renversées. — Résultats imprévus en quelques endroits.

DANS LA BANLIEUE

(Spécial à la "Presse")

Pointe-aux-Trembles, 3. — La campagne électorale la plus active dans l'histoire municipale de la Pointe-aux-Trembles s'est terminée hier par un changement presque complet du conseil, alors que le maire Oscar Benoit a été défait par son adversaire, l'ex-échevin Wilfrid Saint-Pierre, et que seulement un de ses partisans M. Victor Castonguay, a été réélu comme échevin, et ce avec l'infime majorité de 1 voix sur M. Albéric Gélinas, fils.



M. WILFRID SAINT-PIERRE, élu hier maire de Pointe-aux-Trembles, après une vigoureuse campagne qui a amené la défaite de presque tout l'ancien conseil.

L'activité qui s'était manifestée depuis le début de la campagne, il y a deux semaines, par une série d'assemblées publiques que les électeurs suivaient avec enthousiasme, prit hier une ampleur inouïe et inconnue à la Pointe-aux-Trembles, où depuis deux décades les élections se faisaient à la bonne franquette. 65 pour cent des votants se rendirent aux bureaux de votation, fait remarquable quand on sait que plus de 50 pour cent des contribuables de Pointe-aux-Trembles sont des résidents de Montréal.

Au comité spécial du groupe oppositionniste rue Ontario est, les officiers de la sûreté provinciale firent une descente hier avant-midi, et arrêtèrent 3 personnes sur mandat signé par le notaire J.-C.-V. Roy, officier-rapporteur et secrétaire-trésorier de Pointe-aux-Trembles. Les détectives fouillèrent la place, mais ne purent rien y trouver que des listes comme on s'en sert ordinairement pour le pointage des noms et des ordres pour les chauffeurs d'aller chercher certains voteurs. A 3 heures, hier après-midi, les trois inculpés étaient relâchés sur ordre du juge Cusson, devant qui Mes Anthime Fortin et J.-P. Lanctôt comparurent au nom des accusés. Le juge leur permit même de consulter tant qu'ils voudraient les documents saisis, de sorte que le comité s'installa comme chez-lui au bureau du chef Dorais pour y continuer son travail.

Le résultat officiel

Les résultats que nous communiquait l'officier-rapporteur, le notaire J.-C.-V. Roy, sont les suivants:

A la mairie:

	Saint-Pierre	Benoit
Quartier ouest:	168	127
Quartier centre:	130	58
Quartier est:	100	72
	398	257

Majorité pour Saint-Pierre: 141.

A l'échevinage: dans le quartier est, M. Onésime Lajeunesse a défait l'ex-échevin Gustave Castonguay par 14 voix de majorité et M. J.-B. Pigeon a été élu par acclamation; dans le quartier centre, MM. Joachim Dulude et Albert Cormier ont défait les ex-échevins Marcel Monette et Wilfrid Beaudry, par les majorités respectives de 21 et 24 voix.

Dans le quartier ouest l'ex-échevin Victor Castonguay n'a défait M. Albéric Gélinas que par une voix de majorité, après que les bulletins eurent été comptés et recomptés, tant par les sous-officiers-rapporteurs, que par l'officier-rapporteur ou Me Joseph Jean, aviseur de la ville, chaque nouvelle manipulation donnant un nouveau résultat.

Dans le même quartier, et après les mêmes formalités et mêmes tribulations, il fut trouvé égalité de voix entre M. Lionel Chartier, adversaire de l'administration, et M. Adélard Picard. L'officier-rapporteur devra donner son vote d'ici deux jours.

A Longueuil

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 3—Le vote fut très fort ici et l'on n'a eu à enregistrer aucun désordre. De chaque côté il n'est fait un travail considérable. Dans le quartier numéro 1, M. Hilaire Dubuc a défait son adversaire, M. Romuald Charlebois, par 17 voix. M. Hilaire Dubuc était échevin sortant de charge. Dans le quartier numéro 2, M. Jacob Gariépy a défait son adversaire, M. Arthur Gareau, échevin sortant de charge par une faible majorité et le quartier numéro 3 sera encore, cette année, représenté par M. T. Narbonne, l'ancien échevin qui a défait M. A. Lincourt par 85 voix.

Le conseil se trouve constitué de M. L.-J.-E. Brais, maire, et MM. Hilaire Dubuc, Jacob Gariépy, T. Narbonne et J.-E. Taylor comme échevins.

A Dorval

(Du correspondant de la PRESSE)

Dorval, 3. — La votation pour l'élection de trois échevins dans notre ville, a eu lieu, hier. Dans le quartier Centre, siège No 1, M. W. Hébert a été élu par 32 voix de majorité sur son adversaire, M. J. Parizeau, et pour le siège No 2, M. Albert Boyer a été élu par 27 voix de majorité sur son adversaire, M. Delphis Rousse.

Dans le quartier Strathmore, siège No 2, M. L. Lizzé a été élu par 69 voix de majorité sur M. Benjamin Rousse, qui perd son dépôt.

Après que le résultat fut connu, les vainqueurs remercièrent les électeurs de les avoir élus, et assurèrent ces derniers qu'ils travailleraient pour le plus grand intérêt de la ville.

A Mont-Royal

(Spécial à la "Presse")

Mont-Royal, 3. — Près de 60 pour cent des électeurs de Mont-Royal, la ville modèle, se rendaient hier aux polls pour y élire quatre des membres de l'ancienne administration, MM. H.-S. Adlington, J. Brunet, Dougall Campbell et Fred Johnson, et un nouveau venu, M. R.-E. Scofield.

Le maire Thomas Darling avait été réélu par acclamation, il y a quinze jours.

A Greenfield Park

(Spécial à la "Presse")

Greenfield Park, 3. — M. E.-A. Nightingale a été élu hier maire de Greenfield Park, tandis que MM. F. Miller, F. Andrien, R. Tank, J. Dakers, J. Fishlock et S. Coote étaient élus échevins.

Un total de 295 votes fut enregistré.

A Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 3. — Me Georges-Henri Robichon, C.R., a été élu



Me HENRI ROBICHON, qui a été élu, hier, maire de Trois-Rivières, par une majorité de 904 voix.

maire de Trois-Rivières par une majorité décisive de 904 sur son adversaire, l'ex-échevin Henri Janvier.

Le vote final a été: Robichon, 2194; Janvier, 1290. Me G.-H. Robichon a pris la majorité dans tous les quartiers et n'a été en minorité que dans trois polls, sur un total de 36.

Le vote par quartier a été le suivant:

Quartiers	Robichon	Janvier	Robichon maj.
Ste-Ursule	212	156	56
St-Louis	350	142	208
St-Philippe	471	393	78
N.-Dame	1161	599	562
Total	2194	1290	904

Le vote total a été de 3484, sur un tol de 6,980, soit cinquante pour cent à peu près de la liste.

Le nombre d'électeurs dans chaque quartier était le suivant: Ste-Ursule: 730; St-Louis: 834; St-Philipep: 1663; Notre-Dame: 3753.

Au mois de juin 1930, il s'était donné un total de 4,568 votes ainsi répartis par quartiers: Ste-Ursule, 502, St-Louis, 590, St-Philippe, 1216, Notre-Dame, 2559.

Par quartiers le vote hier a été: Ste-Ursule, 378; St-Louis, 492; St-Philippe, 864; Notre-Dame, 1760.

La campagne

La campagne électorale qui vient de se terminer a été très active. Les deux candidats ont exposé avec vigueur leur programme, mais sans acrimonie. M. Robichon, notre nouveau maire, s'était déclaré le champion de l'ordre. Dans sa campagne il a dit, en effet, que Trois-Rivières avaient à choisir entre l'ordre et le chaos et à maintes reprises il affirma que si son adversaire, M. Janvier, était élu le communisme menacerait d'envahir notre ville.

De son côté M. Janvier adopta une attitude qui semble lui avoir aliéné plusieurs votes. La veille de la votation dans une assemblée qu'il tenait, il félicita les chômeurs qui ont manifesté à l'hôtel de ville pour forcer les autorités à leur donner du travail. Il ajouta que l'ouvrier avait, en effet, ce droit.

Or hier, les électeurs se sont évidemment déclarés en faveur de l'ordre établi et contre le communisme, en élisant M. Robichon, qui a pris, ainsi que nous le disons plus haut, une attitude bien tranchée à ce sujet.

Le nouveau maire de Trois-Rivières est âgé de 47 ans. Il est né dans notre ville où il a toujours pratiqué sa profession d'avocat. En 1927 il fut élu bâtonnier du district et en 1928 il fut réélu. Depuis 2 ans il représente le district de Trois-Rivières au barreau de la province de Québec. Il a été échevin de 1921 à 1923. Il fut candidat à la mairie en 1923, mais fut défait par le maire Bettez. En 1928 il fut élu président de l'association des citoyens de Trois-Rivières.

A Montmagny

(Du correspondant de la PRESSE)

M. Adolphe Bernier a été réélu maire de la ville de Montmagny par une majorité de 58 voix sur son adversaire, M. Chs.-Eugène Létourneau. Les nouveaux échevins sont Alfred Dion, Eugène Létourneau, Henri Boulet, Wellie Paquet. MM. J.-O. Roy, Joseph Paré et Rock Fradette ont été élus par acclamation.

A Saint-Clet

(Spécial à la "Presse")

S.-Clet, 3. — Les élections municipales dans notre paroisse ont eu lieu la semaine dernière. M. Marcellin Farand cultivateur, fils de feu Joseph Farand, qui fut maire de S.-Clet de 1877 à 1902, frère de M. Avila Farand, député de Soulanges, a été élu maire, avec une majorité de 59 voix sur son adversaire, M. Albert Gauthier.

Le soir de l'élection, les amis de M. Farand lui ont fait une fête magnifique, au cours de laquelle plusieurs discours furent prononcés.

A Joliette

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 3. — M. J.-Georges Chevalier a été réélu maire de Joliette, hier. La lutte a été des plus ardentes. Les citoyens se rendirent



M. J.-GEORGES CHEVALIER, qui a été réélu, hier, maire de Joliette.

nombreux aux polls et plus de 80% des votants déposèrent leur bulletin dans les urnes. La majorité de M. Chevalier est de 16 sur son adversaire, M. J.-A. Piette.

Le quartier S.-Pierre a donné une majorité de 85 à M. Piette.

Le vote en détail est le suivant:

Poll	Chevalier	Piette
1	69	63
2	85	73
3	43	44
4	59	57
5	98	85
6	87	89
7	54	96
8	52	91
9	83	39
10	58	31
11	83	53
12	62	96
Total	833	817
Majorité, Chevalier 16		

A Rimouski

(Du correspondant de la PRESSE)

Rimouski, 3. — La lutte pour la mairie a été très active. L'ancien maire, le Dr L.-J. Moreau, M. P. P.,



Le Dr L.-J. MOREAU, M.P.P., qui a été réélu maire de Rimouski.

a défait son adversaire, M. René Asselin, par une majorité de 14 voix seulement.

A Victoriaville

(Du correspondant de la PRESSE)

Victoriaville, 3. — M. J.-D. Gagné a été réélu maire par une majorité de 56 voix contre le Dr B.

M. J.-D. GAGNE, qui a été, hier, réélu maire de Victoriaville.

Blouin. Deux nouveaux échevins, MM. Alfred Bergeron et J.-Ernest Auger ont été élus.

Dernières retouches à la loi du travail

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — L'hon. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail, a eu une entrevue, hier après-midi, avec les officiers en loi afin d'étudier les dernières retouches à faire au texte de la nouvelle loi des accidents du travail qui doit être présentée à la Chambre, au cours de la présente session. Le texte de cette loi n'est pas encore prêt et ne le sera pas avant plusieurs jours.

Sévères reproches

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 3.—Le recorder a autorisé le chef Geo. Durocher à placer la fillette Marie Roplesky, âgée de 10 ans, qui aurait été maltraitée par ses parents, dans une institution de Montréal. Des reproches sévères ont été faits aux parents par le recorder.

Toujours les Meilleures Valeurs à notre

Liquidation Finale de FOURRURES



Non seulement une GRANDE vente, mais la PLUS GRANDE à Montréal, aux points de vue valeur, variété et bas prix. Nous savons que vous achèterez votre manteau de fourrure durant notre Vente de Liquidation, lorsque vous vous serez rendus compte que nos sensationnelles Réductions Finales mettent nos bas prix au delà de toute comparaison.

"DE LA MANUFACTURE A VOUS"

Manteaux de Chèvre — *Prix depuis* $15 à $45

Manteaux de Castor Américain — *Prix depuis* $20 à $55

Manteaux de Rat Musqué — *Prix depuis* $50 à $150

Manteaux de Broadtail — *Prix depuis* $95 à $250

Manteaux de Hudson Seal — *Prix depuis* $145 à $375

Manteaux en Ecureuil — *Prix depuis* $150 à $350

Manteaux de Seal Chapal — *Prix depuis* $35 à $125

Manteaux de Caracul — *Prix depuis* $45 à $150

Manteaux de Mouton de Perse — *Prix depuis* $75 à $250

Pour Hommes — Paletots de véritable fourrure. A partir de $10

Manteaux de Vison Japonais — *Prix depuis* $150 à $450

Pour Hommes — Paletots de drap garnis de fourrure. A partir de $20

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT *spécialement accordées aux acheteurs de février seulement.*

Aussi un incomparable choix de manteaux dans toutes les fourrures et toutes les tailles, à prix radicalement réduits.

Cummings & Cummings

LIMITEE

101 rue ST-PAUL OUEST — *En arrière de l'église Notre-Dame.* Ouvert le samedi jusqu'à 6 p.m.

Le seul endroit où vous payez vraiment le plus bas prix

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Téléphone UPtown 6400. *Poste de stationnement gratuit pour les autos.*

Rue Sainte-Catherine Ouest, au coin rue de la Montagne.

Messieurs — Pour un jour seulement — Mercredi

Le Nouveau Costume Bleu de Printemps

$29.50

Avec Deux Pantalons



A prix réduits, de notre stock régulier.

La majorité sont dans le nouveau modèle Forward Shoulder qui va si bien à la plupart des hommes. Et depuis que ceux-ci ont l'air le mieux en bleu; cette offre ne peut les laisser indifférents.

Fait à la main à la perfection, dans une belle serge bleu Anglaise, teinte naturellement à l'indigo. La doublure est égale à la qualité supérieure du tissu et de son fini.

Un modèle pour chaque type d'homme; gros, petit et gros, petit, grand, hommes jeunes et vieux. Venez donc tous.

Ogilvy — Département Messieurs — Rez-de-chaussée

Mercredi est la journée Kroehler dans l'Ameublement chez Ogilvy

BEAUTE — STYLE — PRIX

Lisez la garantie Kroehler

Tous les meubles Kroehler sont fabriqués pour atteindre un standard et sont garantis;

1. *Que tous les encadrements sont faits avec du bois dur séché au four, bien attaché, assemblé et collé.*
2. *Que tous les ressorts sont faits en fil trempé pour ressort de qualité supérieure, reposant sur des sangles faits en fil d'acier qui ne cède pas.*
3. *Qu'il n'est utilisé que du remplissage absolument propre et du coton blanc comme rembourage;*

Cet AMEUBLEMENT est RECOUVERT DE VELOURS TIMME JACQUARD

Mercredi $79.50

Ce velours n'est pas seulement le meilleur tissu usable, mais il est aussi attrayant — insensible aux mites. Ces meubles ont le devant en triple arc avec les pieds en Queen Anne.

Comptant $7.95 — 10 Paiements mensuels de $7.50

VOTRE CHOIX EN TAUPE, EN MOHAIR OU TAPESTRIE, A

$98.50

Les coussins ont des frises renversées, qui contribuent à apprécier leur aspect et leur solidité. Ici aussi le devant est en triple arc, avec des pieds Queen Anne.

Comptant $9.85 — 10 Paiements mensuels de $9.30

LE PLUS NOUVEAU EN LITS DAVENPORT KROEHLER

$98.50

Ce davenport s'ouvre à une grandeur d'un double lit, et caché dans le davenport est un matelas à ressort. C'est la dernière caractéristique des lits davenport Kroehler.

Comptant $9.85 — 10 Paiements mensuels de $9.30

Mercredi genre et coloris nouveaux dans des

Robes de Printemps

Spécialement marquées à

$7.95



Une profusion de styles charmants—nouvelles teintes — imprimées — unies avec combinaison d'imprimé. Toutes dans le charmant type jaquette ou bolero. Tout se trouve dans ce choix.

Personnel, chic et pratique enfin, nous croyons que jamais avant pareille collection aussi belle n'a été offerte à un prix aussi bas. Voyez-les par vous-même demain.

Grandeurs 14 à 20 — 38 à 44.

Ogilvy — Deuxième étage

Un ministre provincial, l'hon. M. Leduc et le chef de l'opposition appuient fortement les épiciers

La revendication de ceux-ci contre les pharmaciens est juste.—Opposition complète au bill modifiant la loi pharmaceutique. — Le bill serait retiré. — La défense de l'"épicier du coin". — Une entente d'abord...

La vente des médecines brevetées

Inspirés et guidés par un actif mouvement de renouveau et de coopération active près de 500 épiciers se réunissaient hier soir, au Monument National, sous les auspices de l'Association des marchands détaillants de la province de Québec. Les épiciers sont actuellement aux prises avec des difficultés assez sérieuses; ils entendent sauvegarder certains de leurs droits et comme le disait M. Rosario Messier, secrétaire de l'Association, dans ses remarques préliminaires" nous n'exigeons rien de plus que ce qui nous fut toujours concédé, accordé généreusement au cours des années passées". C'est avec plaisir et un vif sentiment d'espoir que les épiciers virent le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et l'hon. Alfred Leduc, ministre dans le cabinet provincial, venir à la rescousse et appuyer fortement, sincèrement les revendications des épiciers. Il s'agit d'un bill modifiant la Loi de pharmacie de Québec, soumis à la Législature par l'Association pharmaceutique et dont certains articles, particulièrement l'article 23, portent atteinte au commerce de l'épicier en lui prohibant la vente de certains remèdes patentés, privilège dont il jouit depuis une décade.

Opposés à la mesure

M. Houde s'est dit carrément contre la mesure. "Je conçois difficilement que les épiciers et les pharmaciens ne puissent en venir à une entente car je crois que les pharmaciens, pour leur part, veulent bien autre chose que des remèdes, et qu'il leur est, pour cela, difficile d'empêcher un épicier d'offrir à sa clientèle quelques médecines d'usage quotidien. Ce n'est pas dans la période actuelle qu'il faut susciter des difficultés nouvelles : la dépression est trop grande et l'épicier du coin supporte, de ses faibles moyens, trop de gens par le temps qui court pour qu'on vienne lui enlever une part importante de ses bénéfices. On ne dira jamais assez le facteur de soutien qu'est l'épicier en temps de crise et si la Législature considère présentement le crédit rural qui sait, si, un jour, il ne lui faudra pas étudier l'opportunité du crédit urbain? Je ne crois pas que la Législature accepte le bill actuel; il serait de nature à lui nuire et j'espère qu'à Québec, MM. les épiciers vous trouverez l'appui du gouvernement en plus de celui de l'opposition dans votre juste revendication." La déclaration du maire Houde fut longuement applaudie.

Quelques chiffres

M. Rosario Messier illustra la remarque du maire Houde au sujet du crédit fait par l'épicier du coin. "Sait-on, dit-il, que les épiciers laissent, chaque année, près de $18,000,000 à $20,000,000 à leurs clients incapables de payer. Quelle institution de charité peut faire mieux? Les épiciers prêtent, sans intérêt, à la population près de $400,000,000 par année. Il est aussi reconnu qu'un épicier qui donne en taxes, etc., une moyenne de $4,000.00 par année au gouvernement perd, chaque année, $900.00 de moyenne en crédit. M. Messier fit ensuite l'historique de l'actuel problème. Le 1er décembre 1930 les épiciers et les pharmaciens en venaient à une entente et l'épicier avait la permission de vendre les médecines patentées et certaines drogues d'usage courant, c'est-à-dire l'alcool de bois, l'iode, le camphre, la vaseline, le peroxyde, les savons carbolique et de goudron, le soufre, etc. Or, en dépit de l'entente, sans avertissement voilà que cette année, les pharmaciens présentent un bill qui fait fi de l'entente et qui ferait prohiber la vente par l'épicier des produits plus haut mentionnés. De là, la protestation et le mouvement d'hier soir supporté par les épiciers en gros.

L'hon. M. Leduc

Ce ministre abonda dans le sens du maire Houde. Il croit juste et équitable la protestation des épiciers. "Vous avez parfaitement raison, dit-il, de garder votre commerce intact. Le pharmacien est moins dans le besoin que vous; il fait moins de crédit que vous ou pas du tout". M. Leduc conseille aux épiciers d'avoir une délégation à Québec. "Les pharmaciens y sont depuis une semaine". Il appuie enfin le mouvement et félicite les épiciers de leur coopération.

M. Jos. Laporte

"Ce n'est pas à l'association de légiférer, dit-il, et ce n'est pas à elle de déclarer si nous pouvons oui ou non vendre de la médecine brevetée. Le gouvernement est en mesure de s'occuper de ces problèmes". "L'actuel mouvement n'est pas supporté par tous les pharmaciens, déclare-t-il, et pour ma part je sais l'existence d'une requête signée par 100 pharmaciens opposés au bill." M. Laporte se fait l'avocat de la coopération et démontre que dans la pratique l'épicier peut encore rendre les meilleurs services pour la vente d'essentielles nécessités médicales.

Du brouhaha

M. Zéphirin Hébert fut absolument catégorique. "Pourquoi le pharmacien veut-il un droit exclusif? N'a-t-il jamais rien enlevé au commerce de l'épicier pour se l'approprier sans crier gare!!!? L'attitude des pharmaciens crée une entrave à la liberté du commerce de l'épicier dûment qualifié pour l'exercer.

—Oui, mais il n'est pas "reçu" pharmacien, crie un auditeur qui avait déjà manifesté quelques fois, réclamant M. Goyer avec insistance.

—Pas besoin d'être pharmacien pour vendre une bouteille de sirop des Soeurs de la Providence."

Cette riposte du tac au tac eut l'effet d'un remède.

MM. les épiciers, vous êtes parfaitement dans vos droits et je ne sache personne d'intelligent un tantinet de ne pas vous approuver.

A nouveau, l'auditeur réclama un discours par M. J.-A. Goyer, de l'Association des pharmaciens.

—"Y est pas...! Puis, ensuite, c'est une réunion d'épiciers. On n'a pas besoin de vous. Dehors! Et le calme se fit pour de bon. M. Rosario Messier reprit la parole après les discours de MM. P.-E. Guilbault et P. Marion.

Une résolution

Il remercia M. S.-E. Desmarais, député de Richmond, président fédéral et provincial des l'Association des marchands détaillants qui présidait l'assemblée ainsi que MM. Z. Hébert, J. Laporte, Albert Hudon, Emery Sauvé, C. Dansereau, P. Marion de leur présence en même temps qu'il félicitait le maire de Montréal et l'hon. M. Leduc du chaleureux appui qu'ils venaient d'apporter au mouvement. Il lut ensuite cette résolution qui fut adoptée unanimement au milieu d'une salve d'applaudissements.

"Il est résolu à l'unanimité, que les épiciers s'opposent énergiquement au bill présenté à Québec par l'association pharmaceutique de la province de Québec et qu'ils demandent à la Législature de ratifier l'entente passée le 1er décembre 1930, entre les représentants des pharmaciens et des épiciers, en ce qui concerne les amendements apportés au chapitre de la vente.

Butler comparaîtra lundi le 16 février

Washington, D. C., 3. — Le major général Butler, de la marine américaine, comparaîtra devant un conseil de guerre lundi prochain, le 16 février à Philadelphie. On sait que le major général Butler avait accusé Mussolini, premier ministre d'Italie, d'avoir heurté un enfant avec son automobile et d'avoir ensuite continué sa route, sans s'occuper de sa victime.

Les représentants de l'Italie à Washington ont annoncé qu'ils n'assisteraient pas au procès.

LA PROCESSION DES LOCATAIRES

Il n'est pas beaucoup de gens qui aiment à faire à travers les rues le "pèlerinage des locataires".

Aussi ceux qui veulent trouver le bon locataire annoncent dans les colonnes de MAISONS A LOUER dans la "PRESSE", car ils savent que les meilleurs locataires lisent dans la "Presse" les annonces de maisons à louer.

Il est plus logique de consulter les petites annonces dans la "Presse" que de parcourir AU HASARD des milles et des milles de rues.

M. Napoléon Turcot, président du club Laurier-Outremont

Il y avait hier soir, assemblée annuelle du club libéral Laurier-Outremont à laquelle assistait une foule nombreuse. La cérémonie de l'élection terminée, MM. Joseph Mercier, M.P., Dr Ernest Poulin, M.P.P. et autres adressèrent la parole. Le premier reproche à l'hon. M.Bennett de n'avoir pas réglé comme il l'avait promis la crise du chômage en notre pays, et surtout de tarder à convoquer les Chambres.

Ont été élus: M. Napoléon Turcot, président; M. F.-S. McKay, N. P., 1er vice-président; M. Emile Décocas, 2e vice-président; M. N. Courville, secrétaire; M. J.-H. Charbonneau, assistant-secrétaire; M. P.-E. Wilson, trésorier; M. A.-O. Boismenu, assistant-trésorier; M. R. Valiquette, commissaire-ordonnateur, et M. W. Boismenu, sentinelle. Directeurs, MM. C.-E. Gravel, R. Turcot, P. Deboles, A.-H. Tanner, F. Sarrazin, O. Amyot, Joseph Lasalle, O. Giroux, L. Covinsky, P. Pelletier, A.-C. Miller, A. Perreault, J.-P.-L. Bérubé, Joseph Jubinville et A. Gélinas.

Les ingénieurs en congrès dès demain

Le quarante-cinquième congrès annuel et professionnel de l'Institut des Ingénieurs du Canada aura lieu demain et les 5 et 6 février à l'hôtel Windsor.

La réunion du premier jour comprend divers événements, dont le plus important est certes la causerie que fera M. Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, au dîner. Le bridge des dames, organisé par Mme Geo.-R. McLeod, hôte du comité d'amusement, aura lieu à 8 h. 30 p. m.

Parmi les ingénieurs de marque qui assisteront au congrès, nous relevons les noms de M. Francis-Lee Stuart, président de l'American Society of Civil Engineers; George-T. Seabury, secrétaire de l'American Society of Civil Engineers; W.-S. Lee, président de l'American Institute of Electrical Engineers; Percy-E. Nobbs, président du Royal Architectural Institute of Canada; Alcide Chaussée, secrétaire du Royal Architectural Institute of Canada; A.-H. Herkness, président de l'Association des ingénieurs professionnels d'Ontario; le professeur Jose Stephens, président de l'association des ingénieurs de la province du Nouveau-Brunswick; A.-R. Décary, président de la corporation des ingénieurs professionnels du Québec; et H.-P. Charlesworth, vice-président des laboratoires du Bell Telephone de New-York.

Fête en l'honneur de Mgr J. Fillion

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Les étudiants de l'université Laval et les élèves du grand et du petit séminaire célébreront, demain, la fête patronale du recteur de l'université Laval et supérieur du séminaire de Québec, Mgr Ph.-J. Fillion, P.A.

Procédures pour la pension militaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le juge Hyndman, le nouveau chef de la Cour d'appel des pensions militaires, a tenu hier sa première séance publique et a défini la procédure qu'il entend suivre. Celui qui fait la requête recevra le bénéfice du doute et la preuve soumise devra être celle que l'on exige ordinairement en Cour dans une réclamation en dommages. La preuve doit être positive et non basée sur des conjectures. Cect s'applique également aux témoignages des experts.

Nommé vicaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — M. l'abbé Joseph Hamelin, ancien missionnaire colonisateur a été nommé par Mgr Guillaume Forbes, vicaire coopérateur à Sainte-Rose-de-Lima, en attendant le retour à la santé de M. le curé E. Richard, souffrant de paralysie.

Fraude découverte

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Les représentants du ministère des pensions du gouvernement britannique, à Ottawa, ont intenté une poursuite contre Madame M.-T. Jennings, de Toronto, pour avoir obtenu une pension militaire pour la mort de son fils tué pendant la guerre. On a découvert ensuite que cette femme était à l'aise, possédant beaucoup de propriétés. Le juge Wright dans son jugement lui ordonne de remettre $4,149.

COUR SUPÉRIEURE

Division de Pratique

Le 3 février 1931. Présent: L'Honorable Juge Coushneau. Les jugements suivants furent rendus :

Dame Eva Chipalursky vs I. Weininger et al; jugement ordonnant à la demanderesse de comparaître.

H.-C. Organ vs M. Kinkelstein; jugement émettant règle-nisi.

Joseph-Albert Lamarre vs A. Langlois; jugement pour $186, avec int. et dépens.

Patrick Mitchell vs Montreal Tramways Co.; jugement accordant motion pour substitution.

O. Dumontier vs J.-L. Bourke; jugement pour $214 avec int. et dépens.

C.-E. Gauer vs Alphonse Fournier et A. Goulet, opt.; jugement relevant opposant de saisie.

Philippe Chopin vs Louis-Georges Desrosiers; jugement renvoyant action avec dépens.

Dame Elizabeth McCormick vs Joseph-A. Warren; jugement autorisant à pourvoir.

Cie de Construction Robesco et al vs Carmelo-Gaetano Grimaldi et T. Brosard, m.e.c.; jugement ordonnant correction de jugement final.

Louis Delisle vs Désiré Grouix et al; jugement accordant requête des défendeurs pour permission de plaider.

O.-E. Gaucher vs Alphonse Fournier et J.-P.-A. Turenne, oppt; jugement relevant opposant de saisie.

Dame Henriette Roy vs Harry Maron et al; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

L. Goodman et al vs Fong Ying et al et Frank Goon et al, oppts; jugement rejetant opposition afin d'annuler.

J.-Onésime Labrecque vs Victor Archambault; jugement pour $257.96 avec int. et dépens.

Steve Destounis vs Charles Vorunra et al; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

Dame Diana Bachman vs Standard Cab Co. Ltd; jugement rejetant motion de la défenderesse demandant que la dem. se soumette à l'examen prévu par Art. 286 A.C.P.C.

Benoit Lavoie vs Pierre Pichè; jugement pour $166, avec int. et dépens.

West End Loan Syndicate vs I. Katz et al et American Dyers & Cleaners Co. Ltd, T.S.; jugement ordonnant aux T.S. de déposer.

Alfred Mignot vs Léo Lizotte et Dame J. Lizotte, oppte; jugement ordonnant examen de l'opposante; P. Cadotte vs De Luxe Cab Ltd; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Candide Paquette vs Marcel Routhier; jugement accordant motion pour substitution de procureur.

Girard Automobile Inc. vs R. Aubertin et The Sun Life Ass. Co. of Canada, T.S.; jugement relevant T.S. de la saisie.

F. Cadieux vs P. Tessier; jugement accordant requête autorisant à poursuivre.

Main Loan & Discount Ass. vs H. Schleifer et al; jugement émettant règlenisi.

La Caisse Populaire de St-Eusèbe et al vs J.-P. Plante et Lucien Plante et al, T.S.; jugement suivant la déclaration de Lucien Plante et par défaut contre les autres tiers-saisis.

A. Marandola vs M. Cummings; jugement accordant motion pour congédéfaut.

A. Phaneuf vs A. Dupré et National Quarries Co. Ltd, T.S.; jugement accordant motion et déclarant saisie-arrêt tenante.

Wm.-H. Walker vs Ed. Graham; jugement accordant requête pour nomination de liquidateur.

Dame Milly Letsch vs John Rutishauser alias Johnus et La Banque de Montréal, T.S.; jugement approuvant rapport de commission rogatoire.

Beth Joseph Loan Ass. Inc. vs Harry Hers.hovitz et al; jugement annulant acte de vente.

S. Nudelman vs Lieutenant Churchill Mann; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant plaidoyer.

Plinker Loan Syndicate vs Charles Macklin; jugement émettant règle-nisi.

O'Sullivan Contracting & Construction Co. vs Corp. de la Ville de Greenfield Park; jugement pour pé.emption d'instance.

Grover's Ltd vs Dominion Square Corp. et Silbro Textile Co. Ltd et al, m.e.c.; jugement maintenant inscription en droit.

Un bon piano usagé constitue un bien meilleur placement qu'un piano neuf médiocre.

VENEZ A NOTRE

VENTE ANNUELLE AVANT L'INVENTAIRE

de

Pianos, Radios, Harmoniums et Phonographes

Occasions exceptionnelles à des prix grandement réduits et à conditions faciles.

Valeurs insurpassables.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

Siège social
1112
rue Sainte-Catherine Ouest
(à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (près Bélanger) | 580 rue Sainte-Catherine Est (angle S.-Hubert) | 4232 rue Wellington Verdun.

MONTREAL

Le Dr Arthur Vallée est élu président de l'Institut Canadien

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3.—Le Dr Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de médecine, a été élu hier soir président de l'Institut Canadien pour l'année 1931-32. Il remplace M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil législatif, qui occupait ce poste depuis trois ans et qui nous a présenté d'éminents conférenciers au cours de son passage à la présidence de l'Institut.

L'élection des officiers de l'Institut Canadien a eu lieu au cours de l'assemblée générale de cette société, tenue à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Benoit.

M. Benoit a fait une allusion fort à propos au projet de restauration de la halle Montcalm, qui permettrait à l'Institut Canadien d'occuper dans le nouvel édifice des locaux plus vastes et plus appropriés. La bibliothèque dont il dispose ne peut contenir que 19,000 volumes, alors que l'Institut en possède actuellement près de 30,000 et que 8,000 autres seront expédiés de France, dès qu'il y aura de la place pour les loger.

Tous les officiers de l'Institut Canadien ont été réélus par acclamation.

Ce que ces Chefs et Diététistes préparent et recommandent...



Croquettes de Saumon "Clover Leaf" (chaudes).

(Voir le dépliant pour la recette)

L. Mauron, Le Chef de Cuisine, Club de Golf, Laval-sur-le-Lac.



Pain-Sandwich de Saumon "Clover-Leaf".

(Voir le dépliant pour la recette)

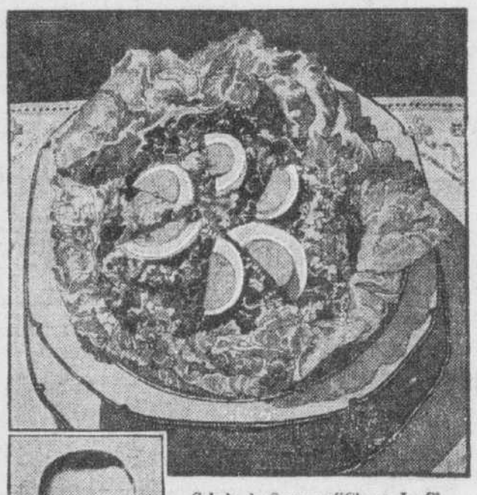
Mlle Katherine M. Caldwell, experte en art culinaire, "Canadian Home Journal."



Saumon au Gratin Parmentier.

(Voir le dépliant pour la recette)

M. Thomas, Chef de l'Hôtel Mont-Royal, Montréal.



Salade de Saumon "Clover Leaf".

(Voir le dépliant pour la recette)

A. Borello, Chef chez Kerhulu & Odiau, Inc., Montréal.

vous pouvez servir avec fierté et satisfaction!

LES fameux chefs et diététistes nous étonnent par l'ingéniosité qu'ils déploient dans la préparation d'appétissants plats au saumon ... des mets justement appréciés pour lunches, goûters, sandwiches . . . ou pour usage quotidien sur la table.

Et maintenant, ces experts en art culinaire ont consenti à ce que leurs recettes soient publiées sous forme d'un attrayant dépliant portant le titre "Recettes de Saumon à la Saveur de Mer". Cette semaine, ce dépliant est donné gratuitement avec chaque achat du "spécial" de 3 boîtes de Saumon "Clover Leaf". N'oubliez pas de le demander à votre épicier.

Et songez à l'économie que vous permet de réaliser ce "spécial" de Saumon "Clover Leaf"!

Les protéines reconstituantes qu'il y a dans une boîte de Saumon "Clover Leaf" Rose vous coûtent *la moitié* moins que ce qu'il vous faudrait payer pour en obtenir la même quantité dans une livre de nombre d'autres aliments

"Recettes de Saumon à la Saveur de Mer", brochurette donnée gratuitement avec chaque spécial de 3 boîtes de "Clover Leaf". Demandez-la à votre épicier!

Songez aussi aux appétissantes recettes que vous pourrez préparer avec ce saumon, aux surprises agréables que vous pourrez causer à vos invités . . . songez enfin aux précieuses propriétés nutritives du Saumon "Clover Leaf" pour votre famille. Profitez de l'aubaine que constitue ce "spécial" en donnant immédiatement votre commande.



Spécial Aujourd'hui

3 boîtes 1-liv. *pour* 79c



1 boîte 1 liv. SAUMON ROUGE "CLOVER LEAF"

et

2 boîtes 1 liv. SAUMON ROSE "CLOVER LEAF"

3-boîtes-Spécial 79c

Valeur Totale 92c.

Vous recevrez en outre, *absolument gratuite*, une copie de la brochurette "Recettes de Saumon à la Saveur de Mer", valant 25c et contenant d'excellentes recettes fournies par des chefs canadiens réputés.

Ces 2 Variétés de Saumon "Clover Leaf"



Peuvent être servies de *différentes* manières!

SAUMON "CLOVER LEAF"—ROUGE . . . Le Saumon Rouge ou Sockeye de la meilleure qualité. Riche en iode et vitamines. Ferme et d'une belle couleur rouge. Mis en boites et cuit . . . prêt à servir. Hautement recommandé pour salades, sandwiches et goûters.

SAUMON "CLOVER LEAF"—ROSE . . . Mis en boites avec le même soin et conformément aux mêmes standards de qualité que le "Clover Leaf" Rouge. Ferme, léger et de saveur délicate. Très économique. Spécialement recommandé pour plats chauds. De même valeur alimentaire que le Saumon "Clover Leaf" Rouge.

Cherchez la Garantie sur chaque boîte

Saumon "CLOVER LEAF"

Saumon canadien . . . pêché et mis en conserve au Canada

157,188 électeurs inscrits jusqu'à date, à Montréal

M. Albert McCaughan, officier en charge des listes électorales provinciales déclare que sur un chiffre approximatif de 205,013 électeurs qualifiés à Montréal, 157,188 se sont inscrits sur les nouvelles listes, soit 77,877 pour cent.

Nous rappelons que les nouvelles listes, toutefois, seront mises à la disposition du public à l'hôtel de ville, du 5 au 20 février. Plus tard, probablement vers le 5 mars, la commission de révision procédera à l'examen de ces listes et recevra les applications des différents voteurs dont le nom n'y figure pas encore.

Le quartier Mercier se vante à juste titre d'avoir le plus grand nombre de voteurs éligibles, selon le rapport. Dans ce quartier il y a 22,340 voteurs. Maisonneuve suit de près avec 22,327 voteurs. Voici la liste des autres quartiers et le nombre des voteurs dans chacun: Jacques-Cartier (limite de la ville), 636; Laval (limite de la ville), 17,028; Westmount (limite de la ville), 12,629; Verdun (limite de la ville), 8,716; Laurier, 9,581; Dorion, 12,651; Saint-Jacques, 8,298; Sainte-Marie, 13,178; Saint-Henri, 8,794; Sainte-Anne, 5,451; Saint-Georges, 5,531; Saint-Laurent, 5,467.

Il y a 20 ans en image

Par Hebert

SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE"



TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartier Villeray

Rue De Gaspé, vacant, lot No 2645-2648, terrain superficie 1,600 pieds. Crystal Spring Land Co. Ltd. à Rock Forest, $700.00.—268732.

Rue Boyer Nos 2240 à 2242a, lots Nos 488-101a, 101b, terrain 25 x 88 pieds. Dame S. Deschênes à Le-P. Fiset, $6,-500.00.—268655.

Rue Drolet Nos 8346 à 8350, lots Nos 2643-1925, partie 1924, terrain 30 x 75 pieds. Dame veuve J.-A. Gadoua et al à Simot Finance Ltée, $7,700.00.—268650.

Rue Guizot Nos 562, 564, lots Nos 2629-436, 437, terrain chaque lot 25 x 90 pieds. Whitehall Estates Ltd. à Edmond Lepage, $7,500.00.—268762.

Quartier Rosemont

Rue Iberville, vacant, lots Nos 175-16 à 20, terrain 149 x 98 pieds. Georges Bouchard jr à Thomas Laforest, $12,-000.00.—268703.

Rue Lafond Nos 5426 à 5434, lots Nos 177-235-1, 177, partie 234, terrain 51 x 80 pieds. Philippe Picard et al à Joseph Dufresne, $10,000.00.—268732.

Rue Jeanne d'Arc, vacant, lots Nos 903-911, 912, terrain chaque lot 25 x 83 pieds. Dame veuve Edmond Lépine et al à Dame Emile Martel, $800.00.—268739.

Rue Delorimier, vacant, lots Nos 208-247 à 251, terrain chaque lot 25 x 112 pieds. Théodule Charlebois à J.-B. Lafortune, $6,800.00.—268794.

Quartier Montcalm

Ave Des Erables, vacant, lot No 298-496, terrain 26 x 105 pieds. Succ. J.-E. Molson à Dame Arm. Lespérance et al, $300.00.—268714.

Quartier Mt-Royal

Ave Rockledge Court No 2, lot No 3-268. Edw. S. Bates à Ern. W. Gilman, $11,000.00.—268712.

Quartier St-Michel

Rue St-Viateur, bâtisse avec machineries, lots Nos 10-262, 262a, 263a, etc. En tout 14 lots. J.-Oscar Craig & les Epiciers Modernes Ltée, $75,000.00.—268749.

Quartier Delorimier

Coin rues Parthenais et Rachel, vacant, lot No 11481, terrain 50 x 60 pieds. Caisse Populaire de l'Immaculée Conception à Dame B. Giroux, $3,750.00.—268770.

Quartier St-Paul

Blvd Monk Nos 6884, 6886, lot No 3912-796, terrain 25 x 82 pieds. Oscar Paradis à Charles Champagne, $1,200.00 —268708.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Wolseley, No 861, lot No 109-355. Geo.-H. Capon à De Vve Wilfrid Gadbois, $1.00 et considérations.—268711.

Quartier Saint-Henri

Coin Notre-Dame et Atwater, bâtisses, lot No 2245, terrain 40 x 100 pieds. Arch. B. Rutherford à Ludger Lemieux, $26,250.—268786.

Quartier Sainte-Anne

Rue Centre, Nos 1736, 1738, pt lot No 673. Succ. Annie Corner à De Vve Harry Gresko, $3,950.—268743.

Cité de Verdun

Rue Osborne, Nos 836 à 852, lots Nos 4679-879, 880, pt 878, terrain 72 x 79 pds. Thomas Simard à Joseph Duhamel, $31,000.—268745.

Blvd Lasalle, Nos 5907, 5909, lot No 4680-152. Edward Martin à Arthur Lamarre, $12,000.—268744.

Cité de Lachine

34ème Ave., No 122, pt lot No 184, terrain 32 x 100 pds. Ferry Gardens Ltd. à R.-G. McLeish, $7,000.—268696.

Ville Pointe-Claire

Ru Bord du Lac, bâtisses, lot No 10, terrain 3480 pds. E. Daoust, ès-qual. à De G. Daoust, $1,602.—268707.

Quartier Mercier

Rue Hochelaga, prolongement vacant, lots Nos pt 337, 332, 336, etc. Terrain 96,045 pds. Communauté Sœurs de Charité de la Providence, à cité de Montréal, $17,000.—268660.

Quartier Hochelaga

Rue Curnillier, Nos 5447 à 5451, lot No 32-2. Médard Caisse à De Vve C.-O. Caisse, $15,000.—268688.

Quartier Ahuntsic

Ave. Patricia, vacant, lot No 217-699, terrain 25 x 100 pds. De Vve A.-E. Taunton à Can. National Railway, $200. —268657.

Quartier Laurier

Ave. Mont-Royal Ouest, Nos 5 à 17, lots Nos 47, pt. 6, pt. 3, 47-4 et 5, 1 et 2, Mount-Royal Department Store, Inc. à Louie's Investment Corp., $15,000 — 268689.

Quartier Montcalm

Rue Chambord, bâtisses, lot No 485-195. Eug. Bélanger à Geo.-L. Charette, $7,000.—268687.

Quartier Ahuntsic

Rue Patricia, vacant, lot No 217-699, terrain 2,500 pds. De Vve Alb.-E. Taunton à Can. National Railway Co., $200 —268657.

Quartier Ahuntsic

Rue Routhier, vacant, lot No 271-273, terrain 2,430 pds. Adolphe Martineau à Can. National Railway Co., $550. — 268660.

Rue Sauvé, vacant, lot No 224-214, terrain 26 x 92 pds. De Vve M. Duquette à Donat Duquette, $175. — 268676.

Rue Curotte, vacant, lots Nos 217-700 à 702. Arc. Williams à Can. National Railway Co., $675. — 268659.

Quartier St-Jean

Rue Waverley, vacant, lot No 343a-142, terrain 25 x 129 pds. De J.-A. Morin à Can. National Railway Co., $350. — 268658.

Quartier St-Denis

Rue Mt-Royal Est, Nos 1655, 1657, lot No 239-pt. 666, terrain 26 x 92 pds. Philippe Lemieux à Sam Schwartz, $47,000. —268666.

Rue Mt-Royal est, bâtisses, lot No 239-pt. 666, terrain 13 x 92 pds. Sam Schwartz à De J. Rivenovitch, $24,000.—268794.

Paroisse Pointe-aux-Trembles

Rues St-Alexandre, Notre-Dame, vacant, lots Nos 77-pt, 101, 102, 103, 77-104, terrain 19,833 pds. Calixte Guyon à Arthur Lafleur, $3,243.30 ($0.30 le pied), —268662.

Quartier Mercier

Rue Curateau, vacant, lots Nos 289-620 à 623, terrain 76 x 88 pds. Joseph Verreilles à Oscar Thibault, $340. — 268792.

Quartier Ste-Marie

Rue Dorion, No 3491 à 3497, lot No 1225-165, terrain 25 x 72 pds. A. Bénard à Siméon Gagnon, $10,500. — 268772.

Quartier St-Louis

Rue Demontigny, Nos 309 à 306 rue Sanguinet, Nos 1469 à 1474, lot No 462, terrain 54½ x 64½ pds. Alcide Paul à Adéa Dugas, $14,000. — 268776.

Quartier St-Jean Baptiste

Coin S.-E. aves Mont-Royal et Fabre, vacant lots Nos 1-320-à 323, chaque lot 25 x 100 pds. Dominion Transport Co. Ltd. à Arthur Arcand, $45,000. — 268777.

Cité de Verdun

Rue Rielle, Nos 199 et 201, lot No 4636-16, terrain 25 x 123 pds. Oscar Ern. Hurford à J. Donat Dion, $3,150. — 268807.

Ville Ste-Anne de Bellevue

Chemin public, vacant, pt lot No 192, terrain 440 pds. A. Meloche à Sa Majesté Georges V, $330. — 268821.

Un père malade, décharné gagne 15 lbs en 3 semaines

La nouvelle préparation de fer et de levure lui a redonné rapidement force et santé.



"J'étais grandement malade, épuisé, faible, nerveux. Au moment où j'allais désespérer j'entendais parler de la LEVURE FERRUGINEUSE. En trois semaines cette préparation a opéré un changement merveilleux. J'ai engraissé de 15 livres. J'ai recouvré force et énergie nouvelles si rapidement que mes amis en furent étonnés. Je suis maintenant fort et en santé."

ANSELMO, ALTA. A. Archer

LA LEVURE FERRUGINEUSE fait engraisser de 5 à 15 lbs en 3 semaines

Agréables petites pastilles, bien supérieures à la levure ordinaire. Résultats rapides — ou vous ne payez rien.

C'est étonnant avec quelle rapidité la nouvelle LEVURE FERRUGINEUSE remplit les vilains creux, arrondit les membres osseux et fait engraisser de 5 à 15 lbs en 3 semaines. Donne un sang riche et rouge, met des couleurs aux joues, prévient de graves maladies, met fin à la nervosité en une nuit, fait disparaître tout de suite la constipation et l'indigestion, éclaircit le teint en un rien de temps, confère une nouvelle vigueur la première journée. Procurez-vous-en chez votre pharmacien aujourd'hui.

Seule la levure PLUS le fer redonnent santé et poids rapidement

Tous savent comment la levure de bière enraie l'indigestion et la constipation, chasse les poisons de l'organisme et reconstitue rapidement tout le corps. Et le fer est prescrit par tous les médecins pour donner un sang rouge, riche et des forces. Les deux sont maintenant combinés dans cette merveilleuse nouvelle LEVURE FERRUGINEUSE — deux excellents toniques dans un.

Assurez-vous qu'on vous donne la véritable LEVURE FERRUGINEUSE, car seule la levure de bière ajoutée au fer procure rapidement la santé et fait engraisser. Pastilles agréables ne goûtant pas la levure. Inoffensive — ne cause ni gaz, ni ballonnement. Commencez à en prendre aujourd'hui et vous vous sentirez bien demain.

Essayez-la à NOS frais

Ne soyez pas décharné, fatigué, faible, nerveux pas longtemps. Procurez-vous un traitement complet de LEVURE FERRUGINEUSE chez le pharmacien, aujourd'hui. Prenez-en régulièrement suivant le mode d'emploi indiqué sur la bouteille. Si après ce généreux essai vous n'êtes pas enchanté de l'amélioration de votre poids et de votre santé, vous pourrez vous faire remettre votre argent tout de suite par le manufacturier.

Ne soyez pas des femmelettes. Les hommes décharnés ne peuvent rivaliser avec des hommes robustes et bien bâtis, comme le montre cette photo de deux hommes différents. Procurez-vous la Levure Ferrugineuse et soyez vraiment un homme.

AVERTISSEMENT! Bien que la grande valeur reconstituante des pastilles de LEVURE FERRUGINEUSE ait été positivement démontrée dans les cas de manque d'énergie, d'indigestion, constipation, nervosité, éruptions cutanées, mauvais teint et état général d'affaiblissement, ceux qui ne VEULENT PAS engraisser ne devraient pas prendre de LEVURE FERRUGINEUSE

Des milliers louangent la LEVURE FERRUGINEUSE

Engraisse de 10 livres en 3 semaines

"J'étais maigre, faible et nerveuse depuis des années. J'ai alors essayé la LEVURE FERRUGINEUSE. Elle m'a fait beaucoup de bien et j'ai engraissé de 10 livres en 3 semaines. "Eva White, Saint-Albert, P.Q.

Une institutrice engraisse rapidement de 15 livres

"Avant de prendre de la LEVURE FERRUGINEUSE, je ne pouvais engraisser ni renforcir et j'étais toujours nerveuse. La première bouteille m'a fait un grand bien et j'ai engraissé de 15 livres en un mois." Béatrice Anglehart, Duret, P.Q.

Un étudiant en médecine engraisse de 11 livres

"Prenez de la LEVURE FERRUGINEUSE si vous voulez être vraiment un homme. Elle m'a renforci et j'ai engraissé de 11 livres en quinze jours." Edgar Blais, S-Pierre, P.Q.

Renforcit un enfant faible

"Deux bouteilles de LEVURE FERRUGINEUSE ont beaucoup amélioré la santé de ma petite sœur âgée de 6 ans qui était faible et maladive. Elle a engraissé de 10 livres." Mme Bertha Dulac, St-Joseph, P.Q.

Marques de sympathies à la famille Gagnier

A l'occasion de la mort de M. Hervé Gagnier, journaliste, survenue ces jours derniers, les membres de sa famille ont reçu de nombreuses marques de sympathie exprimées sous forme d'offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, etc.

Offrandes de fleurs: Gilles Gagnier, fils du défunt, M. Armand Robert, Mlle Flore Gagnier, Mlle Antoinette Gagnier, M. et Mme Roger Hudon, M. et Mme Marcel Lefebvre, le Dr et Mme L.-A. Gagnier et famille, le Dr et Mme L. Gagnier, M. Alphonse Coulier, M. et Mme Pépin, la Société d'Opérette par M. Horace Vaillancourt, Mlle Gabrielle Coulier, M. et Mme Edl. Léonard et famille, le major Tanguay, M. Maurice Dubrûle, l'exécutif et le personnel du Prix Courant, Mme et Mlle Tourangeau, la famille Desfossés, le personnel du poste CKAC, le Dr et Mlles Favreau, la famille B. Héroux, le personnel du Crédit Foncier, le "Montreal Press Club", "Le Journal", de Québec, M. et Mme Hercule Lemire, la "Shopping Service Eaton Company", le Dr et Mme L. Z. Gauthier, la famille Daniel Kechenberger, Mlle Alberta Roy, M. Noël E. Lanoix, M. Hervé Major, M. et Mme J. A. Galaise, M. et Mme Ed. Gernacy.

Télégrammes de sympathies: M. Armand Robert, de Régina; la famille Ovide Gauthier, de Sorel; M. A. Lonanger, d'Ottawa; M. Philéas Côté, de Québec; M. Paul Gagnier, de Plattsburg; M. Louis Francœur, de Québec; M. l'abbé O. Archambault, de Chelsea; Mlle "Le Journal", de Québec; M. Raoul Léry, de Québec.

Bouquets spirituels: M. et Mme J.-A.-M. Pesant, la famille Davignon, M. et Mme L.-H.-D. Lefebvre, Mme V.-D. Lefebvre et ses enfants; M. J. Gagnier, M. Albert Jetté, M. Wilfrid Jetté, Mme F.-X. Chateauvert, Mme J.-M. Cousineau, M. et Mme R.-R. Tourville.

Offrandes de messes: M. et Mme Jules Huyman, M. l'abbé Siméon Charron, le Dr et Mlles Foucher, M. J.-M. Ledoux, Mlle Charade, M. Ferdinand-T. Courtien, M. Jos. Bourdon, M. Jean-Louis Lalonde, M. et Mme Geo.-H. Robert, Mme E.-J. Demers, Mlles et M. Lamothe, le Dr Michaud et sa famille, Mme J.-N. Laplerre, Mlle Leclerc, Mme C. Lecavalier, M. O. Constantineau, Mme R. Préfontaine, MM. et Mmes Ray. Girard, M. Bénard, A. Gardiner, Hector Leduc, J.-A. Déclets, J. Deschatelets, Mlles et MM. Gagnier, Mme Ovide Gauthier, les courriéristes de la "Revue Moderne", M. et Mme Ed. Saurlol.

Témoignages de sympathie: Albert Hudon, Jos. Bourdon, M. et Mme J.-J. Gagnier, Ernest Piché, la famille E.-R. Beaudry, M. Guy Carmel, Mme Lonzpré, le Dr Daniel Lonzpré, M. Camille Lonzpré, M. et Mme Hervé Lefebvre, la famille J.-O. Labrecque, M. et Mme T. Duchamme, M. Bruno Wilson, Mme R. Mallette, M. René Rivest, notaire, le Dr et Mme Géo. Piché, Mlles Lazare, M. et Mme Jean Melançon, M. et Mme Edmond Melançon, M. et Mme Claude Melançon, M. le chanoine Lamothe, Son Honneur le maire Camillien Houde, Mlle Raymond et famille, M. et Mme Edmond Hesgantoff, M. Raoul Paquet, la famille David Girard, M. Zénon Au-but, M. et Mme P.-E. Dufresne, M. et Mme Armand Sauvé, M. le Dr Paul Hingston, M. et Mme Edmond Pelletier, M. et Mme Jules Huyman, M. et Mme Raymond Girard, M. Patneton, M. Pelletier, M. Alphonse Vernier, le Dr et Mme M. Hudon, M. et Mme Joseph Délorme, M. et Mme Z.-Z. Gauthier, M. André Chaput, M. Henri Gauthier, P. S. S., M. Bruno Wilson, M. Delphis Lachapelle et M. l'abbé Robert.

L'inventeur de la bombe Hale est mort à Londres

Londres, 3. — Frederick Marten Hale, inventeur de la bombe Hale, au moyen de laquelle le premier Zeppelin fut détruit ainsi que le premier sous-marin allemand de la catégorie U durant la guerre, est décédé ici hier à l'âge de 66 ans.

M. Hale se livrait à l'étude des explosifs depuis 1898. Il fut le premier à soumettre des plans pour les mines en profondeur contre les sous-marins.

Famille empoisonnée

Grafton, Mid., 3. — Onze personnes, dont cinq d'une même famille, sont mortes hier d'empoisonnement par la nourriture. Des pois en conserves, servis dans une salade sont la cause de ces morts, ont déclaré les médecins. Voici les noms des victimes: M. et Mme Edward Hein, hôtes chez qui la salade fut mangée, à une réunion; leurs enfants, Elizabeth, 20 ans, Edward, 15 ans; Mme Thomas Chaplewski et son fils Harry, 15 ans; Mme Elmer Stokke; Mlle Marguerite McWilliams, Arthur Jorandry et Arthur Lessard, Geneviève Hein, 16 ans, fille de Mme Hein, et Joe Leech, qui étaient aussi à la réunion, sont à l'hôpital dans un état désespéré.

Le chômage moins accentué ici que chez nos voisins

L'échevin Alfred Mathieu, membre du comité exécutif, de retour d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis, déclare que notre ville se compare favorablement avec les endroits qu'il a visités. Rappelant qu'à New-York les journaliers étaient payés un dollar de l'heure, M. Mathieu dit qu'il n'avait pas abandonné l'idée de proposer une augmentation de salaire pour nos journaliers en même temps que la journée de huit heures.

M. Mathieu a visité Chicago, Saint-Louis, Chattanooga, Saint-Petersburg, Miami, New-York, Brooklyn, Hartford et Worcester. Quant à la situation relative au chômage, M. Mathieu exprime l'avis que les conditions sont meilleures ici qu'aux Etats-Unis. Le représentant du quartier Saint-Eusèbe, entre autres choses, dit préférer nos forêts aux bois de la Floride.

M. Mathieu a annoncé que les femmes de peine, à l'hôtel de ville, verraient leur salaire augmenter de $10.80 par semaine à $12, suivant une résolution du comité exécutif. Il y a 32 femmes inscrites sur cette liste de paye.

Mort de Mme J. Miller à l'hôpital Victoria

Mme James Miller (Annie Maxwell) 5203 avenue Durocher, Outremont, est décédée dimanche soir, à l'hôpital Royal Victoria, après une courte maladie. Elle était l'épouse de feu M. James Miller, de la firme Henry Morgan & Co.

Elle s'occupa longtemps des œuvres du bien-être social.

Elle laisse dans le deuil: deux filles, Mme J.-T. Lyons, de Montréal, et Mme D.-M. Mackay, de Trois - Rivières; quatre fils, Frank-M., Robert-B., George-B., et Albert-E., tous de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain après-midi, à la chapelle mortuaire de William-C. Wray, Inc., et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Royal.

Churchill se lance encore à l'attaque

Liverpool, Angleterre, 3.—Winston Churchill a décrit, hier soir, l'Angleterre comme un lion chassé de son repaire par des lièvres, en parlant de l'attitude anglaise envers l'Inde. Churchill prononça un grand discours dans sa campagne contre le gouvernement à cause de l'attitude prise à la conférence paritaire.

Est-ce que la France se laisserait expulser de la Syrie ou de l'Indo-Chine? Est-ce que l'Italie serait prête à abandonner ses possessions en Afrique? Est-ce que les Etats-Unis se laisseraient chasser des Philippines? a-t-il dit.

M. L. Gauthier prend sa retraite, après 40 ans

Ottawa, 3. — M. Louis Gauthier, du ministère de l'intérieur prend sa retraite après 40 ans de service. Ses collègues lui ont offert samedi un déjeuner au Château Laurier et lui ont présenté une montre d'or.

Echos de Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère. — La fille du Dr J.-O.-H. Ricard, de notre ville, le Dr Paul Maurice Ricard, s'embarquera sous peu à bord du "De Grasse", à New-York, pour Paris où il passera une couple d'années dans le but de perfectionner ses études en chirurgie.

—Sept élèves du pensionnat des ursulines de notre ville ont passé avec succès les examens de dactylographie bilingue: Mlles Juliette Gagnon, Mary Pittman, Alice Tremblay, Germaine Maillhot, Yvette Matteau, Claire Grenier et Florence Bienvenue.

—MM. et Mmes Emile Saint-Pierre, Albert Lafleur, M. Alph. Hébert et Mme Alph. Ricard, sont allés à La Tuque ces jours derniers.

—MM. J.-E. Massicotte et Antoine L'Heureux, de S.-Tite, étaient de passage ici, ces jours derniers.

—M. Donat Ayotte, de Montréal, était en visite chez des parents, ces jours derniers.

PIANOS À LOUER

Depuis $3 par mois

Et si vous désirez plus tard acheter le piano loué, tout l'argent versé comme loyer sera déduit du prix d'achat.

LINDSAYS

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

1112 rue Sainte-Catherine ouest

(A l'ouest de Peel)

85—25

Il se peut que vous retiriez plus de profit à lire une petite annonce classée dans la "Presse" que vous n'en retirez dans tout le reste du journal.

Ne manquez pas de lire attentivement les annonces classées dans la "Presse". Ça vous paiera!

Servez-vous en pour acheter, vendre, louer, échanger.

La création d'une autre rose canadienne

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Pour encourager la production de nouvelles variétés de plantes à fleurs, l'association canadienne des fleuristes et des jardiniers offre tous les ans une médaille d'or au producteur qui a produit la meilleure plante pour les fleuristes ou la meilleure fleur enregistrée au Conseil durant l'année.

Le Conseil annonce aujourd'hui que la maison John-H. Duniop et fils, Richmond Hill, a remporté cette médaille en 1930 pour la création de la rose "Red Beauty". Cette rose est un mutant de la variété Matchless; on dit qu'elle a une végétation et une floraison abondantes et que ses fleurs se conservent extraordinairement bien, ce qui la rend très utile pour la culture en serre pour la vente.

C'est la deuxième médaille que remporte cette maison, elle avait obtenu la première place pour la rose "Canadian Jubilee". La première de ces médailles a été octroyée en 1925 à M. Archibald Gilchrist, de Islington, pour le glaïeul "Lady Byng". M. R. Hemstock, Whitby a obtenu la deuxième médaille pour le glaïeul "Miss Frieda". Le lis "George C. Creelman" a remporté la troisième médaille pour le Collège d'Agriculture de l'Ontario. C'est un hybride avec le lis "Regal" qui est un de ses parents.

L'année dernière la rose "Lady Canada" a remporté la médaille.

Elargissement de l'avenue Victoria

A la réunion du conseil de la municipalité de Saint-Lambert, hier soir, il fut question de l'élargissement de l'avenue Victoria. Les membres du conseil fondèrent de grandes espérances pour la ville si ce projet est mis à exécution. Le maire Craig et les échevins Giroux, Hall, Robertson, Boissy et Graham ont tous souligné l'urgence de cette réalisation et ont prétendu que le revenu de la ville en serait accru considérablement en quelques années.

Quelques citoyens se sont toutefois opposés, alléguant que le conseil ne pouvait voter des travaux de plus de $30,000, tandis que le présent projet, d'après les estimés, nécessiterait une somme de $100,000. Les échevins cependant ont parlé de l'élargissement de l'avenue Victoria avec enthousiasme et tous sont en faveur.

Tentative de "hold-up"

Ottawa, 3. — Une tentative de hold-up, a été faite dimanche soir au poste de l'Imperial Oil, coin des rues Somerset et Kent. Un individu pointant un revolver sur Frank Rider, 21 ans, en charge du bureau, lui ordonna de lever les mains. En guise de réponse le bandit reçut un formidable coup de pied, mais à son tour ce dernier frappa Rider à la tête avec la crosse de son revolver et s'enfuit sans rien voler.

Chez *Max Beauvais*

VENTE ANNUELLE D'HIVER

Max Beauvais, reconnu depuis trente ans comme le plus important magasin d'articles pour hommes au Canada — offre les meilleures valeurs de son existence + + +

PALETOTS

Paletots, Valant jusqu'à $45 + pour $25
Paletots, Valant jusqu'à $70 + pour $40
Paletots, Valant jusqu'à $90 + pour $50
Paletots, Valant $100 & $110 pour $60

COMPLETS 1 & 2 PANTALONS

Complets, Valant jusqu'à $40 + pour $25
Complets, Valant jusqu'à $50 + pour $35
Complets, Valant jusqu'à $65 + pour $45
Complets, Valant jusqu'à $75 + pour $50

Les groupes ci-dessus comprennent tous nos complets de serge bleue.

SOULIERS À RÉDUCTION

Souliers, Régulier $10 + À Écouler $6.50
Souliers, Régulier $12 + À Écouler $7.50
Souliers, Régulier $14 + À Écouler $8.50

Les fameux Oxfords "K" et souliers de toilette réduits de 20%.

CHAPEAUX À MOITIÉ PRIX

Articles de Mercerie

CHEMISES de couleur à patrons fantaisistes — Régulier $2.50, $3, $3.50 pour **$1.85** — Regulier $4.50, $5.50, $6.50 pour **$2.85**

Cravates de fantaisie — lignes désassorties. — Rég. **$1, $1.50, $2, $2.50, $3** et **$4.50**
Robes de Chambre et Gilets de fumeur. — Rég. **$12.50, $16.50, $25** et **$35**
Foulards de soie et de laine. — Rég. **$3.50, $5** et **$7.50**
Gants d'hiver doublés et gants de laine. — Rég. **$1.50, $2.50, $5** et **$6**
Tous nos "pullovers" et gilets de laine. — Rég. **$4.50, $7.50, $10, $12.50** et plus.

MOITIÉ PRIX

Toutes nos marchandises non incluses plus haut à 20% de réduction.

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O.

D. N. C. HOGG, Président. *Arthur POULIN, Vice-Prés. et Dir.-Gérant.*

Spectacles et Concerts

Un théâtre canadien de répertoire

Il naît à Toronto sous le nom de Little Playhouse. — Il n'a que soixante places.

DES PIONNIERS

Toronto, 3.—Le plus petit théâtre au monde, "The little Playhouse", a été inauguré ici hier soir pour donner la première saison de théâtre canadien qui ait jamais été entreprise. Cette salle, qui ne comporte que soixante sièges mais possède toutes les commodités scéniques, est dirigée par l'Académie d'art dramatique Dickson Kenwin. Le premier spectacle comprenait trois pièces en un acte, toutes écrites par des citoyens de Toronto : "One Chance in a Million", par Florence Blaisdell; "Fravinie", par Rica-McLean Farquharson, et "Open Doors", par Lois Reynolds.

On ne présente à cette saison que des pièces canadiennes. Dickson Kenwin allègue qu'il y a bien peu de chances que se développe l'art dramatique au Canada si on ne crée pas des débouchés pour les pièces de nos auteurs. On répète actuellement deux autres pièces canadiennes.

Quoique le premier spectacle n'ait compris que des pièces d'auteurs de Toronto, on se propose d'inviter les auteurs de toutes les parties du pays à soumettre leurs œuvres dramatiques.

Le "Little Playhouse" est une entreprise unique dans le monde théâtral. La salle n'est pas tout à fait aussi grande que la scène. Comme il n'y a pas de place pour un orchestre, on se sert d'un phonographe. Les toiles et autres accessoires de la scène sont de grandeur normale.

LOEW'S
VAUDEVILLE & PICTURES
MAINTENANT — de 11.30 a.m. à 6 p.m. 40c
Un bataillon jusqu'à la fin !
Un amoureux sans peur
BILLY the KID
La plus romantique et la plus empoignante histoire de Rio Grande
avec
WALLACE BEERY
KAY JOHNSON
John Mack BROWN
VAUDEVILLE
LES ETOILES DE COMEDIE MUSICALE ET DE L'ECRAN DE REPUTATION INTERNATIONALE
Beth DODGE Betty (En personne)
5—EXCELLENTS NUMEROS—5
Frank Ellis annonce chaque numéro à sa façon inimitable.

CAPITOL
Aujourd'hui
Drame puissant et profond. Voyez le dévouement de femmes durant la guerre
War Nurse
WITH
Robert Montgomery
Anita Page, Zazu Pitts
11-1 25c
1-6 35c
Soir : 60c
FOR THE LOVE O' LIL
avec
JACK MULHALL
Elliott Nugent — Sally Starr
Histoire émouvante tirée des souvenirs de guerre et des lettres du Liberty Magazine
grands films à PRIX REDUITS



Les deux plus grands artistes de l'écran parlé
EMIL JANNINGS
dans
MARLENE DIETRICH
in
The Blue Angel
A l'affiche 10.15 a.m. à 1 p.m. 25c
PALACE

CHANGEMENTS DE PROGRAMME

Aux cinémas de la United Amusement, Régent, Séville, Granada, Papineau, Westmount, Belmont, Monkland, Rivoli et Plaza, il y aura changement de programme mercredi et aussi vendredi de cette semaine.

Le succès du 3e concert de Mlle Lucia Gagnon

New-York, 3. — Mlle Lucia Chagnon, soprano franco-américaine, vient de remporter un nouveau succès avec son troisième concert annuel au Town Hall, devant un auditoire nombreux et attentif.

Mlle Chagnon, qui a la réputation d'offrir des programmes des plus variés, n'a pas été moins heureuse, cette année, dans le choix des œuvres qu'elle a interprétées avec tant d'âme et de sens artistique. La partie française du programme comportait: "L'Ile Heureuse", de Chabrier; "Au bord de l'eau", de Fauré; le "Moulin", de Pierné; le "Rêve", de Ravel, et "Aimez-moi", de Chopin-Viardot. En rappel, l'artiste chanta "Cecilia", vieille chanson canadienne. Les parties italienne, anglaise et allemande du programme n'ont pas moins contribué au succès de l'artiste qui, très en voix, sut plaire à un auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Quoique le concert ait eu lieu le même soir que celui du maître Iturbi, pianiste espagnol, au Carnegie Hall, la salle était presque remplie. Parmi les artistes qui occupaient des loges, on remarquait : Mlle Leonora Corona, du Metropolitan Opera; Mlle Gina Pinera, la cantatrice bien connue; M. Walter Kramer, dont Mlle Chagnon chanta les compositions : "Pleading" et "Now Like a Lantern".

Dans l'auditoire, il y avait deux spectateurs pour qui les succès de la cantatrice durent être bien doux: c'étaient M. et Mme John-B. Chagnon, père et mère de l'artiste, qui étaient venus de West Warwick, Rhode-Island expressément pour ce concert.

Dans la salle, on remarquait de nombreuses personnalités franco-américaines new-yorkaises : M. et Mme Paul-F. Vallée, M. et Mme Arthur Dupont, Mme Laurette Athola, artiste lyrique; M. Lucien Beck, MM. Sylva Lachapelle, Paul et Henri Renault, Joseph Martel, baryton, et nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Pendant un intermède, aux loges, nous avons noté: M. Maxime Mongendre, consul général de France; M. Henri Job, consul de France, et Mme Job; M. Joseph Donon, président des Vétérans français, et Mme Donon; M. J.-Elie Blanchard, directeur des travaux publics de Montréal, et Mme Blanchard; M. J.-P. Filion, censeur des théâtres de la métropole canadienne.

Après le concert, il y eut réception au studio de Mlle Chagnon, sur la 72e rue, où s'étaient donné rendez-vous nombre d'admirateurs, de parents et d'amis de l'artiste. Au nombre des personnes présentes, il y avait: Mlles Jeanne Chagnon, Eleonor Dailey et Anita Ouellette, de l'université de Boston; M. William Paquin, Mlle Régina Paquin, de Providence, Rhode-Island; M. Zéphir-J. Chagnon, de l'université de Philadelphie; l'abbé J.-Aldéric Chauvin, de Sainte-Anne de Woonsocket, R.I.; Mlle Angélina Brouillard et M. Florent Hébert, de West Warwick, R.I.

Le film parlant dans une classe

Londres, 3. — Pour la première fois hors des Etats-Unis, des films parlants et sonores ont été présentés hier à des écoliers comme partie de leur programme d'études. Quatre films en une bobine ont été projetés dans une classe de la partie ouest de Londres, et feront maintenant la tournée de 17 écoles. Les écoliers ont vu d'abord un documentaire sur l'île de Chypre, un autre sur une mine de charbon, une étude sur l'évolution de la grenouille, puis ont entendu et vu le poète lauréat d'Angleterre John Masefield lisant un de ses poèmes, "The West Wind".

Pour la projection on s'est servi d'un appareil portatif et de film ininflammable. Un questionnaire a été adressé aux professeurs, afin de connaître les effets de cet enseignement nouveau genre.

Scène tragique pour le cinéma

Londres, 3. — Un avion servant à la réalisation d'un film intitulé "The Flying Fool" s'est écrasé dans un jardin du sud-ouest de Londres, hier, près d'un groupe d'enfants au jeu.

Les deux occupants de l'appareil, le pilote et un photographe, ont été blessés.

MONTREAL'S LEADING THEATRE
HIS MAJESTY'S
Tél.: Fltzroy 3466-6568
CE SOIR A 8.15 PECISES
Mats. demain et samedi à 2 hrs 15
TOPAZE
avec ARNAUDY et RISSLER
Soirées, 75c à $2.50. Mat. merc., 50c à $1.50. Mat. sam., 50c à $2.00.

PRINCESS
Ronald Colman
De 11 a.m. à 1 p.m. 25c
PRESENTE PAR SAMUEL GOLDWYN
"The DEVIL TO PAY"
LORETTA YOUNG
Mats.: 25c, 35c. Soirées : 35c, 60c.

Mme Galli-Curci au Saint-Denis

Un public assez nombreux, mais mitigé, a applaudi hier soir celle que les journaux, depuis quelque temps appellent "la reine des disques". Mme Galli-Curci, reine des disques, possède, en effet, de loyaux sujets un peu partout dans le monde. Mais il est certain que ses plus fidèles se recrutent surtout en Angleterre, où il est de tradition d'aimer longtemps les artistes qu'on a une fois chéris. Elle en trouve aussi au Canada, où des disques célèbres lui ont conquis des admirateurs aussi nombreux que disparates.

Cependant, le voyage qu'elle fit l'an dernier en Europe Centrale lui a révélé les limites de son empire, à la suite de quoi elle renonça à la conquête des Français de France. Sa malice est bien grande: elle veut gagner la France par le Canada-Français . . .

Eh bien! nous sommes gagnés, quant à nous. La voix de Madame Galli-Curci nous a depuis longtemps conquis, beaucoup plus sûrement que la musique qu'elle chante. Si le timbre de sa voix ne nous ravit plus par sa plénitude et sa pureté, sa technique continue de nous épater. Ces notes qui se répercutent d'une façon si précise, si instrumentale, si inconcevable et si prodigieuse, ont de quoi éblouir les amateurs de beau métier dont nous sommes. Mais on n'est pas sans remarquer le soin, la précaution qu'elle met aujourd'hui à attaquer certaines notes élevées qu'elle décrochait, hier encore, avec une si surprenante facilité. Elle glisse, aujourd'hui, le plus souvent, et elle tourne la difficulté en chantant comme en écho. Le son est mat, froid, lointain.

C'est ainsi, ou à peu près, qu'elle a chanté son inconcevable programme d'hier soir, une sorte de programme p. p. c., rempli de pages d'une parfait "néantise" musicale, augmentées de nombreux "bis". On la retrouva cependant plus solide dans le "Boléro" de Delibes et dans un air de Mozart, "Das Veilchen" (Les Violettes). Quant aux "Bergerettes" de Weckerlin, elle les chante à la façon d'une paisible retraite, fort bien techniquement, et d'une exquise et ravissante monotonie.

Pour ce qui est du petit concours habituel de flûte et de chant, il semble bien que le sport en devient dangereux. Cela ne présente d'ailleurs aucune espèce d'intérêt, que la musique en jeu soit signée Meyerbeer ou Bishop.

Mais il faut dire, une fois de plus, que tous les goûts sont dans la nature, comme aussi tous les contrastes, et ce n'est pas régler la question de dire qu'on donnerait toutes les Galli-Curci du monde pour une Schumann-Heinck ou une Lotte-Lehmann, et la musique qu'elles chantent. Les rossignols ont aussi leur agrément, comme les flûtes, et leur délicate froideur repose de ces chants trop humains qui nous font éprouver à la fois notre grandeur et notre misère. Dès lors, Madame Galli-Curci a sa place toute marquée dans le royaume des disques, comme en aura une, demain, plus grande encore peut-être, l'étonnante nouvelle étoile française du "Metropolitan Opera" de New-York, Mlle Lily Pons. Préparons-nous à de nouveaux éblouissements.

L. P. M.

Un nouveau procès est refusé à Daisy Devoe

Los Angeles, 3. — Le juge William Doran n'a pas voulu autoriser Daisy DeVoe à subir un nouveau procès sur l'accusation d'avoir volé $825 à Clara Bow.

Le juge Doran rendra son verdict mardi prochain. On croit qu'une invocation à sa clémence de la part de Clara Bow et des jurés atténuera la gravité du cas de Daisy De Voe.

Colman dans un rôle d'enfant prodigue

Le dialogue à l'écran a subi bien des attaques, qu'il méritait presque toujours. On sait qu'en général il est stupide et dépasse toute mesure dans le bon sens et le bon goût.

L'agrément que nous vaut celui de "The Devil to Pay" n'en est que plus grand. On y reconnaît un dramaturge d'expérience qui a eu le talent d'écrire directement pour l'écran un récit d'enfant prodigue sans prétention, enjoué et d'une heureuse veine humoristique. Frederick Lonsdale fait merveille avec Ronald Colman comme interprète, aussi "The Devil to Pay", que présente encore le Princess cette semaine, est-il un film tout à fait charmant.

Colman est excellent en fiston gâté, en Roger Bontemps qui rentre d'Afrique après avoir fait enchère de sa maison et de ses meubles, pour poursuivre à Londres sa vie de découvrir sentimental et mal noté. La rencontre de Loretta Young, fiancée à un fâcheux baron, change le cours de ses pensées sans modifier celui de sa vie. On suit la lutte sentimentale dans laquelle il s'est engagé à son corps défendant avec une vive curiosité. Colman évolue avec humour à travers les situations qui viennent lui créer à chaque instant des embarras. Comme il nous est sympathique lorsqu'il murmure avec amertume: "Rien ne dure longtemps dans ma vie . . ! "Ce besoin de sentiments durables sera finalement satisfait, comme on le conçoit.

Toute la troupe est excellente. Loretta Young, Myrna Loy, David Torrence et Kerr, surtout, qui incarne le père de Colman, secondent tous celui-ci de façon irréprochable.

"The Devil To Pay" n'est pas un film très important. Mais c'est un film tout à fait agréable, ce qui est mieux.

Les soeurs Dodge sont applaudies, au Loew's

Les soeurs Dodge, qui vraisemblablement sont des jumelles, sont vivement applaudies cette semaine au Loew's, où elles présentent un numéro original et bien fait. Après des succès retentissants aux Folies-Bergère et sur les scènes du Broadway, elles ont entrepris une tournée de vaudeville, pour en arriver bientôt au cinéma, où elles doivent tenir des rôles dans un film qu'on commencera à tourner sous peu. L'une d'elle siffle comme un serin, et toutes deux dansent gracieusement, faisant avantageusement ressortir leur réelle beauté. Leurs pas de danse ne sont pas neufs, et là n'est pas la raison de leur succès, bien que la part chorégraphique soit large dans leur numéro, mais les soeurs Dodge plaisent toutes deux par leur personnalité qui est toute de charme et de gentillesse. Elles sont accompagnées de deux danseurs d'une belle agilité.

George Beatty, l'"humoriscrat", en est un autre qui est plus que sympathique à l'auditoire, par son bagout qui va de l'humour à l'esprit et qui promène l'auditoire du rire au fou rire.

"Camping Out" est un sketch amusant bien plus par les bouffonneries décidément grotesques de l'interprétation que par sa facture même, qui est sans prétention d'originalité. Stanley & Kern sont de la vieille école; ils présentent des chansons comiques qui sont finement reçues, mais ils sont aussi modernes, et obtiennent un meilleur résultat dans leur imitation chantée d'un poste de T.S.F. "The Four Bards" ne chantent pas; ce sont des acrobates et des meilleurs. L'adresse et la force de ces bardes en maillots sont de celles qu'il arrive rarement de voir dans un programme de vaudeville.

"Billy the Kid" n'est pas un film banal, comme on serait porté à le croire d'un film du Far-West. Non pas que toute cette catégorie de films soient peu recommandables, car il en est qui sont demeurés des chefs-d'oeuvre, mais depuis quelque temps, on les réussissait plus ou moins. "Billy the Kid" a de la vraisemblance, beaucoup d'action, peu ou pas d'intrigue, et une interprétation excellente: Wallace Beery, Kay Johnson, John-Mack Brown, Karl Dane et quelques autres. Tous les rôles sont bien rendus.

Les jeux de la politique et de l'amour au Stella

Le théâtre Stella s'ingénie à nous offrir des nouveautés presque toutes les semaines, et non parmi les moindres. Il y a quinze jours, c'était "Petit Péché", d'André Birabeau; cette semaine, c'est "Pardon, madame", de Romain Coolus et André Rivoire, créée à Paris il y a cinquante-quatre semaines exactement.

"Pardon, madame" pourrait s'appeler les jeux de la politique et de l'amour. Il s'y agit en effet du duel de ces deux grandes forces. Comme c'est une comédie de moeurs plus encore que de sentiments, l'amour est deux fois vaincu par la politique. En deux mots, on peut dire que c'est l'histoire de Maurice Cervières, un homme qui a le sens du loisir, aucune ambition si ce n'est celle d'être aimé. Cervières rencontre par hasard la femme d'un ministre et devient quelques minutes plus tard le secrétaire de ce dernier. La femme est prête au divorce pour être à celui qui représente pour elle l'Amour. Le ministre, découvrant ce qui se passe, prouve à sa femme et à son secrétaire, dans une scène d'une naïveté cynique et désarmante, qu'ils ne peuvent pas l'abandonner dans les difficiles circonstances qu'il traverse: un ministre qui a des ennemis ne peut être poursuivi en instance de divorce, il ne peut non plus perdre le secrétaire qui lui inspire ses décisions les plus habiles.

Voilà qu'au dernier acte, ce politicien est élu président de la République . . . c'est le coup suprême porté au rêve de Cervières, qui retourne à sa vie de philosophe, loin des tracasseries de l'ambition.

La plus grande qualité de la pièce, c'est de n'être ni trop théâtre ni littéraire, d'un bout à l'autre on n'y entend que le ton de la conversation moyenne, dépouillée de ses vulgarités et de ses à peu près.

"Pardon, madame" est parfaitement jouée par Mme Marthe Thierry, étonnante de justesse et de simplicité naturelle par MM. Durand et Duquesne, qui n'ont sans défauts, l'un en ministre intéressé et vain, l'autre en sympathique poète et homme du monde. La dernière scène du deuxième acte atteint que tout le troisième acte, fort difficiles à jouer, ont été rendues de façon à réjouir tous les vrais amateurs de théâtre qui assistaient à cette première représentation, hier soir, au théâtre Stella. M. Godeau avait préparé une précise mise en scène et au dernier baisser du rideau, il nous fait croire un moment que la foule est vraiment en bas dans la rue, acclamant le président élu sous ses fenêtres. On entend la "Marseillaise", les acclamations, le canon qui tonne au loin; l'ambiance est créée, la pièce finit dans une apothéose mélancolique et délicate.

Mlle Mimi D'Este est délicieuse dans un rôle qui aurait pu être larmoyant. Les autres rôles sont bien joués, à l'exception du Guérouit de M. Ravennes, qui n'est ni vraisemblable ni amusant.

Ce qu'on pense de ces veillées du Vieux Temps

Au sujet des "Veillées du bon vieux temps", qui donneront une représentation au Monument National le 16 février sous le titre "Le Mardi Gras", nous croyons intéressant d'extraire le passage suivant de la lettre qu'adressait récemment à M. Conrad Gauthier, directeur et fondateur de cette organisation de chez nous, M. Gérard Malchelosse, historien bien connu, compilateur des oeuvres de Benjamin Sulte, membre de la Société historique de Montréal et expert en choses du passé.

"Je vous écris sous le charme que j'ai goûté à vous entendre, vous et vos interprètes, lundi dernier. C'est un vrai régal et la façon dont on a interprété le tout est absolument irréprochable. C'est certes ce qui a été donné de mieux en fait de folklore et je tiens à vous en témoigner ma satisfaction. C'est une audition qui vous fait honneur. Revenez-nous souvent, pour le plus grand plaisir des mélomanes."

Une telle appréciation se passe de commentaires. On peut donc être assuré d'assister, le 16 février, à un spectacle canadien fort divertissant et en même temps d'une excellente tenue. Billets chez Archambault.

—(Communiqué.)

Le spectacle français du Montreal Repertory

Remplissant sa promesse de monter un spectacle en français au cours de la saison, le "Montreal Repertory Theatre" annonce qu'il jouera jeudi le 26 et vendredi le 27 février, à la salle Victoria, à Westmount, le chef-d'oeuvre de Denis Amiet et André Obey, "La Souriante Madame Beudet".

Mlle Marthe Alan jouera le rôle-titre et sera entourée de M. René du Roure, dans le rôle de Beudet; Mlle Jeannine Lavallée, dans Marguerite Prévot; Mlle Colby, dans Mme LeBas; Mlle Simone Taylor, dans Gabrielle; Mlle Margaret Porteous, dans Eugénie; M. Adjutor Savard, dans Jacques Dauzat; M. F. Millington, dans M. LeBas. — (Communiqué).

"Primerose" jeudi soir au Monument

Le sujet de "Primerose", que le Cercle Lafontaine interprétera au Monument National, jeudi soir, a été qualifié de neuf par les critiques lors de sa création en 1911. L'intrigue, tout en étant sentimentale, touche à un cas de conscience très délicat que des gens avertis comme MM. de Flers et de Caillavet ne pouvaient mettre à la scène sans avoir au préalable consulté des gens d'Eglise. Eux-mêmes avouent qu'ils ont pâli sur les livres saints et qu'on les a souvent vus s'entretenir avec des prêtres pour bien se pénétrer de l'ambiance nécessaire à leur ouvrage. En créant le personnage du cardinal de Mérance, ils allaient vers une difficulté qu'ils ont résolue avec succès. Le caractère sacré de ce personnage demandait des ménagements, et c'est avec joie que nous retrouvons chez lui la charité et la droiture de conscience d'un vrai prince de l'Eglise.

Et quel charme et quelle pureté se dégagent de nos deux petites religieuses de Sainte-Claire; l'ordre de Sainte-Claire, celui-ci du moins, est sorti de l'imagination des auteurs; et c'est là que Primerose déçue va chercher la consolation et l'oubli de son amour perdu, après avoir obtenu l'approbation de son oncle. Et là se pose le grave problème de la vocation, suivi bientôt d'un conflit de sentiments très délicat. Toutes ces difficultés sont si bien traitées que "Primerose" peut être entendue par tout le monde.

Pour renseignements concernant la réorganisation du Cercle Lafontaine, on peut s'adresser à M. E.-A. Vinet, Cl. 2118J ou à M. Delcourt, Ch. 7206. (Communiqué).

Comment deux vedettes supportent un scénario

Le cinéma Impérial offre à ses habitués, cette semaine, deux films d'égale valeur et dont le succès et la fortune seront vraisemblablement identiques. Le premier coupé un thème assez connu sur des vedettes sérieuses qui, en plus de talent, font preuve d'originalité et d'ironie dans les compositions qu'elles exécutent avec une versatilité de commande. "East is West" a le mérite de conduire assez habilement l'intrigue d'une pièce que le cinéma a adaptée avec bonheur. Il s'agit de l'éternel combat entre l'orient et l'occident, et Lew Ayres représente avec force le premier principe et Lupe Velez le second avec toute la simplicité mystérieuse qui caractérise les occidentaux philosophes. Le thème n'a rien d'émouvant: un jeune Américain ému par la cruauté des moeurs chinoises s'éprend d'une jolie petite poupée chinoise qu'il retrouvera à San Francisco. Ses parents s'opposeront brièvement au mariage, mais le scénariste est là qui veille. Deux cents pieds de film on apprend que la Chinoise n'est pas une Chinoise, qu'elle est des parents blancs et crac le tour est joué; le dénouement fera plaisir à toutes les intelligences. Le jeu de Velez et de Ayres est à étudier. Le style convaincu du dernier répare les défaillances de la première, mais à celle-ci revient la meilleure part du succès parce que sa composition exige une constante retenue, une stylisation difficile, un travail soutenu.

Le second film fait penser aux cheveux de sa principale interprète : Alice White ; c'est flou, chatoyant, mais fade durant de longs moments. Le titre "Naughty Flirt" par ailleurs indique bien que rien de bien sérieux n'a été demandé à la frimousse blonde. On lui laisse les brides, et ses tics, ses mièvreries pupillaires font tout le reste. On soupçonne bien qu'elle veut imiter et obtenir un succès identique à celui de Colleen Moore, mais la tâche est rude et le scénario peu fécond. Cependant on s'amuse au pot-pourri de situations connues que le film accumule avec une logique un peu déconcertante. Pour une fois les mots ne nous aident à rétablir dans la bonne voie le fil de la trame qui s'égare effrontément. C'est tout un art d'amuser sans effort tandis pour le protagoniste que pour le public "Naughty Flirt" réalise ce tour de force et le spectateur doit lui en savoir gré. C'est tout de même une qualité. Ce dont il convient de féliciter Alice White, c'est de son effort pour s'évader du rôle de figurante de music-hall auquel elle doit son succès mais dont elle semble avoir épuisé les effets. Le reste du programme complète avantageusement le spectacle.

Les Chanteurs de Verdun

Ce soir, répétition générale dans la salle de l'hôtel-de-ville de Verdun. Il est encore temps pour quiconque aime la musique de se joindre à cette organisation chorale.

Les amis des "Chanteurs de Verdun" sont priés de se rappeler que vendredi prochain, le 6, aura lieu un concert-danse dans la magnifique salle Woodhall, rue Gordon. L'échevin Woodhall a bien voulu accepter la présidence de cette soirée. (Communiqué)

Au cinéma Français

Le Français offre actuellement "The Lottery Bride" avec Jeanette Macdonald, John Garrick, Joe-E. Brown et Zasu Pitts. Ce film est à la fois dramatique et musical et comprend aussi une forte partie comique. L'action nous conduit dans un pittoresque café dansant de Norvège, durant un marathon de danse. Puis nous retrouvons les personnages au pôle nord, lors de l'aventure du dirigeable italien Roma. On assiste au désastre du grand vaisseau aérien.

Il faut enfin au programme est "Splinters", une comédie sans star, une histoire qui est la reconstitution de la fameuse revue anglaise "Les Blancs et les Noirs", qui fit fureur à Londres durant la grande guerre. "Splinters" est une comédie unique, qui comprend une demi-douzaine de numéros épatants.

Les attractions supplémentaires comprennent des numéros inédits.

Au théâtre National

Cette semaine, le théâtre National, offre un programme nouveau et très varié. D'abord une ouverture qui a pour titre "Au Bon Vieux Temps", mise en scène par Hector Pellerin assisté de Effie Mack, Mme Rose Rey-Duzil et Gilda Guercy. Ensuite un sketch par Olivier Pulmond, "Paris Pic-Pic" présente aussi un sketch, "La Chance".

M. Gauthier, le gérant du théâtre, a fait venir de New York, George Ash, le champion tireur et le meilleur lanceur de lasso. Ensuite des spécialités par les Merril Sisters, Grace Chapman, Dupuis et Delisle, Gilda Guercy, Hector Pellerin et Mlle Henriette. Mais le clou de la représentation est une comédie de Tizoune. A l'écran un film nouveau présenté par M. Gauthier.

A Saint-Zotique

Le Cercle paroissial Saint-Zotique prépare une représentation des "Enfants du Capitaine Grant", drame à grand spectacle en 7 tableaux. M. Arthur Chevalier, bien connu du public amateur, a bien voulu se charger de la direction artistique de cette pièce. Dans la distribution, outre M. A. Chevalier, on relève les noms de MM. A. Mayrand, A. Grenier, M. Monette, A. Villeneuve, E. Méloche, J. Bertrand, C. Lecompte, O. Guérin, A. Huberdeau, N. Viens, A. Mercure, A. Nadon, G. Georges, L. Hayeur, J.-P. Lebeau, C. Roy etc. L'orchestre de Saint-Zotique, sous la direction de J.-A. Desmarchais, a promis son concours. — (Communiqué).

Application de Norma Shearer

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Hollywood, 3. — Norma Shearer, artiste de l'écran, native de Montréal, Canada, a fait application pour devenir sujette américaine. Elle est la femme d'Irving Thalberg, directeur des studios de la Metro-Goldwyn-Mayer.

LE DIPLODOCUS

Le DIPLODOCUS fut le plus énorme des animaux préhistoriques. Il mesurait 85 pieds de long et pesait des tonnes et des tonnes. Malgré cette charpente considérable, son cerveau aurait pu entrer dans une noix de Grenoble.

Les savants prétendent que le Diplodocus vivait il y a des millions d'années. Mais quand les conditions changèrent, il ne put s'y adapter. D'autres animaux moins forts, mais plus intelligents, envahirent son domaine. C'est ainsi qu'avec la marche incessante de l'univers vers le progrès, sa race mourut et s'éteignit.

Tout comme au temps de la préhistoire, il faut, de nos jours, marcher avec le progrès. Les conditions changent sans cesse sous nos yeux. De nouvelles inventions, de nouveaux produits naissent tous les jours qui rendent la vie plus heureuse et plus large. Si nous n'en profitons pas, nous serons bientôt délaissés.

Les annonces sont comme des bulletins du progrès. Elles vous indiquent où vous procurer les choses les plus confortables, les marchandises qui ménagent vos forces; elles mettent en étroite communication le fabricant et le consommateur. Lisez les annonces dans la "Presse". Elles vous enseignent comment dépenser votre argent de la façon la plus intelligente et la plus économique.

Les annonces dans la "Presse" vous tiennent à date. Lisez-les tous les jours.

EN VUE D'UNE SOUSCRIPTION



GROUPE DES MEMBRES DU COMITE D'HONNEUR DE LA FEDERATION DES OEUVRES SOCIALES DE SANTE, formé en vue de la nouvelle campagne annuelle de souscription au bénéfice de cette fédération: 1—l'honorable sénateur Raoul DANDURAND, président: 2—lady FORGET: 3—l'honorable sénateur C.-P. BEAUBIEN et 4—l'honorable juge Sévérin LETOURNEAU, vice-présidents; 5—M. Edouard MONTPETIT, secrétaire général de l'Université de Montréal, secrétaire: 6—M. Charles MONCEL, assistant directeur général de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, trésorier.

A l'Outremont

Un programme fort bien agencé est présenté au cinéma Outremont en début de semaine. Le premier film est "The Bride of the Regiment", un film en Technicolor d'une grande richesse. Réalisé d'après l'opérette allemande "The Lady in Hermine", il est rempli de jolies mélodies qu'on voudra retenir. Avec une vérité, une réalisme surprenant, le film nous ramène à l'époque 1820. On a même édifié un château de cette époque. C'est de toute beauté. Vivienne Segal tient le premier rôle avec la maîtrise qu'on lui connaît. Allan Prior, celui-là même qui jouait le premier rôle dans "The Student Prince", est aux côtés de Vivienne Segal.

Le second film est "Heading North", et c'est avec plaisir qu'on revoit Bob Steele, le sympathique cow-boy, M. Eugène Maynard, le populaire pianiste, gérant de l'Outremont, est aussi au programme.

Au cinéma Amherst

A partir de demain, le programme du Amherst comportera deux films, "The Sea Wolf" et "Maybe It's Love", et du vaudeville. Sur la scène on pourra applaudir une Revue Russe, composée de chant, de danse et de musique de caractère bien slave; un numéro d'acrobaties sensationnelles sur bicyclettes; ainsi que maints autres numéros bien choisis. "The Sea Wolf" est le dernier film qu'ait tourné le regretté Milton Sills. C'est aussi son plus puissant. Film d'aventures en haute mer, marqué par un vif réalisme d'action et une haute intensité de sentiments, "The Sea Wolf" nous présente Sills entouré de Jane Keith et de Raymond Hackett. "Maybe It's Love" est une comédie légère inspirée de la vie universitaire, sportive, américaine, avec comme vedettes Joan Bennett, le comique Joe-E. Brown, James Hall et Stuart Erwin. Pour ce qui est de l'orchestre Amherst, on l'entendra dans l'ouverture de "Raymond".

Au cinéma Empress

Les habitués du cinéma Empress peuvent jusqu'à demain, admirer deux films intéressants illustrés par le jeu de vedettes excellentes.

Le premier film à l'affiche est "Runaway Bride" avec la délicieuse et sympathique Mary Astor et le bouillant David Hunter. Le ton de cette comédie est fort amusant; il s'agit d'une jeune fille qui veut bien fuir avec un ami, mais elle se trompe et la voilà aux bras d'un monsieur qu'elle ne peut sentir. On soupçonne un peu la nature du dénouement.

Le second film nous fait connaître une toute jeune vedette, Sari Maritza. Le film "Latin Love", nous transporte en Angleterre, à Londres. Mais il se déroule le drame le plus sombre, et on y assiste à la douleur comme aux joies de deux êtres sur lesquels le sort semble s'acharner comme avec plaisir.

Disparu

Michael Nychka, âgé de 20 ans, est disparu de chez lui, à Saint-Calixte, P.Q., depuis le 20 mai 1928. Sa mère anxieuse le recherche. Le jeune homme est de hauteur moyenne, aux yeux bleus et de physionomie brune. Toute information sera reçue avec reconnaissance, car le père du disparu est actuellement gravement malade dans un des hôpitaux de Montréal.

Toute personne au courant des allées et venues du jeune homme peut communiquer avec M. J.-A. Pisarsky, 2133, rue Hogan, ou en téléphonant à Amherst 2316. On peut aussi envoyer des informations à sa mère, Mme H. Nychka, Saint-Calixte, Montcalm, P.Q.

Accident de travail

(Du correspondant de la PRESSE)

Frelighsburg, 3—M. Alex. Pelletier, fils de M. Salus Peltier, s'est fracturé une jambe en chargeant des billots, qu'il transportait à la scierie de M. O.-E. Reynolds. Le Dr Perron, de Cowansville, mandé immédiatement, réduisit la fracture, mais il jugea nécessaire de transporter son patient à l'hôpital Victoria, de Sweetsburg pour quelques jours.

ST-DENIS
Film Parlant Français
Matinée, 25c; Soirée, 25c-40c
Continue tous les Jours, 13.30 à 11 p.m.
Cette semaine
LA FLAMME D'AMOUR
Parlé et chanté en français avec Anna MAY WONG.

ELECTRA
AUJOURD'HUI SEULEMENT
"BIG FIGHT"
avec Guinn WILLIAMS et Lola LANE
aussi
"SONG OF THE FLAME"
Noah Beery, Alex Gray et Bernice Claire
Comédie et Actualités.

MIDWAY
AUJOURD'HUI SEULEMENT
Ed. Robinson et Owen Moore dans
OUTSIDE THE LAW
THE 4th ALARM
avec Ralph Lewis, Nick Stewart, Ann Christy—Actualités et Comédie.

Echo du meurtre d'Yvonne Poulin

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — L'hon. juge L.-P. Duff, de la Cour suprême du Canada, a réservé sa décision hier, dans la cause de la Couronne contre Alphonse Bureau condamné à être pendu pour le meurtre de Yvonne Poulin. La Cour d'appel de Québec a ordonné un autre procès parce que le président du jury n'était pas un sujet britannique. C'est de cette décision que la Couronne demande le droit d'en appeler à la Cour suprême du Canada.

Dîner-causerie des chefs

M. J.-W. Parkins, gérant de l'hôtel Place Viger, sera le conférencier au dîner-causerie du club des chefs de police et de pompiers, demain soir, à 7 heures. Le dîner aura lieu à l'hôtel précité, et les dames sont invitées. M. Parnins parlera de ses voyages autour du monde.

Club ouvrier Papineau

Une assemblée sera tenue par le club ouvrier Papineau, ce soir, à 8 h. au No 1410 Panet, sous la présidence de M. Geo. Latulippe.

M. l'échevin Hector Dupuis et autres personnalités en vue seront présents

M. Léo Doyon fera la conférence.

THEATRE STELLA
BElair 5000 — 4652 Saint-Denis
Cette semaine—1ère fois à Montréal
PARDON, MADAME
3 actes, Romain Coolus et André Rivoire.
90-5 E

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
"AU BON VIEUX TEMPS", OUVERTURE
"PARIS" et "LA BALANCE"
COMEDIE
90-5 E

ROXY — Ste-Catherine Ouest — LAn. 1514
Sur demande générale
MAURICE CHEVALIER
dans
La Grande Mare
EN FRANCAIS
90-5-E

FRANÇAIS
59, Ste-Catherine Est — LAncaster 5513
Aujourd'hui programme double
"The Lotery Bride"
avec Jeanette Macdonald, John Garrick
aussi
"SPLINTERS"
avec Nelson Keys, Sydney Howard
Comédie et 3 actes de Vaudeville
Matinée: Balcon, 15c; Orchestre, 20c.
Soirée: Balcon, 20c; Orchestre, 30c.

ALEXANDRA
Coin St-Denis et Mt-Royal — BElair 3309
Aujourd'hui, programme double
"LA MARSEILLAISE"
avec LAURA LaPLANTE, JOHN BOLES
aussi
Bebe Daniels dans "Lawful Larceny"
Matinée 10c et 15c. Soirée, 20c et 25c
90-2 E

IMPERIAL — A L'AFFICHE
"EAST is WEST"
avec
Lupe Velez
Lewis Ayres
Edward Robinson
The Naughty Flirt
avec
ALICE WHITE
PAUL PAGE
MYRTLE LOY
PRIX: Le matin 15c
L'après-midi, 25c. Le soir, 25c-40c

DOMINION
(Papineau près Mont-Royal)
"King of Jazz"
avec PAUL WHITEMAN et sa musique et une troupe de plus de 5,000.
"We We Marie"
avec PAULINE GARON

MAISONNEUVE
(Ontario et Lasalle)
"Just Like Heaven"
avec toute une troupe d'étoiles.
"Les Chevaliers des Montagnes"
Ce soir: CONCOURS DE DANSE.

ARTIER
(Notre-Dame et Couvent)
"DIXIANA"
avec Bebe Daniels et autres.
ANDY CLYDE dans "Don't Bite Your Dentist"
Dernier chapitre de "Terry of the Times"
Sur la scène
PAUL HEBERT et sa troupe.

MPRESS
(S

Ayez aussi des LAMPES de rechange



EN cas de besoin, vous avez toujours de la vaisselle et des morceaux d'argenterie supplémentaires. Pourquoi ne pas garder, aussi bien, des lampes de rechange? Vous savez comme c'est ennuyeux de ne pouvoir remplacer les ampoules brûlées. Achetez-en une boite-carton aujourd'hui.

L-80F

LAMPES
DE POLIES A L'INTERIEUR
EDISON MAZDA
UN PRODUIT DE LA CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Système propre—bonne mine !



VOUS AUSSI si vous le voulez ★

SIX et soixante—sont bonnes camarades — car à six ans, toute pensée est un rayon de soleil, et la dame de soixante ans est un rare exemple des dames âgées ayant appris le moyen de vivre. Toutes deux doivent leur santé débordante et joyeuse à la méthode simple, normale, naturelle.

Les médecins sont presque unanimes à dire que la plupart des maladies (excepté celles provenant de germes) et les maux de tête, sont dus au fait qu'on néglige de maintenir le "système propre".

En attribuant à ce fait la plupart des maladies, ils sont aussi unanimes sur la méthode sûre de les soulager — maintenir le système propre au moyen du traitement Nujol. Nujol n'est pas un remède. Ne contient pas de drogues. Il est incolore et sans goût—les enfants l'aiment.

Si vous voulez jouir de la "santé Nujol", rappelez-vous deux choses.

Une—N'espérez pas avoir de résultats en une nuit. C'est la méthode naturelle, et la nature n'est jamais violente. Deux—Assurez-vous qu'on vous donne Nujol", rappelez-vous deux choduit pur, sans drogues, dans un paquet cacheté, portant la marque de fabrique "Nujol", pour vous protéger, chez votre pharmacien.

Que vous ayez six ans ou soixante, vous aurez meilleure santé et jouirez mieux de la vie, si vous faites un bon essai du simple traitement Nujol. Pourquoi ne pas commencer ce soir?

"Santé Nujol"

EXIGEZ NUJOL... REFUSEZ LES SUCCEDANES

SIMPLE BON SENS

CE n'est pas un mystère ni une magie que d'éviter tout l'hiver les gerçures aux mains... servez-vous de crème Hinds.

Un bon moyen est d'y appliquer la crème chaque fois que vous lavez vos mains et de nouveau avant de vous coucher. Plus vous vous en servez souvent et abondamment, mieux vous êtes protégé, sans doute. Toutes les pharmacies en ont.



CRÈME
Miel et amande.
HINDS
MARQUE BREVETEE AU CANADA

Cette firme de prêts agricoles dans notre ville

La compagnie de crédit agricole du Canada, Ltée, aura un capital de $5,000,000.

POUR L'OUEST

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3—Le bureau-chef de la compagnie qu'on organise actuellement pour prêter de l'argent aux fermiers de l'Ouest qui désirent faire de la culture mixte, sera situé à Montréal. Le capital de l'entreprise sera de $5,000,000 et il sera divisé en 5,000 actions de $100 chacune. Elle portera la raison sociale suivante: La compagnie de crédit agricole du Canada, ltée. La demande d'incorporation a été faite hier au service des compagnies du secrétaire d'Etat. La formation de cette entreprise a été annoncée par le premier ministre, l'hon. R.-B. Bennett, dans son discours de Régina.

La demande d'incorporation est faite par des avocats de Montréal qui sont les directeurs provisoires de la compagnie. C'est d'ailleurs une pratique commune quand on demande l'incorporation d'une société. Les directeurs permanents seront nommés plus tard.

Le but de la compagnie est décrit ainsi: prêter de l'argent et accorder du crédit aux individus, aux corporations et aux associations, particulièrement à ceux qui sont engagés dans l'élevage et la mise en vente des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs. On accorde à la compagnie des pouvoirs généraux pour s'occuper des produits de la ferme, mais elle ne peut pas prêter de l'argent sur hypothèque.

Campagne privée

Le plan tel qu'annoncé par M. Bennett à Régina laissait entendre que la compagnie serait privée, que ses actionnaires comprendraient les compagnies de transport, les banques, les compagnies industrielles, les compagnies d'assurances et les maisons de fiducie. Le capital de la compagnie sera employé selon un mode de rotation. Le plan général correspond aux idées énoncées par M. Beatty, président du Pacifique Canadien, il y a quelque temps. Sir Henry Thornton, président du Canadien National, la semaine dernière, a déclaré qu'il était prêt à coopérer.

L'expropriation se fera au mois de mai

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le ministère des travaux publics a donné avis aux propriétaires des terrains sur les rues S.-Jacques, Cathédrale et S.-Antoine, nécessaires pour le nouveau terminus postal à Montréal, que si le gouvernement a besoin de ces propriétés il pourra les exproprier au mois de mai prochain. Dans le cas d'expropriation les locataires actuels pourront continuer à occuper les édifices en s'engageant à partir n'importe quand sur un avis de trente jours. C'est une formalité nécessaire dans la province de Québec pour éviter des poursuites au gouvernement, relativement à des baux qui pourraient être renouvelés pour un an ou plus. C'est un autre pas vers la réalisation du projet du terminus postal et si le gouvernement décide d'accepter définitivement ce site, il ne restera qu'à en faire déterminer le prix par la Cour d'Echiquier du Canada, si l'offre du gouvernement n'est pas acceptée par les propriétaires.

Les sujets des sermons du carême à S.-Patrice

Comme nous l'avons déjà annoncé, le R.P. Nicholas Higgins, capucin, du monastère de Peckham, banlieue de Londres, prononcera cinq sermons à Saint-Patrice comme préparation et ouverture du carême. Voici les sujets qu'il traitera: dimanche prochain, à la grand'messe, "Par quelle autorité", et le soir, à 7 h. 30: "Une question individuelle". Le dimanche, 15 février, à 11 heures, "Le divorce est-il une solution?", et le soir, à 7 h. 30: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi." Le mercredi des cendres au soir, 18 février, à huit heures: "Le péché, vieille superstition". Ces questions se rapportent à la récente encyclique sur le mariage.

Le prédicateur des dimanches du carême sera M. l'abbé Alfred-T. Lelis, de Toronto, directeur national en Ontario de l'Oeuvre de la propagation de la foi. Il traitera les sujets suivants: "Tentation", à onze heures, et "L'Esprit du Christ et l'esprit du monde", à 7 h. 30, le dimanche, 22 février; "Le tabernacle céleste", à 11 heures, et "Le tabernacle terrestre" à 7 h. 30, le dimanche, 1er mars; "Quelle espèce d'homme est-il?" à onze heures, et "Donner amour pour amour", à 7 heures 30 le dimanche 8 mars.

Le 15 mars arriveront de New-York deux dominicains, les PP. John Healy et William Doane, qui prêcheront les retraites des femmes et des hommes. Le P. Doane prononcera aussi les sermons de la Passion de l'après-midi et du soir du vendredi saint et ceux de Pâques le matin et le soir.

Victimes de l'auto

Le "père Louis", vieil employé du restaurant "Terrapin", rue Saint-Jacques ouest, a été renversé par un auto hier après-midi. L'auto était conduit par M. J.-B. Short, domicilié à 798 rue Wilson. Il filait de l'est à l'ouest et la victime fut renversée comme elle traversait la rue. De l'hôpital Notre-Dame, nous apprenons que l'état du blessé est assez grave.

Henri Beaudoin, 23 ans, 25 rue Prince, a été victime d'un accident hier après-midi, rue Wellington, Verdun, alors qu'un auto le renversa et lui infligea des blessures à la tête. La victime fut transportée à l'hôpital Notre-Dame. Son état est rassurant.

MARGUILLIER



M. ANTONIO MEMME, qui a été élu marguillier pour 1931 à l'église Notre-Dame de la Défense.

Les assurances d'Etat entraînent l'inévitable augmentation de taxes

Des preuves que les systèmes d'assurance d'Etat, tels qu'on propose d'en introduire un à Québec, produisent une augmentation de taxes là où ils sont en vigueur, sont fournies dans une déclaration émise par l'Association Canadienne des Assureurs d'éventualités.

La Nouvelle-Ecosse subit un déficit de $381,000 dans un an, ce qui doit être payé par les industries de la province, ou bien ajouté au fardeau de taxation.

Le système d'assurance d'Etat au Nouveau-Brunswick se trouve en si mauvaise posture qu'on a nommé une commission royale pour l'étudier.

La province d'Ontario a payé plus de $900,000 en octroi aux frais de leur fonds dans les neuf ans de son existence, et actuellement une commission royale a été nommée pour faire enquête au sujet de cette loi.

De tels chiffres démontrent d'une façon concluante que l'assurance d'Etat est un danger aux goussets des contribuables et que le financier, l'artisan, l'épicier, l'homme d'affaires, en un mot tout homme qui paye des taxes, doit contribuer à combler les déficits du système.

Il semble à peine possible que le Québec puisse échapper aux déficits, vu l'expérience d'autres provinces et Etats. Est-il vraiment sage, en face de telles statistiques, de persister à introduire l'assurance par l'Etat?

Le rapport sera bientôt présenté

Les causes présentées par les anciens militaires et qui ont été entendues par la Commission des Réparations ne feront pas l'objet d'un rapport immédiat par le commissaire Errol-M. MacDougall, mais ce rapport sera présenté au parlement fédéral quand il sera ouvert.

Au cours du récent voyage dans le pays, cette commission a entendu 134 causes, et plus de cent avaient rapport à des blessures souffertes par des soldats.

Parmi des causes entendues, il y a celle de Mme Rogers, veuve du rédacteur de "Jack Canuck" et qui a péri dans le désastre du "Lusitania." Mme Rogers est venue de Los Angeles et c'est le gouvernement canadien qui a payé les frais de déplacement.

L'union des ouvriers opposée à l'inflation

Sydney, 3. — L'Union des travailleurs australiens, la plus nombreuse du Commonwealth, a courageusement dédaigné des propositions d'inflation et, à un congrès tenu ici hier, a adopté une résolution demandant que les opérations du Comité de prêts fussent continuées. Le premier ministre J.-T. Lang a demandé l'abolition de ce comité, par lequel tous les emprunts de l'Etat et des gouvernements du Commonwealth doivent être également faits.

L'Union a aussi demandé au gouvernement du Commonwealth de cesser le commerce exclusif avec un établissement financier anglais en particulier, au lieu de laisser le marché accessible à tous les groupes financiers, de façon que le Comité de prêts ne soit pas entravé.

Le gouvernement du Commonwealth a décidé de demander à la cour d'arbitrage du Commonwealth de considérer de nouveau sa décision par laquelle elle a réduit la base des salaires de 10%, ce qui a été annoncé comme une mesure d'urgence.

Les funérailles de M. Elie Falardeau



Feu M. Elie Falardeau

Mercredi le 14 janvier, ont eu lieu les funérailles de M. Elie Falardeau, époux de feu Caroline Breton. Le convoi funèbre est parti de sa demeure No 1262 rue Visitation pour se rendre en l'église S.-Pierre. La levée du corps fut faite par le R.P. Bernèche, qui a aussi chanté le service assisté de RR. PP. Perdreau et Gauthier comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. E. Laganière, maître de chapelle, exécuta la messe de Perrault. Touchait l'orgue, Mlle Laurier. Le deuil était conduit par son frère M. Joseph Falardeau, ses gendres, MM. Joseph Léveillé, Victor Blais, petits-fils, MM. N. Léveillé, Maurice Blais, André Léveillé et Jean-Paul Léveillé, ses neveux, MM. O. Breton, A. Rivet, Emile Falardeau, Gaétan et Oslas Breton.

On remarquait dans le cortège MM. V. Blouin, J. Breton, O. Breton, P. Paris, E. Blais, Jos. Charest, F.-X.-A. Poitras, A. Giroux, P. Dominique, A. Dominique, A. Grenier, J.-B. Falardeau, N. Allard, A. Labelle, J.-O. Pesant, U. Rivet, A. Rivet, A. Daignault, A. Robert, J. Roy, A. Jolicoeur et plusieurs autres.

L'influence du folklore sur Van Oost

On retrouvera dans "Les Moulins Qui Chantent" de vieux airs de terroir flamand.

AU MONUMENT

Né à Louvain voilà près de 60 ans, élève d'Emile Mathieu, puis de Joseph Dupont, à Bruxelles, et de Jean Block, à Anvers, Van Oost, le compositeur des "Moulins qui Chantent", fut nommé en 1895 directeur de l'Ecole de musique de la traditionnelle et si pittoresque ville de Diest. Il avait déjà à son actif plusieurs opéras, joués au Théâtre Lyrique d'Anvers, des oratorios, des suites pour concerts et des "dontjes."

Beaucoup de "dontjes"! Des dontjes qui s'inspirent de la musique du paye, de vieux airs du terroir, que l'on chante à la veillée ou bien les jours de kermesse, des airs que les carillons égrènent aux vents de la plaine flamande, depuis qu'ils sonnent dans le coffre des clochers, et que Van Oost appelle "la musique du coeur." Son art en est fondamentalement épris; il a conservé à travers son oeuvre, particulièrement "Les Moulins qui Chantent", la fruste joie, la mesure franche, la simple et bonne cadence. Il a subi, évidemment, puisqu'il a écrit des partitions d'opérettes modernes, l'entraînement de la mode et la tyrannie du goût du jour; il a sacrifié à la force ce qu'un musicien averti lui doit musicalement; mais il n'est jamais tout à fait et si bien lui-même que lorsqu'il boit à la source où ses aïeux s'abreuvèrent, quand il s'exprime comme s'expriment les gens de son pays. "Les Moulins qui Chantent" sont là pour le démontrer, et c'est là le secret de cette opérette qui a fait le tour du monde, et dont le titre s'inscrit tous les jours encore sur les affiches des théâtres belges et français.

La Société Canadienne d'Opérette nous chantera "Les Moulins qui Chantent", lundi, mardi et jeudi de la semaine prochaine.

La crise économique s'accentue en France

Paris, 3. — La France commence à se ressentir de la crise économique dont souffre l'univers. La diminution des revenus du pays causera probablement un déficit d'un milliard de francs, ou d'environ quarante millions de dollars. Les exportations de la France accusent une diminution, le chômage augmente et le coût de la vie monte sans cesse.

Jusqu'ici, en face de la crise universelle, la France n'avait pas été affectée beaucoup, mais l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis avaient des armées de chômeurs. La France n'avait pratiquement pas de problème du chômage. On y comptait quelques milliers de sans-travail tandis qu'on les comptait par millions dans les autres pays.

Mais la situation présente cause certaines inquiétudes. Les chômeurs au nombre de 10,000 en décembre dernier, sont maintenant au nombre de 30 ou 40,000 selon les statistiques officielles.

Il n'y a aucune raison de s'alarmer, a-t-on déclaré au Quai d'Orsay, hier, mais il faut protéger l'artisan français contre tout danger.

Les funérailles de Mlle Yvette Martin



Feu Mlle O. Martin

Mercredi, le 31 décembre, ont eu lieu les funérailles de Mlle Yvette Martin. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son père, 6565 rue S.-André, pour se rendre à l'église S.-Edouard.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Leclerc, qui chanta aussi le service, assisté des abbés G. Parisseau et L. Goyer, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. J. A. Reed, maître de chapelle, exécuta la messe de Perreault. Touchait l'orgue, M. J. B. Denys.

Conduisaient le deuil: le père de la défunte, M. Jos. Martin, ses frères: MM. Arthur, Georges, Edmond et Léopold Martin; ses oncles, MM. Georges Larocque, Raoul Portelance, de Hawkesbury, Ontario, John Larocque; ses beaux-frères, MM. Georges Hotte et Antonio Benoit; ses neveux, MM. Henri et Eugène Beaudry.

On remarquait aussi dans le cortège: MM. G. Bélanger, J. Gaumond, L. Martin, Paul Pisel et nombre d'autres.

L'amour se loge partout

Stockholm, 3. — Le jeune prince Lennart de Suède a choisi l'amour dans l'humble maison d'un fermier, de préférence aux douceurs du palais royal.

Lennart va épouser Mlle Karin Nissvandt, fille d'un marchand et propriétaire de fermes, en dépit de l'opposition de son grand-père, le roi Gustave. Il renonce par le fait même à tous ses privilèges royaux.

UNE ACTRICE DEVOILE LE SECRET

Elle dit comment foncer les cheveux gris avec une préparation domestique.

Joicey Williams, actrice américaine de renom, a fait récemment la déclaration suivante au sujet des cheveux gris et comment les foncer avec un mélange préparé à domicile.

"N'importe qui peut se préparer à domicile un mélange simple qui fonce graduellement les cheveux gris, striés ou fanés, et les rend doux et luisants. A un demi-ard d'eau ajoutez une once de bay rum, une petite boîte de Composé Orlex, et ¼ d'once de glycérine.

Ces ingrédients peuvent être achetés à n'importe quelle pharmacie pour une somme minime. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Cela rajeunira de vingt ans une personne aux cheveux gris. C'est une préparation qui ne tache pas le cuir chevelu, n'est pas collante ni graisseuse et ne s'efface pas.

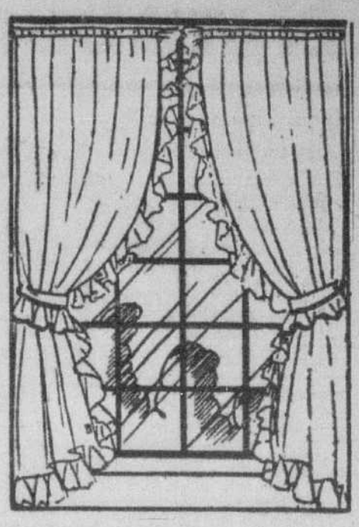
ORLEX

MAGASIN EATON

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement

Rideaux d'étamine garnis de ruches

Prix de la Vente, mercredi, la paire **.69**



Bonne étamine blanche, crème ou écrue, 28 pouces par 2¼ verges. Avec embrasses. Commandes téléphoniques remplies jusqu'à épuisement de la quantité.

Filet de rayon et coton

★ *Prix de la Vente, mercredi, la verge* . . . . . **.39**

Riche teinte miel, dix dessins fleuris et quadrillés. 36 pouces de largeur.

★ Beau damas de rayon importé ★

Prix de la Vente, mercredi, la verge **1.49**

48 à 50 pouces de largeur, qualité épaisse, avec dessins même ton. Nuances de rose pâle et foncé, bleu pâle et foncé, vert pâle et foncé, or, rouge foncé, rouille, orchidée, mûre, etc.

Belles cretonnes anglaises

★ *Prix de la Vente, mercredi, la verge* . . . . . **.59**

Dessins de fleurs et de feuillage sur fond fauve, gris, bleu, noir, écru et vert. Qualité très épaisse. 30 et 31 pouces de largeur.

Stores

Prix de la Vente, mercredi **1.19**

En tissu huilé opaque, crème, sable ou vert, sur rouleaux Hartshorn, avec crochets, et anneau nickelé. 41½ x 70 pouces.

Panneaux de coton

★ *Prix de la Vente, mercredi, chacun* . . . . . **.79**

Quatre jolis dessins, nuance ivoire ou écrue, 48 pouces de largeur par 2¼ verges de longueur.

Autres gaies cretonnes

★ *Prix de la Vente, mercredi, la verge* . . . . . **.19**

Dessins de fleurs et feuillage, continus ou en bouquets, sur fond rose, fauve, ou vert. 35 à 36 pouces de largeur.

Au sixième chez Eaton—Rue Université
Au troisième au Magasin Teco

★ Peinture aux bas prix de la Vente ★



Peinture garantie en blanc pour intérieur, blanc pour extérieur, blanc mat, crème, vert à persiennes, et ardoise.

La pinte, **.69** — *Le ½ gallon,* **1.35** — *Le gallon,* **2.49**

Email brillant blanc ou ivoire, et peinture de fond, séchant en 4 heures.

La pinte, **.85** — *Le ½ gallon,* **1.65** — *Le gallon,* **3.25**

Au sixième chez Eaton—Rue Université
Au sous-sol au Magasin Teco

Un autre tournoi de
Ping pong
chez EATON

—cette fois, c'est un tournoi "libre".
—une seule classe pour dames, fillettes, hommes et garçonnets.

Il aura lieu à la Ville des Jouets, samedi le 14 février.

Adressez-vous au bureau de la Ville des Jouets pour détails et formules d'inscription.

(Pas de déboursé pour l'inscription).

Améliorez votre jeu avec un de ces
Ping Pong à prix spécial
Mercredi **2.19**

Jeu de Ping Pong de Parker Brothers, comprenant 2 raquettes sablées et bien finies, 4 balles de tournoi, filet et poteaux, et un livre de 96 pages sur le Ping Pong.

Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

Portraits pris à domicile

à prix exceptionnel, pour une semaine seulement.

Notre artiste ira photographier n'importe quel membre de votre famille dans votre demeure. Nous ne demandons aucun dépôt, et la garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas" vous protège complètement. Pendant une semaine, à partir du 4 février, 3 portraits finis crème, 8 x 10 pouces, pour

7.50

Le prix ordinaire EATON est 12.50.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON ET MAGASIN TECO

Pas de livraison sauf pour certains articles volumineux. Pas de commandes C. O. D.

Jolis chapeaux pour l'arrivée du printemps

Prix spécial, mercredi . . **1.00**

Jolis modèles en feutre garnis de paille, en bleu, vert, rouge, brun, beige et noir.

Au deuxième au Magasin Teco

Lingerie de rayon indémaillable pour fillettes

Prix spécial, mercredi . . **.39**

Camisoles et bouffants, en blanc, rose, pêche, vert ou maïs. Tailles pour 6 à 14 ans dans le lot.

Au rez-de-chaussée au Magasin Teco

Robes d'intérieur à prix très économique

Mercredi **.79**

Au delà d'un millier de ces robes à la fois jolies et pratiques, et à prix bien plus bas que le prix habituel. En basin et indiennes de coton, aux gais dessins en couleurs inaltérables. Tailles 16 à 52 dans le lot.

Au deuxième au Magasin Teco

Lingerie de rayon indémaillable

Prix spécial, mercredi, chacun . . . . . **.48**

Bouffants avec double gousset et forts élastiques. Camisoles genre opéra. Nuances de lingerie. Petites, moyennes et grandes tailles.

Au rez-de-chaussée au Magasin Teco

Robes de broadcloth pour dames

Prix spécial, mercredi . . **1.49**

Cinq jolis modèles avec manches longues, garnitures nouvelles, plastrons, jupes godées ou par plis. En broadcloth de coton à dessins de foulard, en marine et sable, marine et blanc, ou noir et blanc. Tailles 34 à 46 dans le lot.

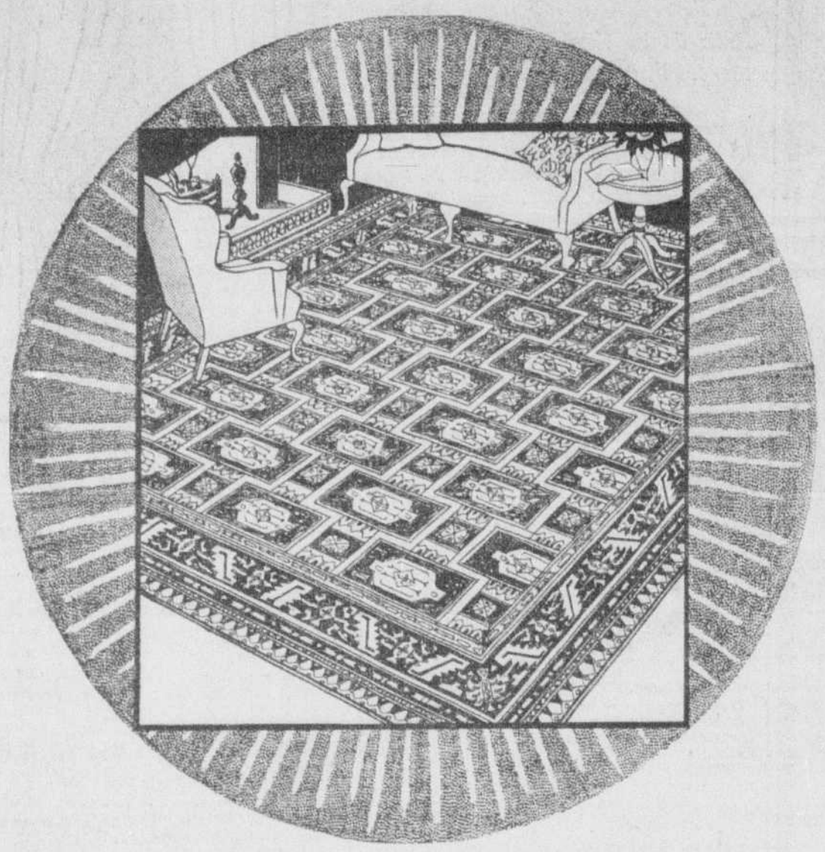
Au deuxième au Magasin Teco

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

VENTE "SPOTLIGHT"

Nombreuses offres remarquables dans les tapis



Tapis Axminster de 9 x 9 pieds

au prix étonnant de la Vente "Spotlight", mercredi **28.75**

Nulle part ailleurs vous pouvez acheter un tapis "sans coutures", aussi épais et d'aussi jolis dessins et couleurs pour un prix aussi bas. Venez faire votre choix de bonne heure, ce sera plus prudent. Cinq jolis dessins pour n'importe quelle pièce.

★ Tapis Axminster sans coutures

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi

4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces	6 pieds 9 pouces x 9 pieds	9 pieds x 10 pieds 6 pouces	9 pieds x 12 pieds
11.75	**19.75**	**31.75**	**35.75**

La qualité de ces tapis est vraiment surprenante à ces prix. Dessins et couleurs ont été choisis par nous, et peuvent convenir pour n'importe quelle pièce de la maison.

Tapis Wilton Holmedale sans coutures

★ *Prix de la Vente "Spotlight, mercredi.* **29.75**

6 x 9 pieds. Tapis régulièrement tissés, en un bon choix de dessins et couleurs, genre oriental et demi-oriental. Finis avec frange.

Voir notre annonce au verso

★ Tapis Axminster Barrymore

Prix de la Vente "Spotlight," mercredi

4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces	6 pieds 9 pouces x 9 pieds	9 pieds x 10 pieds 6 pouces	9 pieds x 12 pieds
8.95	**15.95**	**24.95**	**27.95**

Fabriqués et achetés spécialement pour cette Vente. Nous croyons que ces tapis se vendront en moins d'une heure. Voyez les dimensions et les prix, et si vous voyiez les dessins et les couleurs ! Les nuances de fond sont : taupe, rose, sable et oriental.

★ Tapis Axminster Barrymore pour escaliers

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi, la verge **1.59**

Le plus bas prix auquel nous ayons encore offert cette qualité. Produit d'un des plus importants fabricants canadiens. Dessins et couleurs selon nos spécifications. 27 pouces de largeur.

Carpettes Axminster Barrymore

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi **2.65**

27 x 54 pouces — carpettes fabriquées sur notre commande, en un beau choix de dessins et couleurs.

Echantillons de tapis

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi **2.19**

27 x 54 pouces — un bon conseil: venez de bonne heure faire votre choix. Ces échantillons viennent de chez un des meilleurs fabricants anglais et représentent les meilleurs tapis.

Tapis Wilton Worsted

exclusifs à nos Magasins
Prix de la Vente "Spotlight", mercredi

4 pieds 6 pouces x 6 pieds	**11.95**
4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces	**15.95**
6 pieds 9 pouces x 7 pieds 6 pouces	**23.95**
6 pieds 9 pouces x 9 pieds	**27.95**
9 pieds x 9 pieds	**38.95**
9 pieds x 10 pieds 6 pces	**42.95**
9 pieds x 12 pieds	**48.95**

Tapis Wilton sans coutures

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi

4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces	**23.50**
6 pieds x 9 pieds	**33.50**
9 pieds x 10 pieds 6 pouces	**56.50**
9 pieds x 12 pieds	**63.50**

Beaux tapis tissés serrés, au beau fini soyeux qu'on ne voit ordinairement que dans des tapis de prix bien supérieurs.

Carpettes Wilton de belle qualité

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi **4.95**

27 x 54 pouces—fabriquées exclusivement pour nos Magasins. Finies avec frange, jolis dessins et couleurs.

Nos conditions de Paiements Différés sont applicables à tout achat de tapis, au montant de 25.00 ou plus, moyennant un supplément équitable.

★ Carpettes Lyndale sans envers

Prix de la Vente "Spotlight", mercredi

27 x 55 pouces	54 x 78 pouces
1.59	**4.50**

Beau choix de dessins en nuances de rose, bleu, mauve, taupe, etc. Très jolies carpettes pour descentes de lits, boudoir, etc.

Nattes Axminster Waverly

★ *Prix de la Vente "Spotlight", mercredi* **3.25**

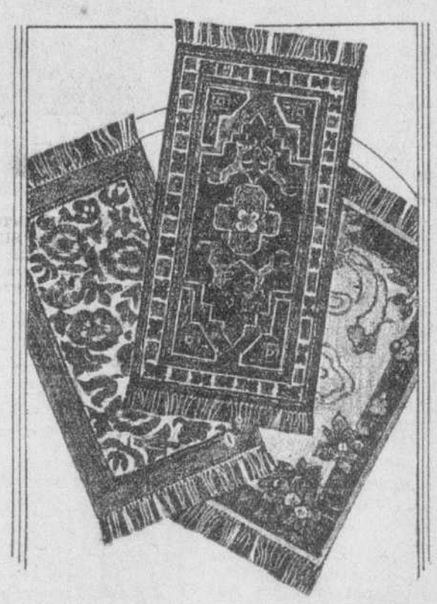
27 x 54 pouces—épaisses en un bon choix de dessins et couleurs. Un achat très avantageux dont nous vous faisons bénéficier.

★ Carpettes de Smyrne en laine

aux prix de la Vente "Spotlight", mercredi

25 x 48 pouces	**2.95**
30 x 60 pouces	**4.25**
48 x 84 pouces	**10.25**

Achetées spécialement pour cette Vente et offertes à prix exceptionnels. Sans envers, très jolies et très durables. Nuances de tan, sable, bleu, rose, mauve, et un joli dessin oriental.



Au sixième chez Eaton—Rue Victoria
Au troisième au Magasin Teco

★ *Tous les item annoncés ici marqués d'une étoile sont aussi en vente au* **Magasin TECO**

Vente de février dans l'argenterie

Les aubaines de mercredi



Services à thé "Rogers" 1881

Prix de la Vente, mercredi **18.50**

Modèle très gracieux, haut sur pied, avec haut gravé et poignée isolée. Théière, cafetière, sucrier et crémier.

Plateaux à thé Rogers 1881

★ *Prix de la Vente, mercredi* **12.95**

Modèle semblable aux services à thé, 18 pouces de longueur, genre Colonial avec poignées.

Articles d'argenterie variés

★ *Prix de la Vente, mercredi* **1.45**

Belle argenterie canadienne. Compotiers, services à miette, pots à barbe, plateaux à pain, etc.

Pots à eau chaude

★ *Prix de la Vente, mercredi* **2.95**

Trois modèles, hauts ou courts, avec poignée en osier brun. Pour accompagner n'importe quel service à thé.

Plats à fromage et biscuits

★ *Prix de la Vente, mercredi* **1.95**

Joli modèle ajouré, avec centre recouvert de verre pour le fromage.

Plats de Pyrex et support plaqué argent

★ *Prix de la Vente, mercredi* **2.95**

Supports en plaqué argent Rogers 1881, trois jolis dessins avec poignées et pieds. 7 pouces de diamètre. Plats de Pyrex garantis aller au four.



Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Ste-Catherine
Au rez-de-chaussée au Magasin Teco

Chaussettes de laine pour hommes

★ *Spécial du matin, mercredi, la paire* **.59**

Pas de commandes C.O.D.

Sans coutures, avec dessins Jacquard en rayon. Bien renforcées. En noir, fauve et gris. Pointures 10 à 11½.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria
Au rez-de-chaussée au Magasin Teco

Nouvelles robes d'intérieur en jersey

Spécial du matin, mercredi. **3.95**

Pas de commandes C.O.D.

Ces robes sont en modèles nouveaux, parfois avec garniture de crêpe Celanese de simili-soie. Les couleurs: vert, brun, marine, vin ou noir. Tailles: 14 à 44.

Au troisième chez Eaton—Centre

Spéciaux du matin

Ils sont tellement exceptionnels qu'ils vont probablement s'enlever très rapidement — Venez de bonne heure!

Achetez des bas à la douzaine, mercredi

★ ★ *Imparfaits de séries de qualité supérieure. Spécial du matin, mercredi, la paire* **.59**

Pas de commandes C.O.D.

Les imperfections sont si légères que vous aurez peine à les trouver. Bas entièrement en belle soie chiffon, ou en soie "service" mince jusqu'à l'ourlet. Tons de peau, chair, fauve, beige, tan soleil, brun, gumetal et noir. Pointures: 8½ à 10 dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria *Au rez-de-chaussée au Magasin Teco*

Robes "Knit-to-fit" pour fillettes

Spécial du matin, mercredi. **2.95**

C'est moins que moitié prix!

C'est un surplus de manufacture qui permet ce prix exceptionnel. Voyez les modèles illustrés, ne sont-ils pas charmants? Remarquez les rayures, les tricots de fantaisie, les jupes par plis. Chaque robe est accompagnée d'une bouffante. Il y en a avec béret. En vert, bleu, sable, rouge, marine. Tailles pour 2 à 6 ans dans le lot.





Au troisième chez Eaton—Rue Université

Bas à revers pour garçonnets

★ *Spécial du matin, mercredi, la paire* **.50**

Pas de commandes C.O.D.

En bonne laine, avec jambes par côtes et pieds sans coutures. Bien renforcés. Tons de fauve, gris et marine avec revers de fantaisie. Pointures: 7 à 10.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria
Au rez-de-chaussée au Magasin Teco

Chandails pour fillettes

Spécial du matin, mercredi. **2.95**

Pas de commandes C.O.D.

Chandails en laine ou soie et laine, aux jolis dessins brodés en soie ou laine de teinte contrastante, sur vert, rose, pêche, bleu ou marine. Tailles pour 8 à 14 ans dans le lot.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

MAGASIN PRINCIPAL - STE-CATHERINE OUEST
Ouvert de 9 à 5.30 hres. - Téléphone PLateau 9211

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

MAGASIN TECO - RUE STE-CATHERINE EST
Ouvert de 9 à 6 hres. - Téléphone FRontenac 2121

47e ANNEE — No 91
MONTREAL, MARDI, 3 FEVRIER 1931

2e SECTION

LA PRESSE

PAGE 13

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Inspirons-nous de l'optimisme qui, au lieu de se croiser les bras dans un contentement stérile, cherche dans l'action le secret de la prospérité.

AU JOUR LE JOUR

Nombre de petites villes,

Dont la devise pourrait être aussi: "Toujours de l'avant!",

S'apprêtent à discuter la possibilité de se doter d'aérodromes ou d'aéroports dans le dessein d'accommoder les voyageurs de l'air.

L'idée est pratique; elle est de celles qui doivent retenir l'attention des gens sérieux et des populations désireuses de rester à la page;

Si elle prend corps, c'est un essor formidable que ces cités véritablement pratiques auront réussi à imprimer du coup à l'aéronautique canadienne.

Car, redisons-le, la navigation aérienne réclame aujourd'hui une place de plus en plus large à cause des services qu'elle sait rendre et, aussi, des industries qu'elle peut multiplier.

Vingt ans de pénitencier et vingt coups de fouet: c'est le double lot décroché l'autre jour par un bandit venu on ne sait trop d'où pour exercer à Montréal ses détestables activités. La sentence s'est corsée d'une leçon que tous les gunmen, y compris les nôtres, sont priés de ne pas oublier trop vite. Quant au juge Marin, il a d'ailleurs laissé entendre aux criminels en général que si c'est une élection au bagne qu'ils sollicitent, ils n'ont qu'à poser leur candidature comme l'a fait Barnard Boom.

Le ministre de la défense nationale à Ottawa s'est déclaré favorable en principe à l'idée d'organiser une randonnée aérienne pour avions légers à travers le Canada. Cette tournée, qui durerait deux mois et porterait les voyageurs dans chaque district du Dominion, donnerait une plus grande expérience aux pilotes et, surtout, agirait à la façon d'une excellente propagande en faveur de l'aviation. On se rappelle le succès obtenu par le dernier déploiement aérien de Saint-Hubert. De pareils spectacles frappent l'imagination populaire et contribuent à nourrir le feu sacré, principalement chez les jeunes.

Au regretté Arthur Bettez succède, comme maire des Trois-Rivières, Me Henri Robichon, membre distingué du Barreau local dont il est d'ailleurs l'ancien bâtonnier. Les appels à la paix sociale, formulés par l'élu d'hier, ont été entendus si l'on en juge par l'imposante majorité qu'a obtenue M. Robichon, qui, au cours de la campagne, avait carrément déclaré que l'élection de son opposant offrirait un danger d'ordre communiste. Ce propos, que relève le confrère anglais du matin, constitue une pressante invite à l'adresse des hommes d'ordre et de progrès qui doivent comprendre l'urgente nécessité en même temps que l'obligation morale de s'unir pour affronter le péril bolchéviste, quelle que soit la forme qu'il veuille prendre et quelles qu'en soient les manifestations.

Il n'en coûtera rien moins qu'un trône au prince Lennart de Suède qui a persisté dans sa résolution d'épouser une jeune personne de condition ordinaire, mais dont la roture s'appuie toutefois sur les millions d'un papa attendri autant que flatté. Pareille aventure évoque ces contes charmants de nos grand'mères où l'on voyait évoluer, dans un décor champêtre tout grouillant de blancs moutons, les fringants seigneurs et les douces bergères. Le roi Gustave, sans fureur, a simplement confié qu'il regrettait d'avoir à désapprouver le geste de son petit-fils, ce qui prouve que Sa Majesté, prise elle-même dans le dur corset des conventions royales, n'est pas insensible à ce nouveau triomphe de l'Amour.

UN OBSTACLE

Berlin, 3. — Les nationalistes prussiens considèrent qu'un gouvernement socialiste est un obstacle à leur action.

Réunion gastronomique de la Chambre de Commerce Française de Montréal

Après avoir dégusté un délicieux menu, artistement composé et servi par le chef, M. Thomas, à l'hôtel Mont-Royal, les nombreux convives apprécient tour à tour les divers articles de ce savoureux menu, sous l'experte direction de M. Edouard Carteron.

Les douceurs exquises de la table

Dans un cadre charmant, que rehaussaient au milieu de fleurs éclatantes les trois-couleurs de la France, a été tenue hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, la dixième réunion gastronomique de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

M. Marcel Nougier, président de cette Chambre, occupait le fauteuil central et les trois principaux hôtes d'honneur étaient Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer Nationaux Canadiens, et MM. les sénateurs W.-L. Macdougald et C.-P. Beaubien.

Plus de quarante gastronomes se pressaient autour de l'immense table rectangulaire artistement décorée et élégamment garnie, du somptueux Salon D.

Du centre de cette table si attrayante émergeait l'emblème de la Chambre Française, orné du coq gaulois.

Le menu avait été savamment composé et fut délicatement servi sous la direction du fameux chef Thomas, assisté de M. Charles, ordonnateur du repas.

Mais M. Carteron ayant expliqué que février était un mois où aucun fromage ne pouvait être parfaitement au point, on convint que ce Roquefort était du meilleur qu'on pût trouver actuellement. On lui accorda 3 points.

Le café fut jugé excellent, mais on s'empressa de passer à l'appréciation des vins servis.

Le vin léger Graves J. Calvet fut diversement qualifié. Il fallait pourtant le juger dans sa classe des vins légers. On lui vota finalement 3½ points. Puis le grand ordinaire, plus prétentieux, souleva à son tour maints commentaires. Finalement 3½ points lui furent également accordés. Les convives parurent préjugés contre les prétentions de ce bon vin blanc, plus sec que le premier.

Enfin vint le tour du vin rouge, du Bourgogne des Hospices de Beaune (1915), cuvée des Dames de la Charité. Ce vin choisi rallia d'enthousiastes suffrages et remporta 4¾ points sur 5, le maximum devant être réservé pour les crus



SIR HENRY THORNTON, L'HON. SENATEUR C.-P. BEAUBIEN ET L'HON. SENATEUR W.-L. MACDOUGALD, les trois hôtes d'honneur à la dixième réunion gastronomique qui eut lieu hier soir à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

M. Nicolas Heyman avait rempli les fonctions d'atoctegic, et c'est M. Pierre Leblanc, adjoint de l'attaché commercial M. de Clerval, qui, à la fin du dîner, a été choisi pour occuper ces fonctions lors de la prochaine réunion.

Le menu

Comment exprimer l'art séduisant qui avait présidé à la préparation scientifique d'un si délicieux régal!

Suivons le menu et inspirons-nous des appréciations qui furent tour à tour émises par les convives, sur l'invitation du distingué président des débats, le consul général de France au Canada.

M. Edouard Carteron a le don d'animer une discussion. Homme de bon goût, il sait merveilleusement détailler les qualités discrètes des mets les plus fins comme des meilleurs crus. Aussi ses opinions personnelles sur les divers item du menu rallièrent-elles le plus souvent la presque totalité des suffrages.

Le Velouté Vimy, victorieusement apprêté à la crème de carotte et au tapioca, fut critiqué non sans quelque sévérité parce qu'il avait été par trop assaisonné de sel... non essentiellement gaulois. Il remporta toutefois 3½ points sur 5.

La truite du lac pêchée sous la glace, à la Mont-Royal, était exquise. Désarêtée — ou désossée, selon l'expression culinaire — cette truite portait une riche garniture à base de délicieux champignons. On lui accorda 4½ points sur 5.

Sir Henry Thornton qualifia de véritable pièce de résistance — the best dog in the show — le Filet piqué des Gourmets dans sa guirlande de bonnes choses. Saturé de sauce relevée au madère, ce filet était accompagné d'artichauts de New-York, de moelleux champignons, de mousse de foie et de succulentes petites pommes de terre rissolées. D'un commun accord on vota 4¾ points sur 5 à ce savoureux filet piqué.

Souvenirs de Normandie! Voilà des pommes dignes de figurer parmi les plus séduisantes du paradis terrestre. La crème glacée dont elles étaient farcies était relevée de kirsch. On décerna volontiers 4 points à ces magnifiques fruits glacés.

Le Roquefort fut d'abord l'objet d'une dissertation piquante. D'aucuns lui reprochèrent sa pâleur anémique. Un convive poète alla jusqu'à dire:

C'était un pâle enfant le breuil anémique.

du Père Eternel, observa un convive.

L'effort artistique déployé pour la présentation d'un dîner aussi fin fut unanimement applaudi et fut couronné de cinq points, le maximum à gagner.

La gaieté et l'entrain qui animèrent ces agapes gastronomiques prouvent une fois de plus que grâce aux hommes de bon goût dont se compose la Chambre de Commerce Française de Montréal, la cuisine française conserve sa place d'honneur au Canada, comme d'ailleurs elle demeure la reine internationale du monde civilisé.

Assistaient à la réunion: MM. Marcel Nougier, président; Edouard Carteron, les sénateurs McDougald et Beaubien, sir Henry Thornton, A. Tarut, L. de G. Beaubien, Maurice Coupay, R. Hurel, R. Ferrand, J. M. de Roussy de Sales, G. Petolas, Lucien Giguère, Maurice Quedrue, Paul Daigle, Erroll Languedoc, E. M. Chamelet, Nicolas Heyman, Pierre Charton, T. S. Darling, le comte de Polignac, F. A. Bureau, A. Leblond de Brumath, Dr Paul Villard, E. Leblanc, A. Boitard, Léopold Fortier, Paul Morin, Emile Mériot, N. Tétrault, H. Necker, A. A. Gardiner, Paul Lacoste, Horace Pérodeau, J. J. Dubreuil, E. Faure, Oswald Mayrand, Charles Bourassa, Léopold Houlé, J. Moore, Omer Langlois et A. Ayotte.

Un ami de Gandhi gravement malade

Allahabad, Indes, 3. — L'état du pandit Motilal Nehru, le vieux chef nationaliste indou, est devenu très grave, et les visiteurs ne sont plus admis à le voir. Le mahatma Gandhi, grand ami du vieillard, devait partir aujourd'hui d'Allahabad, mais son départ a été remis.

Boycottage des pays où règne l'esclavage

(Pendant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le Dr Hélène MacMurchy, de la division du bien-être des enfants du ministère de la santé nationale, a déclaré dans une conférence qu'il existe encore cinq millions d'esclaves dans dix-neuf pays. Afin de remédier à cet état de choses et forcer une réforme, aucun pays civilisé ne devrait acheter les produits d'un pays qui tolère l'esclavage. En Chine, il y a deux millions d'esclaves, en Abyssinie, deux millions et dans les états Mahométans, un million.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION AVICOLE



Les portes de l'exposition avicole provinciale sont maintenant ouvertes et des flots de visiteurs se dirigent vers le Stade où des milliers de volailles, poules, poulets, dindons, oies, canards, pigeons, lapins, sont maintenant exposés jusqu'au 9 février. L'ouverture officielle de cette exposition sera faite ce soir. On voit ici quelques-uns des magnifiques sujets que l'on peut admirer: 1—Cochin nain noir; 2—Polonaises noires à huppe blanche; 3—Oie Toulouse; 4—Pigeon Pigmy Pouter; 5—Coq Orpington fauve; 6—Lapin Géant des Flandres; 7—Dindon bronzé; 8—Oie africaine, mâle adulte; 9—Combattant noir Pyle. (Cliché la "Presse".)

L'année 1931 a mieux débuté que 1930 dans la construction

Les chiffres du mois de janvier concernant l'érection des bâtiments dans notre ville sont fort encourageants. — Les requêtes au conseil municipal. — La mascarade du parc Laurier.

Pour enrayer le chômage

L'année 1931, sous le rapport de la construction des bâtiments, a mieux débuté que l'année dernière dans notre ville. En effet, selon les chiffres puisés chez le surintendant de l'inspection des bâtiments, M. J.-E. Carmel, des permis ont été accordés en janvier dernier pour une valeur totale de $942,450 en constructions nouvelles, et pour une valeur totale de $86,120 en travaux de réparations.

Ces chiffres se comparent comme suit avec janvier 1930: une valeur de $633,100 en constructions nouvelles; une valeur de $258,775 en travaux de réparations, formant le total de $891,875, soit une différence de $136,695 en faveur de janvier 1931.

Les renseignements obtenus à l'hôtel de ville indiquent également qu'au cours du mois que nous venons de terminer, des permis ont été octroyés pour la construction de 33 maisons et 3 conciergeries formant en tout 82 logements et 6 magasins.

En plus, des permis ont été accordés pour l'érection de 5 hangars, 17 garages, 3 immeubles à bureaux, 1 école et 4 autres genres de bâtiments.

Les communications au conseil

Parmi les requêtes soumises à l'assemblée du conseil municipal, cet après-midi, il y en a une du club ouvrier de Maisonneuve réclamant la journée de 8 heures comme l'un des moyens d'enrayer le chômage. Dans ce même but, également, le club ouvrier Montcalm désire que la pierre de taille employée aux travaux municipaux accordés à des entrepreneurs soit taillée par les ouvriers de la ville et de la banlieue, suggérant en même temps que le travail soit effectué au chantier de la rue des Carrières.

Le club ouvrier conservateur du quartier Préfontaine fait tenir au conseil municipal une protestation contre l'échevin Lalancette, représentant de la division, parce que celui-ci a favorisé la commercialisation de la rue Sherbrooke, dans la partie est.

Le club ouvrier conservateur Préfontaine exprime l'avis que la commercialisation va détruire l'esthétique de cette section de la rue Sherbrooke, comprise particulièrement dans les limites du quartier Préfontaine. On voudrait donc que les autorités municipales fassent en sorte de garder domiciliaire ce que le club désigne comme la plus belle rue du quartier Préfontaine.

Pas d'interpellations

Selon l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal, cet après-midi, il ne sera pas permis aux échevins de faire des interpellations. Ils pourront, toutefois, soumettre des propositions. Le feuilleton comprend également la réception de rapports du comité exécutif et maints projets de règlements concernant des emprunts pour des travaux effectués en vue d'aider les chômeurs. Plusieurs projets ont trait à certains amendements au code de construction. Il y a de même le contrat du tramway, au sujet du tunnel Wellington, que l'on discutera cet après-midi.

Au parc Laurier

C'est demain soir qu'a lieu la mascarade organisée sous les auspices de l'échevin J.-M. Savignac, représentant du quartier Saint-Denis, fête qui sera tenue au parc Laurier sur l'une des trois patinoires qui existent à cet endroit. Sur deux des patinoires, il y aura joutes de hockey, et sur la troisième, la grande mascarade, le tout sous la direction personnelle de M. S.-A. Désy, surintendant du service municipal des récréations publiques.

M. Désy nous a annoncé que de nombreux prix seraient distribués aux vainqueurs qui seront désignés par les juges. On dit même qu'il y aura environ deux cents prix qui vont être accordés aux gagnants.

Les trois patinoires du parc Laurier couvrent une superficie de 46,000 pieds, chacun ayant une grandeur égale.

Au Refuge de la Merci

On croit de plus en plus que l'administration municipale viendra de nouveau au secours du refuge de la Merci qui vient d'être menacé par un incendie et qui a été endommagé par l'eau et la fumée.

Le prétendu complice de Boom a été libéré par le juge Lacroix

"Personnellement je suis convaincu de votre culpabilité, mais la preuve faite contre vous n'est pas assez forte pour que je puisse vous condamner et mon serment d'office m'oblige à vous libérer". Ainsi s'est exprimé, ce matin, le juge J.-O. Lacroix en rendant sa liberté à George Barrie, qui était accusé d'avoir été le complice de Bernard Boom, l'individu condamné, vendredi dernier, par le juge Marin, à 20 ans de bagne et à 20 coups de fouet, pour avoir commis un vol de $675 à la pointe du revolver au magasin de tabac Hyman, rue S.-Catherine ouest, le 18 janvier dernier. C'était M. Georges Gagnon, commis, qui était en charge du magasin, au moment de ce "hold-up". Barrie avait été arrêté en même temps que Boom par les sergents-détectives Joseph Laroche, Wilfrid Bourdon, René Poirier, Benny Greenberg et J. Bédard.

Ce matin, au cours du procès, le juge surprit Boom et Barrie à se faire des signes dans la boîte des accusés, et il en avait déduit que Boom essayait d'aider son prétendu complice à sortir de ce mauvais pas.

Navire suspect capturé

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse")

New York, 3. — Deux bateaux soupçonnés de débarquer des spiritueux à Rockaway Beach ont été poursuivis par un canot-automobile de la police et l'un d'eux a été capturé après qu'on eut tiré plus de 50 coups de feu contre lui au large de Long Island.

Le bateau capturé, un yacht transformé du nom de "Semiramus", ne contenait pas de boissons alcooliques mais le capitaine J.-C. McKenzie, de Yarmouth, N.-E., ne pouvait expliquer pourquoi il était si près du rivage et son navire a été amarré devant le bureau des barges.

QUE VAUT UN TITRE DE PRINCE AUJOURD'HUI ?

Stockholm, Suède, 3. — Le jeune prince Lennart, de Suède, paraissait beaucoup plus inquiet aujourd'hui, de ce que sa fiancée, Mlle Karin Nissvandt, souffre d'une attaque d'infuenza que du refus de son père le roi Gustave d'autoriser ce mariage. Il est en effet bien décidé à épouser Mlle Nissvandt en dépit de l'opposition paternelle royale, quand même il lui faudrait renoncer à son titre de prince, à ses droits éventuels à la Couronne, et devenir simplement M. Lennart Wilhelmson. "Que vaut aujourd'hui un titre de prince en Allemagne, où nous allons nous établir?" a-t-il demandé. Le prince veut devenir un industriel.

Responsable des actes de son chauffeur Reid

Lorsqu'un chauffeur, employé pour conduire l'auto de son patron, est à exécuter les ordres généraux de ce dernier et conduit la voiture au garage, le propriétaire est responsable des dommages encourus par son chauffeur. C'est ce que vient de décider l'honorable juge-en-chef Greenshields, de la Cour supérieure, en obligeant Harry Bronfman, de Montréal, à payer à Mme Jane Milward Prain la somme de $2100 de dommages à la suite d'une collision entre la voiture de cette dernière et celle du défendeur. La Cour a déclaré que le chauffeur Reid semblait légalement en possession de la voiture du défendeur puisqu'il allait la remiser au garage.

L'homme se jette sur la voie et la locomotive le tue

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Un inconnu a été tué, hier soir, près du pont Alexandra par une locomotive du Pacifique Canadien. Le mécanicien dit qu'il allait à une vitesse de douze milles à l'heure lorsqu'en arrivant au bout du pont, un homme qui marchait le long de la voie, voulut traverser en avant de la locomotive. Il a été tué instantanément. C'est un homme d'environ 55 ans, cheveux brun pâle grisonnants, 5 pieds 6 pouces, pesant environ 150 livres.

Dans deux calepins trouvés sur lui il y avait plusieurs noms entr'autres ceux de Louis Lefebvre, 166 Chapleau, Montréal; E.-W. Buliver; E.-L. Rawlings, de Bayleys Ltd; James-C. Abbott, 2146, S.-Catherine ouest, tél, Upton 8965.

M. Moraud est membre de l'exécutif du C. N. R.

M. Lucien Moraud vient d'être nommé membre de l'exécutif de la compagnie du Canadien National. Ce sous-comité, qui comporte à l'heure actuelle sept membres, recevrait bientôt l'addition d'une huitième personne mais pour ce faire un arrêté ministériel à Ottawa est nécessaire au préalable et les rumeurs qui voulaient que telle chose fut déjà faite n'ont pu être confirmées jusqu'à présent.

La tentative de Campbell a lieu cet après-midi

Le capitaine anglais a bon espoir d'établir un nouveau record de vitesse.

Les préparatifs

Daytona Beach, Floride, 3. — Le capitaine Malcolm Campbell tentera aujourd'hui même d'établir un nouveau record mondial de vitesse en automobile. L'état de la plage à Daytona Beach est idéal pour une telle tentative. Campbell est très encouragé par la vitesse qu'il a atteinte hier, alors qu'il a fait approximativement 240 milles à l'heure, vitesse qui n'est pas toutefois officielle. Il se propose de faire encore beaucoup mieux que sir Henry Segrave qui a établi le présent record de 231 milles en 1929. Comme ce dernier, le capitaine Campbell vient d'Angleterre.

Aussitôt après l'arrivée ici d'Odie Porter, le chronométreur officiel de l'American Automobile Association, des ordres ont été donnés pour la mise en marche du système d'horlogerie électrique qui enregistrera au millième de seconde la vitesse officielle que fera Campbell aujourd'hui.

Préparatifs

Des policiers ont reçu instruction de faire disparaître de la plage tous les automobiles et tous les spectateurs plusieurs heures avant le commencement de la course par Campbell sur son "Bluebird II". Bien que la marée basse ne se produise que vers 2 h. 15 cet après-midi, Campbell se proposait d'être au lieu du départ une ou deux heures avant cette heure, afin de pouvoir commencer son épreuve aussitôt que le soleil aura suffisamment séché le sable de la place.

Campbell se propose de faire une course de 4 milles avant de commencer le mille qui comptera pour sa vitesse officielle. Ce mille terminé, il devra en faire quatre autres avant de pouvoir s'arrêter. Il changera alors ses pneus, puis devra parcourir encore le mille officiel, mais en sens contraire, et terminer le tout en 30 minutes. Si la vitesse moyenne des deux courses dépasse 231 milles à l'heure, il aura établi un nouveau record mondial.

L'hon. J.-A. Godbout sera l'hôte du club de Réforme, samedi

L'hon. J.-Adélard Godbout, ministre de l'agriculture provincial, a accepté avec empressement et plaisir, nous informe-t-on, d'assister à titre d'hôte d'honneur au prochain dîner-causerie du club de Réforme, à une heure samedi après-midi. "Le parti libéral et la classe agricole" est le sujet qu'il traitera. On compte à cette occasion sur la présence de quelques-uns de ses collègues, dont celle de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail.

On se souvient que le soir même de son assermentation comme successeur de feu l'hon. J.-L. Perron, l'hon. M. Godbout avait répondu à l'invitation de venir à Montréal et de se rendre au club de Réforme, où s'étaient donné rendez-vous des représentants libéraux de toutes les classes de la métropole. Il y avait adressé la parole, mais on considère que samedi ce sera sa première visite officielle comme ministre de l'agriculture, et c'est pourquoi anticipe-t-on une assistance nombreuse.

Les anciens des sciences Sociales et la Fédération d'oeuvres sociales de santé

Les anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal auront bientôt l'occasion de faire passer dans la pratique leurs théories sociales, car ils s'uniront à la Fédération des œuvres sociales de santé dans la campagne que lancera sous peu cette fédération.

Une réunion conjointe de la Fédération et de l'Association aura lieu jeudi soir prochain, au Cercle universitaire, réunion à laquelle les dames sont également conviées. Des discours seront prononcés par MM. E. Savignac, p.s.s., président, Charlemagne Rodier et Ladouceur. Un punch sera servi.

Créé chevalier



M. AVILA FARAND, député de Soulanges à la Législature, que le Saint Siège vient de créer chevalier de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. L'investiture du nouveau chevalier aura lieu dimanche prochain, après la grand'messe à S.-Clet, et coïncidera avec la cérémonie du départ de M. l'abbé J.-H. Martel, curé, qui vient d'être nommé curé de S.-Polycarpe. Un représentant de S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, présidera la cérémonie d'investiture.

Sur la scène de l'actualité



M. WESLEY FROST, consul général des Etats-Unis à Montréal, qui donnera deux conférences sur Marseille, sous les auspices de la Ligue du progrès civique, la première en anglais, ce soir, à l'université McGill, édifice de chimie, et la deuxième, demain soir, à 8 h. 15, en français à l'Ecole technique, ces deux conférences devant être illustrée de films documentaires tournés spécialement pour la circonstance. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

La vie qui passe

MODE MASCULINE

Il est à croire que même si Brummel, si célèbre pour l'excellence de ses vêtements, vivait à l'heure actuelle, beaucoup moins de personnes prêteraient attention à la coupe de ses complets ou à l'harmonie parfaite des couleurs de ses divers vêtements. La mode masculine existe maintenant de plein pied avec sa soeur féminine, si l'on ose dire. Un nombre très grand de périodiques y consacrent toutes leurs colonnes et des "experts" ont formé des associations professionnelles dans presque toutes les parties du monde. La "silhouette" masculine est désormais l'objet d'autant de recherches que celle des femmes. Tous les moyens sont étudiés afin que l'embonpoint de certaines personnes ne nuisent pas par trop à leur "ligne" et les combinaisons les plus étonnantes sont imaginées en vue de l'amélioration du gilet, à moins que ce ne soit du veston.

Naturellement, firmament obligé, les étoiles de cinéma n'ont pas été les dernières à donner leurs petite conseils sur la mode masculine. Mais, il faut l'avouer, ceux d'Adolphe Menjou,ce Parisien né en Pennsylvanie, sont les plus amusants de tous. Ne dit-il pas entre autres: "Ne mettez jamais les mains dans vos poches, si ce n'est pour chercher du petit change afin de payer votre taxi", et encore: "Ne permettez pas à qui que ce soit de mettre une fleur à votre boutonnière". Et, enfin, une petite phrase que pas mal d'hommes gênés, par ceci ou par cela, devraient avoir toujours présente à l'esprit, surtout lorsqu'ils ont peur de s'asseoir confortablement, de peur... mais voici la recommandation de Menjou: "Ne vous préoccupez pas de votre costume fripé, il faudra que vous le fassiez repasser avant de le porter à nouveau, en tous les cas".

Toutefois, il serait bon que nul ne confondre le et la mode. Ce n'est qu'un article, il est vrai, mais un article de choix; et la différence est grande entre un usage passager et une manière d'être.

LEO.

M. Taschereau blâme l'interférence des postes américains

Au cours d'une interview accordée hier aux journalistes, l'hon. Alexandre Taschereau a parlé de la radio plutôt au point de vue de la réception qu'au point de vue de l'étatisation. Il s'est dit enchanté des discours qui ont été prononcés à l'assemblée de Ste-Thérèse samedi dernier, mais il regrette que la réception radiophonique n'ait pas été meilleure ce soir-là. Sans s'être engagé à rien il a dit cependant qu'il serait bon de remédier à l'interférence des postes américains en notre province.

Désastreux incendie

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Donat de Montcalm, 3. — Un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Emile Mirault. Tout a été entièrement consumé. Aucune assurance ne couvre les pertes qui s'élèvent à environ $3000. Quelques meubles seulement ont pu être sauvés. M. Mirault reste avec une famille de 9 enfants.

INDEX des CLASSIFICATIONS et TARIFS

Accord. de pianos	37	Camionnage	48	Mag. à louer	30
Achats de créances	98	Cartes postales	49	Maison à louer	28
Accessoires d'autos	70	Chambres à louer	19	Maisons à vendre	104
Adoption	38	Chambres dem.	20	Mais. camp. à louer	31
A échanger	94	Chambres et pens.	21	Mais. camp. dem.	105
Agences demandées	6	Ch. et pens. dem.	22	Maisons dem.	103
Agents demandés	5	Ch., pens. d'enf.	23	Mais. meu. à louer	29
A louer	17	Ch., pens. d'été	24	Manufact. à louer	32
Appareils	77	Ch. peu. d'été dem.	25	Matér. de cons.	88
Animaux	60	Change pour chau.	50	Moteurs et Yachts	89
Agences de Pisc.	7A	Chevaux et voit.	81	Objets perdus	62
Appts à louer	15	Coiffeuses	11	Objets trouvés	63
Appts à vendre	100	Collection	51	Occasions d'aff.	107
Appts demandés	14	Commerces à vend.	82	Oeufs et volailles	90
Appts meub. à louer	16	Cottages à louer	26	On dem. à acheter	68
Argent à prêter	98	Cottages à vend.	102	On dem. à louer	18
Argent demandé	97	Cottages demand.	101	Pension, chasse	36
Argenterie, Nickel	80	Cours, fem., filles	10A	Peintures	905
Art. de ménage	78	Démolisseurs	52	Prod. de beauté	63A
Articles de sport	76	Disparus	54	Professeurs	64
Associés demandés	7	Divers	55	Pos. dem. femme	2
Autos-Camions	72	Echanges, divers	56	Pos. dem. homme	1
Autos à louer	73	Ecoles de métiers	9	Profession	114
Autos à vendre	71	Effets usr. et mag.	83	Prod. cam. à vend.	106
Autos demandés	74	Elèves demandés	3	Radios	91
Aux Malades	40	Electrolyse	57	Remboursage	65
A vendre, divers	75	Entrepreneurs	53	Réglements dettes	99
A vend. ou échang.	95	Emmagasinages	58	Réparations	66
A vend. ou à louer	96	Fem., filles dem.	10	Rés. d'été dem.	34
Aviation	41A	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Avis de respons.	42	Formation de soc.	59	Sans domestique	12
Bicycles, Motocyc.	79	Fourrures	84	Suggestions	74A
Bijouteries	42	Garages à louer	27	Terrains à vendre	110
Blanchissage	0	Gramophones	85	Terrains à louer	108
Bois et charbon	80	Hom., gare, dem.	8	Terrains demandés	109
Boutons, plissage	43	Hôp. de paupres	59A	Terres à vendre	112
Brevets	44	Hôpitaux privés	60	Terres à louer	113
Broderies	78A	Hôtels et Voyages	60A	Terres demandées	111
Buanderies	45	Informations	61	Transports	67
Bureaux à louer	18	Inst. de musique	86	Vêtements	92
Cadres et Miroirs	46	Leçons demandées	4		
Calendriers	47	Machineries	87		

FIANÇAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM—3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDES 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 8 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1928, la "Presse".

DEMANDES

3 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A BAS PRIX blanchissage, peinture, nettoyage, tapissage à l'heure ou contrat. Ouvrage garanti. HA. 4083. 6—

A BAS PRIX. Blanchissage, tapissage, peinture, imitation, plastrage. CH. 7445. 6—

ABSOLUMENT expert blanchissage, peinture, tapissage, plastrage, garantie, prix modérés. HArbour 3321. 2—

APPELEZ HArbour 9745; blanchissage, tapissage, peinture gratteux, ouvrage garanti. 0—90-2

BLANCHISSAGE, tapissage, bon marché, durant février, CAl. 1420J. 0—91,8,5

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BARBIER, un bon, demande position. S'adresser après 5 heures, CA. 0193. 1—91-2

BON BARBIER d'expérience parlant anglais et français demande de l'ouvrage. Tél. Harbour 0940. 1—90-2

CHAUFFEUR sobre, désire position sur camion ou privé, parlant les deux langues, très bonnes références. Tél. WAlnut 1072F. 1—

COMPTABLE, quinze ans expérience demande ouvrage à la maison ou comptabilité après ses heures de bureau. CA. 2785W. 1—

CUISINIER pour communauté religieuse ou hôtel demande emploi. E. Lalonde, Vic. 1620. 1—

EMPLOI bureau demandé. On préterait argent contre garantie sérieuse. Casier 182 la Presse. 1—91,9,5,7

EXPERT en réparage d'automobile, démontage, carrosserie, bourrure, etc. Tratnage gratis. Travail à votre garage si désiré, 70 cts de l'heure. S'ad. CAl. 8122M. 1—86-6

HOMME bilingue, position comme voyageur, 10 années d'expérience commerce marchandises sèches. Mr. Léopold, CL. 0328. 1—

JEUNE homme avec automobile prendrait collection ou vendrait articles de nouveautés. Ecrire Caster 173 La Presse. 1—87-4

PEINTRE désire ouvrage, ménage, blanchissage, tapissage, CAlumet 3575. 1—

PERSONNE honnête tiendrait maison de veuf avec enfant ou personne seule. CA. 8076M. 1—

STENOGRAPHIE bilingue et rapide dactylographe, bonnes références CR. 8337. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

A BELAIR 2646, bleuteuse, cuisinières générales, puneurs filles expérimentées avec meilleures références. 2—90-6

AMYOT BUREAU, trouverez tous genres employées, meilleures références. Bureau gratis. Harbour 9745. 2—90-2

BONNE femme moyen âge demande ouvrage général journée. Mme Desroches, Cartier 4492. 2—

BONNE femme demande position dans maison privée, références. AMherst 3888. 2—

BONNE servante pour ouvrage cuisine, aimant les enfants. Fitzroy 7844. 2—

BONNE femme venant de Gaspé demande emploi à la journée, ouvrage général, références. CHer. 8003. 2—

BONNE générale avec expérience, fiable, qui aime les enfants demande de l'ouvrage. Tél. Harbour 0940. 2—90-2

COUTURIERE d'expérience ira à domicile. Références. FR. 8240. 2—

CUISINIERE, fille générale demande position dans maison privée, références. Tél. DO. 0945. 8824 St-Dubert. 2—

CUISINIERE, chinoise, bilingue, cuisine, compagne. 1285 Bellechasse. CAlumet 6360. 2—

DAME d'un certain âge donnerait son temps l'avant-midi et aussi quelques soirées pour garder les enfants en retour de chambre et pension. Casier 167 La Presse. 2—90-2

DAME sans enfant, désire position comme concierge. CHerrier 4252. 2—

DAME française, excellente éducation, anglaise, experte haute couture, et mode, désirerait entrer gratuite, associée ou assistante dans établissement, haute recommandation. Ecrire 3760 Jeanne-Mance. 2—

DAME d'un certain âge, entretiendrait maison pour personne seule, petit salaire. Casier 158 La Presse. 2—90-2

FEMME demande position pour tenir maison. HArbour 3278. 2—91-2

FEMME de confiance demande position comme concierge ou gardien de nuit. Plateau 0289. 2—

FEMME demande journée, lavage, ménage, bonnes références. Ecrire Mme Bourdage 8810, Bert. 2—

FEMME belge demande à faire journée. Harbour 3207. Mme Sienaert. 2—90-2

FILLE honnête moyen âge, demande petit maison, petite famille, salaire raisonnable. 1611 Wolfe. 2—

FILLE de campagne demande emploi dans maison privée. LAncaster 0954. 2—

FILLE pour travailler dans restaurant, toutes sortes d'ouvrage, avec références. CHerrier 5161. 2—

FILLE demande position dans maison privée, Harb. 8455. 2—

FILLE de campagne demande position dans famille privée. PI. 8745. 2—

FILLE très dégagée, instruite, parlant les deux langues, désire position pour tenir maison, références. CHerrier 4744. 2—

FILLE âgée, d'expérience dans presbytère, désire s'engager pour soin de personne âgée, bonnes références. Calumet 9479. 2—89-3

GARDE-MALADE non graduée prendrait cas généraux, références. Après 7 hrs. Estair 3178. 2—

GARDE-MALADE, pouvant s'occuper de cuisine, avec bonnes références. Filtontaine 2026. 2—

GARDE-MALADE, prendra cas immédiatement, prix modique, 2.00 par jour. St-Jairvai 6477J. 2—

JEUNE femme seule demande position dans famille privée avec références. 2210 Adam, CL. 80163. 2—

JEUNE fille désire emploi dans bonne maison privée, ayant bonnes références. S'ad. à 1081 Cartier. 2—

LE BUREAU de Placement Provincial conjointement avec le Service d'Emploi du Canada, place gratuitement servantes, cuisinières et femmes de journée. Haut. Jour, local 226. 2—

SERVANTE demande position ouvrage général, sachant faire cuisine. Calumet 2340J. 2— 9056. 8—

SERVANTE d'expérience demande position dans famille privée. Aussi fille de chambre. AMherst 1225. 2—

VOUS trouverez servante générale sachant faire cuisine, 3106 St-Jacques près rue Rose de Lima. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables. Apprenez de l'auteur même, en trois mois, l'incomparable sténographie Simplifiée. HArbour 3321. 3—

ANGLAIS, française, sténographie, clavigraphie, comptabilité, par prof. privé et bilingue, 818 Ste-Catherine Est. 3—5,5,7

APPRENEZ la musique populaire enseignée sur piano en 6 mois par méthode. Aucune méthode à suivre. Procédé facile et rapide pour accompagner tout chant populaire. Succès garanti. Démonstration gratuite. 801 Decarie-au. CAl. 7369. 3—

APPRENEZ à JOUER le PIANO

Musique Populaire, Moderne garantie à tous en six mois ou argent remis. Méthode facile sans gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Elèves commençants et avancés. Talents faciles. Leçons privées par professeurs spécialisés. Studios spacieux et attrayants. Téléphonez MArquette 4966 pour brochurette gratuite. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire (établie 1918) 1419 Drummond.

ANGLAIS, français, mathématiques, latin, philosophie, science, brevets professionnels, baccalauréat classique, 503 Cherrier. HArbour 3898. 3—291-3-6

ANGLAIS, française, sténographie, clavigraphie, comptabilité, par prof. privé et bilingue, 818 Ste-Catherine Est. 3—5,5,7

APPRENEZ la musique populaire enseignée sur piano en 6 mois par méthode. Aucune méthode à suivre. Procédé facile et rapide pour accompagner tout chant populaire. Succès garanti. Démonstration gratuite. 801 Decarie-au. CAl. 7369. 3—

AU ROYAL Business College, 5484 ave Parc, sténographie, sténographie française, anglais, comptabilité, télégraphie, télégraphie sous-marine. Spécialité: positions en Amérique du Sud. CRescent 7758. 3—99-N.O.

COLLEGE Commercial Fle, carré St-Louis, coin St-Denis. Deux collèges complètement séparés pour garçons et filles. Cours commercial complet, sténographie, dactylographie, facile et rapide, attention particulière aux élèves arriérés, cours jour et soir. 786 Mt-Royal Est. 3—32-10

L'ANGLAIS par conversation. J'ai à mon crédit plus de 2,000 élèves entièrement satisfaits, succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 2305 St-Denis. 3—89-5

NOUVELLE méthode, anglais par correspondence. 50c la leçon: succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails, S. A. E. Fortier, St-Ubald, Portneuf, Qué. 3—73-28

PROFESSEUR René Savoie, LO., LE., B.A., B.S.S., brevet avancé, diplômé, commercial. 1443 ouest Sherbrooke (Town 4985. 3—72-1-m.M.j.v

STUDIO ANTONIO DESAULNIERS

Musique populaire, Fox-trot, valse, tango, enseignés sur piano en quelques notes seulement, succès garanti. 4178 Boulevard, près Sherbrooke, AMherst 2907. 3—91-5 F.

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ouvrage facile, gros salaire, devra fournir petit capital, sera garanti. 1062 Dorchester Est. 7—

ASSOCIE avec petit capital, pour commerce établi à Montréal, ouvrage de bureau seulement, peut se faire de vingt-cinq à trente piastres par semaine, argent remboursé dans un mois, garanti. Adressez-vous au 12, 228 Champ-de-Mars, Montréal. 7—

CHAUFFEUR avec 500.00 garantie en argent, pour ronde transport, salaire 25.00 commission. Ecrire 174 La Presse. 7—91-2

JEUNE homme sérieux, honnête et de bonne éducation demandé, références échangées, capital requis 2,500.00 dollars, argent garanti et 8 jours d'essai. Ecrire 172 la "Presse". 7—

JEUNE HOMME sérieux, ambitieux, avec petit capital affaire solide, très payante. Emploi bon salaire. A. Bourque, 8713 Drolet. 7—

PROPRIETAIRE de commerce unique établi depuis longtemps, rapportant 200% bénéfice. Commerce actuellement plus prospère. Prendrait associé avec petit capital pour faire face à demande toujours croissante. Casier 148 La Presse. 7—91,9,5,7

$500.00 plastres à investir. Faites offres détaillées avec garantie. Casier 175 la "Presse". 7—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AMATEUR électricien, saxophoniste musicien, parlant bien anglais pour réparation d'instruments de musique, mécanique et commis, préférence garçon avec automobile. Ecrire donnant âge, qualifications, salaire désiré. Casier 179 la "Presse". 8—

ASSISTANT-COUPEUR connaissant le couteau électrique demandé. S'adresser à Rourick & Son, 4060, Saint-Laurent. 8—91-2

BOUCHER demande homme pas marié. CAl. 1658. 8—

BOULANGER demandé, 2068 Sainte-Marguerite. 8—

COMMIS d'épicerie demandé, référence exigée. Ouvert l'hounêteté. Ecrire à case 168 la Presse. 8—

COMMIS pharmacien étudiant, 3 ou 4 ans expérience, service libre. Pd. Gaucher, 1801 Ontario est. 8—

COMPTABLE bilingue, écrire donnant âge, qualifications, expérience, salaire désiré. Casier 177 la "Presse". 8—

COUPEUR dans robes de coton demandé avec 3 ou 4 ans expérience, 4238 Papineau. 8—

DACTYLOGRAPHE comptable bilingue. Ecrire donnant âge, qualifications, salaire désiré. Références. Casier 115 la "Presse". 8—

ELECTRICIEN homme compétent seulement, devra se présenter, s'adresser entre 7 et 8 heures, 601 Lacordaire, Laurent 2766. 8—

FLEURISTE, anglais, français, expérience préférée, s'ad. 7 ½p.m. 170 Ste-Catherine Est. 8—

GARÇON avec bicyclette pour faire les messages, 6.00 par semaine. Références. P.h. Leduc, coin St-Viateur et Parc. CR. 9956. 8—

GARÇONS demandés pour vendre des cierges, 6756 Drolet. 8—90-5

8 HOMMES demandés, ouvrage à l'année, 21.00 par semaine, sans expérience. 6636 St-Hubert. 8—

HOMME demandé avec truck pour glace, soir 7 à 8, matin 8 à 10. 1389 Ste-Catherine Est. 8—

HOMMES bilingues demandés ayant automobile pour travail permanent, expérience pas nécessaire. S'ad. 7 à 9 p.m., 6498, 11ème avenue, Rosemont. 8—

HOMMES demandés entre 21 et 45 ans, emploi immédiat à notre succursale de Montréal, les deux langues préférées mais non essentielles, emploi permanent avec bonne compensation pour commencer. S'ad. avec références 1434 Ste-Catherine ouest, chambre 302. 8—

HOMME fiable et honnête comme gardien de nuit pour garage, parlant les 2 langues, pouvant laver et conduire automobiles. Expérience et références requises. 1487 Wellington, entre 3 hrs et 5 p.m. 8—

HUIT hommes demandés, ouvrage régulier, bon salaire en commençant, expérience pas nécessaire. Gif Tires Garages, 2251 Delorimier. 8—91-2

HOMME demandé pour boutique à bois pour avoir soin d'une bouilloire à vapeur de 8 forces. Dalgnault - Roland, 911 Hermine. 8—91-2

10 HOMMES demandés, ouvrage pour l'hiver, expérience pas nécessaire. 900 St-Laurent, bureau 4. 8—

JEUNES GENS et hommes pour jouer dans les vues animées canadiennes. S'adresser le jour seulement, de 9 heures à 5 heures, St. Lawrence Motion Picture Co., 1353 Mont-Royal Est. 8—90-6

JEUNE HOMME, bonne éducation, possédant références sérieuses: position confiance, emploi permanent, bon salaire. Devra fournir $500.00 capital comme garantie. Chance exceptionnelle si qualifié. Affaire solide. Inutile répondre sans être sérieux. A. Bourret, 8343 Drolet. 8—

LATTEURS demandés avec expérience. S'ad. Wilb. 5477. 8—

MANŒUVRES pour demain, plâtriers pour jeudi. S'ad. 12e avenue, Rosemont, coin Bélanger. 8—

MATELASSIER demandé. City Mattress Co., résidence Belair 2775. 178 Demontigny E. 8—

MECANICIEN-dentiste demandé. S'ad. à Laboratoire 4189 Bréboeuf. 8—90-3

MESSAGER avec bicycle pour pharmacie, références. CAlumet 3045, 7499 St-Denis. 8—

MOULEUR de cuivre demandé, devra être de première classe et pouvoir fondre son métal. 4270 Des Erables. 8—

ON demande vendeur d'annonces avec expérience pour journal, Verdun Printing, 2140 Boul. Lasalle, Verdun. 8—

ON DEMANDE 705 COMMIS

18 à 35 ans, des deux sexes, pour travailler au recensement à Ottawa. Nominations d'après examen tenu dans plus de 30 centres du Canada. Nous préparons par la poste les candidats à cet examen. Il faut se hâter. Information officielle gratuite en s'adressant à la M.C.C. Civil Service School Ltd, Toronto 10. 8—31, 2, 7, 8 HF

OUVERTURE permanente pour 2 hommes bilingues pouvant se faire $5.00 au début, expérience pas nécessaire. S'ad. 3 à 6 p.m., 503 édifice Amherst. 8—

PEINTRES intérieurs demandés. S'ad. après 6 hrs. 6412 Casgrain. 8—

PLATRIERS demandés demain matin. 1890 Wolfe, à 6.50 l'heure. 3 heures. Frontenac 0751. 8—

SOLLICITEUR demandé, connaissant la vente de rentes, nues, argentés, aura la préférence. Ecrire boîte 168 la "Presse". 8—8,5,7

STICKERMAN demandé capable de faire des cuissaux et de limer les actes. W. H. White, Ville Saint-Pierre. 8—

VENDEUR expérimenté trouvera position permanente, salaire ou commission. CH. 486, 1261 Ste-Catherine ouest. 8—

VENDEURS demandés. CAl. 2029, 5700 Delorimier. 8—

VOYAGEUR d'expérience dans les ventes demandé immédiatement. 917 Cadieux Est. 8—

2 VOYAGEURS pour introduire nouveau parfum sur cartes, avec cadeaux. Agents 5516 Casgrain. 8—

VOYAGEURS dans les casquettes demandés pour la province de Québec. S'ad. British Hat and Cap, 710 Notre-Dame Ouest. 8—

$20. à $50. PAR SEMAINE

Gagnez tout en apprenant le métier de barbier en quelques semaines. La manière sûre et rapide. Ecrivez ou venez. Catalogue gratuit. Collège de Barbiers Moler, 914 St-Laurent, Montréal. 8—8,5,7 F.

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré, avec prix spécial, est chez Arthur Moreau, école des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—90-6

APPRENEZ L'AUTOMOBILE

plusieurs moteurs disponibles en plus réparation générale. Insistez à voir notre installation moderne, sans obligation, outillage fourni sous tous rapports, diplôme accordé. 3 chars donnés contrôle pour cours de conduite. 10.00, licence garantie. 1621 St-Denis. Tel. HArbour 5518. 9—576-N.O. F

APPRENEZ l'automobile, la conduite et la mécanique à prix populaire, école provinciale. 2251 Delorimier, près Sherbrooke. 9—85-11

APPRENTIS électriciens. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, génératrices, soudure, armature, rodage, etc. Nous vous aidons à avoir de bonnes positions après un court entraînement. Canadian School of Electricity, 1485 Bleury. 9—21,3,5

GAGNEZ de six à dix piastres par jour, Cinquante à cent dollars par semaine en apprenant mécanique d'automobile, électricité, soudure, batterie, conduite ou métier de barbier. S'ad. gérant, 1107 St-Laurent, Montréal. 9—A

10 FEMMES, FILLES, DEM.

COIFFEUSE demandée pour louer espace chez un barbier, louera bon marché. 4776 Papineau, coin Gilford. 10—

CONTREMAITRESSE parlant les deux langues et ayant expérience dans l'emballage et la décoration des préparations de toilette et parfums. Doit pouvoir prendre direction d'un personnel d'environ quarante jeunes filles. Ecrire mentionnant qualifications détaillées et âge, à case postale 2149. 10—8,4,6

CONTREMAITRESSE demandée avec expérience dans une manufacture de costumes et marinades. S'adresser à 1455 St-Dominique. 10—

COPISTE expérimentée. S'ad. Croydon Hat Inc., 1470 Peel, chambre 402. 10—91-2

COUPEUSE demandée dans le département des sous-vêtements pour dames, une connaissant la machine à couper. John-P. Black Co. Ltd. 470, rue Lagauchetière ouest. 10—

COUTURIERE apprentie de préférence, une avec un peu d'expérience. S'ad. 1818 Girard. Viauville. 10—

DEMANDE une femme pour travailler dans magasin. 552 Duluth E. 10—

DESSINATRICE expérimentée dans les robes de corset, homme ou femme. Bernard Dress, immeuble Phillips Place, 1a. 6555. 10—

DESSINATRICE de robes de dames et d'enfants demandée, doit être capable. S'adresser à Dainty Children Work, 1040, Saint-Laurent. 10—

ETAMPEUSES et bobineuses expérimentées demandées par une fabrique de broderie. S'adresser à Pershin Embroidery, 1068, Impasse Wilder. 10—

FAISEUSE de poches, finisseurs de doublures, couturières, examinatrices expérimentées aussi filles pour machine spéciales dans une fabrique de pantalons d'hommes demandées immédiatement. Emploi continu, travail toute l'année. Celles des expertes doivent se présenter. S'adresser en personne à Rodners Limited, 1405 rue Maisonneuve, premier étage.

FILLES capables de travailler sur machines Singer et Merrow, S'ad. contremaître, 1864, Immeuble Ontario, 10 Ontario ouest. 10—90-5

FILLES expérimentées demandées dans robes coton. Ideal Dress, 4004 St-Denis. 10—

FILLE demandée avec expérience dans magasin de fruits. S'adresser 1560 Ste-Catherine Est. 10—

FILLES d'expérience sur machine à zigzag ainsi que sur toutes machines à bordure en bias. S'ad. 3373 St-Laurent, immeuble Balfour, chambre 618. 10—

FLEURISTE demandée avec ou sans expérience parlant les deux langues. S'adresser Mme A. Dumoulin, 6470 St-Hubert. 10—91-2

FLEURISTE, anglais, français, expérience préférée, s'ad. 7½ p.m. 170 Ste-Catherine Est. 10—

JEUNES FILLES et femmes demandées pour jouer dans les vues animées canadiennes. S'adresser le jour seulement, de 9 heures à 5 heures, St. Lawrence Motion Picture Co., 1353 Mont-Royal Est. 10—90-6

MODISTE robes demandé bonne première main. S'ad. 1480 McGill College Ave. Apt. 2. 10—

OPERATRICE d'expérience dans robe de coton, 4328 Papineau. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les vêtements de femmes et d'enfants, connaissant les machines ordinaires, Overlock et à boutonnières. Consolidated Mfg, 3075 St-Laurent. 10—

OPERATRICES sachant faire les échantillons de bonnes robes pour enfants. S'adresser immédiatement à 125, Laurier ouest. 10—

OPERATRICES expérimentées demandées pour robes de soie pour dames. Can. Ladies Wear, 10 Ontario Ouest. 10—

OPERATRICES, bloqueuses expérimentées demandées dans la fourrure. Bon salaire, emploi continu. Immeuble Sommer, 615. 10—

PRESSEUSES de robes de soie pour dames demandées immédiatement avec expérience. S'ad. 1483 Bleury, chambre 308. 10—

STENOGRAPHE bilingue avec expérience en assurances générales. Ecrire Casier No 159 La Presse. 10—2,3,6

TISSEUSES expérimentées demandées pour crêpe de sole brut. British American Silk Mills Ltd., 1511 rue Saint-Jacques, Montréal. 10—89-6

VENDEUSES demandées. 2002 St-Hubert. HArb. 3056. 10—

10A COURS, FEMMES, FILLES

COUPE, couture enseignées, 25 leçons, gagnez $20, $25 par semaine. Hemstitch, 5 leçons. Autres machines. 4905 Montana. 10A—2,5,4,5,7

11 COIFFEUSES

A BAS PRIX cours rapide ondulation Marcel, papier, coupe, manicure, donnons diplôme, position, 6 leçons 5.00, jour, soir. 1856 Ste-Catherine Est. CHerrier 4243. 11—90-6

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00 diplôme garanti, position, termes faciles. Jour et soir. Coiffure gratis. 2005 Chambly, près Ontario. CL. 3733. 11—119-N.O.

APPRENEZ coiffure au papier $2.00 la leçon. Amherst 9243. 11—

ATTENTION, cours complet à moitié prix pour 6 jours, nouvelle méthode Marcel, Marcel au papier, Rouge permanente, 8 jours, position. HArbour 9745. 11—90-2

COIFFEUR—Aug. Lalonde, professeur, cours coiffure privés, jour, soir, succès assuré. Coiffure gratis. Spécialité coloration, teinture, ondulation permanente, 4719 S.-Denis. Apt. 2. Bélair 7321. 11—91-5

12 SERVICE DOMESTIQUE

ALLEZ à 272 Mont-Royal Est, plusieurs cuisinières générales, filles campagne, salaire 20.00 à 40.00. 12—90-6

BONNE fille générale pour 3 personnes, 35.00. Fitzroy, 7844 F. Cloutier. 4166 Ste-Catherine ouest. 12—

BONNE femme demandée pour soins personne seule. 1949 Goulet, rue voisine Papineau. 12—

BONNE générale doit être propre et honnête, bon salaire à personne bien recommandée. 7 Springrove, près Mountwood. Outremont. 12—

FEMME demandée pour ouvrage général. 282 St-Paul Est. 12—

FILLE demandée, 3.00 par semaine. S'adresser 6989 St-Valier. 12—

FILLE demandée pour avoir soin d'un petit garçon et voir aux travaux du ménage, $5.00 par semaine. Travail légers. Doit comprendre l'anglais. 38, Ontario Est. 12—

FILLE demandée pour léger travail de maison. Bon chez-soi pour fille respectable. 5388 Hutchison. 12—

FILLE demandée pour aider aux légers travaux du ménage et avoir soin des enfants. S'adresser à 4449, avec Esperance. 12—

JEUNE FILLE demandée pour légers travaux du ménage, petite famille, 4609 rue Hutchison, appt. 6. 12—

JEUNE FILLE demandée pour aider aux travaux du ménage deux enfants, gages de lavage, pas de cuisine, bon chez-soi. S'ad. 257 Villeneuve ouest. Apt. 9. 12—

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général, parlant anglais. S'ad. immédiatement 873 Dollard. 12—

SERVANTE générale. 40 aux, pour un monsieur et 2 enfants, pas de lavages. 1131 Blvd St-Joseph Est, appt 3. 12—

SERVANTE générale pour petite famille, aux aimant les enfants, salaire $5.00. 4044 Ave Marcil. 12—

SERVANTE demandée, bonnes références. 6010, Hutchison, appt. 3. Apl. 6182M. 12—

SERVANTE avec références demandée. S'adresser 5575 Durocher, Outremont. 12—

SERVANTE pour ouvrage général dans petite famille, parlant les deux langues, avec références. 836 Dollard. 12—

SERVANTE demandée, femme de préférence, sachant faire cuisine, voir au ménage, bon salaire, références exigées. 370 Ave Outremont. 12—

A LOUER

13 ON DEMANDE A LOUER

A CAUSE d'incendie, le dédite immédiatement logis de 8 ou 10 pièces, quartier St-Jacques, HArbour 5161. Soir Fontenac 2628. 13—

A VERDUN. Plusieurs logements demandés, 3, 4, 5, 6, 7 pièces. Voyez Charles Petit, York 2829. 13—

BAS, 7 pièces, cour, garage, système chauffage moderne, motif entre Henri-Julien-Hervilla-Bélanger-Crémazie. AM. 8187. 13—

CINQ pièces, plancher bois dur, maison moderne, bas Gavé, système de chauffage avec cave. Téléphone AMherst 4068. 13—

COUPLE sans enfant demande logement avec 4 pièces d'écurie. CHerrier 9556, bonnes références 4388 Chambord. 13—

ENTRE Rachel, Delaroche, Laurier, Papineau, 4 ou 5 pièces, 2 personnes. Ch. 5318. 4815 Papineau. 13—

LOGEMENT demandé, 5 appts moderne, avec garage, près rue Ste-Catherine entre Amherst et Papineau. Paierait 35 à 39. Tél. Am 8135, entre 5 et 7 p.m. 13—

LOGEMENT demandé de 7, 8, 9 appts, avec garage chauffé, date paroisse St-Pierre, écrire 2218 Iberville. 13—

LOGIS de 6 pièces, moderne, salle à dîner privée. Appelez DO. 9783, de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. 13—

MAISON 15-20 chambres, centre ville, propre, loyer raisonnable, avec long bail. Harb. 3059. 13—

ON DEMANDE logement 5 appts, paroisse St-Stanislas. Tél. AM. 7021. 13—

ON demande à louer logement de 5 à 6 pièces, entre Papineau et St-Denis, Boul. St-Joseph et Rachel. CR. 2516. 13—

ON DEMANDE à louer petit magasin pour épicerie, possession immédiate. Téléphone CAlumet 927J9M. 13—

ON DEMANDE à louer logement de 4 grandes pièces, 2 ou 3ème étage, pour mai, moderne, propre, donnera références. Fit. 6911. 13—

ON demande à louer Outremont, appartement ou cottage, 10 à 12 chambres, 5 chambres à coucher. S'ad. FR. 2059. 13—5,5,7

OUTREMONT, duplex ou deuxième étage ayant quatre chambres à coucher, frigidaire, garage. Prix raisonnable. Fontenac 6824. 13—

5 PIECES, Parc Georges Etienne Cartier, près Ste Convent ou Laporte, tél. York 6799J. 13—

3 ou 4 APPTS, modernes, Chambly, Richelieu, Valois, Joliette, entre Adam et Ste-Catherine, paiera 10.00 à 18.00. Clair. 9689J. 13—

6-7 PIECES, 2 étages ou plain-pied, bas ou milieu, avec fournaise préféré, au centre. LA. 3611. 13—90-6

15 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de cinq pièces, neufs et modernes. S'adresser concierge. Appt 2—3570 St-Hubert. HArbour 4160. 15—90-20

APPTS modernes, bien meublés, chauffés, coin Delaroche. Mt-Royal. CHerrier 7122. 4435 Delaroche. 15—

APPARTEMENT 5 chambres. S'adresser 3412 Addington coin Sherbrooke O. Appartements 4 et 5 chambres. S'adresser 2849 Maplewood Avenue. 15—91-5

APPTS Marie-Marthe, 2, 3, 5, 6 pièces, meublés ou non, modernes, frigidaire, taxe eau payée, eau chaude, possession immédiate ou mai, accommodation, garage. S'ad. concierge. 224 Boul St-Joseph Est. 15—3,6

4 APPTS avec frigidaire, 4086 St-Denis et 3829 St-Hubert. LAn. 8394. 15—

APPARTEMENTS

Modernes. Frigidaire. Service de concierge. Appts Montcalm, rue Durocher et Bernard, 4 et 5 pièces. Concierge à 1040 Bernard. Tél. Cr. 0500. Park Hill-Park Edge, Park View Appts, Durocher, sud d'Avenue des Pins, 3,4,5 pièces. Concierge à 3847 Durocher. Harbour 9691. Baron Byng and Baronness, Northcliffe et Sherbrooke, 2-4 pièces. Concierge à 2190 Northcliffe. Walnut 8215. Appts Fitzmaurice, Monkland et Old Orchard, 3, 4, 5 pièces. Concierge à 4266 Old Orchard. Wa. 8807. Superior Appts Monkland et Marcil, 3, 4, 5, 6 pièces. Concierge à 4261 Marcil. Wal. 8277. 15—3,5,7 F.

APPARTEMENTS chauffés, quatre et cinq pièces, eau chaude année, poêle, frigidaire, planchers durs, concierge. 1167 Berri. 15—90-6

APPTS chauffés à louer, concierge, moderne. S'ad. Atlantic 4176 ou Atlantic 5510F. 15—4,6

APPT. 4-5 pièces, Grande Allée coin Kelly, Ahuntsic, chauffé eau chaude à l'année, poêle à gaz, frigidaire et taxe d'eau payée, garage chauffé, stores installés, chambre de bain tuile, Marcil, planchers chêne, service du concierge, actuellement en construction, terminés pour premier avril, loyer $50 à $60. S'adresser sur les lieux, 10701-03-05-07 Grande Allée ou à J.-B. Fafard, 10741 Berri. Tél. Du. 3494. 15—89-8

AVENUE Laval 3415, près Sherbrooke, moderne. Exceptionnellement avantageux. Guy Vanier, Harbour 1, soir, Harbour 5417. 15—2,5,7

BORDEAUX près Mont-Royal, dans seule, partagera appartements chauffés, 4 pièces, très joliment meublé, gaz, électricité, téléphone, dame ou jeune fille, bien recommandée seulement. Amherst 3436 le soir. 15—91-2

DELORIMIER, appartement Vaudreuil, coin Marie-Anne, 6 et 7 pièces chauffées, frigidaire, incinérateur, très moderne. S'adresser au concierge. 2002 Marie-Anne est.

DEMONTIGNY Est 524, près St-Denis, 5 pièces, modernes, glacière, poêle, eau chaude, 40.00. LAn. 4067. 15—90-2

DES ERABLES, 5165, modernes, 6 pièces éclairées, frigidaire, incinérateur, $50. 845. 15—91-5

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau 5040 Ave du Parc. Tél. DOllard 6645, le soir, CAlumet 7608. Appartements modernes, toutes parties de la ville $37.50 et plus. 15—39-n, hF

KASHMIR APTS

681 Querbes. Outremont, beaux appartements, 5 et 7 chambres, service concierge, frigidaire, taxes payées. AT. 5254 ou FR. 9020. S'ad. Concierge. 15—3,5,7 F

MAISON appts, 3, 4, 5 et 6 pièces chauffées, frigidaire, eau chaude à l'année, service concierge, 1765 moderne. S'adresser CAlumet 4284W. 7685 St-Denis ou 7865 St-Denis. 15—85-3

MANCE et St-Viateur, 3 grandes pièces cuisinette et chambre de bain, lit Murphy, 32.00. 3 et 4 grandes pièces, 25.00, eau chaude à l'année, taxe et glace payées. Concierge. CR. 8564. 15—3,5,7

METCALFE 2029, 4 chambres, bain, chauffées, eau chaude, planchers bois dur, ménage fait. Prix réduit. Concierge. 15—91-9

MT-ROYAL COURT

4 à 6 pièces, 35.00 à 50.00, frigidaire, chambre bain tuile. S'ad. 2154 Mont-Royal. Am. 9372. 15—90-6 F

ONTARIO coin Sanguinet 1737, chauffé 4 chambres, bain, cuisine, ménage fait, prix réduit, concierge. 15—91-5

ONTARIO coin Sanguinet 737

28 MAISONS A LOUER

LOGEMENT de 6 appartements, bien propre, bien chaud. S'ad. 4 Montée du Zouave. 28—89-3

LOGEMENT 5 appts, avec restaurant en avant, possession immédiate si désirée, au No 525 St-Rémi. S'ad. à 535 St-Rémi. Tél. WEstmount 7911F. 28—

LOEMENTS 3 et 4 appts à 5207 Garnier, paroisse St-Stanislas. AMherst 9536. 28—

LOGEMENT neuf, mois avril gratis, dépêchez-vous, on achève, il ne nous reste plus que 20 logements à louer sur la rue Breault, à Verdun, logements de 4 et 5 appts, planchers en chêne dernière nouveauté. Visible tous les jours. 3967 rue Verdun, le jour YOrk 3163, le soir YOrk 0300. 28—91-5

LOGEMENTS, 5-6 appts, bain, 1681 à 1687 rue Pierre et 4 appts, planchers bois franc, face parc, 826 Outremont, Atlantic 4127F. 28—

LOGEMENT 7 appartements, avec garage, système chauffage, 3115 St-Antoine, près Atwater. Pour informations, Wilbank 9767. 28—

LOGEMENT, 7 appts, chauffé air chaud, aussi 2 logements de 4 appts, deuxième, moderne. S'ad. 7616 Berri, Calumet 1432. 28—

LOGEMENT 4 appts, rue Desmarteaux, possession immédiate avec position garantie. Du. 0708. 28—

MAISON, 5 appartements avec écurie, ou écurie seule, peut servir aussi entrepôt. 4394 St-André. 28—91-2

MAISON à louer rue Parthenais, 2350, avec jardin, fleurs vivaces, garage, 20.00 mois, pas bain, gaz, avec électricité, propriétaire, tél. CH. 9874, 2021 Rouen. 28—

MAISON à louer, 9 appts, vis-à-vis Parc Marguerite Bourgeois, rue Wellington. S'ad. 2219 Wellington. WI. 4339. 28—

MAISONS à louer, 4, 5, 6 appts, coin Visitation et Lagauchetière. Pour renseignements s'ad. 1069 Visitation. Téléphone Cherrier 3313. 28—

MANUFACTURE 2639, près Charlevoix, 5 pièces, hangar, gaz, électricité, loyer bas. HArbour 4414. 28—89-4

MARGUERITE, 4 et 7 appartements : St-Denis, 7 appartements; St-André, 5 appartements, 1276 Mont-Royal Est. CHerrier 1313. 28—91-2

MARIE-ANNE est, 2018, près Delorimier, un bas, 5 pièces, grande cave remuantes, système d'échauffage, frigidaire, $47.50. S'adresser au concierge, 2002 Marie-Anne, est. 28—h

MAREN, 766-768, beau logement de 5 pièces, hangar, gaz, électricité, bain. HArbour 4414. 28—89-4

MARQUETTE 4229, 3ème étage, près parc Lafontaine, beau logement 8 pièces, bain, lavabo, système eau chaude, bien propre. S'ad. 4258 Christophe-Colomb. FAlkirk 2525. 28—

MARQUETTE 5395, 8 appts, cave cimentée, chambre à légumes, chauffage eau chaude, 2 garages: un fermé, l'autre ouvert, cour cimentée, entrepôt. Loyer $50.00 M. Fontaine, 520 rue Cherrier. HA. 0707. 28—

MASSON, 1896, près Pyrineau, 7 appts, réservoir eau chaude, tél. AM. 4809. 28—

MEDECIN demandé, succès assuré, Ontario, coin Fullum, logement 9 pièces, voisin pharmacie Cléroux. AM. 6422. 28—

MENTANA 5038. Bas 7 pièces, haut 8, système chauffage moderne, propre, garage. DOllard 4591. 28—

MENTANA, près Duluth, 4 grandes pièces, bain émaillé, gaz, électricité, beau ménage. Frontenac 7571. 28—91-2

MENTANA, 4239, 4 appts, bien propre, chauffé, moderne. 28—

MENTANA 3848-7 et 8 appts, système de chauffage, dépense, bien chaud, maison moderne, ménage fait, 40.00 par mois. 28—

MOLSON 6667—7 appts neufs, plancher chêne, finis chesnut, système eau chaude, garage chauffé, en face du Parc Molson. Cherrier 8197. 28—4,7

MONTCALM 1578, coin Demontigny, logement de 6 pièces, des plus modernes. Construction neuve, planchers bois franc, 50.00 par mois. Téléphonez PL. 0475. Le soir CH. 9626. 28—

MONT-ROYAL, coin Marquette, 2me, 7 appts, ménage fait, pour homme professionnel, chauffés, 75.00; Fabre, près Mont-Royal, 2me, moderne, 5 appts, garage, 60.00. AM. 1836. 28—

MONTCALM 1217, bas, 1221, 2ème étage, près Ste-Catherine 1223, 1231, bas, prix par mois chacun, $22.00, 4 appartements, entrée seule, balcon, électroliers, réservoir eau chaude, avec gaz, chambre de bain avec le cabinet, cour, bien propres. Visible 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. S'ad. 1586 St-Hubert, tél. Harbour 3745. 28—89-3

MOREAU, près Ontario, 6 pièces, gaz, électricité, chambre de bain, très propre. Frontenac 7571. 28—91-2

NOTRE-DAME, 2658 ouest, grand magasin pour restaurant, salle à manger, etc. HArbour 4414. 28—89-4

ONTARIO Est, 4374, maison neuve, 6 et 7 appts, chauffés, ménage fait. S'ad. sur les lieux, entre 2 et 5 hrs. 28—91-5

ONTARIO Est 250. Localité avantageuse, huit pièces, $35.00. Joseph Vanier, 7636 Ste-Famille. HArbour 5417. 28—

OUTREMONT, Davaar, 872, près Bernard, 7 pièces, frigidaire, incinérateur, chauffé moderne. ATlantic 1665w. 28—

OUTREMONT, 646 Querbes, 7 pièces très modernes. J. E. Nantel. HArb. 4060. ATlantic 7638. 28—3,5,6,7

OUTREMONT, duplex chauffé 7 et 8 chambres, frigidaire, eau chaude, garage, maison neuve, 662 ave Stuart. ATl. 2711W. 28—

OUTREMONT, avenue Hartland, beau duplex sept grandes pièces, chauffé, garage, etc. $100. Atlantic 1284. 28—

PANET 2216 à 2230, près Sherbrooke, beau logement, 5-6 appts, bain, électricité. 23.00, 26.00. 28—

PAPINEAU 4162-4165, face parc Lafontaine, coin Rachel, 4 et 5 pièces chauffées, moderne. S'ad. 4169 Papineau. Am. 6274. 28—90-2

PAPINEAU, face Parc Lafontaine, 9 et 5 appts, maison, garages chauffés, 4061-4065. Cal. 7623. 28—3,5

PAPINEAU 4813. A louer, 7 grands appartements, maison détachée, 27½ pieds front, par chambre noire, 4 gardes-robes, chambre de bain, réservoir eau chaude, "heater" gaz, fixtures électriques, $35.00. 28—

PAPINEAU, logement 7 appts, avec écurie pour cinq chevaux. Ménage fait. Amherst 7931. 28—91-3

PAPINEAU 4813. Maison neuve, troisième, beaux flats 8 et 9 appartements, toutes commodités, plus modernes, système chauffage eau chaude, chambre bain en tuile, maison détachée, $45.00. 28—

PAPINEAU, 1650, coin Logan, 4 pièces modernes, nouvelle construction. AM. 6274. 28—90-6

PARC Lafontaine, coin Garnier, 4, 6, 7, 8 appts modernes. J.-O. Deziel, 1395 Parc Lafontaine. 28—

PARC CARTIER, 287, St-Henri, logement chauffé, 7 appts, aussi autres. S'ad. Hoolahan Garage, 4686 Notre-Dame O. 28—

PARC LAFONTAINE, 4076, 7 pièces, modernes. 4422 St-Denis. BElair 7690. 28—

PARK Avenue, 5446 près St-Viateur, beau logement seul, huit pièces, grand balcon, visible après-midi et soir, loyer 45.00, chauffé 57.00, garage 5.00. M. Tardy, tél. Atlantic 6461. 28—89-3

PAROISSE Pères St-Sacrement, près écoles, 5 et 6 pièces, chauffage, en bas. BElair 1931. 28—

PLAIN-PIED, St-Denis, 3435, près Sherbrooke, occasion pour dentiste ou médecin, occupé installé, depuis plusieurs années. Lavigne, 19 St-Jacques Est, HArbour 7898 jour, HArbour 6395, soir. 28—

PLESSIS près Sherbrooke, logements neufs, 4 et 5 pièces. 2216-2236-2228, un possession immédiate. ELwood 4013. 28—91-2

PLUSIEURS logements, 3, 4, 5, 6, 7, 8 appartements, boul. St-Denis. Auclair. CAl. 1746. 28—3,5,7

POUPART, Notre-Dame, grands plains-pieds, 4, 5, 6 pièces, autres très chauds. 1685 Poupart. 28—3,5

QUERBES, 2 flats, très modernes, chauffés, eau chaude, prix raisonnable. S'ad. à 719 Querbes. 28—3,5,6

RACHEL Est, Logement de 8 apts, paroisse Immaculée Conception, 2129 Rachel Est. Am. 3735. 28—89-3

ROBIN 1295, près Visitation, 8 pièces, gaz, électricité, bain. HArbour 4414. 28—89-4

ROSEMONT, pour louer promptement vos propriétés. Adressez-vous au comptoir Rosemont Enregistré, 2729 Masson, Mont. 6092, soir, Cherrier 8084. 28—

ROSEMONT, 7ème ave., 4, 5, 6 appts, modernes, fournaise air chaud, garages. FL. 1476. 28—3,5,7

ROSEMONT 5445, onzième ave, près Masson, bas, cinq pièces, 20.00, deuxième, cinq pièces, 21.00, troisième, 6 pièces, 21.00, bouilloire électroliers. AMherst 2434. 28—

ROSEMONT, troisième Ave, près Blvd Pie moderne, 4 appts, bas 6 appts, système, cave, garage, 4917 Lafontaine. CA. 4244F. 28—3,5,7

RUE ONTARIO, Maison neuve 3993, 7 pièces. Appelez Cal. 5117w. 28—91-2

28 MAISONS A LOUER

RUE ONTARIO, Maisonneuve, 2993, 7 pièces. Appelez Cal. 5117w. 28—89-3

RUE Cartier, près des chars, bas, 5135, troisième, 5126, 4 appts, chambre bain. Dupont 2860. 28—

RUE Des Erables 4464, 5 appts 25.00; 4468, 3 appts, 18.00. AMherst 1829. 28—

RUE Maisonneuve, 1860, local pour épicier, logis 4 pièces à 15.00, 3 pièces 12.50. Possession immédiate. Up. 5072. 28—

S.-ANDRE 3841, 8 pièces, système fournaise, cave cimentée, planchers durs, garage, 50.00, maison neuve. Tél. Amherst 2549. 28—90-2

S.-ANDRE 3849 près Roy, 4 pièces, chaufferette, planchers durs, 2e, 26.00, maison neuve. 28—90-2

SAINT-ANTOINE, 3129, 3135, beau logement de 5 pièces, hangar, gaz, électricité bain. HArbour 4414. 28—89-4

SHERBROOKE, coin Delorimier, 9-10 pièces, chauffés, planchers bois franc, eau chaude toute l'année. AM. 9982. 28—3,5

SHERBROOKE EST 847. "Le St-Louis" troisième 8 pièces, chambre de bain tuile, $75.00. WAlnut 8232. 28—

ST-ANDRE, 3864, 2e, 3862, bas, Berri, 4293, 3e, 4297, 2e, 4299, bas, AMherst 2782. 28—

ST-ANDRE 1312, 2ème étage, très jolies divisions, avec système chauffage, très bonne condition, 40.00 par mois. Fltz. 7763. 28—

ST-ANTOINE, 3021 (Westmount)

Sept pièces, chauffage eau chaude, garnitures électriques, plancher bois dur, $40.00. S'adresser DOllard 6708. 28—89-6 hF

STE-CATHERINE 2109 près Delorimier, 24 chambres, 80.00. ATlantic 4882w. 28—3, 7

STE-CATHERINE Est, coin Letourneux, 5, 6 pièces chauffées, très modernes. Edifice Benard, CL. 0888-1714. 28—

STE-CATHERINE 4863 près St-Clément, 8 grandes pièces, libre, 35.00. ATlantic 4882w. 28—3, 7

ST-CHRISTOPHE, 4154-4156, près Rachel, 5 appts, cuisine d'été, très chaud, propre, gaz, électricité, 16.00. Frontenac 1495. 28—91-2

ST-DENIS, près Decarstelnau, 8 appts, modernes, garages. Cal. 4888W. 28—

ST-DENIS, près Sherbrooke, 10 belles pièces, loyer 100.00; 8 pièces louées, rapportent 2,400 par année. G. Langevin, 10 St-Jacques Est. HArbour 7868, HArbour 6395 ou ATlantic 3972. 28—

ST-DENIS 8452, 2ième, 22.50; 8452A-8453B, 3ème, 20.00, 4 magnifiques appartements. Paul Desjardins, LAncaster 7624. 28—

S.-DENIS près Sherbrooke 3429, magnifique pour pension, 13 pièces, avec bain, 125. pas chauffé, le matin Harb 0713. 28—

ST-DENIS 7959, 3ième, 6 apts, moderne, chaud, 32.00 avec garage 35.00. CAl. 5063F. 28—

ST-DENIS, 8457, 6-6 pièces, moderne, bien éclairé, plancher bois dur, 28.00. ATl. 2787W. 28—

ST-DENIS, 6086 un 3ième, logement sur 30 pieds, chauffé, moderne, propre, éclairé, planchers bois dur, armoire à lingerie, incinérateur, etc. Inf. à propriétaire, 6294 St-Denis, près église St-Edouard. 28—

ST-DENIS 8432, 4 chambres, bois dur, réservoir eau chaude, 20.00 par mois. DU. 2819. 28—3,6

ST-DENIS 3951-55, 6, 7 pièces, système à eau chaude, moitié de cave. AM. 9982. 28—3,5

ST-DENIS 8153, près Jarry, deuxième 5 pièces, moderne, 28.00. Propriétaire 8470 St-Denis. Dup. 3523. 28—91-2

ST-DENIS 2057, près Ontario, 2ème étage, 8 appartements, cave, 2061, bas, cour, cave, 7 appartements, ayant chacun système eau chaude, électroliers, chambre de bain avec cabinet, lavabo, chaufferette à gaz, bien propres, prix de loyer chacun $45.00, visible 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. S'ad. 1586 St-Hubert, tél. Harbour 3745. 28—89-3

ST-DENIS, 6887, 2me étage, chauffé, 6 pièces, frigidaire, incinérateur, très moderne, CA. 0799. 28—3,5

ST-DOMINIQUE 6277. Plusieurs logements, 3, 4, 6 appts modernes, différents endroits. CHescent 1949. 28—

ST-DOMINIQUE 5389, près Magloire, 5 appts modernes, bas, 2ième, 3ième, près école. CR. 5197. 28—

ST-DOMINIQUE 6029, 3-4-5-6 appartements neufs en différents endroits. CR. 5197. 28—

ST-DOMINIQUE, près Jean Talon, 4, 5, 6, 7 chambres, 16.00 à 35.00. DUpont 0093. 28—

STE-ELISABETH 1696, 1702, près Ontario, 2ème étage, 6 appartements, $30.00, possèdent chambre de bain seule, lavabo, électroliers, réservoir avec gaz pour eau chaude, cabinet de toilette, bien propres, visible de 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. S'ad. 1586 St-Hubert, tél. Harbour 3745. 28—89-3

STE-ELISABETH 1554, près Demontigny Est, 2ème étage, 8 appartements, $35.00, ayant 2 étages, 1556 bas, ayant 2 étages, 7 appartements, prix par mois $30.00, avec électroliers, chambre de bain, réservoir avec gaz pour eau chaude, cabinet de toilette, bien propre. Visible de 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. S'ad. 1586 St-Hubert, tél. Harbour 3745. 28—89-3

S.-HUBERT 2046, bas 7 pièces, ménage fait 37.00. S'ad. Ph. Doray, S.-Denis et Bélanger. Cal. 0773. 28—

ST-HUBERT 1238, près Ste-Catherine, huit pièces éclairées, pour louer chambres, 60.00. BElair 3315. 28—

ST-HUBERT 6385A—Logement moderne, 8 pièces, 35.00 par mois. 28—

ST-JEROME, 2003, coin Bordeaux, 2e, face Parc, 5 appts fermés, éclairés, 27.00. LAncaster 2791. 28—

ST-LAURENT 5572, 6, 7 appts modernes, éclairé, chauffage eau chaude. Cr. 9338. 28—90-2

ST-TIMOTHEE, coin Lagauchetière, 7 pièces, gaz, électricité, bain. Frontenac 7571. 28—91-2

ST-URBAIN 6637 — 6 appartements, chambre de bain, passage, dépense, grande cour, 25.00. Aussi 3 appartement, passage, chambre de bain, très chaud, 16.00. Crescent 0980. 28—

ST-URBAIN 6033, 4 et 5 pièces modernes Clarke, autres 5 pièces, châssis dans chaque pièce. CRescent 7900. 28—90-2

UN BAS, 8 pièces, système chauffage, fixtures électriques, 4058 Adam. Tél. FA. 1536. 28—

VERDUN, 3736, beau logement, de 4 pièces, hangar, gaz, électricité, près des écoles. HArbour 4414. 28—89-4

VERDUN, logements à louer sur toutes les rues, différents prix. Voyez Charles Petit. York 2820. 28—90-6

VERDUN — 3-4-5-6 grandes chambres nouvellement construit, tout à fait moderne. S'ad. E. Côté, 166 Church. YOrk 1865. 28—89-3

VERDUN, logements 7 et 8 appts chauffés, frigidaire, incinérateur, chambre de bain de couleur, finition complète en chêne de 1ère classe, en face de l'église Notre-Dame de Lourdes. Visibles tous les jours. 3967 Verdun, le jour YOrk 3163, le soir YOrk 0300. 28—91-5

VERDUN: logis à louer situés dans tous les quartiers, de 3 à 9 appartements, prix populaires. 296 Galt. YOrk 0086J. 28—

VILLE EMARD, 6320 Daragon, 3e étage, 5 appts, 18.00. 2560 Coursol. Wil. 3243. 28—91-2

VISITATION, 2066, beau logement, deuxième étage, 6 appts, chambre bain, réservoir, garage si désiré. 28—91-5

WOLFE 1111-1115-1119, près Dorchester, 3, 4, 5 pièces, passage, ménage fait, électricité, gaz. 28—3,5,7

WOLFE 915-917-919-925, 3, 4 pièces, propres, passage, fixtures électriques, gaz, ménage fait. 28—91-5

WOODBURY 5590, près nouveau site de l'Université. Beau logement neuf huit pièces, bas d'un duplex chauffé à l'huile, garage intérieur, frigidaire, cour de gazon 44 x 45, en arrière, famille sans enfants demeure au-dessus. Belair 4060. 28—

WORKMAN, 2492-2494, près Charlevoix, plusieurs logements de 3, 4 pièces, gaz, électricité. HArbour 4414. 28—89-4

2ème ETAGE, 5 appts, moderne, avec ou sans garage. 6665 Chateaubriand. Crescent 6332. 28—

5ème AVE, près Masson, à proximité de l'église et des écoles, planchers en bois franc, eau chaude, logement en bon ordre, un bas de 6 appts, $24. sur la même avenue, un deuxième et un troisième de 6 appts, à $21.00. Pour informations téléphonez-moi, Edouard Sarazin, Clairval 1840. 5917, ou Cherrier 7974. 28—91-2

3 LOGEMENTS, 5 appartements, rue Savard, coin Marguerite Bourgeoys, Parc. Pour informations, EL. 9236. 28—91-2

4-7 APPTS neufs, bon marché. 7510 Lajeunesse. 28—

5 ET 6 APPTS, chambre de bain, garage, $20.00. S'adresser 2304 Jolliette. 28—91-2

6 PIECES, chambre de bain, planchers en bois franc, réservoir à eau chaude, 2313 Bélanger. Téléphone CH. 8360, Am. 2468. 28—90-3

8 PIECES modernes et garage, 3966 St-Hubert, 4697 Christophe-Colomb et 1407 Désery. S'ad. LAn. 8394. 28—

28 MAISONS A LOUER

6 PIECES écartées, toutes les commodités modernes, vis-à-vis un jeu de tennis et un jeu de quilles sur le gazon, près de l'école française, balcon en arrière et cour. 3619 Prud'homme. Wal. 4221m. 28—

29 MAISON MEUB. A LOUER

CARTIER, près Sherbrooke, 3 grandes pièces, bien meublées, très propres, possession immédiate. Am. 3573. 29—

CLARKE, 6538, logis 3 appts. Berri 4042, 6 appts, très propre, coupe seulement. DUpont 0096. 29—91-2

2 OU 4 appts à louer. S'ad. R. Beyer, 4625 Boul. Lasalle, Verdun, York 2216m. 29—

30 MAGASINS A LOUER

A BON MARCHE, beau magasin neuf 2 vitrines, planchers bois durs, système chauffage. Cal. 0444. 30—

AMHERST 1257 et 1255, près Ste-Catherine, chauffé et non chauffé. ATlantic 4882w. 30—3, 7

ATELIER à louer à 2034, Jeanne Mances, 22.50 par mois. S'adresser au concierge. 30—

BEAU grand magasin, 30 x 70, coin Moffat et Verdun, cave grandeur du magasin, visible toute la journée. 3967 Verdun, le jour YOrk 3163, le soir YOrk 0300. 30—91-5

BEAUBIEN 1227, loyer bas, bon pour tout genre de commerce. CAl. 9807. 30—

CHAMBORD 4453, coin Mt-Royal, grand magasin propre, bien éclairé, nouvellement peint, bon poste, 45.00. Propriétaire 967 Mt-Royal est. 30—

COIN Amherst et Dorchester, chauffé, cave cimentée, garage, étroits, tablettes, comptoirs, possession immédiate, à prix réduit 1154 Amherst. 30—3,5,6,7

DESIRE 3448, nord Sherbrooke, endroit unique pour épicerie, étal de boucher, barbier, nouvelle construction. AM. 6274. 30—90-4

MAGASIN à louer, coin Ste-Catherine et Désery, un autre chauffé, 3607 Ste-Catherine Est. LAn. 8394. 30—

MAGASIN avec fixtures pour épicerie, logement cinq pièces moderne. 6765 Delaroche. Calumet 9587M. 30—

MAGASIN et flats, manufacturiers, chauffés, à louer, 27 Notre-Dame Est. S'adresser à 20 St-Jacques Est ou Harbour 6395. 30—91-5

MEILLEUR coin commercial à Verdun, 2 beaux magasins 18 x 60, grandeur cave, 7 pds de haut, visible tous les jours, 3967 rue Verdun: le jour YOrk 3163, le soir, YOrk 0300. 30—91-5

ONTARIO EST 1171, magasin établi depuis 25 ans, comme mercerie, confection, logement au-dessus si désiré. 1173 Ontario, autre petit magasin 15 x 40. Crescent 8001. 30—

PETIT ou grand, 1019 Laurier Ouest, Outremont. DO. 0701. 30—

SAINT-DENIS, 3817, 19 x 24, planchers en bois dur, logement, cave, cour, fournaise, convenable pour boucher, cordonnier, autres commerces. Possession immédiate. MArquette 2106. 30—3,5

ST-VIATEUR O. 165, coin Mance, 25 x 60, chauffé, voisin du Dominion Store. Possession immédiate. CR. 8564. 30—3,5,7

WELLINGTON 4430-4436-4442, près rue Rielle, magasin avec logements, 30.00 et 40.00. MArquette 3129 le jour. HArb. 3589 le soir. 30—91-2

4 GRANDS appts, arrière, cour seule, deux vitrines. 1573 Gilford. CHerrier 4334. 30—

31 MAISON CAMP. A LOUER

MAGNIFIQUE logement chauffé eau chaude, 1er étage, 5 grandes pièces et solarium, menuiserie chestnut, loyer modéré. Situé en face du quai à Boucherville: occupation immédiate si désirée. S'adresser à Banque Provinciale, Boucherville, ou département des immeubles, 221 rue St-Jacques, Montréal. HArbour 7151. 31—m,j,s

32 MANUFACTURES A LOUER

DROLET 4377, 2 étages, 20 x 70, bien éclairé. FR. 5044. 32—

MANUFACTURE à vendre ou à louer, 1935 Papineau. S'ad. 1967 Papineau. 32—91-6

PANET 2217, manufacture 4000 pieds, plancher, 2 étage, très éclairés, 75.00. AMHERST 2234. 32—

35 SALLE A LOUER

SALLES toutes grandeurs pour réunion, danse, locaux et amusements, nouvellement décorées, loyer raisonnable. Palais Mt-Royal, 1485 Mt-Royal est. 35—

DIVERS

37 ACCORDEUR DE PIANO

DONAT VANIER, accordeur, réparations de tout genre de piano, ouvrage garanti, 4555 Chambord. Fit. 37-3,5,7

38 ADOPTION

JOLI garçon 7 jours, non baptisé, donnera en adoption. 2057 St-Denis, entre Sherbrooke et Ontario. 38—90-2

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en ayant recours dès maintenant aux "médicaments Hanaquine". 2116 Bourbonnière Clairval 8119. 40—141-N.O.

Dr LERICHE. Maladies spéciales hommes femmes, jeunes filles. Maternité 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410 40—166-N.O.

POUR le mal de gorge, Glyco-Iodine Callaerts, gargarisme très efficace, 0.50, 1.00. Pharmacie Doray, St-Denis-Bélanger. CAl. 0773. 40—3,5

SPECIALISTE : Maladies chroniques peau, urinaires, vénériennes. Maladies spéciales femmes et hommes. Docteur Prévost 3440 Hutchison. MAr. 6611. 40—222-N.O.

41 AVIS RESPONSABILITE

DEFENSE d'avancer à Mme Lucien Renaud à partir de cette date. M. Lucien Renaud, 2042 Lasalle. 41—91-3

JE ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom après cette date. Dr Antonio Chevrier, 804 Beaubien Est. 6409 St-Hubert. 41—91-2

51 COLLECTION

ARCHAMBAULT-DIONNE, 57 St-Jacques ouest. Harbour 4706. Comptables experts, liquidateurs et collections générales. 51—79-m,j,s

SALAIRES, loyers, jugements, billets réclamations toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Vanier, 706 Saint-Gabriel, Montréal. 51—196-m,j,s

53 ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR pour réparation générale de maison, entretien de succession, prix modéré, appelez Edouard Malnville. Harb. 8383. 53—

55 DIVERS

LES PERSONNES ayant été témoins de l'accident d'automobile le 17 janvier entre 5 et 6 hrs. coin St-Hubert et Ontario, sont priées de s'adresser à 335 Ontario Est. 55—

REMERCIEMENTS à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier—E. T. 55—

REMERCIEMENT à S.-Joseph et au Frère André pour guérison obtenue. Mme D. Pilon, Côte-des-Neiges. 55—

REMERCIEMENTS à la Ste-Vierge, pour faveur obtenue.—Mme L. B. 55—

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue. D. J. C. 55—90-2

60 HOPITAUX PRIVES

ABSOLU confort, hôpital privé pour maternité et personnes âgées. Mme Gauchet, 4497 Delaroche, coin Mont-Royal. AMherst 1620. 60—3,4,7

AVIS. Prendra cas de maternité, 15.00 et plus, médecin compris. Pension ou adoption enfant si désiré, pensionnera personne âgée ou invalide. 4547 St-Denis. BElair 7278. 60—122-N.O.

Dr DUPONT, ALFRED, hôpital pour maternité privée et maladie des femmes, rayons ultra violets, diathermie et rayons X. 1405 Dufresne, coin Sainte-Catherine. Cherrier 7214. 60—215-N.O.

HOPITAL maternité, 10 jours maladie, pension, garde, 20.00, placons bébés. 381 Rachel Est. BElair 3203. 30—137-N.O.

HOPITAL maternité, garde, pension ayant terme, 10 jours, 20.00. Placons bébés. 1223 Mont-Royal Est. CHerrier 4209. 60—86-6

HOPITAL STE-MARGUERITE, maternité privée, bon chez-soi, pension avant maladie, prix très modérés. 1221 Ontario Est, coin Beaudry. Tél. Frontenac 7623. Frontenac 5733. 60—108-N.O.

HOPITAL St-André, maternité privée, pension avant terme. Garde bourbonnais, 6043 St-André. Dollard 1462. 60—N.O.

62 OBJETS PERDUS

BAGUE en or vert avec petit diamant, parlir de Garnier à Papineau. Récompense 4269 Garnier. 62—

BEAGLE, petit chien couleur feu et blanc, perdu samedi dernier. Récompense généreuse pour toute information donnée à son sujet. Tél. Amherst 8606. 62—

CHATELET perle satin blanc dans étui cuir foncé, dans tramway Lachine, récompense. Fitzroy 7346. 62—

PERDU, entre Avenue Maplewood, près McKenna, Bernard et Avenue du Parc, dans la rue ou dans les tramways, $30.00 en billets de $10.00 de la Banque Royale. Téléphone Elwood 3217. Récompense. 62—

PERDUE sacoche en kid bleu marin, contenant argent, reçus, dans église Saint-Jean-Baptiste, à messe 7 heures. Récompense, Dr Bissonnet, 4121 Saint-Denis. 6—

PERDUE bague en or avec diamant, Parc Lafontaine, entre Garnier, Papineau. Récompense, 4269 Garnier. 62—

PERDUE, le 31 janvier, une sacoche en tapisserie pour dames contenant de l'argent, licence de chauffeur et clefs. Récompense si rapportée à Meredith & Co. 6ième étage, immeuble Canadian Pacific Express, 215, rue Saint-Jacques O. 62—91-2

PERDUE une bague or vert avec pierre trajet Notre-Dame, Parc à Berri, Berri à Place Viger. Récompense. Amherst 9862. 1990 Boul. St-Joseph Est. 62—

PERDUE lundi soir petite chienne de laine blanche, Mentana et Parc Lafontaine, récompense. 3548 Mentana. Frontenac 2646. 62—

PORTE-monnaie home made contenant environ 14.00 et quelques menus articles. Appelez Fr. 4406 ou 942 Cherrier. 62—

PORTE-MUSIQUE, 26 janvier, tramways St-Denis Windsor, récompense. LAnc. 1362. 62—

TROUSSEAU de clefs, ventre-li rue Ste-Catherine, entre Bishop et Lamontagne, récompense, WIl. 6818, 1871 Notre Dame Ouest. 62—

65 REMBOURRAGE

ARRETEZ! Appelez Hébert, Cherrier 8598. Chesterfield, sets salon rotin, divanettes rembourrées, désinfectées. 2308 Mont-Royal. 65—91-N.O.

66 REPARATIONS

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés, au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites, appelez Maison Boyer. Bél. 8225 66—N.O.

APPELEZ Fiset, CRescent 3686. Matelas réparés, lits plume lavés, désinfectés. Maison honnête de confiance. 223 Beaubien Est. 66—N.O.

A BAS PRIX. Matelas, lits, meubles réparés à neuf. Désinfection. Exterminne punaises, mites, Watier, 4486 Delaroche. CH. 7122. 66—139-N.O.

MATELAS refaits suivant hygiène, coutil 1.25, vendons matelas, matériel neuf, plume, kapok Perland, 1195 Wolfe, Ch. 8182. 66—67-N.O.

67 TRANSPORT

A BON MARCHE, transport ménage, 10.00, piano 4.00. Chamberland Fils, 4468 Parthenais. Amherst 3940. 67—86-6

ACME TRUCK Taxi Association, transport général, déménagements, valises, pianos. FRontenac 2300, nuit FRontenac 1844. 67—99-306 N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 810 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne ouvert le soir. FRontenac 2191. 67— N.O.

DIAMOND Truck Co. Transport général, vannes pour déménagement, pianos, valises, jour, nuit. Emmagasinage. Harbour 9175. 67—115 N.O.

TRANSPORT général, livraison rapide, n'importe où, n'importe quand, prix modéré. Amherst 4915. 67—86-6

68 ON DEMANDE A ACHETER

ALFRED RICHARD paie plus haut prix meubles, tapis, glacières. 3167 Ste-Catherine est. CLairval 3645. 68—90-6

MEUBLES de toutes sortes, meubles de bureau et de restaurant. Le plus haut prix payé, magasin Exchange Furniture, 279 Craig Est, Harbour 7870. 68—m,j,s

NOUS achetons et vendons toutes sortes de commerces, fermes, maisons, hôtels, etc. Universal Real Estate, 206 Edifice Confédération. 68—3,7

A VENDRE

69 ANIMAUX

BEAU chien St.-Bernard croisé, gardien, à l'essai, doux pour enfant, cause départ. Cal. 0532. 69—

PEKINOIS, jolis, petits, bons pour progéniture, museau noir, nez écrasé; pedegree, prix raisonnable. 2096 St-Urbain. 69—

SERINS Rollers, mâles et femelles, prêts à accoupler, 5415, Ile Ave., Rosemont. 69—

SERINS, bons chanteurs à vendre, bon marché. 4281 St-André. 69—

25 CHINCHILLAS et géants blancs à vendre avec leur pedegree, 2212 Cuvillier. 69—

70 ACCESSOIRES D'AUTO

A BONNES conditions, parties d'automobiles usagées et neuves. Montréal Automobile Enrg., 1532 Sanguinet. 70—29.31,3

71 AUTOS A VENDRE

A QUI LA CHANCE, Hudson sedan, 5 passagers, modèle 1930, très peu usagé, vendra avec garantie d'un char neuf. Aucune offre raisonnable refusée. Accepterai petit char en échange. Frank Mitchell, Harbour 2101-2103. 71—31,36

A QUI LA CHANCE d'acheter un beau Peerless 7 places, de belle apparence et en bonne condition. Grand besoin d'argent. 2000 Marie-Anne. 71—

AUBURN Phaeton, 8-90, roues broche montées sur côté, bas prix, auto parfait. Appelez A. Berthiaume, Fitzroy, 8588, jusqu'à 7 p.m. 71—

AUBURN, 120, Phaeton, comme neuf, condition excellente, prendrai échange, aussi termes faciles si désirés. Appelez Lussier, Fitzroy 8588. 71—

AUTO Chevrolet 1929, parfait ordre, 300.00. CAl. 7001. 71—91-2

AUTO REFINANCE, 1929 à 1931

Vos paiements réduits. Argent à prêter sur auto entièrement payé. Motor Discounts, 502 Edifice Amherst. Deux bureaux : UPtown 3929. LAncaster 0046. 71—29, 31, 3 F

ATTENTION

Pour les chars usagés à des prix très bas, visitez nos quartiers généraux pour l'hiver au nouveau Bleury Garage, 1111 rue Bleury. Généreux Motor Co. Ltée. 71—86-6 F

CHEVROLET coach 1929, première classe, garantie par écrit chez Just Motors Ltd, 3421 Parc Ave. 71—3,6

CHEVROLET Coach 1928, comme neuf, seulement 13,000 milles, apparence et conditions de cet auto vous surprendront. Appelez Fitzroy, 8588. Demandez M. Trudeau. 71—

CHEVROLET 1927, coach 70, comptant, balance termes. Just Motors Ltd, 3421 Parc Ave. MArquette 5771.

CHEVROLET coach en très bonne condition, regarde comme un char neuf, sacrifiera $75.00. 4609 Delaroche. 71—

CHEVROLET 1930, sedan le bargain, que vous cherchez, garanti par écrit sous tout rapport. Just Motors Ltd, 3421 Marquette 5772. 71—

CHEVROLET coach 1928 avec cinq pneus neufs $190.00, aussi sedan Overland Whippet 1927-28, quatre pneus neufs, $150.00, sedan Cadillac 1927, sept passagers, $350.00. 83 Mont-Royal Ouest 71—90-2

CHOISISSEZ MAINTENANT

Nos clients vous diront que nos chars sont OK. Chars populaires Chevrolet et Ford de tous modèles, storage gratis, termes faciles. Just Motors Ltd, 3421 Ave du Parc. 71—3, 4, 6 F

CHRYSLER coach, bargain, storage gratis, termes. Just Motors Ltd, 3421 Parc Ave. 71—3,6

COACH SIX Chevrolet 1929, vendra à sacrifice. CAl. 6795. 71—

DE SOTO Sédan 1930 roues broche de luxe, seulement 6000 milles, absolument comme neuf, échange accepté, termes. M. Lamontagne, Fitzroy, 8588. 71—

ESSEX coach 1929, peinture fraiche, moteur et pneus comme neufs, termes faciles. Amherst 3730. 71—31,3,6

ESSEX coach 1929, moteur, peinture et pneus en très bonne condition, sera vendu immédiatement à mon prix $475. Wilbank 3441. 71—31,3,6

ESSEX coach 1928, en parfaite condition, comme neuf, accepterai petit char en échange. Calumet 6804m. 71—3,4,6

ESSEX coach 1927, 5 pneus neufs, sacrifiera pour 125.00, bes-in argent. 4818 Delaroche. 71—

FORD tudor 1927, 75.00. P. E. Daoust, St-Martin, co. Laval. 71—91-2

FORD roadster modèle A, aucune offre raisonnable refusée. Voyez Léo Potvin, MArquette 5773, 3421 Parc Ave. 71—3,5,7

HUDSON sedan 1929, ce char est merveilleusement propre et fini vert à deux nuances, sera vendu $350 seulement. Wilbank 3441. 71—31

94 A ECHANGER

RUE DUQUESNE, 11 logements, revenus $1,188., hypothèque 4200. Prendrait propriété centrale. Laframboise, 4451 St-Hubert. FRontenac 2128.
94—31,3,5

SHERBROOKE ouest, revenus 14,500. Prix 100,000 en échange. Laframboise, 4451 St-Hubert. FRontenac 2128.
94—31,3,5

ST-HUBERT, 2 magasins, 2 logements, coin rue, construction neuve. Echangera pour commerce. J. O. Cartier, 47 St-Jacques. Montréal.
94—91-2

VERDUN, 3466 St-Joseph, 5 logements, 25,000. Lasalle Boul., 5509, magnifique duplex, 12,000. WAl. 7244.
94—

VERDUN, Wellington, 3 étages, magasin, 2 logements, situé pour tous commerces, 12,500. York 7016m.
94—

95 A VENDRE OU ECHANGER

AHUNTSIC, 2 étages 2 logis éclairés, coin de rue, garage, 10 tout chauffé, revenu 1,818.00, grand bas pour acheteur. Considérera auto ou terrain et argent. DUpont 2972.
95—90-2

A VENDRE ou échanger. Visitation, 40 x 110, clair hypothèque, 3 étages, 4 logements, 3 garages. Amherst 9128.
95—31,3,5

BEAULIEU près Jolicoeur, petite propriété, bâtiments, terrain 60 x 129 pour charretier, laitier, etc. bois. 746 Greene, WI. 8083.
95—

COIN de ruelle, propriété commerciale, près Mt-Royal, considérera échange. 4496 Delaroche. CHerrier 7122.
95—

MAISON 2 logements, très bien située, Iroller près Guizot, 5,200, 1,000 comptant ou terrain bien situé avec argent. 8216 Cassrain, DU. 1954.
95—

PROPRIETE deux étages, bas, magasin, terrain 100, 109 rue St-Hubert. Pas d'agents. Calumet 6924.
95—

SALON de toilette, trois chaises, bien situé, accepterait petite propriété. S'adresser 1276 Mont-Royal est.
95—91-2

ST-ANDRE, deux logements, accepterait automobile et argent. 1276 Mont-Royal est.
95—91-3

WILSON ave 4587 à 4605, 4 duplex, 5 logis 7 pièces, frigidaire, garage, chauffé. Langevin et Forest, Lan. 2915.
95—87-9

96 A VENDRE OU A LOUER

GARAGE en ciment contenant les machines, avec maison 3 logements. S'adresser 3221 St-Denis.
96—91-3

97 ARGENT DEMANDE

DE 5,000 à 10,000, 1ère hypothèque, bonne construction. AMh. 4586. E. Bédard.
97—3, 7

JE DESIRE $000, 1er hypothèque, 5 ans, propriété 20,000, aussi 10,000, pas d'agent. AM. 2943.
97—3,5

J'EMPRUNTERAIS 10,000, 1e hypothèque, 5 ans, propriété chauffée, rapportant 2,500, pas d'agent. CAl. 2364
97—3,5

$3,000, et $5,000., première hypothèque, 7%. CHerier 4869.
97—3,6

5,000 et 7,500, 1ère hypothèque. Harbour 5019 Mailloux.
97—

$15,000.00, 1ère hypothèque, sur propriété valant $30,000.00. M. Lapierre, CL. 0191.
97—3,5,7

98 ARGENT A PRETER

Crédit Foncier Franco Canadien
5 rue St-Jacques Est
Prêts sur première hypothèque. Achat de créances hypothécaires, taux courant. Aucune commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurances. S'adresser : 5 rue Saint-Jacques Est. Tél. HArbour 2236
98—m,j,s F

ACHETE balances prix de vente, prêts en deuxième et troisième hypothèques Couture. 215 St-Jacques Ouest.
98—111-N.O.

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablie 1886, prête sur hypothèques, achetons créances hypothécaires.
98—N.O.

ARGENT hypothèque 6% balance-vente. Notaire Ducharme, 260 Saint-Jacques ouest. Har. 6870.
98—300-m,j,s

ARGENT prêté première hypothèque, maisons construites. Notaire J.-A.-Emile Boileau, Harbour 4858. Soir Cherrier 3255.
98—m,j,s

ARGENT sur hypothèque, 6%. Achat créances. Notaire Lippé, 5 St-Jacques Est. Marquette 3219.
98—207-N.O.

Argent à Prêter sur Automobiles
Nous refinançons ou prêtons sur automobiles 1931, 1930, 1929, à Montréal seulement. Commercial Loan Co., 2495 Ave du Parc.
98—86-6 F

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 St-Jacques Est. HArbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions.
98—47-N.O.

IND. LOAN & INV. CORP.
PRETS de $50 à $5,000 aux salariés, hommes de profession, hommes et femmes d'affaires. Aussi sur deuxième hypothèque pour payer les taxes, pamphlets envoyés sur demande. Remboursables au mois. Industrial Loan and Investment Corp., chambre 101, Drummond Bldg. Succursales: 2300 rue Wellington, Verdun; 4 Rachel Est; 902 Ste-Catherine Est, vis-à-vis Dupuis Frères.
98—3, 5, 7 F

MONTREAL LOAN & MORTGAGE Co.
Etablie en 1858. Prêts sur première hypothèque, bâtisses en construction, (Montréal seulement). Intérêts aux taux courants. Paiements faciles. Service rapide. Pas de commission à payer. 276 Ouest Saint-Jacques, chambre 14. HArbour 1675.
98—m,j,s F

PRETS première 6%, en construction ou renouvellements, prêts temporaires. Deuxième, troisième. Argent avancé pendant construction. Achète, vends propriétés, terrains, hypothèques, balances ventes. Geo. Bouchard, Jr., 276 St-Jacques, ch. 805 Harbour 3134. Prontenac 2795.
98—25-N.O.

PREMIERE ou deuxième hypothèque. Créances hypothécaires achetées. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4028
98—101-N.O.

THE ROYAL TRUST COMPANY
Applications pour prêts hypothécaires sur propriétés ville et Westmount, sont sollicitées. Meilleurs taux et prompt service. S'adresser 105, rue St-Jacques. HArbour 3221.
98—12,17,20,24,27,31,3,7,10 F

$2,000, 5,000, 10,000 — Achat créances hypothèques. Martel & Côté, 92 Notre-Dame Est. HAr. 2425.
98—218-m,j,s

102 COTTAGES A VENDRE

AVENUE Darocher, bargain, cottage 7 appartements, éclairé 4 côtés. Prix $5000.00, veut échanger pour maison Boulevard St-Denis. J.-E. Fleury, CAlumet 4042.
102—90-4

CHERRIER 820, solide cottage, 7 appts, vaste salle de bain, 2 garages, nouvellement décoré, situation idéale pour médecin. Termes faciles. Voir M. Fontaine.
102—

COTTAGE moderne, 9 Boul. Gouin ouest., $800.00, 6 chambres, cave 7 pieds, système eau chaude, chambre de bain nulle, terrain 30 x 140, occasion. Propriétaire, CAlumet 5444-8042.
102—81-2

COTTAGE, Outremont, 9 appts, coin rue, fini chêne, garage, 2 chambres de bain. ATl. 6864.
102—

LACOMBE, près l'Oratoire, cottage neuf, moderne, fournaise, cave, plancher dur, 6 appts, DUpont 3081.
102—

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS logements dans nord ou ouest de la ville et donnerais comptant, hypothèque et terrain. Couture, 215 St-Jacques Ouest.
103—m,j,s,n h

ACHETERAIS 2 flats dans paroisse S.-Sacrement ou S.-Louis de France. DOllard 7022.
103—

AI besoin cottage Ahuntsic ou Outremont. Donnerai 3 flats neufs modernes en échange. DUpont 2551.
103—

COMPTANT nécessaire et beau terrain Boul. Décarie pour petite conciergerie ou beaux flats. Cadet 171 La Presse.
103—3,5,7

COMMERCIES claire de redevances à échanger pour propriété, 1657 rue Saint-Denis. HArbour 0614.
103—91-6

DUPLEX six et sept pièces avec 2 garages. Paiera comptant. Téléphoner à CR. 9508.
103—89-2

TERRAINS claire de redevances avec comptant, à échanger pour propriétés, 1657 rue St-Denis. Téléphone HArbour 0614.
103—91-6

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, $13,500.00 maison 5 logements modernes, rue St-Denis. CAlumet 4042.
104—90-2

A BAS PRIX rue Delorimier, belle résidence trois flats, vaut 22,000, pour 17,000. AMherst 4647.
104—

A BAS PRIX, cottage rue Torrebonne, neuf, 7 pièces, bois franc, éclairé 3 côtés, passage. Prix 6,500. HArbour 8760.
104—

A BAS PRIX, 3 étages 2 logis, 25 pieds rue Joliette près Ste-Catherine, 5,000. Harbour 8760.
104—

104 MAISONS A VENDRE

OFFRES AVANTAGEUSES

Rue Desaroche, près Des Carrières, terrain 25 pieds de front par 100 de profondeur.

Notre-Dame et Chatham, bâtisses brique, 2 étages, 8 logements et un magasin, gros revenus.

Rue Vinet, près Notre-Dame, bâtisse brique, 1 magasin et 3 logements, bien loués, bons revenus.

Rue Davidson, près Ontario, bien loué, bon poste pour magasin.

100 St-Paul Est, 4 étages et 2 soubassements, 5800 pieds plancher, montecharge électrique, chauffage eau chaude, sortie à marchandises rue des Commissaires, bon poste pour entrepôt et magasin de gros.

Côte St-Antoine et Lansdowne, cottage brique, 2 étages et soubassement, cave cimentée, chauffage eau chaude, 10 pièces.

Prix modéré. Conditions faciles. S'adresser Favreau, HAr. 7151 ou Lefebvre, CAl. 6445w.
104—31,3,5,7,10,12,14

A BAS PRIX, écaires 3 côtés, 2 logements, bas 8 appartements, $7000.00, rue Bordeaux, comptant 2000.00. J.-E. Fleury, CAlumet 4042.
104—90-4

A BAS PRIX, boulevard St-Denis ou Rosemont. Plusieurs propriétés neuves, 2 étages : vendre 500, comptant et la balance comme loyer. Gervais et Joubert. Dollard 8253.
104—90-4

A BAS PRIX, Boulevard St-Joseph, $14,500.00, maison ultra moderne, comptant 5,000.00. J.-E. Fleury, CAlumet 4042.
104—90-4

A BAS PRIX, $3500.00 maison 2 logements, rue De Gaspé, comptant 700.00. CAlumet 4042, J.-E. Fleury.
104—90-4

A BAS PRIX, 800.00 comptant, Henri-Julien près église Ste-Cécile, 5 appartements, 2000.00, garage 2 places. J.-E. Fleury, CAlumet 4042.
104—90-4

A BAS PRIX, aubaine, rue Lajeunesse, 5 logements modernes, $11800.00 bâtis 30 pieds frontage. J.-E. Fleury, CAlumet 4042.
104—90-4

A TOUS agents d'immeubles, j'offre affaire intéressante. Informations, AMherst 8177.
104—91-2

ATTENTION, acheteur, Boul. St-Denis, 30 x 45, 3 logements, bien loués, 500.00 comptant, 30 x 50, détaché, 3 logements neufs, ultra-modernes, 14,500.00, pas d'agents. Calumet 6749.
104—

AUBAINE: Coin St-Hubert et DeFleurimont, 28 pds front par 110 pds, tout compris, rapportant 1620.00, pour prix ridicule 10,500.00. CAl. 1376w.
104—

AUX PROPRIETAIRES, il y va de votre intérêt d'avoir un intermédiaire pour la location de vos logements. Notre demande est grande attendu que nous avons le personnel pour répondre aux clients. Vous trouverez certainement un acheteur pour votre maison. Notre intention est de faire rencontrer l'acheteur avec le vendeur aussi facilement que l'acheteur trouve ce dont il a besoin dans un magasin quelconque. Ernest Petit, 7540 Chateaubriand. CAlumet 6471.
104—91-2

AVE Laval, 3879, brique solide, 10 pièces, fournaise, fixtures électriques, bas séparé, 4,800. Tél. We. 8570.
104—

A VENDRE une maison de commerce et une privée de 2 logements de 5 appts. 7360 Drolet.
104—

A VENDRE dans quartier Saint-Eusèbe coin de rues, 6 logements modernes, 32 pieds de front, bon revenu, prix 16,800. CLairval 0715.
104—91-2

AVENUE CLIFTON, N.D.G. 2 logements modernes, finis en chêne, cave cimentée, garage pour chaque locataire, chauffage eau chaude, en très bon ordre. Lancaster 6817, soir CAlumet 7151.
104—88-4

BARGAIN, 6 logements neufs, Fabre, près Laurier, vendra 11300. Particulier. Téléphonez matin, soir, FRontenac 1818.

BARGAIN, St-André 7621, un étage, briques; St-André, deux logements, comptant 1000.00. Dufour, 1276 Mont-Royal Est. CHerrier 1213.
104—91-3

BARGAIN. Désormeaux 542, deux étages; Dorion 3491, trois étages; St-Denis 7805, trois étages, modernes. Dufour, 1270 Mont-Royal Est. CHerrier 1213.
104—91-3

BEAU placement, Chateaubriand, 34 x 50, maison 5 ans, 6 logements, gros revenu, prix 12,000. Faut vendre. Crescent 9209.
104—2,3,5

BEAUDRY, près Sherbrooke, 7 logements, 35 pieds front Revenu $1500.00. Prix $9000.00. J. O. Cartier, 47 St-Jacques.
104—91-2

BLVD ST-DENIS, La jeunesse, 2 étages, 5 logements finis chêne, 30 pds front. Propriétaire, CAl. 7080J.
104—

BON marché, 5 logements neufs, 30 pieds, modernes, pour 11,500. Informations, téléphonez soir FRontenac 1816.

BORDEAUX, près Blvd St-Joseph, 31 pieds front, 5 logements détachés, bas 7 grandes pièces très modernes, tout neuf. Cherrier 7669.
104—3,5

BORDEAUX, Immaculée - Conception, 2 étages, 2 logements. Façade pierre, système chauffage. Peu comptant. AM. 5328.
104—

BOUL ST-JOSEPH, 1260. Maison neuve, trois logements, trois garages. Bas, sept appartements, le tout très moderne. Propriétaire, Cherrier 2012.
104—3,5,7

BOYER 7498, belle propriété résidentielle, 2 étages, 4 logements, 4-7-8 chambres modernes, système eau chaude, construite 20 x 50 pds front, 90 profondeur, écalrage 3 faces, entourée d'arbres et véranda, 2 garages chauffés, occasion, 17500.00. Propriétaire, CAlumet 5444, 8042.
104—91-2

BREBEUF 4277, 2 logements, 5 chambres chacun, bien éclairés, vente rapide 5400.00. CRescent 7264.
104—86-10

CHABOT, 3, 8 appts, fournaise, eau chaude, chaque étage, plancher dur, prix 10,000.00. DUpont 3081.
104—

CHATEAUBRIAND, près St-Zotique, bon 2 étages, 2 logis, parfait ordre. 5400.00. CRescent 7264.
104—

CHATEAUBRIAND, près Bélanger, 2 logements, St-Zotique, 2 logements, magasin, petit comptant, balance comme loyer. CAlumet 6078J.
104—

CHERRIER 508, logis en bas et autre à deux étages dans le haut, peut être remis en cottage si désiré, grand garage. Faut vendre immédiatement. LAncaster 1562; le soir, HArbour 6965.
104—73-m,j,s,nh

CHRISTOPHE-COLOMB, 2 étages, 3 logements, 4 et 7 pièces, chauffage. Conditions faciles. FAlkirk 2926.
104—

CHRISTOPHE-COLOMB, près parc Lafontaine, 3 flats modernes, garage, bons revenus, conditions faciles. CHerrier 9662.
104—

DE GASPE, près Jarry, 4 terrains 600.00 chaque, accepterait petit comptant, balance à l'emprunt. Dubois et Guénette, 428 Bélanger. CAlumet 7685.
104—2,3

DENORMANVILLE, près Deslurimont, 2 propriétés, 2 étages, 3 logements chacune, garage, 5,800, comptant 1400. Cal. 1746.
104—3,7

DES ERABLES, près Mont-Royal, 32 pieds front, 5 logements, bas 8 pièces, finis très modernes, chauffage central, frigidaire, tout neuf. Cherrier 7669.
104—3,5

DESIRE 3448, Nord Sherbrooke, 2 et 4 logements, nouvelle construction, conditions faciles. AM. 8274.
104—90-4

DUPLEX, Dunmore 5572, entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, 8 et 9 pièces, garage, frigidaire, nouvelle construction. Conditions faciles. Amherst 6274.
104—90-4

FABRE, 4261, 2 étages, système chauffage, aucune offre refusée. S'ad. 4041 Fabre.
104—

FABRE en haut Laurier, 5 logements, planchers bois dur, rapportant 1,380, par année à bas loyers. AMherst 0889.
104—

FULLUM, près Rachel, 2 étages, 5 logements modernes, 6 et 3 pièces garage. FAlkirk 2926.
104—

LAJEUNESSE, près Jarry, façade 30 pieds, 2 étages, 2 logis, parfait ordre, prix modéré. CRescent 7264.
104—

LAJEUNESSE, 30 pieds, 2 étages, 5 logements, fini chesnut, chauffage, garage comptant 2500.00. FAlkirk 2926.
104—

LAJEUNESSE 7940-7952, 2 étages, 5 logements, en bon ordre, bains et électriciers partout, grande cave, belle rue navée, paroisse de Viveray, revenus $1032 et louée bon marché, prix $9500 Conditions faciles. Prop. 7742 St-Denis.
104—89-2

LAURIER Ouest—3 beaux plain-pieds, planchers en bois dur, fournaises, garage. Sacrifiera pour clore succession. Atlantic 4284.
104—3,5

MAISON de brique, 7 chambres modernes, grand terrain, tennis, située à 3 milles de Montréal sur le fleuve St-Laurent. Echangerait pour propriété à Montréal ou vendra conditions faciles. Voir A. McKercher, propriétaire, 93 Ste-Catherine est. Ha. 9861, le soir, ATl. 0634.
104—

MAISON neuve, moderne, deux 6 appartements bien éclairés, cave cimentée, chauffés eau chaude, garage. 7042 rue Des Ecores, près Bélanger. CAlumet 5357.
104—

MARQUETTE 4571, deux logements; Marquette 4716, magasins et logements; Marquette 4590, cinq logements, près Mont-Royal. Dufour, 1276 Mont-Royal Est. CHerrier 1213. AMherst 4061.
104—91-3

MAISON neuve, 3 logis, système chauffage, cave cimentée, garage. S'ad. 7342 Chateaubriand. CAl. 6626w.
104—

104 MAISONS A VENDRE

RESIDENCES ATTRAYANTES

Blvd St-Germain, St-Laurent, Qué., cottage pierre et brique, très moderne, cave cimentée, chauffage eau chaude, gaz et électricité, site résidentiel. Prix modéré.

Blvd Monkland, St-Laurent, Qué., cottage bois et brique, 7 pièces, chauffage eau chaude, gaz et électricité, site résidentiel. Conditions faciles de paiement. Pilon, BY. 0187, ou Favreau, HAr. 7151.
104—31, 3, 5, 7, 10, 12, 14 F

MT-ROYAL E. 2182-2184, logements et magasin occupé comme étal de boucher, aussi 5 logements rue Parthenais, maison neuve, coin ruelle, 28½ front, 142½ profondeur et 4 garages. S'adresser Lebeau, 4474 rue Parthenais. Tél. FRontenac 2888.
104—

NOUS avons des maisons de 4 et 6 chambres à vendre avec 100.00 et plus comptant, balance comme un loyer. Pour plus d'informations, verrez le 7448 rue S.-Laurent, notre bureau est ouvert le soir jusqu'à 9 heures. Economic Realty Ltd.
104—88-6

ROSEMONT, 43ème Ave, 5561, près Masson, 5 logements, 8000. Aucune offre raisonnable refusée. FRont. 1255.
104—

ROSEMONT, 5445, 13e avenue, 5451, 16e avenue, maison de 2 étages, 2 logements, 5,500, 1,000 comptant, balance 75.00 par mois, 1st. Cal. 4541w.
104—81-5

ROSEMONT, 5ième ave., 5, 6 appts, modernes, bien loués, fournaise air chaud, cave cimentée, garages. Propriétaire. Ei. 1476.
104—3,5,7

ROSEMONT, onzième avenue, trois flats modernes 6 pièces chacun. A sacrifice. Pas d'agents. 14 Notre-Dame ouest.
104—3,5

ROUTHIER, 3926, 1 étage, fini dedans et dehors, aussi terrain avec ruelle sur le côté, 406 Boul. Crémazie, appr. 1. DUpont 3536.
104—91-2

ST-DENIS, 20 pieds, moderne, chauffage eau chaude, chêne, bain Pembrooke, vendra à grand sacrifice, départ de Montréal. Comptant 5,000. Gervais et Joubert. Dollard 8253.
104—90-3

ST-DENIS, près Villeray, 5 logis modernes, revenu 1640, comptant 2000, aucune offre raisonnable refusée. Bargain à prompt acheteur. Dollard 8253.
104—3,4,6

ST-GERARD, près église, 3 logements modernes, chauffage, sacrifiera 6,000. Comptant 500. Balance comme loyer. Gervais et Joubert. DOllard 8253.
104—2,3,5

VERDUN, Boul. Desmarchais, 2 beaux logements, 6 pièces, chauffage, bien bon marché. York 7016m.
104—

VERDUN, 6 logements modernes, 41 x 42, près église, écoles, autobus, cave cimentée, chauffage, etc. 4, 5 et 6 pièces, loyer $12,000. Hypothèque 9,000, prix 14,500. Troisième avenue, 2 logements modernes, 6 grandes pièces, nouvellement construit, 30 x 42, cave cimentée, chauffage. Hypothèque 8,500, loyer 1,320, prix 8,800. S'ad. E. Côté, 166 Church, Verdun. York 1365.
104—89-3

2 MAISONS, 4 logements, côté nord, église Villeray, moderne, chauffage eau chaude, garage, hypothèque 4000.00, prendra argent échange. 7815 St-André.
104—

$24,500. Boul. St-Joseph Est, 485, propriétaire, maison moderne, 3 flats, 2,700, chauffage central, frigidaire, incinérateur, garages. Venez voir.
104—80-3

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

LONGUEUIL. Joli cottage, 8 appartements, coin de rue, terrain 50 x 100 avec plusieurs arbres, grand garage. Un bargain à prompt acheteur. Adresse: 91 Guillaume, Longueuil.
106—

MONTREAL-NORD, près Blvd. Gouin, 1 étage, 3 terrains, pouvant 2500, comptant 100, balance facile, 11894 Belleville.
106—7,14,21

107 OCCASIONS D'AFFAIRES

GERANT de succursale pour nouvelle succursale à ouvrir à Winnipeg. Une mise de fonds de $5,000 requise. Bonnes garanties. Devra être sérieux. Si vous possédez les qualifications requises, écrivez à case 2121, la "Presse".
107—80-3 b

109 TERRAINS DEMANDES

DEMANDE un coin 400 x 100, bien situé, donnerait en échange bonne propriété, dans bonne localité. AMherst 1589.
109—

110 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS BIEN SITUES

Angle Ontario et Désery, près de l'église de la Nativité. Plusieurs lots formant 100 pieds de front rue Ontario par 140 de profondeur. Prix modéré.

Lasalle, près Notre-Dame, 2 lots à bâtir. 35 pieds par 110 chacun. Conditions faciles de paiement. Favreau, HArbour 7161, ou Lefebvre, CAl. 6449-w.
110—31, 3, 5, 7, 10, 12, 14 F

HENRI-JULIEN, voisin du No 8624, près Crémazie, 5 lots 100 x 80. Conditions faciles. 14 Notre-Dame ouest.
110—3,5

PAPINEAU, près Bélanger, 17 terrains ensemble, face au nouveau parc Beau site. Location assurée. Pas d'échange. 1801 Bélanger, Calumet 1168.
110—

TERRAINS à vendre, chance exceptionnelle, beau terrain, prêt à bâtir, prendra automobile en échange. Crescent 3085.
110—

BERRI, près Liège, 2 terrains 30 x 80; Casgrain, près Jarry, 2 terrains, 20 x 95; bonne occasion pour prompt acheteur. S'ad. 8048 rue Casgrain, tél.: Cal. 0236.
—110

113 TERRES A LOUER

110 ARPENTS terre à jardinage, vendre, animaux, machines aratoires, bois 3 ars. D. Martin, Côte St-Luc, WAlnut 6559.
113—

PROFESSION

AVOCATS

ELLIOTT, J.-E.-C., avocat, 20 St-Jacques Est, chambre 4. Téléphone HA. 2558.
114—89-4

MERCIER, W.-P., avocat, 5 St-Jacques Est, édifice Crédit Foncier. HArbour 5360, soir, WEstmount 3062.
114—329-N.O.

MEDECINS

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 6980.
114—101-N.O.

A. J. COTE, M.D.—Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlumet 3380, 6967 Christophe-Colomb.
114—358-N.O.

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques électricité médicale, installation parfaite. 4221 Delorimier.
114—182-N.O.

Dr DUMONT, HARRY. Maladies femme, maternité, maladies vénériennes 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé.
114—36-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale. Traitement rapide. 412 mont. St-Joseph, près St-Denis. Belair 4492.
114—N.O.

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris) Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang électricité médicale. 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. Harbour 6369.
114—133-N.O.

Dr HEBERT, Maladies vénériennes, urinaires, (hôpitaux Paris), 1139 Sainte-Catherine Ouest coin Peel. MArquette 6598.
114—186-N.O.

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine.
114—183-N.O.

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes, toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 St-Denis, devant théâtre. Harbour 6418.
114—106-N.O.

MAISONS A VENDRE
4 maisons neuves, 2 étages, 2 logements, caves cimentées, chauffage air chaud, garage. $1,000 comptant, balance $200 par année. Peuvent être vues tous les jours même le dimanche après-midi. CAl. 4912, ou s'adresser 6793 Denormanville.

SPECIALISTE
des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison, - - Montréal
SI—n,F F

Sécessionnistes de plus en plus actifs à Wilkie

Ils ont rédigé une charte et 48 assemblées ont déjà été tenues.

LEURS DEMANDES

Wilkie, Sask., 3. — Quarante-huit assemblées publiques ont été tenues en faveur d'une "Charte de Liberté" pour les fermiers, dans le district Wilkie du nord-ouest de la Saskatchewan depuis que le Bill of Rights agraire a été rédigé, il y a trois semaines. Cette charte a soulevé des opinions diverses.

Le district, dans lequel ces requêtes sont signées par des fermiers et des hommes d'affaires, est situé à l'ouest de Saskatoon. Il s'étend sur 96 milles à l'est de l'Alberta et 72 milles du nord au sud. Dans le centre de ce district est la ville de Wilkie, où la charte a fait sa première apparition.

La charte

Voici quelles en sont les principales stipulations:

1°—Un prix fixe pour le blé.

2°—L'abolition des échanges de grains et l'établissement d'un pool de 100 pour 100 pour le blé.

3°—La nationalisation du crédit courant et des ressources naturelles.

4°—L'établissement d'un bureau de normalisation dans le but d'établir des prix, pour les produits de la terre, plus en rapport avec les autres nécessités de la vie.

5°—Une assurance nationale pour les récoltes.

Cette charte a été présentée le 16 décembre à une assemblée tenue à Wilkie; elle fut finalement approuvée le 10 janvier par les représentants des Fermiers-Unis du Canada du district de Wilkie. Aucun officier cependant de l'organisation agraire ne l'a acceptée. Cette question doit être présentée au cours du présent mois au congrès annuel de Saskatoon.

Plus de justice

L'un des chefs du mouvement, C.-C. Stoliker, président du district fermier nouvellement formé et ancien candidat dans le comté, a déclaré: "Les fermiers sont dans une situation désespérée. Ils veulent n'importe quoi, et sont prêts à aller jusqu'aux extrêmes, car ils sont sous l'impression qu'ils n'obtiennent pas justice.

Les trois principaux chefs du mouvement sont d'origine américaine.

600 signatures

Plus de 600 fermiers ont déjà signé la Charte de Liberté dans le but d'obtenir la sécession de l'ouest du Canada si le gouvernement du Dominion ne donne pas aux fermiers de l'ouest l'aide qu'ils demandent. Les signatures ont été obtenues dans une campagne intensive dans la région du nord-ouest de la Saskatchewan depuis que la proclamation du but des auteurs de la Charte de Liberté a été faite à Wilkie le 10 janvier.

LETTRES PATENTES
Les propriétaires des Lettres Patentes Nos 209197, 231843, 254135 et 281669 désirent disposer des brevets ou d'accorder des permis à des conditions raisonnables aux intéressés, ayant en vue l'exploitation adéquate de ces brevets au Canada.
Les demandes de renseignements devront être adressées à Aktiebolaget Ljungstroms Angturbin, Vasa Fraugardsgatan 17, Stockholm, Suède.

VENTE DE FAILLITE

In re: IDEAL LEATHER GOODS MFG COMPANY
Manufacturers,
365 St-Paul Ouest, Montréal.

Sera vendu par encan public au No 365 rue St-Paul ouest, à Montréal, jeudi le 5 février 1931, à 11 de l'avant-midi, l'actif suivant:

Machineries et accessoires, etc.	3,350.00
Ameublement de manufacture et de bureau	456.00
Marchandises non manufacturées	734.00
Marchandises manufacturées	331.50

Pour être vendu en un seul lot comme "Going Concern" ou en détail par lots.

CONDITIONS: Argent Comptant.

La manufacture sera ouverte le 4 février 1931 de 10 heures A.M. à midi et de 2 heures P. M. à 5 heures P. M. pour inspection.

Pour autres informations s'adresser à
J. G. DUHAMEL,
Syndic.
Bureau: Suite 96,
152 rue Notre-Dame est,
MONTREAL.
90-2

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:
COTE LEWIS CORPORATION,
St-Hyacinthe, Qué.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un dépôt par chèque accepté de dix pour cent de l'offre, seront reçues à nos bureaux, 19 St-Jacques est, Montréal, jusqu'à lundi, le 9 février 1931, à midi, pour l'achat des biens suivants, en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous:

STOCK SUIVANT INVENTAIRE:

1.—Accessoires et morceaux pour réparages d'autos	$5,257.76	
Machineries, accessoires et outillage	2,060.05	
Autres et morceaux usagés	755.00	
Fixtures	588.00	$8,660.81
2.—Créances recevables		7,867.71

Le garage sera ouvert pour l'inspection du stock jeudi, le 5 février 1931. Pour plus d'informations, s'adresser à V. LAMARRE & A. LAMARRE, Syndics.
Bureaux: 19 St-Jacques E.
MONTREAL

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 34695. New East End Garage Ltd. Dem. vs A. Gamache, Déf. Le 13ième jour de février 1931, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 9, rue Nelson en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J.-U. Normandin, H.C.S. — Montréal, 3 février 1931.

Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure, No 15818. Rouillard & Fortier Limitée, corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Québec, dem. vs B. Dankner, de la cité de Montréal, déf. Le douzième jour de février 1931, à une heure de l'après-midi (si est remplacé une heure de l'après-midi (si est remplacé la machine de la marque Autocolor et accessoires au No 3936 rue St-Urbain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine Autocolor et accessoires. Conditions: argent comptant. J. S. Contu, H.C.S. Montréal, ce 2 février 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit No 23885. James Saunderson, Dem. vs Dame widow S. M. Glass Ford, Déf. Le 12e jour de février 1931, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 3661 rue Northcliff en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano automatique, radio, meubles, etc. Conditions: argent comptant. H. Normandin, H.C.S. Montréal 2 février 1931.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 31079.—La Société Grolier, Ltée, demanderesse, vs Auguste Goulet, défendeur. Le 13me jour de février 1931, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1270 rue Longueuil-ès Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano automatique, radio, meubles, etc. Conditions: argent comptant. H. Normandin, H.C.S. Montréal 2 février 1931.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 1045. Mme Flore Jodoin, Dem., vs Philias Berthiaume, Déf. Le 13e jour de février 1931, à onze heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 5696 rue Des Erables, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal, 3 fév. 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de circuit, No 19881. Union Electric Supply Co. Ltd., corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demanderesse vs H. Swallejer, de la ville de Lachine, district de Montréal, défendeur. Le 11e jour de février 1931, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 82, 8e avenue, en la Cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, un violon, etc. Conditions: Argent comptant. J.-P. Beaupré, H. C.S. Montréal, le 31 janvier 1931.

Province de Québec, District de Montréal, No 26813, Cour de Circuit. William Hal, dem. vs I. Blitz, déf. Le 12e jour de février 1931, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 677 rue Beaumont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions: Argent comptant. F.-X. Champagne, H.C.S. Montréal, 3 fév. 1931.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 31079.—La Société Grolier, Ltée, demanderesse, vs Auguste Goulet, défendeur. Le 13me jour de février 1931, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1270 rue Longueuil-ès Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano automatique, radio, meubles, etc. Conditions: argent comptant. H. Normandin, H.C.S. Montréal 2 février 1931.

M. Georges-A. Savoy et ces incendies

M. Georges-A. Savoy, président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, et président de l'Association des manufacturiers pour la province de Québec, a demandé hier au secrétaire, d'envoyer une lettre de sympathies à l'abbé Alexandre S.-Jean, curé de l'église S.-Denis, détruite récemment par le feu, dont nous citons ici les passages importants:

"Je désire exprimer ma profonde sympathie à monsieur l'abbé S.-Jean et lui dire que tous les directeurs de la Ligue ainsi que moi-même, sentons que son courage et son habileté auront tôt fait de faire rebâtir l'église.

J'ai remarqué qu'il y a eu récemment quatre ou cinq églises brûlées dans la province. Nos temples sont souvent des chefs-d'oeuvre et de coûteux édifices et c'est une honte de les voir détruire par le feu. La Ligue a depuis longtemps suggéré l'installation d'arroseurs automatiques dans les églises, les écoles, les collèges et couvents de la province et j'attire encore une fois l'attention des autorités à ce sujet.

Le capitaine J. White est décédé à l'âge de

La Mode Masculine



New-York. — Théoriquement la collerette du soir est le vêtement correct pour les sorties de gala, mais à moins que vous ne soyez tout à fait sûr de vous même et de votre habileté à porter des vêtements en dehors de l'ordinaire, il vaut mieux laisser ce genre de vêtement à d'autres, car vous ne seriez pas à l'aise et vous auriez l'air d'un valet de pied à la porte d'un grand théâtre ou d'un "extra" dans une revue musicale. C'est un vêtement qui convient bien à certaine catégorie de gens, mais qui est trop théâtral pour la moyenne des hommes.

Si vous désirez vous acheter un paletot pour le soir il vaut mieux en avoir un qui se porte dans les occasions de gala et aussi dans les occasions de semi-gala, c'est à dire avec le tuxedo. La collerette est un peu "ultra" pour cela. Le paletot Chesterfield noir, un peu ajusté, avec, ou sans collet de velour est l'article qu'il faut. Fait de vécuna noir il est essentiellement un paletot pour le soir.

Il y a aussi plusieurs autres modèles de paletots qui conviennent.

Funérailles de M. Roméo Barré

Les funérailles de M. Roméo Barré ont eu lieu hier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le convoi funèbre partit de la demeure de ses parents, 2357 Springland, Ville Emard pour se rendre à l'église de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. La levée du corps fut faite par M. l'abbé McNabb, assisté par MM. les abbés Moisan et Chagnou, comme diacre et sous-diacre. M. McNabb chanta aussi le service. On remarquait dans le cortège son père, M. Hormisdas Barré, ses frères, Léopold, Hervé, Gérard, Albert, Jean, Ubald, ses oncles et tantes, M. Albert Barré, M. et Mme Hermas Payant, Mme Alfred Leroux, M. et Mme Archil Mallette, Napoléon et Omer Mallette, Mlles Délia et Emélia Barré, M. et Mme Omer Brunet; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Emile Leroux, Napoléon Mallette, Aristide Leroux, M. Armand Leroux, M. et Mme Joseph Moreau, M. et Mme Patrick Mallette, Mlle Lorette Leroux, Mlle Gilberte Mallette, Mme Adélard Laberge; son grand-père, Philorum Mallette, ses amis, Mlle Cécile Charlebois, M. René Bélair, MM. Eugène et Magloire S.-Pierre, Mlle Rosaline Brunet, Mlle Rhéa et M. Ernest Rhéaume, Emile Bergeron, Zénon Lanthier, Armand Gravel, Mme William Fréchette, M. et Mme Alfred Valois, M. Napoléon Lazure, M. F.-X. Dumouchel, Mme C. Laurin, M. et Mme Breton, M. et Mme Jos. Blanchette.

Echos de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 3. — L'installation solennelle des officiers Artisans Canadiens-français aura lieu, jeudi soir, dans leur salle de réunions, 15e avenue.

—Le 12 février aura lieu le grand euchre annuel paroissial à l'Académie Piché, au profit des oeuvres paroissiales. Il est organisé par les dames de charité. Ce euchre sera sous la présidence de M. le curé J.-V. Thérien et du maire Dalbé Viau.

—Le recorder J.-A. Robillard a condamné cinq individus à un mois de prison pour avoir mendié sans permis.

—Le 24 février le club de hockey National donnera un euchre dans la salle des chevaliers de Colomb, sous la présidence du maire Dalbé Viau.

On se croirait en été, à Vancouver

Vancouver, 3. — Le mois qui vient de finir aura été le plus chaud mois de janvier encore vu à Vancouver, au dire de M. E.-B. Sherman, météorologiste officiel. Les statistiques sur la température, que l'on ne conserve que depuis 25 ans, indiquent que le mois de janvier le plus doux qu'on avait eu jusqu'à cette année était janvier 1914, alors que la température moyenne pour tout le mois de janvier avait été de 40.05 degrés. Cette année, la moyenne a été de 43.1 degrés et le mercure s'est même élevé jusqu'à 58 degrés. La moyenne de la température en janvier, pour une période de 25 ans, est de 35.4 degrés. La journée la plus froide fut le 9, avec 29.1 degrés.

Il est aussi tombé 11.24 pouces de pluie au cours de ce dernier mois, mais pas un flocon de neige. Janvier 1925, avec 12.15 pouces de pluie, avait été le seul premier mois d'une année à l'emporter sur cette année pour la pluie.

Winnipeg, 3. — Il a fait très doux dans l'Ouest canadien, au cours du mois de janvier dernier et M. E. Miller, de Ritchier, Saskatchewan, prétend même avoir trouvé une fraise dans son jardin. On n'a pas encore eu de froid ni de tempêtes de neige dans les provinces des Prairies.

Vote de sympathie

A l'assemblée régulière du club conservateur de Verdun, les officiers et les membres ont appris avec regret le décès de l'échevin J.-L. Lippens. Il fut résolu à l'unanimité que le club adresse à la famille Lippens ses condoléances et sympathies pour la perte éprouvée.

Un syndicat de prêts voit sa charte annulée

Pour ne pas s'être conformé aux dispositions de la loi le régissant.

Cour supérieure

L'honorable juge en chef Greenshields de la Cour supérieure a déclaré annulée hier après-midi la charte du Bialystoker Loan Syndicate, parce que cette compagnie de prêts a violé plusieurs articles de sa charte. En conséquence cette compagnie sera dissoute péremptoirement et un curateur sera nommé à ses propriétés. Cette décision est venue après une poursuite à cet effet intentée pour annuler cette charte par le procureur général de la province de Québec.

Dans ses notes le savant juge discute au long la loi qui régit les syndicats de prêts de ce genre. Comme il existe de 50 à 60 syndicats semblables dans et autour de Montréal, ce jugement est considéré comme très important, et peut amener des enquêtes dans les affaires de ces compagnies.

Irrégularités

Parmi les différentes irrégularités reprochées, l'honorable juge en chef signale le fait que des membres du bureau de contrôle doivent des sommes d'environ $500. En second lieu, ce syndicat a ignoré la disposition de la loi, qui oblige à faire un rapport annuel au secrétaire de la province et au greffier de la ville, parce que le gouvernement tenait à exercer un contrôle quelconque sur ces syndicats que l'hon. juge Greenshields qualifie "d'extraordinaires". En troisième lieu, la Cour relève le fait que l'on n'a pas voulu créer un fonds de réserve comme la loi l'exigeait. Et qu'en dépit d'un profit net de 21 pour cent sur les affaires de cette compagnie, rien n'a été fait dans ce sens; on n'a même pas jugé bon d'entrer dans les livres une somme de $3,800 qui est disparue rapidement.

Avion de bombardement rapide en Angleterre

Londres, 3. — Des officiers de l'aviation royale annoncent qu'on a terminé les épreuves d'un nouvel avion de bombardement qui atteindrait en charge la vitesse de 180 milles à l'heure.

L'appareil atteindrait une hauteur maxima de 10,000 pieds avec ses bombes et ses mitrailleuses. Les pilotes disent que cette machine peut s'élever de deux milles en neuf minutes après avoir quitté le pont d'un navire de guerre.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 3. — Le R. P. J. Senay, S.J., directeur général de l'Apostolat de la prière est venu prêcher un triduum dans la paroisse Saint-Pierre. Il a profité de son passage pour fonder une ligue du Sacré-Coeur.

Les officiers sont: président, M. G.-E. Ladouceur; vice-présidents, MM. Narcisse-J.-A. Vermette et J.-H. Ladouceur; secrétaire-trésorier, M. Herménégilde Belle-Isle; commissaire-ordonnateur, M. Henri Bergeron.

Un banquet en l'honneur de ces officiers

Le major Paul Brosseau et le major G.-U. Francoeur ont été récemment décorés.

Régiment de Maisonneuve

En l'honneur du major Paul Brosseau et du major G.-U. Francoeur, tous deux récemment décorés de la médaille militaire du Long Service, le commandant et les officiers du Régiment de Maisonneuve étaient réunis à un banquet, samedi soir dernier, dans le mess des officiers. La plus cordiale intimité, celle qui existe entre des frères d'armes, caractérisait cette réunion.

Le lieutenant-colonel C.-A. Brosseau, V.D., C.D.G., O.C., le Régiment de Maisonneuve, qui présidait, fit d'élogieux commentaires sur la brillante carrière des deux officiers à l'honneur. Il prit ensuite le lieutenant-colonel des Trois Maisons, ancien commandant du régiment, de remettre au major Brosseau, sa nouvelle décoration.



Le major PAUL BROSSEAU et le major G.-U. FRANCOEUR, officiers du Régiment de Maisonneuve, ont été récemment décorés de la médaille militaire du Long Service. Un banquet, auquel assistaient de nombreux officiers, était organisé en leur honneur samedi dernier alors que leur décoration leur était solennellement remise. — Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis.

Le lieutenant-colonel C.-A. Brosseau, V.D., C.D.G., O.C., le Régiment de Maisonneuve, qui présidait, fit d'élogieux commentaires sur la brillante carrière des deux officiers à l'honneur. Il prit ensuite le lieutenant-colonel des Trois Maisons, ancien commandant du régiment, de remettre au major Brosseau, sa nouvelle décoration.

Le lieutenant-colonel des Trois Maisons fit revivre les souvenirs d'avant la Grande Guerre alors qu'il commandait le major Brosseau. Il se déclara heureux de remettre à ce jeune officier une médaille en reconnaissance de ses constants et utiles services.

Autres discours

C'est le colonel W.-G. Beeman, D.S.O., qui agit temporairement comme officier commandant le district militaire numéro 4 qui fut chargé de remettre au major G.-U. Francoeur, sa médaille. Il profita de cette occasion pour prendre contact avec plusieurs des officiers qu'il commandera dans l'avenir et pour féliciter celui qu'il décorait.

Le major Paul Brosseau et le major G.-U. Francoeur exprimèrent à tour de rôle leurs remerciements à leurs confrères et promirent de continuer à servir le Régiment encore mieux que par le passé.

Le colonel Chaballe, commandant de la IIe brigade de réserve, le colonel Lefebvre, ancien commandant du Régiment de Maisonneuve, le major G.-A.-H. Trudeau, des quartiers généraux, le major Robert Bourassa, le capitaine Marchildon et le capitaine Maurice Lalonde adressèrent aussi quelques mots.

Le lieutenant Raymond Robert, le benjamin des officiers du Régiment, fut aussi appelé à parler et s'acquitta avec honneur de cette tâche.

Plusieurs autres officiers étaient présents.

Les nouveaux permis font leur apparition

Les automobilistes prudents qui veulent éviter l'encombrement de la dernière heure; les automobilistes qui ont été réprimandés ou qui ont dû payer l'amende à cause du retard mis à se procurer les permis d'autos l'an dernier; voilà les deux éléments qui composaient la majeure partie de ceux qui se sont présentés, hier, afin d'obtenir, la première journée, les permis d'automobiles pour 1931.

Les sources d'approvisionnement sont, comme par le passé, les bureaux du gouvernement provincial dans le nouveau Palais de Justice; les quartiers généraux de l'A.C.A.; le bureau-chef de la M.M.L.; et le local du Royal Automobile Club, du Canada.

Les nouvelles plaques — et plusieurs autos, les avaient affichées avec ostentation dès hier — ont de beaux chiffres blancs qui ressortent d'un fond marron. C'est vraiment un soulagement de les voir. En effet, les anciennes plaques sont devenues indubitablement monotones avec ces chiffres noirs sur un fonds jaune.

Et, prudent avis, profitez du mois de février pour vous procurer ces permis car en avril il y aura des sanctions.

Libéré après 40 ans

Dessau, Allemagne, 3. — Il y a 40 ans, le jeune Josef Theerman était condamné, sur preuves de circonstances, à l'emprisonnement à vie et aux travaux forcés, pour le meurtre d'une femme qui devait lui donner sa fortune.

Dimanche, un vieillard, incapable de bien réaliser qu'il était libre, quittait la prison, après une confession du vrai coupable, sur son lit de mort.

Theerman ne peut concevoir qu'il n'y ait plus de Kaiser auquel il pourrait demander une pension. Il est retourné dans le petit village de Brosa afin de s'assimiler aux temps nouveaux.



Solide comme la Banque d'Angleterre

JAMAIS un détenteur de police n'a perdu quoi que ce soit par suite de la faillite d'une compagnie d'assurance-vie régulière possédant une charte du Dominion du Canada. Il n'y a guère d'industrie ou de commerce dont on peut en dire autant.

La solidité financière de chaque compagnie d'assurance-vie canadienne est soigneusement examinée et le renouvellement de sa licence, chaque année, dépend des résultats de l'examen de ses affaires par les inspecteurs du gouvernement. Où des fonds pourraient-ils être mieux protégés ?

Afin de garantir l'exécution des contrats constitués par les polices, le gouvernement fédéral du Dominon a fixé un standard minimum de réserve auquel chaque compagnie est tenue de se conformer. Et l'Imperial Life garde des réserves qui excèdent considérablement ce standard du gouvernement.

Chaque compagnie d'assurance-vie du Canada doit fournir comme sécurité un montant au moins égal à celui de ses obligations envers les détenteurs de polices. L'Imperial Life donne comme sécurité plus de $120 pour chaque $100 d'obligation contractée envers ses assurés.

Toute compagnie d'assurance-vie faisant affaires au Canada doit déposer un certain montant entre les mains du Receveur Général. Le dépôt fait par l'Imperial Life s'élève à plus de quatre fois le montant exigé par la loi.

THE IMPERIAL LIFE
Assurance Company of Canada
BUREAU CHEF — TORONTO, ONT.

Succursales et Agents dans toutes les villes importantes.

158R

COUPON

Envoyez-moi un exemplaire de votre brochurette intitulée "Quelques Faits".

THRIFT STORES LIMITED

Les meilleurs magasins de comestibles

PAYEZ MOINS CHER — ACHETEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX

MARDI, 3 — MERCREDI, 4 — JEUDI, 5

Rendez quelqu'un heureux

Les magasins Thrift offrent un panier de comestibles, presque suffisant pour nourrir une famille pendant une semaine, au prix de 99c.

Ce panier sera constitué de trois assortiments différents pour convenir aux goûts et aux besoins de personnes différentes. C'est là la contribution des magasins Thrift pour venir en aide aux chômeurs et aux nécessiteux de cette ville.

Il n'y a pas de faux-fuyants dans cette offre; la seule condition c'est que les paniers doivent être distribués directement aux familles dans le besoin. L'on ne prendra pas de commandes pour la livraison à des institutions ou places d'affaires.

Entrez dans un magasin Thrift, donnez votre commande, donnez le nom et l'adresse des gens à qui l'envoyer, et un reçu signé sera envoyé au donateur pour prouver que le paquet est parvenu au destinataire.

Le prix de ce panier est beaucoup au-dessous de notre prix coûtant ordinaire, à part les frais de livraison. Nous espérons sincèrement que personne n'abusera de ce privilège, qui a pour unique but le soulagement des misérables.

RENDEZ QUELQU'UN HEUREUX



Un panier de comestibles pour les nécessiteux

99¢

CHOISISSEZ DANS CET ASSORTIMENT—

No 1	No 2	No 3
1 sac de farine Five Roses de 7 lbs	1 sac de farine Five Roses de 7 lbs	1 sac de farine Five Roses de 7 lbs
1 morceau de graisse composée de 1 lb	1 morceau de graisse composée de 1 lb	2 lbs de sucre
2 lbs de sucre	2 lbs de sucre	1 lb de graisse composée
1 petite boîte de poudre à pâte Magic	1 petite boîte de poudre à pâte Magic	2 gros pains
2 boîtes de fèves Clark, moyennes	2 gros pains	2 sacs de patates, 20 lbs
2 gros pains	1 grosse boîte de saumon rose	2 lbs d'avoine roulée
1 grosse boîte de tomates	2 boîtes de sardines Brunswick	1 lb de riz
1 grosse boîte de pois	2 lbs de fèves	1 boîte de mélasse
1 boîte de sirop de maïs Edwardsburg	2 lbs de riz	2 grosses boîtes de tomates
2 lbs d'avoine roulée	2 lbs d'avoine roulée	
¼ de lb de thé Dainty	2 lbs de farine de maïs	
	½ lb de cacao	

Marinades mélangées dans le vinaigre — MARQUE VICTORY CANADIENNE — Grosse bouteille. Valeur 35c — **25c**

CATSUP HEINZ grosse bouteille — **19c**

OLIVES FARCIES McLaren—Bout. 4 onces — **10c**

10 CHARS DE VÉRITABLES PATATES DES MONTAGNES VERTES — SAC DE 80 LBS. — Moins que le prix du gros — **79c**

SAUMON ROSE CLOVER LEAF Grosse bte. — **15c**

BLE D'INDE DORE BANTAM — **10c**

AVOINE ROBIN HOOD — AVEC PIECE DE PORCELAINE COMME PRIME VALANT 40c — **29c**

VISITEZ NOTRE NOUVEAU MARCHE A FRUITS
1411 RUE PEEL (PRÈS STE-CATHERINE)
AU CENTRE DU DISTRICT DES THEATRES
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A MINUIT

BOURSE LOCALE CALME ET STABLE --- N. Y. MIXTE

Nouvelles brèves

Le rapport de David & Frère, Limitée, révèle des résultats très satisfaisants pour 1930.

* * *

L'exercice 1930 s'est soldé par un déficit pour Amalgamated Electric Corporation.

* * *

Wall Street varie avec irrégularité ; après avoir débuté d'une façon hésitante, les cours ont fait une courte reprise.

* * *

La Bourse locale, très paisible, n'a enregistré que peu de changements.

* * *

Le prix du blé s'apprécie notablement à Winnipeg : la livraison de mai touche un haut de 60 cents.

Comité de protection pour ces obligations

New-York, 3. — On a annoncé aujourd'hui la formation d'un comité de protection des intérêts des porteurs d'obligations première hypothèque fonds d'amortissement 6½ pour cent de la Detroit International Bridge Company et de la Canadian Transit Company. La formation de ce comité a été décidée à la suite du défaut par la Detroit International Bridge Company de payer ses intérêts le 1er février 1931 sur ses débentures-or 7 pour cent participantes et à fonds d'amortissement.

On demande aux porteurs des obligations-or première hypothèque 6½ pour cent de déposer leurs obligations accompagnées du coupon du 1er août 1931 entre les mains de la Guaranty Trust Company, de New-York, ou la Toronto General Trusts Corporation, de Toronto, dépositaires du comité.

Les membres du comité sont MM. Charlton B. Hibbard, Edwin C. Long, Le Roy Ballinger, W. Edwin Stanley et Charles T. Ellis. M. Leslie B. Soper, 15 Broad Street, New-York, est secrétaire du comité et Beekman, Bogue & Clark, 15 Broad Street, New-York, sont conseils.

"Thirty-Five Canadian Stocks"

Une brochure d'un intérêt qui sort de l'ordinaire pour ceux qui ont en portefeuille des valeurs canadiennes inscrites en Bourse est distribuée par les courtiers canadiens. Elle a pour titre "Thirty-Five Canadian Stocks" et elle est bourrée de renseignements très utiles.

On y trouve au premier coup d'oeil une compilation des recettes, des dividendes, du rendement et du maximum et minimum de 1929-30. Le but de cette brochure est de permettre aux capitalistes de profiter des occasions d'acheter qui se présentent actuellement.

Cette brochure a été préparée par le "Financial Counsel", de Montréal et Toronto.

WALL STREET SE RAFFERMIT PEU APRES LE DEBUT

New-York, 3. — Les cours varièrent avec irrégularité à l'ouverture. Union Carbide et Columbia Carbon déclinèrent de ⅝, Case de ⅝, U. S. Steel, Woolworth, Allegheny Corp. et Kennecott de ¼. Par ailleurs Auburn grimpa de 1¼ point; North American, Columbia Gas, Stone & Webster, Fox et Chesepeake & Ohio avancèrent de ¼.

Peu après l'ouverture les cours se raffermirent et nombre de stocks se relevèrent de ½ à 2 points; le marché demeura cependant très tranquille, les nouvelles de la matinée ne contenant rien qui pût imprimer un mouvement prononcé ni d'un côté ni de l'autre.

Auburn continua ses gyrations et bondit de plus de 4 points. New York Central, Case, Columbia Carbon, Air Reduction, Johns Manville, Mack Trucks, National Biscuit Mc-Keesport et Woolworth gagnèrent de 1 à 2 points.

Les services publics et les chemins de fer montrèrent de la fermeté; American Waterworks, Electric Power & Light, Public Service of New Jersey et Stone & Webster montèrent d'une fraction. Union Pacific progressa de 1¼ point et monta à 206 pour la première fois cette année.

Curb de New-York

(Par Janks, Gwynne & Co.)

	Haut	Bas	Midi
Alum. of America	150	150	150
Amer. Cyanamid "B"	9⅝	9⅜	9½
Amer. & Fo. Op. Wts.	16⅝	16⅜	16⅜
Amer. Inv. "B"	6	6⅛	6
Amer. Superpower	12⅜	12¼	12⅜
Ass. Gas & Elec. "A"	20¼	20	20⅛
British Celanese	1⅛	1⅛	1⅛
Cities Service	18⅛	17⅞	17⅞
Cons. Copper	2⅜	2⅜	2⅜
Cord Corp.	8¼	8⅛	8⅛
Durant	1⅛	1⅛	1⅛
Elec. Bond & Share	42¾	42⅜	42⅝
Ford of England	18⅛	18	18⅛
Fox Theatre "A"	5⅛	5⅛	5⅛
General Pack. com.	⅛	⅛	⅛
Goldman Sachs	6⅝	6½	6½
Hiram Walk. G. & W.	7¼	7¼	7¼
Intl. Petroleum	14⅛	14⅛	14⅛
Intl. Utilities "B"	7¼	7¼	7¼
Middle West Util. new	22⅛	21⅞	21⅞
Miss. Kans. Pipe	6⅜	6⅜	6⅜
Mountain Producers	5½	5½	5½
Niagara & Hudson	10⅜	10⅛	10⅛
Niagara&Hudson Wts.	2	2	2
Noranda Mines	17⅝	17	17
Penn. Road	7½	7½	7½
St. Regis Pap. com.	14½	14¼	14¼
Selected Industries	4⅜	4⅛	4⅛
Shenandoah	4⅜	4⅜	4⅜
Shenandoah pfd.	31½	31¼	31¼
S. O. Indiana	35⅝	35⅛	35⅛
S. O. Kentucky	22⅞	22⅝	22⅝
Trans Lux	3¼	3⅛	3⅛
United Founders	9⅛	8⅞	8⅞
United Gas Co.	10¼	10	10⅛
United L. & Pow. "A"	25⅝	25⅜	25⅝

Bourse de Paris

Paris, 3—Les cours se sont améliorés, à la Bourse de Paris, aujourd'hui. Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 87.55 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 101.85 francs; le change sur Londres, à 123.92 francs; le dollar américain, à 25.50¾ francs.

Algoma Steel Corp.

On vient d'annoncer que M. R.-Home Smith, de Toronto, a été président du conseil d'administration de l'Algoma Steel Corporation.

CHANGEMENTS NEGLIGEABLES A LA BOURSE

La bourse locale a été paisible et stable pendant la matinée; les cours n'ont pratiquement pas varié, les gains n'ayant pas dépassé la fraction. Les vedettes sont demeurées autour de leur fermeture précédente. Un seul stock a subi un changement notable; c'est Smelters, qui a décliné de 2 points à 135.

Brazilian Traction s'est amélioré de ½ à 23 tandis que International Nickel a cédé ⅜ à 14⅛. Montreal Power a gagné ⅛ à 54⅝ et Shawinigan a monté de ⅛ à 50. Power Corporation, Canadian Pacific, B. C. Power et Quebec Power n'ont pas bougé.

Parmi les industrielles, Atlantic Sugar s'est alourdi de ½ à 26½. National Steel Car a monté de ½ à 34½. Dominion Bridge, Steel of Canada, Hamilton Bridge, Massey-Harris, Dominion Textile, Canadian Car n'ont pas varié.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Abitibi—10 à 12.
Abitibi pfd.—10 à 48¾.
Alb. Grain—60 à 7.
Atl. Sugar—60 à 27; 50 à 27; 100 à 27; 10 à 27; 100 à 27; 10 à 27; 25 à 27; 75 à 26½; 10 à 26½.
Bell Telephone—1 à 149; 3 à 149; 1 à 149; 1 à 149; 1 à 149; 6 à 149.
B. C. Power "A"—5 à 36; 1 à 36.
B. C. Power "B"—45 à 15; 5 à 12.
Building Products—25 à 21; 5 à 24.
Brazilian—5 à 23; 1 à 23; 10 à 23; 5 à 23; 5 à 23; 5 à 23; 40 à 23; 10 à 23; 2 à 23; 3 à 23; 2 à 23; 25 à 23; 4 à 23; 5 à 23; 25 à 23.
Can. Hydro-Electric pfd. — 25 à 79; 25 à 79.
Can. Car — 25 à 48; 20 à 18¼.
Can. Car pfd. — 35 à 26½; 25 à 35¾; 1 à 26¼.
Can. Cement — 10 à 12½.
Can. Cement pfd. — 10 à 92½.
Can. Pacific — 10 à 42½; 11 à 42½; 5 à 42½; 5 à 42½; 10 à 42½; 1 à 42½; 4 à 42½; 5 à 42½; 5 à 42½; 10 à 42½; 10 à 42½; 40 à 42½; 10 à 42½.
Can. Power — 25 à 2½; 15 à 2½; 10 à 2½.
Can. Steamship pfd. — 10 à 29½.
Cockshutt Plow — 10 à 9.
Cons. Smelting — 10 à 135; 25 à 135½; 10 à 135; 25 à 135; 25 à 135; 25 à 135; 5 à 135; 5 à 135; 5 à 135; 10 à 135; 1 à 135; 4 à 135; 10 à 135; 165 à 135; 5 à 135; 15 à 135.
Dom. Bridge—10 à 52, 5 à 52, 10 à 53, 5 à 53, 25 à 53, 15 à 53, 20 à 53.
Dom. Glass—2 à 113.
Dom. Textile—1 à 80, 10 à 80.
Hamilton Bridge—10 à 15¾, 10 à 16.
Hollinger—1 à 8.50, 15 à 8.35.
Howard Smith—25 à 5, 25 à 5, 75 à 5, 25 à 5.
Int. Power pfd.—25 à 69½, 20 à 69¼.
Int. Nickel — 25 à 14⅛; 25 à 14⅛; 25 à 14⅛; 10 à 14⅛; 5 à 14⅛; 25 à 14⅛; 25 à 14⅛; 15 à 14⅛; 25 à 14⅛; 25 à 14⅛; 75 à 14⅛; 1 à 14⅛; 200 à 14⅛; 25 à 14⅛; 100 à 14⅛; 5 à 14⅛; 75 à 14⅛; 35 à 14⅛; 110 à 14⅛; 25 à 14⅛; 20 à 14¼; 5 à 14¼; 1 à 14¼; 50 à 14¾; 50 à 14¾; 22 à 14¾; 28 à 14¾; 7 à 14¾; 90 à 14⅜; 5 à 14¼; 65 à 14⅛.
Massey Harris—5 à 7; 5 à 7; 3 à 7¼; 1 à 7¼; 1 à 7¼; 25 à 7; 10 à 7.
McColl-Frontenac—10 à 19½; 50 à 20; 15 à 20; 25 à 19¾.
Mont. Power—5 à 54½; 1 à 54½; 4 à 54¼; 5 à 54¾; 5 à 54½; 10 à 54¼; 70 à 54½; 5 à 54¾; 1 à 54¾; 25 à 54½; 25 à 54½; 50 à 54½; 140 à 54⅝.
Nat. Breweries—10 à 28½; 10 à 28½; 50 à 28½; 50 à 28½.
Nat. Steel Car—100 à 34½; 100 à 34½; 25 à 34¼.
Ogilvies—15 à 270.
Power Corp.—10 à 51; 25 à 51; 10 à 51.
Quebec Power—5 à 42.
Shawinigan—10 à 50; 10 à 50; 25 à 50; 20 à 49¾; 50 à 49¾; 5 à 50; 65 à 49¾; 10 à 49¾; 1 à 50; 8 à 50; 1 à 50; 25 à 50.
Steel of Canada—5 à 39; 10 à 39; 25 à 39.
Winnipeg pfd.—15 à 74; 10 à 71.
Windsor Hotel—5 à 10.

BANQUES

Nova-Scotia—5 à 318.
Royale—25 à 278½; 35 à 279; 16 à 279; 15 à 279.
Mont. Tramways "A"—100 à 92½.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Atl. Sugar — 15 à 27.
Bell Telephone—1 à 149.
B. C. Power "A" — 5 à 36.
Brazilian — 10 à 23; 45 à 23; 5 à 23; 5 à 23.
Can. Car—30 à 18¼.
Can. Car pfd—25 à 25.
Can. Gypsum — 25 à 12.
Can. Pacific — 30 à 42½; 10 à 42½; 5 à 42½.
Cons. Smelting — 5 à 135; 5 à 135.
Dom. Textile—10 à 80.
Int. Nickel—5 à 14¼; 5 à 14⅛; 5 à 14⅛; 2 à 14½; 10 à 14⅛.
McColl-Frontenac—25 à 19½.
Mont. Power—10 à 54½; 5 à 54½; 2 à 54¼.
Ogilvie—5 à 270.
Power Corp.—25 à 51.
Price Bros pfd—25 à 96.
Shawinigan—1 à 50.

COURS DES CHANGES

Cotés nominales à midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Pair	Montréal.
New-York—dollar		11/128 pr.
Angleterre—livre cable	4.866	4.86 3/16
chèque		4.86 15/16
France—franc	.0392	.0392 7/16
Belgique—franc	.0278	.027914
belga	.1390	.139614
Italie—lire	.0519	.052414
Espagne—pesets	.193	.1909
Suisse—franc	.192	.1914
Hollande—florin	.402	.4023
Norvège—couronne	.268	.267516
Danemark—couronne	.268	.2676
Suède—couronne	.268	.267916
Allemagne—reischmark	.2382	.2370
Tchéco-slovaquie—cour.	.0296	.029614
Grèce—drachme	.0130	.012916
Brésil—milreis	.1056	.0970
Finlande—mark	.0252	.025116
Chine—dollar H. K.		.3360
Pologne—Zloty	.1122	.1125
Yougoslavie—dinar	.193	.0177
Japon—yen	.4985	.4945
Autriche—schilling	.1407	.1405

Revenus moindres de Ottawa Traction Co.

Ottawa, 3. — L'hon. Thomas Ahearn, président de Ottawa Traction Co, a annoncé hier en assemblée annuelle que le revenu de la compagnie électrique d'Ottawa a considérablement diminué en 1930, comparé à 1929. Malgré des économies et une grosse réduction dans les dépenses, le surplus n'a été que de $91,000, soit une diminution de $63,000. A cause de l'incertitude dans les conditions des affaires, les directeurs ont décidé de ne pas encore payer de dividendes cette année.

L'actif de la compagnie est de $6,897,195. Le revenu de l'année a été de $1,764,165 et les dépenses de $1,234,658. Après avoir payé l'intérêt sur les obligations, etc., le surplus net est de $91,000. Tous les directeurs ont été réélus et l'hon. Thomas Ahern reste le président.

Dividendes déclarés

Quebec Power Co., 62½ cents par action pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 25 mars.

Windsor Hotel Ltd., 2½% par action privilégiée, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

FAITS DU JOUR

La bourse locale a fourni une des séances les moins intéressantes et des moins actives de l'année, ce matin; le déplacement n'a été que de 4,852 actions et les changements, sauf une seule exception, n'ont pas excédé la fraction. L'allure a été empreinte de quelque irrégularité, découlant de la tenue assez peu uniforme de Wall Street.

STABILITE EN JANVIER

"Si le mois de janvier n'a pas tenu tout ce qu'il semblait promettre au point de vue des marchés de placement, nous pourrons tout de même, à la fin de l'année, en nous reportant en arrière, constater que ce fut au mois de janvier que les prix des produits, aussi bien que des valeurs, ont commencé à se stabiliser après un dérangement prolongé et que le sentiment financier a pris une nouvelle orientation en s'éloignant du pessimisme de 1930. Pour ce qui est des cours de Bourse tant à Montréal qu'à New York, le mois ne nous a donné aucune indication bien définie. En place de Montréal, jusqu'à jeudi de cette semaine, nous avons eu sur vingt-quatre journées d'affaires, douze jours de hausse, onze de baisse et un où il ne s'est fait aucun changement de l'index-number. L'écart net de toute la période n'a été que d'une fraction négligeable dit la revue hebdomadaire de Greenshields & Co.

PLUS D'OPTIMISME

"En dépit de cette démonstration d'indécision, il demeure cependant que le facteur du sentiment financier, très important à l'édification des valeurs, s'est montré plus optimiste qu'il ne l'avait fait depuis plusieurs mois. De plus, on semble avoir admis que le petit volume d'affaires et les bas prix qui ont prévalu au mois de décembre ont marqué le creux de la dépression et que le recouvrement procède depuis lors tranquillement mais sûrement.

SIGNES D'AMELIORATION

"On ne peut s'attendre à ce temps-ci de l'année à des changements radicaux dans les conditions des affaires en général. Il se manifeste toutefois des indices d'amélioration. Le volume d'exportation du blé jeudi a constitué le maximum d'une longue période en même temps que les prix atteignaient les sommets du mois. Par contre, au mois de janvier de l'an dernier, le blé avait baissé d'environ 20 sous le boisseau, tandis que le commerce l'exportation était à peu près nul. Le rapport du mois de décembre sur la fabrication d'automobiles au Canada, indique une production plus considérable qu'en novembre, alors que le rendement avait déjà dépassé celui d'octobre. Bien que la production totale du dernier trimestre de 1930 fut moins considérable que celle du dernier trimestre de 1929, elle s'est accélérée au cours de ces trois mois tandis qu'elle allait en diminuant en 1929. De plus le mois de décembre fut le seul de l'année 1930 pendant lequel la production ait été plus considérable qu'au mois correspondant de l'année précédente. Dans le même ordre d'idées, le commerce extérieur du Canada, au cours de décembre 1930, nous a donné un surplus d'exportation sur les importations plus considérable qu'en aucun mois de l'année".

L'INDICE MINIER

Le nombre-indice de dix-sept stocks miniers, compilé par l'Office fédéral de la statistique sur la base de 1926-100, s'est établi à 72.4 pour la semaine terminée le 29 janvier, comparativement à 69.9 la semaine précédente. Onze mines d'or ont monté de 70.0 à 72.3; deux mines de cuivre et or, représentées par Amulet et Noranda, ont avancé de 75.2 à 80.3; quatre mines d'argent ont progressé de 32.3 à 32.7.

Investment Trusts

(Par Janks, Gwynne & Co.)

AMERICAINS		
Amer. Founders Corp. com.	4½	4⅝
British Type Investors	6⅝	7⅛
Corporate Trust Shares	5⅞	6⅛
1st Custodian Shares	6¼	7¼
2nd Custodian Shares	6¼	6⅞
Divers. Trust. Sh., sér. orig.	16½	17½
Divers. Trust. Sh. série B.	15	16
Divers. Trust. Sh. série C.	6	6½
Equity Investors Corp. com.	7	7⅜
Federated Capital Corp.	2	2
Independence Trust Sh.	4⅝	5⅛
Insur. Cert. Inc.	7⅝	7⅞
National Bond and Share.	32	33¾
Nation Wide Sec. B.	6½	7¼
North Am. Trust Shares.	5⅞	6⅜
Unit. Com. Tr. Sh. sér. A-2.	7¾	8⅜
Unit. Fixed Sh. série Y.	6½	7⅜
Unit. Ins. Trust Sh. sér. F.	10	11
Unit. N.Y. Bk. Tr. Sh. C-3.	12¼	13½
Unit. Oil Tr. Sh. sér. H.	5½	6
U.S. Elec. Lt. and P. A.	29¼	31¼
U.S. Elec. Lt. and P. B.	7	7⅝
CANADIENS		
Can. Amer. Trust Shares.	6¼	6⅝
Can. Int. Trust. Sh.	7¼	7⅝
Can. For. Invest. Corp. com.	—	9
Can. Gen. Invest Trust 1st.	45	60
Can. Int. Invest. Trust.	—	8
Can. Int. Invest. Trust pfd.	69	75
Cons. Invest Corp. com.	2	5
Gr. Brit. and Can. In. Corp.	—	7
London Can. Inv. Corp. com.	2	6
Public Util. Invest. Co. 1st.	—	12
Unit. Bond and Sh. Co. Units	—	59

Les stocks se sont relevés de 7.5 % en janvier à New York

New York, 3—La valeur marchande de 100 stocks ordinaires représentatifs a augmenté de $1,557,092,000 ou de 7.5 pour cent en janvier, d'après Frazier Jelke & Co. A la fin du mois, les 100 stocks en question valaient $22,291,355,000, comparativement à $20,734,263,000 à la fin de décembre.

En janvier onze des treize sous-groupes constituant l'indice ont avancé; deux ont décliné. Le plus fort gain a été enregistré par les compagnies d'amusements, qui ont monté de 19.2 pour cent; les brasseries ont avancé de 15.4 pour cent; les chemins de fer, de 10.5 pour cent; les compagnies de matériel roulant, de 9.5 pour cent; les chaînes de magasins, de 9.1 pour cent; les compagnies d'automobiles, de 8.7 pour cent; les services publics, de 7.6 pour cent; les industrielles diverses, de 5.7 pour cent; les compagnies d'alimentation, de 5.7 pour cent; les mines, de 3.9 pour cent; et les aciéries, de 1/10 de 1 pour cent. Les entreprises chimiques ont décliné de 3 pour cent et les compagnies d'accessoires électriques, de 4/10 de 1 pour cent. L'appréciation en dollars a été de $400,407,000 dans les chemins de fer et de $402,296,000 dans les huiles et a fourni plus de 50 pour cent de la hausse des 100 stocks.

Moins de ce lait en décembre 1930

Les rapports sur la production de lait concentré au Canada en décembre 1930 sont basés sur les chiffres fournis par 27 firmes.

En décembre 1930, la production fut de 5,147,488 livres contre 6,269,920 livres en novembre et 6,871,204 livres en décembre 1929. La production cumulative des douze mois terminés le 31 décembre 1930 fut de 110,214,493 livres comparativement à 107,819,841 livres pour l'année 1929. Nos exportations de 1930 furent inférieures à celles de 1929 exception faite de la caséine. Nous importons moins de lait condensé. Notre entreposage au 1er janvier 1931 était moindre qu'au 1er décembre 1930 mais plus élevé qu'au 1er janvier 1930.

Rapport trimestriel de Teck-Hughes Gold

Les profits nets de Teck-Hughes Gold Mines pour les trois mois au 30 novembre 1930, c'est-à-dire pour le premier trimestre de l'exercice fiscal de la compagnie, se sont élevés à 15.41 cents par action après défalcation des taxes et de la dépréciation, comparativement à 15.84 cents le trimestre précédent et 16.05 le trimestre correspondant de 1929.

Malgré que les revenus bruts aient été légèrement inférieurs aux prévisions, les résultats du prochain trimestre, qui se termine le 28 février, devraient montrer un progrès sensible vu que depuis la dernière partie du mois de novembre, le vieux moulin est alimenté par du minerai à haute teneur d'une moyenne de $18 la tonne.

Dans le trimestre terminé le 30 novembre, les revenus bruts ont été de $1,334,110, en diminution de $10,754 sur le trimestre précédent et de $18,918 sur le trimestre correspondant de 1929. Le coût d'extraction ayant été de $467,499, il est resté des profits de $866,611; les taxes ont pris $65,956 et la dépréciation $62,846, de sorte que les profits nets se sont établis à $737,809.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil—25 à 14⅞.
Beauharnois—5 à 7¾, 10 à 7½.
Commonwealth Pete—100 à 31.
Dist. Seagram—10 à 12¾, 40 à 12¾, 25 à 12¾.
Dom. Tar—10 à 10½.
Eastern Dairies—25 à 19.
Hiram Walker—10 à 7¾, 10 à 7¾, 25 à 7¾, 25 à 8, 25 à 8, 20 à 8.
Home Oil—10 à 1.60.
Imp. Oil—10 à 17⅝; 5 à 17⅝; 25 à 17⅝; 10 à 17⅝; 5 à 17⅝; 10 à 17⅝; 10 à 17⅝; 25 à 17⅝; 25 à 17⅝; 25 à 17⅝; 75 à 17⅝; 15 à 17⅝; 10 à 17⅝; 25 à 17⅝.
Imp. Tobacco—3.00 à 9½; 300 à 9¼; 80 à 9¼; 25 à 9¼.
Int. Utilities "A"—5 à 36¾.
Southern Can. Power pfd—15 à 105½.
Power Corp. Pfd.—25 à 29½.

MINES

Calmont—100 à .25; 200 à .25.
Big Missouri—100 à .43; 200 à .43; 300 à .43; 300 à .43.
Eldorado—100 à .40; 1000 à .40.
Dome Mines—100 à 10; 10 à 10.
Noranda—400 à 17.00; 50 à 17.00; 50 à 17.00; 50 à 17.00; 50 à 17.00; 10 à 17.00; 100 à 17.00; 10 à 17.20; 20 à 17.20.
Moss Mines—100 à 30.
Sherritt Gordon—20 à 95.
Siscoe—100 à .43.

LA COTE DES GRAINS

(Par Janks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Ouv	Haut	Bas	Midi
BLE—				
Mars	78½	79½	78⅝	79⅛
Mai	81⅜	81⅝	81⅛	81⅜
Juillet	66⅝	67⅛	66⅝	67⅜
MAIS:				
Mars	63⅛	63⅝	63⅛	63⅜
Mai	64⅛	65	64⅛	64⅜
Juillet	65½	66⅛	65⅜	66
AVOINE:				
Mars	32⅜	32⅝	32⅝	32⅝
Mai	32	32⅜	32	32⅛
Juillet	32⅛	33⅛	32⅛	32⅜
WINNIPEG				
BLE:				
Mai	58⅜	60	58⅜	59⅜
Juillet	59⅛	61	59⅜	60⅜
Octobre	62	63	61⅝	62⅝
AVOINE:				
Mai	27⅛	27⅞	27⅛	27⅝
Juillet	27⅝	28⅛	27⅝	27⅞
Octobre	28⅛	28⅝	28⅛	28⅝

B.C. Power Corp.

En décembre dernier, les recettes nettes de la British Columbia Power Corporation ont enregistré une augmentation de $121,158 sur celles du mois correspondant de 1929, et dans les six premiers mois de l'exercice fiscal, une augmentation de $359,296. Voici les chiffres :

	Décembre 1930	1929
Recettes brutes	$1,267,329	$1,388,329
Dépenses	667,599	787,060
Recettes nettes	589,650	468,472
	Six mois	
Recettes brutes	$7,342,551	$7,251,473
Dépenses	3,834,388	4,102,209
Recettes nettes	$3,508,563	$3,149,267

L'argent en barre

Londres, 3.—L'argent en barre est cote à 12 13/16 d. l'once.

RSE

Maclaren-Quebec Power Company

Obligations 5½%, 1ère hypothèque amortissables, Série "A"

Jouissance: 1er février 1931. Echéance: 1er février 1961. Principal et intérêt payables fonds canadiens, américains ou anglais.

Coupures de $1,000, $500 et $100.

Nous offrons et recommandons ces obligations comme placement. Circulaire détaillée sera fournie gratuitement sur demande.

Prix: 94 et les intérêts courus pour rapporter 5.93%
(Plus la taxe fédérale de transfert).

Royal Securities Corporation
Limited
244, rue St-Jacques, Montréal
HArbour 3121
Succursales dans les principales villes du Canada

W-5

David & Frère, Limitée

Troisième rapport annuel

BILAN
le 31 décembre, 1930

ACTIF

Argent en mains et en banque		$ 1,709.09
Comptes recevables	$142,410.31	
Moins Réserve	7,565.74	
		134,844.57
Inventaire, prix coûtant		47,962.21
Placements, fonds d'Etat et obligations municipales	79,578.75	
Intérêt accru	594.90	
	$ 80,173.65	
		264,689.52
Terrains, bâtisses, machinerie et outillage, roulant, ameublement et achalandage	823,214.91	
Moins Réserve pour dépréciation	113,869.18	
		709,345.73
Frais différés, taxes, assurances, etc.		4,334.29
		$978,369.54

PASSIF

Comptes payables	$ 8,151.15	
Dividendes non réclamés	540.50	
Frais accrus	4,465.68	
		$ 13,157.33
Capital émis:		
Actions ordinaires, Classe "A" 23,000 actions sans valeur au pair	690,000.00	
Actions ordinaires, Classe "B" 23,000 actions sans valeur au pair	115,000.00	
		805,000.00
Surplus		160,212.21
		$978,369.54

Approuvé pour le bureau de direction:

J. H. Bouvier
L.-Rolland Philie } Directeurs

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous certifions avoir examiné les livres et comptes de DAVID & FRERE, LIMITEE, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1930 et avoir obtenu toutes les informations et tous les renseignements que nous avons demandés.

Il n'a pas été pourvu de réserve pour l'impôt sur les revenus de 1930.

Sujet à cette remarque, nous certifions que le bilan ci-joint, au meilleur de notre connaissance et suivant les informations et les renseignements qui nous ont été donnés, représente fidèlement la position financière de la compagnie, telle que démontré par les livres en date du 31 décembre 1930.

(Signé) LaRue & Trudel
Comptables Agréés

Montréal, ce 30 janvier, 1931.

COMPTES DE PERTES ET PROFITS
pour l'année finissant au 31 décembre, 1930

Bénéfice de fabrication		$244,350.39
Moins frais de vente et d'administration		141,223.72
		103,126.67
Autres revenus		4,132.44
Bénéfice total		$107,259.11

Compte de Surplus

Balance au 1er janvier 1930	$114,196.15	
Profits pour l'année 1930	107,259.11	
		$221,455.26
A déduire:		
Impôt sur le Revenu 1929	9,493.05	
Dividendes Nos 7, 8, 9, et 10	51,750.00	
		61,243.05
Balance, 31 décembre 1930		$160,212.21

McDougall & Cowans

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du "Montreal Curb Market"
?00, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.
Succursales :
Halifax, Saint-Jean, N.B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.
Tél. HArbour 3261. *Raccordés par fils privés.*
Le soir, après six heures: HArbour 2260. 48-5,a

NOUVELLE ÉMISSION

$800,000.00

Les Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci

(Autrefois REFUGE DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI)

Obligations-or, 5½%, 1ère hypothèque, garanties entièrement par octroi du Gouvernement Provincial et par dépôt d'un contrat avec la Cité de Montréal.

Emission: 1er février 1931 — Echéances: 1er février 1932 à 1951

Principal et intérêts semestriels (février et août) payables aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale au Canada
Titres, munis de coupons, en coupures de $1,000, $500 et $100, admis à l'enregistrement quant au capital seulement.

FIDUCIAIRE:—Le Trust Général du Canada, Montréal.

HISTORIQUE:—Le Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci a été incorporé par lettres-patentes de la Province de Québec le 23 juin 1925, pour succéder à l'Hospice de la Merci et acquérir son actif, dont un immeuble situé rue St-Paul, à Montréal, lequel, compte tenu des améliorations qui y ont été apportées, a aujourd'hui une valeur approximative de $75,000. Depuis, le Refuge s'est agrandi en prenant à bail l'immeuble adjacent, de sorte que les édifices actuels contiennent 147 lits pour l'hospitalisation et l'hébergement des vieillards indigents ou nécessiteux. Par la loi 20, Georges V, chapitre 155, le nom de l'Institution a été changé en celui des "Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci."

L'Institution a toujours progressé, si bien que le nombre des patients qui était de 23 en 1925, n'est aujourd'hui jamais inférieur au nombre de lits disponibles. Afin de faire face aux besoins toujours croissants, les administrateurs des Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci ont décidé de construire un hospice-hôpital sur le boulevard Gouin, dans le quartier Ahuntsic. A cette fin, un terrain de 130,000 pieds de superficie a été acheté; les architectes Marchand et Sawyer ont préparé un plan d'un hospice-hôpital pouvait contenir 411 lits. Tous les cas de vieillesse indigente, compliqués ou non de maladies, seront dirigés sur cette nouvelle Maison. L'édifice contiendra un Noviciat pour les Frères de St-Jean de Dieu, de manière à ce que les novices puissent acquérir rapidement la formation professionnelle des Hospitaliers.

Les Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci sont dirigées depuis le 16 avril, 1927, par les Frères Hospitaliers de Saint Jean de Dieu, ordre fondé par Saint Jean de Dieu, il y a quatre siècles, pour l'hospitalisation des malheureux et le soin des aliénés. Les Frères de Saint Jean de Dieu donnent gratuitement leurs services à l'Institution.

GARANTIES:—La présente émission comporte les garanties suivantes:

1. Le dépôt entre les mains du fiduciaire d'une émission de $500,000 d'obligations, 5%, échéant de 1 à 20 ans, que le Gouvernement Provincial s'engage à racheter par des versements semestriels au fiduciaire, durant toute la durée de l'émission. Ces paiements qui se chiffrent à environ $40,150 par année seront attribués par le fiduciaire au paiement partiel des intérêts et de l'amortissement de la présente émission.
2. Le dépôt entre les mains du fiduciaire d'un contrat entre la Cité de Montréal et l'Institution, par lequel la Cité s'engage à verser aux Oeuvres $34,218.75 par année, durant une période de 20 ans. Le fiduciaire appliquera ces versements de la Cité au paiement des intérêts et de l'amortissement de la présente émission, le solde devant être remis chaque année à l'Institution.
3. Une première hypothèque sur les propriétés foncières et immobilières des Oeuvres à Akentsic, dont la valeur sera d'environ $900,000, et sur l'immeuble de la rue St-Paul, estimé valoir $75,000 environ.

Les sommes à percevoir annuellement du Gouvernement Provincial et de la Cité de Montréal excèdent d'environ $9,000 les charges annuelles (intérêts et amortissement) de la présente émission.

REVENUS:—Outre les revenus plus haut mentionnés provenant de contrat avec la Cité de Montréal, l'Institution bénéficie des subventions accordées aux hospices-hôpitaux en vertu de la loi de l'Assistance Publique.

Il y a lieu de croire que les 558 lits, (147 sur la rue St-Paul et 411 à Akentsic), seront presque constamment occupés et rapporteront suivant l'échelle des subventions consenties par les corps publics.

ASSURANCES:—Les propriétés hypothéquées seront assurées pour le plein montant de leur valeur assurable.

Ces titres sont offerts pour livraison tels qu'émis, quand ils nous seront livrés à nous-mêmes et après que nos avocats auront approuvé la légalité de tous les documents se rapportant à l'émission.

PRIX: 100 ET L'INTERET COURU
(plus la taxe fédérale de transfert)

Banque Canadienne Nationale, Banque Provinciale du Canada, Crédit Anglo-Français, Limitée, Geoffrion & Cie, Limitée, René-T. Leclerc, inc., Lajoie, Robitaille & Cie, Limitée, Ernest Savard, Limitée.

Les renseignements contenus dans ce prospectus, sans engager notre responsabilité, ont été puisés à bonne source et nous paraissent dignes de foi.

ETAT DE DAVID --- RAPPORT DE AMALG. ELECTRIC

Résultats très satisfaisants de David & Frère

Les bénéfices de fabrication de David & Frère, Limitée, ont enregistré une augmentation en 1930, mais l'expansion des frais de vente et d'administration, qui ont passé de $111,188 en 1929 à $141,223 en 1930, a réduit le bénéfice net à $103,126, de $116,815; le bénéfice total a été porté à $107,259 par l'addition de $4,132 de revenus divers, chiffre qui se rapproche de $120,641 en 1929.

L'impôt sur le revenu pour 1929 a pris $9,493 et les dividendes sur les actions "A" ont absorbé $51,750, de sorte qu'il est resté un surplus de $46,016 lequel, ajouté au solde reporté de $114,196, forme un surplus global de $160,212.

Voici les chiffres de l'état des pertes et profits:

	1930	1929
Bénéfice de fabrication	$ 244,350	$ 228,003
Frais de vente et d'adm.	141,223	111,188
Autres revenus	4,132	3,826
Bénéfice total	107,259	120,641
Impôt sur revenu	9,493	8,057
Dividende privilégié	51,750	51,750
Surplus	46,016	60,834
Surplus antérieur	114,196	53,361
Solde de P. & P.	$ 160,212	$ 114,196

Le fonds de roulement s'est maintenu à un montant très élevé; à la fin de l'année, il s'établissait à $251,532, comparativement à $264,564 à la fin de 1929.

Voici les chiffres du bilan:

Actif

	1930	1929
En caisse	$ 1,709	$ 9,737
Comptes recevables	134,844	121,672
Inventaires	47,962	51,272
Placements	80,173	86,692
Terrains, etc.	709,345	651,017
Frais différés	4,334	3,315
Total	$ 978,369	$ 923,617
Passif		
Comptes paya.	$ 8,151	$ 2,759
Div. non réal.	540	746
Frais accrus	4,465	915
Actions "A"	690,000	690,000
Actions "B"	115,000	115,000
Surplus	160,212	114,196
Total	978,369	923,617

Commentaires du président

Dans ses commentaires, le président, M. J.-H. Bouvier, déclare que les résultats des opérations sont très satisfaisants et permettent d'être optimistes pour l'exercice 1931. L'usine a marché à plein rendement pendant toute l'année; l'activité n'a cessé de croître, à tel point que les directeurs étudient actuellement un autre projet d'expansion.

L'agrandissement annoncé à la dernière assemblée annuelle et déjà alors en voie d'exécution fut conduit à bonne fin; dès le mois de mai l'étage additionnel produisait à pleine capacité, la machinerie nouvelle ayant été installée et les déménagements nécessaires faits très rapidement.

Il est à remarquer que les déboursés d'actif fixe, quoique considérables, ont été faits à même les profits de l'année, sans affecter la position liquide de la compagnie; à la fin de décembre, le fonds de roulement s'établissait à $251,532.

D'autre machinerie, achetée et installée sous peu, permettra d'affermir encore la réputation de la compagnie.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la compagnie le 9 février prochain.

LES HOMMES D'AFFAIRES



M. J.-ED LABELLE, directeur du National Canadien, qui a été élu directeur du "Pain Moderne, Limitée".

Maigres bénéfices de Amalg. Electric l'année dernière

Le rapport financier de l'Amalgamated Electric Corporation pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 1930 révèle une forte contraction dans les profits; les chiffres du rapport sont à rapprocher de ceux de la période de dix mois écoulée depuis la fondation de la compagnie jusqu'au 31 décembre 1929.

Dans ses commentaires, M. W.-L. Bayer, le président, attribue la diminution des ventes à l'état général des affaires mais fait remarquer que le petit montant des profits réalisés est la conséquence du merger des diverses compagnies constituant l'organisation actuelle.

Les profits nets de 1930 se sont élevés à $75,750, comparativement à $181,920 dans les dix mois au 31 décembre 1929; ce dernier montant incluait une somme de $1,655 provenant d'un bénéfice sur la vente de titres. La provision pour la dépréciation a pris $47,991; l'impôt sur le revenu, $2,100; les dividendes privilégiés, $70,500; un ajustement a ajouté un montant de $1,071. Bref l'exercice s'est soldé par un déficit de $43,770 et a réduit le compte de surplus de $56,794 à $13,024.

Par ailleurs le fonds de roulement a passé de $714,013 à $763,361 grâce à la réduction des exigibilités.

Voici les chiffres de l'état des pertes et profits:

	10 mois au 31 déc. 1929
Profits nets	$75,750 x$183,575
Déprée.	47,661 44,695
Balance	$27,709 $138,937
Impôt	2,100 11,306
Balance	$25,659 $127,631
Ajust.	b 1,071 a14,565
Balance	$26,720 $142,196
Div. priv.	70,500 86,370
Balance	xx $43,770 $ 56,706
Solde ant.	56,794 .....
Solde de P. et P.	$13,024 $ 56,706

x—Y compris un bénéfice de $1,655 sur la vente de titres.
xx—Adverse.
a—Nécessité par le merger.
b—De la période antérieure.

Le bilan s'établit comme suit :

ACTIF

	1930	1929
En caisse	$132,296	$ 89,666
Comptes rec.	80,735	107,296
x—Souscriptions	1,359	3,044
Placements	486	.....
Inventi.	690,423	685,088
Charges diff.	5,154	7,056
Bâtisses, etc.	764,979	836,285
Achalandage	1	1
Total	$1,657,526	$1,657,738

x—Employés.
b—Moins dépréciation.

PASSIF

	1930	1929
x—Comptes paya.	$ 37,314	$ 83,737
Div. comm.	17,625	17,625
xx—Act. priv.	1,750,000	1,575,000
aa—Act. ord.	824,647	824,581
Surplus	18,021	56,794
Total	$1,657,521	$1,657,738

x—Y compris la provision pour l'impôt.
aa—50,000 actions sans nominal.
xx—50,000 actions de $50 au pair.

Rendement des valeurs

(Par Geoffrion & Cie)

	Taux	Prix	Ren.
Abitibi priv.	36.00	42	12.96
Rawlf N. Grain priv.	6.50	35	18.57
Belgo Can. Pap. pr.	7.00	45	15.56
Bell Tel.	8.00	149	5.37
B. A. Oil	.80	13	6.15
B. C. Power "A"	2.00	33	6.06
Build. Prod. "A"	2.00	24	8.33
Can. Bronze	2.50	33	7.44
Can. Bronze priv.	7.00	108½	6.45
Can. Cac	1.75	18	9.72
Can. Car. priv.	1.75	25¼	7.00
Can. Cement priv.	6.50	92	7.06
Can. Converters	5.00	60½	8.26
Can. Dairys and P.A.	1.50	14	10.71
Can. Fairbanks priv.	6.00	80¼	7.48
Can. Gen. Elec. priv.	5.50	81	6.75
Can. Hyd. Elec. pr.	6.00	77½	7.72
Can. Malting	1.50	14½	10.34
C. P. R.	2.50	42½	5.88
Cockshutt Plow	.60	9	6.67
Cons. Smelters	10.00	137	7.30
Dist. Seagram	1.00	12	8.33
Dom. Bridge	3.60	53	6.79
Dom. Engineering	4.00	49	8.16
Dom. Glass	7.00	115	6.08
Dom. Glass priv.	7.00	118	5.93
Dom. Textile	5.00	80	6.25
Dom. Textile priv.	7.00	119	5.88
Eastern Dairies	1.00	18	5.56
Enamel and Heating	1.00	8	12.51
Goodyear priv.	7.00	103	6.80
Gurd Chas.	2.00	28½	7.55
Gypsum and Lime	.80	12	6.67
Hamilton Bridge	2.00	16	12.50
Hamilton Bridge pr.	6.50	80	8.12
Hollinger	.65	8¼	7.87
Imp. Oil	.50	17⅝	2.81
Imp. Tobacco	.85	24½	3.78
Int. Nickel	.60	14¼	4.13
Int. Pete	1.00	14⅜	6.90
Int. Utilities "A"	3.60	37	9.46
Lake of the W. pr.	7.00	109	6.42
Lindsay C. W.	1.00	10½	9.52
Lindsay priv.	6.50	70	9.20
McColl Frontenac	.50	19	3.16
Mitchell Robert	3.00	17	9.88
Mont. Cottons	5.60	56	9.92
Mont. Cottons priv.	7.00	100	7.00
Mont. L. H. and P.	1.50	54½	2.75
Mont. Tramways	10.00	165	6.00
Nat. Brew	1.80	28½	5.81
Nat. Brick priv.	3.00	18	16.6
Nat. Brew priv.	3.00	18	16.67
Nat. Steel Car	2.00	34	5.88
Ogilvie	8.00	280	2.86
Ogilvie priv.	7.00	127	5.51
Ottawa L. H. and P.	6.00	96½	6.21
Page Hersey	5.60	88¼	6.79
Paramount Publix	4.00	45	8.88
Penmans	4.00	70	5.71
Penmans priv.	6.00	100	6.00
Port Alfred pris.	7.00	30	23.33
Power Corp.	2.00	31	5.92
Power Corp. priv.	6.00	100	6.00
Price	3.00	39½	5.06
Price priv.	6.50	95	6.24
Quebec Power	2.50	41¾	5.99
St. Law. Corp. "A"	2.00	101½	19.04
St. Maurice Va. priv.	7.00	30	23.34
Shawinigan	3.50	59	5.60
Sherwin-Williams	1.60	28	5.71
Sher.-Williams priv.	7.00	119	5.88
Simon H. and Sons	2.50	20½	12.19
South. Canada Power	1.00	25	3.56
Steel of Canada	1.75	39	4.42
Steel of Canada priv.	1.75	25	5.00
Tooke priv.	7.00	65½	10.68
Tuckett Tobac. priv.	7.00	125	5.60
Walker-Gooderham	1.00	7⅝	12.90
Winnipeg Elec. priv.	7.00	75	9.33
BANQUES			
Canadienne	10.00	170	5.88
Commerce	12.00	220	5.22
Montréal	12.00	282	4.75
Nouvelle-Ecosse	16.00	318	5.03
Royale	12.00	277	4.33
Toronto	12.00	230	5.22

LES À-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New-York, 3. — L'opposition générale de la part des banquiers contre le paiement projeté aux vétérans produit un bon effet à la Bourse. Cependant, on se tient encore sur la réserve. D'un côté, on dit que si le boni est voté et que le veto présidentiel devienne sans effet, il faudra lancer une émission de $3,400,000,000 et cela fera tomber les cours du marché. D'un autre côté, si la mesure est défaite ou qu'on y substitue un projet plus satisfaisant, les cours de Bourse monteront. Comme les banquiers sont pratiquement unanimes à se prononcer contre le boni, il est probable que le peuple les imitera. Si le peuple se prononce ainsi, les représentants seront plus à leur aise pour renvoyer la mesure.

L'agent à son plus bas

La situation mondiale de l'argent devient de plus en plus sérieuse chaque jour. Hier, il a touché le nouveau minimum de 28⅛ cents l'once fin à New-York. Il y a quelques années, le prix était de plus de $1.00 l'once. La chute aux Etats-Unis est due au fait qu'on dit qu'un prêt à la Chine ne saurait être consenti tant que ce pays n'aura pas mis ordre à ses obligations financières. Sans prêt, la Chine va se trouver en bien mauvaise posture à cause du marché de l'argent. L'Osaka Mainichi, magazine japonais, traitant de la situation de l'argent, dit que ce métal ne reprendra jamais sa valeur ancienne et qu'il pourrait bien servir un jour à la fabrication des paniers à papier. D'autres commentateurs sont moins pessimistes et ils disent que le métal argent reprendra sa valeur avec le temps.

Le cuivre

Le prix du cuivre baisse encore. Il se vend actuellement au plus bas prix touché depuis 1900. Certaines mines vendent leur cuivre en-dessous du prix coûtant. La production du cuivre est très considérable aux Etats-Unis. Les compagnies qui le produisent font leur argent avec les sous-produits. L'un de ces sous-produits est l'argent. Maintenant que l'argent est à son minimum, les produits s'en ressentent violemment. La demande de cuivre est légère parce que les affaires sont tranquilles. International Nickel, grand producteur de cuivre, a été obligé de réduire son dividende de $1.00 à $0.60. Toutes les compagnies, excepté American Smelting, ont réduit ou éliminé leur dividende. Si le prix ne s'améliore pas, certaines compagnies devront réduire encore leur dividende ou le faire disparaître.

Commandes par la malle

Les grands magasins vendant par la malle ont fait moins d'affaires en janvier mais leurs titres n'en ont pas moins monté en Bourse. En examinant bien les rapports, on constate que la diminution des affaires n'est pas aussi prononcée qu'on le croit. Les chiffres sont plus élevés qu'en décembre et les perspectives sont belles. Si ces perspectives se réalisent, ces compagnies feront meilleure figure en 1931 qu'en 1930. Cependant, la question du grain est un gros facteur pour elles et tout indique que le prix du blé baissera sensiblement au cours de l'été. Cependant, à Wall Street, on n'est pas du tout certain qu'il soit impossible de résoudre la question des céréales.

Le problème actuel consistera à diminuer la production de céréales et des autres produits, y compris les métaux.

Lot de 3,700 parts d'Imperial Tobacco

Sans l'Imperial Tobacco, le Curb aurait été dénué de tout intérêt, aujourd'hui. Ce dernier a fourni la majeure partie des transactions sur les stocks réguliers en comptant pour 4,105 parts pendant les deux premières heures sur un total général de 4,600 parts.

Imperial Tobacco a débuté par un lot de 3,700 parts à 9⅛ qui fut suivi par un autre lot de 300 parts à 9¼. Il est évident que ce sont de gros intérêts qui ont acheté ces lots, mais qui? C'est là qu'est le mystère.

Chez les pétroles, British American Oil cotait 14⅞ et Imperial Oil 17⅜.

Chez les mines, un nouveau titre, Eldorado, a fait son apparition à 40 cents. Noranda cotait $17, Sheritt-Gordon était ferme à 95 cents, Big Missouri 43 et Siscoe tenait bon à 48 cents.

Réfrigérateurs vendus par la De Forest Radio

Toronto, 3.—Le major James-E. Hahn, président de DeForest Radio Corporation, a annoncé aujourd'hui la formation d'une nouvelle compagnie filiale appelée la Norge Corporation of Canada Limited. Cette compagnie fabriquera et vendra des réfrigérateurs électriques au Canada.

Cette nouvelle vient à la suite de la conclusion heureuse des négociations avec la Norge Corporation, de Détroit, qui fait partie de la Borg-Warner Corporation, de Chicago, firme au capital de $30,000,000. DeForest s'est assuré toutes les patentes et droits de manufacturer et de vendre. On commencera immédiatement à mettre en marche la nouvelle organisation.. Une série de salles de ventes seront installées d'un océan à l'autre.

Le capital-actions de cette nouvelle compagnie est entièrement détenu par DeForest Radio Corporation. Le bureau d'administration se compose du major Hahn comme président du bureau. Les autres officiers sont: président et gérant général, D.-H. Pollitt; vice-président, A.-L. Ainsworth; secrétaire-trésorier, J.-W. Peart.

BOURSE DES MINES

(Par Beaulieu & Duncan, 220, rue Notre-Dame ouest.)

	Max.	Min.	Midi
Acme Oil	21½	21	21
Ajax Oil	147	147	147
Amulet	35½	35	35½
Arno	2½	2½	2½
Barry Hollinger	15	14	14½
Bidgood	7	6½	6½
Calmont Oil	25	24½	25
Central Manitoba	10½	10½	10½
Clericy	4½	4½	4½
Columario	20	20	20
Dome Mines	10.25	10.15	10.15
Good Hill	1½	1	1
Hollinger	8.35	8.25	8.25
Mining Corp.	18.00	18.00	18.00
Nipissing	1.50	1.46	1.50
Noranda	17¼	17	17
Siscoe	48	47	47
Stadacona	4½	4⅜	4⅜
Teck Hughes	7.10	1.05	1.05
Petrol Oil	33	33	33
Vipond	1.14	1.12	1.12
Wright Hargreaves	2.23	2.23	2.23
HORS-LISTE			
Algonquin	3	3	3
Big Missouri	43	43	43
Home Oil	1.60	1.60	1.60
Imperial Oil	17.60	17.60	17.60
Int. Nickel	14¼	14¼	14¼
Int. Petroleum	14.40	14.40	14.40
Mandy Mines	10½	10½	10½
Paterson Cobalt	4	4	4
Ritchie	11	10½—	10½
Walt Montgomery	1.75	1.75	1.75

OPINIONS DE COURTIERS

HARRIS, UPHAM & CO.—Bien que le marché des obligations soit quelque peu hésitant, ceci ne veut pas dire qu'il y a une incertitude importante, car on s'attend à un changement pour le mieux dans les premiers six mois de cette année.

THOMSON & MCKINNON (Lettre fournie par Oswald & Drinkwater.) — L'amélioration constante des prix fait croire que l'on est de plus en plus sous l'impression que les affaires vont s'améliorer. A mesure que ces perspectives deviendront meilleures les achats seront plus nombreux.

HORNBLOWER & WEEKS: — Nous croyons que les développements politiques auront pour effet de déprimer le marché.

JACKSON BROS. BOESEL & Co:—Le marché continue de se mouvoir de façon attrayante mais nous conseillons de réaliser les profits tant que les mouvements spéculatifs à la hausse ne seront pas plus prononcés.

BEER & CO: — Nous continuerions à nous montrer très prudents en ce qui concerne les stocks de Bourse.

LAMBORN, HUTCHINGS & CO: — le marché restera professionnel encore quelque temps et sans tendance bien déterminée.

WATSON & CHAMBERS. (De Samuel Ungerleider & Co). — Les nouvelles défavorables ont peu d'effet sur le marché, ce qui indique une position technique solide de laquelle un mouvement de hausse peut se produire.

LIVINGSTON & Co. (Lettre fournie par Forget & Forget). — Le marché a démontré, hier, une fois de plus, sa solidité et son inaptitude à baisser. La faiblesse de l'avant-midi dans les valeurs comme U. S. Steel et Westinghouse a indiqué que des nouveaux assauts étaient faits pour baisser les prix. En plus, la publication du budget n'était certainement pas favorable. Une nouvelle baisse dans les obligations gouvernementales prouve une fois de plus les effets sévères de la proposition du boni aux soldats.

Il y eut ici et là de mauvaises actions de dividendes.

En dépit des nouvelles et de plusieurs assauts pour écraser le marché, il devint tranquille sur la vente et se raffia en fermeture. En moyenne, les valeurs étaient un peu plus hautes.

Un placement d'une grande

SÉCURITÉ

EN dépit des modifications profondes qu'a subies le marché depuis plus d'un an, le prix des obligations des compagnies d'énergie hydro-électrique a fait preuve d'une remarquable stabilité.

Ce n'est que l'une des nombreuses raisons pourquoi nous recommandons

MACLAREN-QUEBEC POWER COMPANY

Obligations 1ère hypothèque amortissables 5½% échéance 1961

Cette compagnie détiendra des centrales d'une puissance de 245,000 h.p. dont 86,000 h.p. sont déjà utilisés.

The Hydro-Electric Power Commission d'Ontario a acheté par contrat 125,000 h.p. Par un second contrat, la James Maclaren Company, Limited a déjà pris livraison de 66,000 h.p.

Prix $94.00 et l'intérêt pour rapporter 5.93% (*plus la taxe de transfert*)

* * *

NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED

355, rue St-Jacques ouest, MONTREAL

Québec Ottawa Toronto Hamilton London, Ont. Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

M-99-P

L'OEUVRE D'UN DEMI-SIÈCLE

1881 DÉBUT DES AFFAIRES

1931

$192,535,106 Assurances en vigueur.
$ 45,221,899 Actif.
$ 35,081,957 Réserves pour détenteurs de polices.
$ 8,007,552 Surplus.
$ 11,055,711 Total des dividendes aux détenteurs de polices.
$ 53,362,783 Total payé aux détenteurs de polices.

¶ Durant les cinquante années de son existance, la Compagnie a payé aux assurés et bénéficiaires plus de $53,000,000. Elle garde maintenant pour eux plus de $43,000,000. Ces deux montants réunis dépassent de $5,500,000 le montant reçu des détenteurs de police.

¶ Le montant des nouvelles assurances pour l'année s'est chiffré à $26,856,811. Dans le cours des dix dernières années, la Compagnie a doublé ses assurances en vigueur, son revenu et ses paiements aux détenteurs de polices. Son actif, pour la même période, s'est accru de deux fois et demie. Il représente $122 pour chaque $100 de passif.

¶ Plus de 75% de son actif est placé en hypothèques, obligations du gouvernement et autres, et actions privilégiées. La valeur de son actif, aux prix du marché, excède la valeur aux livres par $378,045 — ce qui a une haute signification à cette époque où les titres et valeurs sont considérablement dépréciés.

¶ Le taux de l'intérêt gagné sur les placements de la Compagnie en 1930 a été de 6.14%, ce qui égale pratiquement le taux d'intérêt gagné en 1929. Le surplus total gagné en 1930 a été de $1,918,454.

¶ Durant l'année 1930, la Compagnie a payé en dividendes à ses assurés, la somme de $1,198,418. Elle maintiendra cette échelle de dividendes satisfaisante en 1931.

¶ La North American Life Assurance Company commence son second demi-siècle d'existence justement fière de ses états de service, satisfaite de sa situation financière actuelle et confiante dans l'avenir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
T. BRADSHAW, F.I.A.

Vice-Présidents
W. K. GEORGE, Directeur—Canadian Bank of Commerce
C. W. I. WOODLAND, Gérant général pour le Canada—Employers' Liability Assurance Corporation
W. B. TYLOR, B.A., LL.B., Aviseur général
C. L. BURTON, Président et gérant général — Robt. Simpson Co. Ltd.
HON. G. S. HENRY, B.A., LL.B., M.P.P., Premier ministre de la province d'Ontario
F. S. CORRIGAN, Vice-président et gérant général — General Steel Wares Ltd.
A. C. McMASTER, K.C., McMaster, Montgomery, Fleury and Co.
F. A. ROLPH, Président—Imperial Bank of Canada
A. J. MITCHELL, Vice-Président — Western Canada Flour Mills Co. Ltd.
G. H. A. MONTGOMERY, B.A., C.R., D.C.L., Brown, Montgomery and McMichael
HON. L. A. TASCHEREAU, LL.D., LL.L., M.P.P., Premier ministre de la province de Québec.

D. E. KILGOUR, M.A., A.I.A., F.A.S., gérant général et actuaire.

NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE COMPANY

E. S. Gronau, Gérant de succursale.
F. X. Leblanc, Assistant-Gérant.
340 Edifice Canada Cement, Montréal, Qué.

Solide comme le Continent

Cité de Montréal

SOUMISSIONS POUR BAIN PUBLIC

ON recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la construction d'un bain public à l'angle nord-ouest du Boulevard St-Laurent et de la rue Bagg, quartier St-Louis, à Montréal, P.Q., pourvu que ces soumissions soient mises à la poste pas plus tard que mercredi le 11 février 1931, pour être ouvertes vendredi le 13 février 1931, à midi.

Les plans, cahier des charges, formules de soumissions et toutes les informations requises seront obtenues au bureau de l'Architecte de la Cité, chambre 406, à l'Hôtel de Ville.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier,
Hôtel de Ville, Montréal, 3 février 1931.

AVIS PUBLIC

Listes Electorales

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les listes électorales qui doivent servir, dans la cité de Montréal, à l'élection des députés à l'Assemblée Législative ont été préparées et déposées dans mon bureau, à l'hôtel de ville, où les intéressés peuvent les consulter pendant les heures de bureau.

Quiconque se trouve lésé par l'omission et par l'insertion de son nom sur lesdites listes peut, par lui-même ou par son agent, produire à ce sujet une plainte par écrit et sous serment, à mon bureau, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis.

Quiconque croit que le nom de quelques personnes a été inscrit sans droit sur lesdites listes, parce que cette personne n'a pas les qualités requises d'un électeur, ou que celui de quelque autre personne qui n'y a pas été inscrit aurait dû l'être, parce que cette autre personne a les qualités requises, peut, à ce sujet, produire dans le même délai de QUINZE JOURS, à mon bureau, une plainte par écrit et sous serment, attestant qu'à sa connaissance personnelle le nom qu'il demande à faire inscrire sur ou omettre desdites listes, est celui d'une personne qui a ou n'a pas, selon le cas, le cens électoral.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité.
Hôtel de ville,
Montréal, 3 février 1931.

AUX ANNONCEURS

L'insertion et la classification des petites annonces seront garanties seulement si elles sont reçues avant 6 heures p. m. la veille de leur publication.

¶ Les avis de décès sont reçus cependant jusqu'à midi, le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p. m., vendredi.

¶ La Presse a 315 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour l'adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275. 38-u

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

DIVIDENDE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

Avis est donné qu'un dividende de six dollars l'action sur le capital-actions de la Compagnie a été déclaré, payable le 16 février 1931, aux actionnaires enregistrés le 31 janvier 1931.

Par ordre du Conseil d'administration.
HUGUES CLEMENT,
Secrétaire.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS-CANADA

Avis est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu le 17ème jour de février 1931, à 3.45 p.m., au siège social de la Compagnie, chambre 505, 165 rue Saint-Jean, Montréal, pour l'élection des directeurs, la réception du rapport annuel et du bilan de la Compagnie, et pour expédier toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

J. H. CHANDLER, Secrétaire.

David & Frère, Limitée

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de David & Frère Limitée sera tenue aux bureaux de la Compagnie, 1930 rue Champlain, Montréal, le lundi 9 février 1931, à 11 heures de l'avant-midi, pour accepter le rapport des Directeurs concernant les opérations de la Compagnie, pour l'année finissant au 31 décembre 1930, pour rectifier les actes des Directeurs, pour l'élection des Directeurs, et pour toute autre question qui pourrait être présentée.

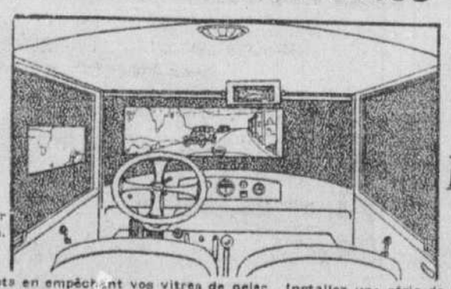
L. R. PHILIE,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, le 2 février 1931.

Empêchez votre Brise-Bise de Geler

$150 *la série de trois*

Un pour le brise-bise, un pour la vitre d'en arrière et du côté.



Protège la Vie, Prévient les Accidents

Evitez les accidents en empêchant vos vitres de geler. Installez une série de protecteurs Auto-Frost et alors vous pourrez utiliser votre chaufferette à sa pleine capacité, tenir vos vitres fermées et elles ne gèleront pas.
Economiques — faciles à installer — donnent une protection parfaite. Procurez-vous-en une série de votre garagiste ou de votre marchand d'accessoires.

PROTECTEURS AUTO-FAB CONTRE LE GEL

AUTO FABRIC PRODUCTS, LIMITED — 1598-1606 rue Clarke, Montréal.

FRANK HOEY EST TOUJOURS EN TETE DU MARATHON DE RAQUETTES DE QUEBEC A MONTREAL

CE SOIR, FESTIVAL SPORTIF DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL A L'ARENA MONT-ROYAL.

IL NE RESTE PLUS QUE 28 CONCURRENTS EN LICE SUR LES 49 DU PREMIER JOUR

Desroches s'est classé deuxième hier et Newton, troisième, — On croit que 20 coureurs se rendront à Montréal. — Chaleureuse réception aux raquetteurs.

Température de 27 degrés en bas de zéro

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Sainte-Anne de la Pérade, 3. — La deuxième étape du marathon Usher's Green Stripe pour une bourse de quatre mille dollars et la coupe de la "Presse" s'est effectuée, hier matin, de Donnacona à Sainte-Anne de la Pérade, distance de vingt-sept milles. Il semble assuré que l'emblème changera de détenteur, cette année, car le vaillant et courageux Frank Hoey est plus que confiant de remporter la victoire.

L'étape d'hier, sans être très fertile en incidents, a toutefois réservé des surprises que plusieurs concurrents ne goûtent guère. Bien que les coureurs soient très enthousiastes et bien dispos, certains d'entre eux ont cette fois-ci à lutter contre des adversaires plus jeunes et mieux entraînés qu'aux deux marathons précédents de raquettes.

Et cette rivalité est très caractéristique. Hoey, Desroches et Newton sont actuellement les favoris et le classement de Hoey encore en première position, hier, fait prévoir que le petit Irlandais de la Pointe Saint-Charles, âgé de 27 ans, et pesant 140 livres, contribuera dans une large mesure à la rencontre de la Verte Erin. Sa figure si sympathique et son grand esprit sportif en font un athlète applaudi des foules. Son jugement est sûr et pesé. Il a actuellement une avance de près de quarante minutes sur son plus proche adversaire, Fred Desroches, et à moins d'accidents, il est et restera le favori.

Edouard Fabre, malgré son ardeur et son énergie, ne possède plus la résistance de ses premières années d'expérience. Il a perdu l'entraînement des anciens jours et c'est le cœur maintenant qui semble ne plus vouloir battre comme à l'époque de ses grands triomphes.

Et après avoir acquis une réputation internationale comme coureur à pieds et raquetteur, il voit à son plus grand regret son étoile pâlir et la jeunesse lui arracher tout ce qu'il avait de plus cher et qu'il aimait tant, le titre de champion.

Jean-Baptiste Chouinard, le boute-en-train du marathon de l'an dernier, n'a plus également lui aussi sa sérénité coutumière. Ce trappeur de Notre-Dame du Nord, aux pieds endurcis et d'une résistance à toute épreuve, semble oublier l'atmosphère si réconfortante des bois pour pencher sur la grande route le contact de sa raquette. Il souffre actuellement d'une forte douleur à la jambe droite, s'étant entregelé un muscle au cours de l'étape de Québec à Donnacona.

Mais Chouinard est retors. Il simule vraisemblablement un mal dans le but de mêler les cartes et de se classer un des trois premiers. Il n'y aurait rien de surprenant de le voir entreprendre les autres étapes avec l'agilité du cerf. Quatre autres concurrents ont abandonné la course, hier. Ce sont Georges Roy, de Worcester, Mass., représentant l'Association Canado-Américains, Amédée Courtemanche, East Hampton, Mass.; Gaston d'Orleans, et John Sara, Finlandais, de Toronto. Un a été disqualifié, Gaston Dufresne, Shawinigan-Falls, et David Courtois, de Mistassini, 54 ns, célèbre porteur de sac au baluchon, a déclaré vouloir abandonner lui aussi la course. Il trouve que la raquette est plus dure à chausser que de porter sur son dos une forte pesanteur. Ollie Wanttinen, le plus petit coureur professionnel de l'univers, qui mesure 4 pieds et neuf pouces, pesant 92 livres, ne s'en fait pas. Il s'est classé quatrième, hier, et arrivé tout aussi dispos que le matin à son réveil, Gavuzzi et McNamara font bonne figure et leurs succès actuels font prévoir des surprises.

Granville n'a pas le même brio. Toutefois, il se promet de réaliser son but et son arrivée au parc Lafontaine fera fureur.

Il ne reste donc plus en lice que 28 concurrents sur 49 partants. L'opinion bien fondée laisse entendre que tout au plus vingt auront la bonne fortune de se rendre à la ligne de démarcation à Montréal. Mlle Germaine d'Arcy, vaillante dame de marathon sous le nom de Mlle Usher, et la reine de beauté est d'un précieux encouragement pour les coureurs. D'une amabilité exquise, elle s'empresse à l'arrivée de chacun d'entre eux de leur serrer chaudement la main.

Sa présence sur le parcours est saluée de vives acclamations.

Le départ, hier matin, de Donnacona s'est effectué à neuf heures et la reine du marathon donna le signal.

Frank Hoey s'élança dans l'espace avec une grande rapidité pour prendre la tête et la conserver jusqu'à Sainte-Anne de la Pérade. Il a franchi la distance de 27 milles en quatre heures, six minutes et trente secondes, soit près de sept milles à l'heure, battant alors le record établi par Edouard Fabre l'an dernier qui fut de cinq heures et dix-sept minutes.

Fred Desroches est un coureur surprenant. C'est la première fois qu'il chausse la raquette et l'effort qu'il a fourni dans l'étape d'hier lui ouvre un horizon nouveau. Il a tenu tête à Newton pendant 18 milles pour arriver à la ligne de démarcation quatre minutes avant lui. Il dépassa facilement sur la route des coureurs de grande expérience, notamment, Wanttinen, Gavuzzi et Ray.

Idola Gauthier, du Cap de la Madeleine est un adversaire dangereux, cette année. Comme on le sait, l'an dernier il lui a fallu abandonner la course, trois milles après l'Assomption. Il a subi un fort entraînement dans quelques mois et on anticipe pour lui un bon classement. Frank Hoey et le petit Desroches sont confiants. Ils ne semblent pas avoir peur des coureurs étrangers.

L'irlandais désire et tient à conserver dans la métropole la coupe de la "Presse" et cette légitime ambition pourra bien se réaliser, car la lutte sera très contestée d'ici la fin du marathon.

L'étape d'hier a provoqué un très grand enthousiasme. Au Cap Santé, Portneuf, Deschambault, Grondines et Sainte-Anne de la Pérade, des foules immenses ont salué le passage des concurrents et leur offrirent aliments et breuvages.

Ces marathons soulèvent un grand intérêt parmi la population québecoise et les coureurs étrangers apréciert hautement la cordiale hospitalité dont ils sont l'objet.

Le glouton Phil. Granville semble avoir perdu un peu de son appétit. Cependant, il caresse encore d'un œil envieux un bon et beau bifteck. Il jette cependant assez souvent un regard inquisiteur vers les garde-mangers des cultivateurs pour s'assurer s'il n'y aurait pas quelque part, non un morceau, mais une tarte entière.

Le départ s'est effectué hier matin, par une température de 27 degrés au-dessous de zéro. Heureusement, qu'il n'y avait pas de vent et les concurrents ont pu supporter plus facilement le froid qu'entre Québec et Donnacona. Pour une cure d'air, c'est prodigieux, mais le teint brunit et l'on devient peaux rouges.

Au marathon entre Montréal et Lewiston, un coureur non inscrit, "Pitou" le chien fidèle de Gagne, de Valleyfield, participa à la course. L'an dernier, les coureurs avaient comme entraîneur un pony de Québec à qui l'on avait donné le nom de Poulin Effrené, balayant tout sur la route.

Cette année, c'est la Grise, cheval de quatorze ans et pesant plus de 1,200 livres, qui se classe première à chaque étape. La Grise ne demande pas à être commandée. Elle part au trot pour ne jamais ralentir sa course. Elle est la propriété de M. Clovis Germain et conduite par M. Germain Paradis, cousin germain de Léo Kid Roy. Et la Grise est devenue la joie du marathon.

La réception faite aux raquetteurs à Sainte-Anne de la Pérade a été des plus cordiales. La ligne de démarcation se trouvait juste en face de l'église et l'arrivée de Hoey, représentant de la Québec Box, de l'Epiphanie, a donné lieu à un grand enthousiasme. Et c'est au milieu de grandes acclamations qu'il fut conduit aux quartiers généraux des raquetteurs à l'Hôtel Cadot qui avait revêtu pour la circonstance un grand air de fête. Comme l'an dernier, on avait décoré gentiment l'hôtel de banderolles multicolores et une table très bien dressée et sur laquelle apparaissaient les mets les plus succulents était de nature à exciter l'appetit des concurrents.

La route est couverte d'une neige épaisse et dure et les concurrents n'en sont pas incommodés. La rafale qui leur cingle la figure est un des gros inconvénients. Ray, qui s'est entregelé les deux jouas hier, porte visiblement les marques du froid. La vitesse de Hoey, Desroches et Newton l'étonne grandement. Cet ancien champion des Etats-Unis est d'opinion qu'ils ne sauraient faire montre d'une telle agilité jusqu'à la fin du marathon.

Et Frank Hoey lui répondit : "Wait till the end. For the Cup is now mine". Le vétéran McNamara, ce fameux coureur contre les chevaux, est pratiquement rétabli du mal aux yeux dont il a souffert au cours de l'étape d'hier. Bien qu'il se fût classé dixième, il espère reprendre le terrain perdu et mener dans les autres étapes.

Didace Martineau semble être très en forme et fera assurément meilleure figure qu'en 1930. Gabriel Kurtness, le digne représentant de la tribu indienne de Pointe Bleue porte allègrement son panache entouré de plumes qui sont très souvent le jouet du vent.

René Normandin n'est pas un inactif. Le marathon lui inspire le goût de la plaisanterie, il s'amuse ses camarades le soir en se faisant photographier. Mo. Mottard de Saint-Basile de Portneuf crée l'impression d'un vigoureux athlète. Sa stature ne s'identifie pas avec celle de Wanttinen, ce petit coureur de 92 livres.

Dans le classement actuel des deux étapes, Hoey mène par 3 heures et trente-sept minutes et quarante secondes et la distance qu'il a franchie jusqu'à date est de 57 milles. Bien que Newton ne soit arrivé que troisième hier, il n'en reste pas moins en deuxième position. Desroches se trouve troisième, P. Gavuzzi quatrième, Wanttinen cinquième, Joie Ray, sixième, Cartier septième, Idola Gauthier, huitième, McNamara neuvième, David Phillipe, dixième, Joseph Mottard, onzième, ainsi que Roch Bourassa et Albert Leroux douzième. Vingt-trois ont donc abandonné la course depuis le départ de Québec dimanche matin. Ce sont Pat d'Orléans, de France; Tom Ellis de Hamilton, Ont.; Raoul Forget, de Longueuil; Louis Tharoval, de Montreal; Omer Ouellette, Montréal; Willie Lafort, Longue-Pointe; Simeon Hamelin, de Montréal; Mel Gonon, de Buffalo, N. Y.; A. Lord, de Trois-Rivières; Tancrède Fortin, Montréal; Eugène Clouette, Montréal; D.-A. Wattnewson, de Montréal; H. Haylor, Montréal; R. Rioux, Sudbury, Ont.; J.-E. Ramsay, Montréal; Emile Lavigne, Montreal; Valère Létourneau, Québec; Jos. Bourassa, Trois-Rivières, Rémi Lamme, Trois-Rivières; Georges Ray, Worcaer ,Mass.; A. Courtemanche, East Hampton, Mass.; Gaston Dufresne, Shawinigan Falls.

Voici le classement de l'étape d'hier et de celui de la précédente. De Donnacona à Sainte-Anne de la Pérade, vingt sept milles.

Frank Hoey, 4.0.40; Desroches, 4.32; Newton, 4.36.40; Wanttinen, 4.44; Fortin, 4.49; Gavuzzi, 4.51; Carrière, 5.01; Gauthier, 4.52.20; R. Bourassa, 4.57; McNamara, 5.03; J. Ray, 5.03; Didas Martineau, 5.06; Phillipe, 5.08; Granville, 5.09.45; Richmond 5.09.45; St-Gelais, 5.10.20; McDonnell, 5.15.50; Coulombe, 5.16.30; Leroux, 5.20.45; Mottard, 5.22.20; Gendron, 5.24; Collin, 5.31.50; Fabre, 5.47.40; Courtois, 5.55.05; Vezina, 6.04.05; Normandin, 6.24.20; Chouinard, 6.24.40; Kurtness, 6.25.10.

Classement général: Frank Hoey, 8.37.40; Newton, 9.16; Desroches 9.16.25; Gavuzzi, 9.37.05; Wanttinen, 8.58.20; J. Ray, 10.08; Carrier, 10.08.50; Idola Gauthier, 10.10.30; McNamara, 10.17.20; David Philippe, 10.18.50; Mottard, 10.33.00; Roch Bourassa, 10.33; P.-E. Coulombe, 10.33.55; Albert Leroux, 10.34.05; Richmond, 10.39.25; St-Gelais, 10.53.15; Granville, 10.59.20; Fabre, 11.04.40; Fortin, 11.07.40; Collin, 11.09.50; McDonnell, 11.13.45; Gendron, 11.25.15; Courtois, 11.33.50; Martineau, 12.21.40; Kurtness, 12.43.40; Vézina 12.43.50; Normandin 12.55.20; Chouinard, 13.51.40.

La reine de beauté a pris le train hier soir pour se rendre à Trois-Rivières, où elle recevra les concurrents dès leur arrivée. Le Marathon cette année, est caractérisé par un plus grand intérêt encore que celui de 1930. Partout sur la route, on voit des enfants chaussés de raquettes et suivant à de courts intervalles les coureurs. Armand Vincent, le promoteur se dit très content de la physionomie de la course, qui d'ailleurs est dirigée avec tout le tact et l'habileté qu'on lui reconnaît. Il y aura certainement des surprises a-t-il ajouté. Fabre, que nous avons vu, hier soir, a subi un examen médical du docteur Latour, de Sainte-Anne de la Pérade. Bien qu'il eut pris, hier soir, la détermination d'abandonner la course, il est fort probable que le champion vétéran s'alignera encore ce matin pour tenter un dernier effort. Si sa gastrite ne s'accentue pas, il sera assurément au nombre des partants. Le moral des raquetteurs est très bon et tous veulent se rendre jusqu'à la dernière étape. Leurs quartiers généraux à Trois-Rivières seront au Château de Blois et prière aux parents de bien leur faire parvenir en ce dernier endroit toutes les communications désirées.

Le départ s'est effectué ce matin à 9 heures de Sainte-Anne de la Pérade, pour se rendre de là à Trois-Rivières, distance de 26 milles.

Cet avant-midi, à Batiscan, Frank Hoey, de la Québec Box, de l'Epiphanie, était cinq minutes environ en avant de ses plus proches adversaires. Desroches était deuxième, Newton, troisième, et Gauthier, quatrième.

Ce soir, gala des étudiants à l'Arena

C'est ce soir, à 8 heures précises, qu'aura lieu à l'aréna Mont-Royal le grand gala sportif des étudiants de l'université de Montréal qui coïncidera avec la première rencontre locale de la Ligue interuniversitaire. Nous donnons ci-après le programme de ce gala qui même de l'avis des pessimistes s'annonce comme devant être un succès.

8 h. Joute Laval-U. de Montréal.
9.30. Course ouverte, 1 mille.
9.40. Course-bouffe en patins à roulettes.
9.50. Course interuniversitaire, 1 mille.
10 h. Patinage de fantaisie par Mlle Réjane Gauthier.
10.10. Course intercollégiale, ½ mille.
10.25. Course inter-facultés à relais.
10.35. Joute de ballon à la glace.
10.50. Présentation des coupes.

La fanfare du C.O.T.C. de l'Université, dirigée par M. J.-J. Gagnier et gracieusement mise à la disposition des



Mlle REJANE GAUTHIER, qui donnera une exhibition de patinage de fantaisie ce soir, à l'aréna Mont-Royal, lors du festival sportif des étudiants de l'université de Montréal.

étudiants par le lieutenant-colonel Armand Hay, commandant du C.O.T.C., agrementera cet intéressant programme de mélodies variées de choix.

Les coupes qui seront distribuées par Mlle Hélène Grenier, présidente de la Ligue de la jeunesse féminine, aux gagnants des différentes épreuves, ont été généreusement offertes par MM. Léo Dandurand, Paul Sauvé, Jean Lanstôt, président du comité de régie des étudiants en pharmacie, le Dr Eudore Dubeau, doyen de la faculté de chirurgie dentaire et président honoraire du gala, les élèves de la "M" 32, les élèves de la "M" 33, l'association pharmaceutique de la province, l'association athlétique de l'U. de M., Bonin Frères, Chas. Desjardins, Dupuis Frères, le Dr Eudore Dubeau, Balke Collender Co., Cecil Springings Co.

Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'université, et le Dr Eudore Dubeau présideront, accompagnés d'un groupe imposant de professeurs. Et les étudiants seront là comme un seul homme, avec leurs drapeaux traditionnel, pour recevoir l'élite de la société et un grand crème des amateurs qui se rencontreront à l'aréna ce soir. Il reste encore quelques billets à l'aréna Mont-Royal et chez Edmond Archambault, coin Berri et S.-Catherine. Qu'on se hâte avant qu'ils ne s'enlèvent. Les amateurs sont priés d'arriver à bonne heure ce soir, afin d'éviter la foule.

Sur l'avis du médecin le champion Ed. Fabre se retire de la course

Trois-Rivières, 3. — Edouard Fabre, champion du marathon Usher's Green Stripe, l'an dernier, et de nouveau concurrent cette année à celui qui se déroule actuellement, ne s'est pas aligné avec les autres coureurs ce matin, à neuf heures, à S.-Anne de la Pérade. Sur les avis du Dr Latour, le médecin qui l'a examiné, hier soir, à son arrivée de la deuxième étape de Donnacona à S.-Anne de la Pérade, le sportif a exprimé son plus grand regret de ne pas partir. Il souffre d'une forte oppression et il eut été dangereux pour lui de parcourir l'étape. Il a pris, ce matin, le train pour Trois-Rivières, où il assistera à l'arrivée des concurrents.

Deux autres coureurs, Gabriel Kurtness et David Phillips, Indiens de la Pointe-Bleue, ont aussi abandonné la course. Ils préfèrent, dirent-ils, les bois à une route nationale.

Il ne reste plus en lice que 26 concurrents. Frank Hoey prit encore la tête en quittant S.-Anne de la Pérade. Desroches et Newton continuent à être favoris.

Fabre remercie tous ses amis et admirateurs de l'encouragement qu'ils lui ont toujours donné. Maintenant, il croit sa carrière terminée. Il laisse à la jeune génération l'ambition de conserver au sport de la raquette tout l'amour que lui-même lui a consacré. Ce sera avec cet esprit qu'il continuera à suivre la carrière des jeunes qu'il applaudira avec toute la sincérité dont il est imbu.

Graves déclarations du coureur R. Rioux

Rosaire Rioux, de La Tuque, l'un des concurrents dans la course en raquette de Québec à Montréal, a abandonné la partie après avoir couvert quinze milles. Il a dû se retirer à Saint-Augustin. Après avoir pris une tasse de café, il a écrasé sur la route, pris de douleurs au cœur et au côté, jusqu'à ce moment Rioux avait fait très bonne figure dans la course, étant parmi les premiers.

Thorpval, un autre des concurrents a été pris de frissons causés par le grand froid et a dû abandonner lui aussi, quinze minutes environ après Rioux.

Rioux croit avoir été drogué, car il a pratiquement perdu conscience de ce qui lui est arrivé aussitôt après avoir avalé sa tasse de café.

Il nous a déclaré qu'il partira aujourd'hui pour aller se promener chez ses parents, à Sudbury, Ontario, afin de se remettre de ses fatigues.

Boies à la salle Amherst

Henri Boies rencontrera Armand Marsan dans un match de cent de 200 contre 150, ce soir à la salle Amherst, No 1187 Amherst, coin Dorchester. Hier soir, Boies a défait Louis Miron à la salle Montcalm, 200 à 172 dans une partie de pool.

Congé à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le maire Allen a lancé une proclamation ordonnant un demi-congé, vendredi après-midi, pour le carnaval. Le gouvernement fédéral a suivi le mouvement en passant un arrêté-en-conseil accordant congé aux employés civils d'Ottawa, vendredi après-midi.

Le Golf au T. & D.

Un grand nombre de joueurs de golf miniature sont actuellement en pratique sur le magnifique court du club T. et D. Lucien Turgeon, le populaire propriétaire du court, fier du succès de ses tournois de fin de semaine, est à organiser un autre grand concours auquel tous les joueurs de golf miniature de la métropole prendront part. Actuellement les entrées dépassent la centaine, et vendredi soir, lors de l'ouverture du tournoi, il y aura certainement au delà de deux cents joueurs inscrits.

LE SAULT-AU-RECOLLET

Le club de hockey Sault au Récollet étant libre lance un défi à tout bon club amateur pour demain soir.

TROIS FAMEUX JOUEURS DE HOCKEY DES ETUDIANTS



LEO LARCHEVEQUE, gardien de buts. —Cliché Louis Poirier, 1170 boulevard Saint-Laurent.



PAUL-EMILE TREMBLAY, défense.— Cliché Louis Poirier, 1170 boulevard Saint-Laurent.



ROLAND GAGNE, centre.—Cliché Louis Poirier, 1170 boulevard Saint-Laurent.

Max Schmeling prouve qu'il est fort capable de bien se protéger

New-York, 3.—Le champion du monde Max Schmeling est sûrement capable de se défendre partout où il se trouve, à l'hôtel comme dans une arène.

Hier après-midi, un type ressemblant beaucoup à un huissier, voulut aller ennuyer Schmeling à l'Hôtel Commodore. Malheureusement pour lui, le champion du monde des poids lourds n'était guère de bonne humeur et empoignant l'intrus par le collet il le sortit sans plus de cérémonie de l'édifice, le remettant entre les mains du majordome de l'hôtel.

"Nous n'avons pas peur des papiers légaux", dé déclarer Joe Jacobs, le gérant de Schmeling, car nous avons des avocats pour s'occuper de ces détails. Schmeling ne peut tendre la main à tous les étrangers qui peuvent s'approcher de lui car un d'entre eux pourrait fort bien avoir un canif et le blesser à la main ou au poignet".

Emile S.-Goddard gagne la première étape du Derby

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Vingt mille personnes ont assisté hier à la première course de chiens dans le Derby international qui constitue une attraction du carnaval d'Ottawa. Emile St. Goddard, l'ancien conducteur de la poste de Le Pas, Manitoba, probablement le meilleur "musher" en Amérique, est arrivé premier dans l'épreuve d'hier suivi de près par Madame E.-P. Ricker, de Poland Springs, Maine. Cette jeune femme qui conduit elle-même son attelage de chiens promet d'être une rivale dangereuse pour Emile St.-Goddard, le champion du carnaval de l'année dernière et qui détient la coupe du Château Laurier. La course n'a pas été aussi rapide que celle de l'année dernière à cause de la neige tombée en trop grande quantité. St. Goddard dit qu'en certains endroits, il y avait tellement de neige qu'il ne voyait plus ses chiens. Madame Ricker dit que pour la même raison, elle a failli perdre sa route.

Aujourd'hui, pour la deuxième épreuve de 35 1-3 milles, la piste sera meilleure. Cette course de 100 milles se terminera demain. Emile St. Goddard, parti douzième, a parcouru les 33 1-3 milles en 2 heures 54 minutes et 14 secondes. Madame Ricker, qui était la septième au départ, a pris 3 heures, 1 minute et 42 secondes, n'étant dépassé par St-Goddard que de 7 minutes. Shorty Russick, de Flin-Flon, Man., qui était le troisième au départ, a fait le trajet en 3 heures, 4 minutes, 42 secondes, seulement 3 minutes de différence avec Madame Ricker. Earl Brydges, de Cranberry, Portage, Man., est arrivé quatrième, en 3 heures 8 minutes et 19 secondes.

Il y avait autant de foule à l'arrivée qu'au départ et Madame Ricker, la première rendue au Château Laurier, a reçu une ovation.

Presque en même temps arrivait Emile St. Goddard bien qu'il était parti une quinzaine de minutes après la jeune femme, Armand Riendeau, d'Ottawa, a eu beaucoup de difficultés avec ses chiens, à cause de l'entêtement d'un nouveau chien conducteur, celui qu'il avait entraîné pour la course étant malade. Riendeau s'est définitivement retiré; Jack Defalco, également d'Ottawa, s'est aussi retiré du derby.

Le Très Honorable R.-B. Bennett et Mlle Mildred Bennett présenteront les prix aux vainqueurs mercredi soir, au bal au Château Laurier.

Ottawa, 3.—Le résultat officiel de la première épreuve de 32⅓ milles dans la course de 100 milles, dans le derby international, course de chiens, du carnaval d'Ottawa, est le suivant: 1er, Emile S.-Godard, Le Pas, Man., 2 h. 54 minutes et 14 secondes; 2e, Mme E.-P. Ricker, Poland-Springs, Me., 3 h. 1 m. 42 sec.; 3e, Shorty Russick, Flin-Flon, Man., 3 h. 4 m. 42 sec.; 4e, Earl Brydges, Lake-Placid, N.-E., 3 h. 8 m. 19 sec.; 5e, Georges Girard, Québec, 3 h. 22 m. 37 sec.; 6e, Arthur Lapointe, Québec, 3 h. 23 m. 27 sec.; 7e, Charles Forbell, S.-Jovite, Qué., 3 h. 23 m. 46 sec.; 8e, Georges Chevrette, Québec, 3 h. 24 m. 39 sec.; 9e, Dave Falardeau, Québec, 3 h. 35 m. 27 sec.; 10e, Léo S.-Godard, Phil., 3 h. 41 m. 10 sec.; 11e, Roland Lombard, South-Windham, Me., 4 h. 14 m. 45 sec.; 12e, Johnny Johnston, Boston, 4 h. 30 m. 10 sec.; 13e, Jack Defalco, Ottawa, 5 h. 26 m.; 14e, Norman Costes, Ottawa, retiré de la course au 17ième mille; 15e, Armand Riendeau, Ottawa, retiré de la course au 5e mille.

Tut met Petrolle hors de combat en moins d'un assaut

Saint-Paul, 3. — Henry Tuttle, de Minneapolis, connu dans le monde de la boxe sous le nom de King Tut ,est devenu subitement hier soir l'un des plus logiques aspirants au championnat des poids légers, titre actuellement détenu par Tony Canzoneri.

Tout est devenu l'homme du jour dans le monde pugilistique en mettant le fameux Billy Petrolle, surnommé le "Fargo Express", hors de combat en exactement 24 secondes, devant une foule toute étonnée de la rapide fin du combat.

C'était la première fois que Petrolle était mis hors de combat quoiqu'il ait déjà perdu deux rencontres par knock-out technique. C'était néanmoins la première fois que l'arbitre comptait les dix secondes réglementaires.

Dès le son de la cloche, Tut quitta précipitamment son coin et avant que Petrolle ait pu réaliser ce qui se passait, il recevait un terrible coup de la droite au menton. Petrolle s'accrocha aussitôt à son adversaire pour ne pas tomber et pour éviter d'être mis hors de combat, mais Tuttle le repoussa violemment pour lui porter une série de coups de droite et de gauche à la mâchoire jusqu'à ce que le "Fargo Express" s'écroule au plancher pratiquement sans connaissance. Lorsque l'arbitre compta neuf, Petrolle tenta courageusement de se relever mais ses jambes refusèrent de le porter et il demeura étendu dans le rond. Il dut être aidé par ses seconds pour regagner son coin. Il avait été vaincu sans avoir eu la chance de porter un seul coup.

La rencontre d'hier soir a été disputée devant la foule la plus nombreuse jamais connue dans l'histoire de la boxe dans le Minnesota. 10,249 personnes ont payé le prix d'admission pour voir les deux hommes à l'œuvre. Petrolle a reçu $12,000, et Tut environ $10,000. Tut pesait 135½.

Les Braves All Stars battent Oka par 3 à 2

Le club de Oka qui n'avait connu que la victoire dans les neuf parties jouées depuis le commencement de la saison avec les meilleurs clubs de la province, a été battu dans sa course triomphale par la dangereuse équipe des Braves All Stars de Montréal, qui sont sortis de la joute victorieux par le résultat de 3 à 2. C'est là un autre bel exploit des Braves qui se sont remis en route pour le championnat provincial mais cette fois-ci, avec l'espoir de ne remporter que des victoires. Sur 18 parties jouées, il en a seulement perdu deux. Voilà un beau record pour un club amateur senior et il est à croire que peu peuvent se vanter d'en posséder un pareil.

Malgré que quatre des joueurs réguliers des Braves étaient retenus au lit par la maladie dans la partie contre Oka, tous les autres joueurs ont joué une partie magnifique et de brillants coups ont été faits de part et d'autre. Il faut aussi donner crédit au Oka qui a joué de malchance dans plusieurs occasions. Certains coups paraissaient des points certains, si ceux-ci avaient été tirés avec justesse. Cardinal dans les buts pour les Braves a joué une partie phénoménale, arrêtant tout sur son passage mais malgré cela, les equipiers du club receveur ont réussi à le déjouer en deux occasions, lors de deux belles montées. Les points pour les Braves ont été comptés par Keroac, Cavé et R. Leduc, celui-ci fournissant aussi une passe à Keroac. La direction des Braves tient à remercier le gérant et les joueurs du Oka pour leur belle réception.

Il est bon aussi de faire mention que le club d'Oka reçoit les clubs non avec des mauvais coups comme le prétendent plusieurs clubs de Montréal; c'est là un mauvais moyen de prendre une défaite. Pour le cas des Braves, c'est une des places où ils ont été le mieux reçu et pour cause, seulement une punition a été accordée pour infraction mineure et cela avec droit. C'est traiter injustement un club receveur que de prendre pour raison que le club visiteur a été volé. Celui-ci ayant droit à son arbitre, cette raison tombe par elle-même, ou bien, ce même club joue très dur. La bataille commence ordinairement par un joueur des visiteurs qui se croit le maître de la situation et espère avoir raison par les coups; il serait plus sport de prendre une défaite en gentilhomme que d'exiger celle-ci par différentes raisons non valables.

Mercredi soir, les Braves All Stars rencontreront le Beaudin-Viau au coin des rues S.-Ferdinand et S.-Emélie, entre 8 et 9 heures.

A SAINT-POLYCARPE

Il y aura une grande mascarade, jeudi soir, le 5 courant, à Saint-Polycarpe, au profit du club de hockey.

Un Canadien dans la finale du tournoi des poids lourds à Détroit

Détroit, 3.—Deux poids lourds de Cleveland et un autre de Winnipeg, les seuls survivants des 19 combats du tournoi des "mastodontes" pour une bourse de $1,000, se battront de nouveau vendredi soir à l'Olympia.

Les trois survivants des 24 poids lourds qui se sont battus hier soir sont Jack Cunningham, 188 livres, un nègre de Cleveland; Frank Kitts, 197 livres, Cleveland, et Angus McDonald, un gros gaillard de 224 livres, de Winnipeg. Chacun de ces trois hommes a gagné trois combats hier soir. Le tournoi se terminera vendredi soir lors de la séance qui mettra en finale Johnny Risko contre Charley Retzlaff, de Duluth.

Pour entrer dans le tournoi, il suffisait de peser au-dessus de 180 livres et de n'avoir pas trop d'expérience de la boxe.

Roméo Saint-Jean enregistre un record à la salle Major

Roméo Saint-Jean semble de plus en plus fort et ceux qui n'ont cessé d'aller l'encourager dans chacun de ses matchs ont encore été témoins d'une belle victoire du populaire joueur de pool montréalais alors qu'il commença sa soirée par une série de 102 billes, ce qui constitue un record, son deuxième de l'année, accomplissant il y a trois semaines, une série de 159 à la salle Démocratie. Il a toujours été très favorisé à la salle du populaire promoteur du nord Dave Major et lorsqu'il y a une séance où son nom figure, il y a toujours une nombreuse assistance. Ses autres séries lorsqu'il a défait l'homme masqué hier soir, par le score de 200 à 89, ont été de 35, 28 et 23; celles de l'homme masqué, 21, 10, 13, 35 et 12. Ce soir, l'organisateur Alfred Béland prétend que le joueur qu'il masquera sera très dur à vaincre et il tient à signaler que le promoteur Dave Major aura encore une distribution de prix de $25 à être distribués entre les spectateurs qui auront trouvé les noms des joueurs masqués. Cela en vaut certainement la peine.

Antonio Courteau a triomphé dans le match de "snooker", gagnant 6 parties sur 11, contre Dave Major. Ayant déjà éliminé Boies ,il rencontrera Roméo Saint-Jean prochainement pour le choix d'un représentant dans le grand tournoi national pour $2,000.

NOTES de SPORT

Chicago, 3. — Patsy Pollock, boxeur poids moyen de Winnipeg a mis Lefty Martier, de Moline, Ill., hors de combat en 2 rondes.

Toronto, 3.—Le combat entre Arthur Giroux et Albert Bélanger n'aura pas lieu, a annoncé Davy Garrity, gérant de Bélanger. Il trouve que la salle où devait avoir lieu la rencontre n'est pas assez vaste et comme Bélanger se bat pour une part des recettes, Garrity estime que le montant ne serait pas assez élevé. Il voudrait que le match soit disputé à Toronto, mais les promoteurs préfèrent un combat entre Bélanger et Rocco.

New-York, 3. — On annonce que les Juifs auront leur premiers Jeux Olympiques l'été prochain, en Palestine. Ce sera un concours pour athlètes juifs.

Manchester, 3.—Jackie Brown a reconquis le titre de champion poids mouche de l'Angleterre en battant Bert Kirby aux points dans un combat de 10 rondes.

New-York, 3.—Harry Ebbets, boxeur mi-lourd de Freeport, N.Y., a mis Andy Torco, New-York, hors de combat en 19 secondes. Ebbets pesait 169 et Torco, 165½.

Sydney, Australie, 3. — Mme Katerina Rehua, femme maori dont le mari est sans travail depuis neuf mois, a pris part à un concours de nage d'endurance. Elle a nagé pendant 47 heures et 52 minutes. Mercedes Gleitz a nagé pendant 23 minutes de plus. Mme Rehua a gagné $500 et Mercedes Gleitz lui a donné $500 sur sa bourse de $1,500.

Les autorités du patin en Canada ont demandé à ce que le concours de patinage de fantaisie pour le championnat de l'univers soit tenu à Montréal en 1932. Il y a toute apparence que les européens se rendront à cette demande. Ce serait là l'événement sportif le plus important du genre dans la métropole, depuis les championnats du monde de vitesse disputés à la M.A.A.A., il y a près de 35 ans.

Krynica, Pologne, 3.—Le club de hockey Boston, représentant les Etats-Unis a écrasé la Roumanie par 15 à 0 dans le tournoi de hockey qui se disputé ici. Les Etudiants de l'Université du Manitoba ont battu la France par 9 à 0. La Suède a défait l'Autriche par 8 à 1 et la Tchéco Slovaquie a vaincu la Pologne, 4 à 1.

Pittsburgh, 3.—Que Hack Wilson, le fameux frappeur de home runs des Cubs de Chicago ait obtenu ou non le salaire de $40,000 qu'il demandait, il a signé hier son contrat pour 1931.

New-York, 3.—Une foule de 10,000 personnes a vu hier soir le géant allemand Hens Steinke battre le Hongrois Ferenc Holuban, à l'arsenal du 71e régiment. Steinke s'est servi du coup de bélier pour tomber son adversaire. Jim McMillen a tombé Matrea Kyrilenko en 12 minutes et 10 secondes par le coup de bélier également.

Combats d'hier

Saint-Paul—King Tut, Minneapolis, a mis Billy Petrolle, Fargo, N.D., hors de combat (1) ; Frank Battaglia, Winnipeg, Man., a mis Angelo Puglisi, Duluth, Minn., hors de combat (4) ; Jimmy Evans, Los Angeles, a mis Frankie Petrolle, Fargo, N.D. hors de combat (7).

Rochester, N.Y.—Bucky Lawless, Auburn, N.Y., a mis Pinkey Kaufman, Youngstown, O., hors de combat (4).

Newark, N.J.—Johnny Pilo, New-York, a battu Pete Latzo, Scranton, Pa., (10).

Birmingham, Ala.—Petey Sarron, Birmingham, a défait Emil Paluso, Salt Lake City, (10).

Philadelphie — Harry Bliman, New-York, a vaincu Pete Nebo (10).

Chicago—Willie Oster, Boston, a mis K.O. Brown, Indianapolis, hors de combat (1).

Thor. Olsen, Butte, a battu Bobby Marg, Portland, Ore. (10).

Trente pays prendront part aux séries pour la fameuse coupe Davis

(De notre corre d'hier.)

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Paris, 2. — Un total de trente pays prendront part aux séries de tennis pour la coupe Davis.

Il y a trois pays dans la zone de l'Amérique du Nord: Etats-Unis, Canada et Mexique.

Il y en a cinq dans l'Amérique du Sud: Argentine, Chili, Brésil, Paraguay et Uruguay.

La zone européenne est la plus largement représentée. Elle réunira 22 pays: Angleterre, Grèce, Sud Africain, Monaco, Italie, Autriche, Suisse, Allemagne, Tchéco Slovaquie, Hongrie, Japon, Belgique, Hollande, Roumanie, Norvège, Pologne, Espagne, Irlande, Egypte, Danemark Finlande et la Yougoslavie.

Les gagnants de la zone Américaine se rencontreront et le vainqueur jouera avec les finalistes de la zone européenne les 17, 18 et 19 juillet à Paris.

Les gagnants de ce concours rencontreront les Français, champions du monde et détenteurs de la coupe Davis les 24, 25 et 26 juillet.

Le tirage au sort pour les séries de la zone européenne sera fait mercredi

DAIGNEAULT ET HEWITSON ARBITRERONT LA JOUTE TORONTO-CANADIEN, CE SOIR AU FORUM

ACE BAILEY SERA A SON POSTE AVEC LE TORONTO

L'un des plus formidables aspirants au championnat de la Ligue Nationale pour cette année, le Maple Leaf de Toronto, rencontrera le Canadien, ce soir, au Forum, dans la deuxième partie des quatre importantes rencontres du Bleu Blanc Rouge pour la présente semaine.

Les champions du monde ont magistralement bien commencé la semaine en allant infliger une défaite de 4 à 2 au Chicago devant l'assistance la plus nombreuse jamais vue à une joute de hockey dans la Ville des Vents. Tous sont revenus enchantés de leur voyage à Chicago mais il n'y en avait probablement pas un de plus satisfait de lui-même que Johnny Gagnon, le benjamin du fameux trio Morenz-Joliat-Gagnon. L'ancien porte-couleurs du Providence a été merveilleux à Chicago, enregistrant deux points et aidant Pit Lépine à en compter un autre. Il joua en plus une partie sensationnelle, si bien que les dépêches de Chicago nous disent qu'il a éclipsé Morenz et Joliat, qui ne sont pourtant pas faciles à surpasser. Gagnon s'est signalé nombre de fois depuis quelque temps et il est devenu l'un des meilleurs soeurs des champions du monde. Le petit ailier semble avoir pris l'habitude de compter dès les premières secondes de jeu, avant même que l'adversaire ait pu réaliser ce qui se passe.

Gagnon n'est pas le seul membre du Canadien qui a amélioré son jeu au cours de ces derniers temps car Joliat, Leduc et Lépine ont été de la bonne besogne dans les dernières parties du club. Avec Gagnon, Joliat a été l'étoile des plus récentes rencontres de l'équipe, comptant lui-même quelques points et aidant ses compagnons, notamment à Gagnon à scorer. Leduc joue mieux que jamais sur la défense et il a repris ses longues courses de toute la longueur de la glace. Lépine continue à faire du travail effectif avec son "poke check" qui en dépit de la passe en avant versaire. Nous n'avons pas besoin de donne beaucoup de fil à retordre à l'adqui se sont continuellement distingués parler de Morenz et de Sylvio Mentha depuis la début de la saison. Wildor Larochelle semble avoir repris son aplomb après avoir été longtemps ennuyé par l'épaule qu'il a eu de brisé à Toronto. Cet accident a énormément affecté Wildor qui a été pendant certain temps dans l'impuissance de se faire justice. Armand Mondou est dans le même cas que le gars de Sorel. Après avoir débuté de façon sensationnelle, Mondou a été blessé presque en même temps que Wildor et il a dû demeurer inactif pendant quelque temps. Ce repos forcé a été loin de l'aider mais heureusement, Mondou, de même que Larochelle, a redevient seu à peu dans la condition dans laquelle il était au début de la saison. Georges Mantha est toujours aussi effectif et continue à lutter avec le même esprit combattif du début de la saison.

Le Canadien rencontrera ce soir un adversaire digne de lui car le Toronto possède l'une des meilleures équipes du circuit. De même que le Bleu Blanc Rouge, il est rapide et compte surtout sur cet avantage pour vaincre ses adversaires. Ce soir, il fera face à un adversaire autant sinon plus rapide que lui de sorte qu'il devra compter sur un autre atout pour vaincre le Canadien.

Le Canadien a gagné ses deux parties précédentes jouées contre le Toronto à Montréal alors que le club de la Ville Reine a vaincu deux fois le Bleu Blanc Rouge à Toronto. Comme on le voit, il est difficile de voir an présence deux clubs aussi bien balancés.

Le Toronto sera toutefois probablement privé ce soir des services de l'un de ses meilleurs joueurs, Ace Bailey, qui souffre d'un genoux. Comme Bailey est l'un des plus effectifs joueurs du Toronto, son absence pourrait fort bien se faire sentir. S'il n'est pas sur l'alignement de son club, la ligne des "jeunes" sera probablement tenue sur la glace pendant la majeure partie de la rencontre.

Avec ou sans Bailey, le Toronto fera sûrement la vie dure au Canadien. La partie promet d'être l'une des plus contestées de la saison et on peut être assuré d'avance qu'il ne restera plus un seul siège de libre lorsque les deux adversaires embarqueront sur la glace.

Le Montréal est aussi actif ce soir. Le club de Duncan Munro est parti hier soir pour New York où il doit rencontrer les Rangers ce soir à Madison Square Garden. Les deux clubs ont fait joute nulle de 2 à 2, samedi au Forum, de sorte qu'ils vont sûrement se livrer une fameuse lutte dans la métropole américaine.

Voici le programme complet de la Ligue Nationale pour ce soir:

Toronto vs Canadien.
Montréal vs Rangers.
Détroit vs Boston.
American vs Ottawa.

BAILEY A SON POSTE

A la dernière minute, on nous communique la nouvelle que Ace Bailey, le brillant ailier du Toronto, sera à son poste ce soir. Bailey souffrait depuis quelque temps d'un genou mais il appert qu'il est maintenant parfaitement rétabli. Avec Bailey de retour sur son alignement, le Maple Leaf sera au grand complet pour la joute.

Pedneault et Lépine dans la Laurentienne

Demain soir, la Ligue Laurentienne, qui joue ses parties à l'Aréna du collège de S.-Laurent, donnera l'un de ses plus beaux programmes de la saison. La première joute mettra aux prises le S.-Paul de la Croix et le S.-Dorothée promet d'être très enlevante, car le premier a des joueurs tels que Legault, Palin, Wheatly, Miller, Martin et Ford. Il espère remporter une victoire sur son adversaire mais les gars de S.-Dorothée avec des joueurs de renom tels que Lamarche, Dubé, Couvrette, Grevier, Valiquette et Marchand vendent pas céder devant le S.-Paul. C'est dire que cette rencontre va être très intéressante.

La semi-finale mettra en présence le Côte des Neiges et le S.-Denis. Ce n'est certes pas une joute à dédaigner. Les deux clubs ont à coeur de sortir victorieux.

La finale réserve une partie qui attirera certes toute l'attention des connaisseurs de hockey car le Cartierville sera l'adversaire du leader de la ligue, le S.-Laurent. Lors de la première rencontre entre ces deux équipes, le Cartierville sortit victorieux par la faible marge de 1 à 0. La ligue compte sur une foule nombreuse et espère que ceux qui assisteront aux trois joutes s'en retourneront très satisfaits. Donc, à S.-Laurent mercredi soir en prenant un tramway Cartierville 17 qui conduit à quelques pas de l'aréna Laurentienne.

Tournoi organisé par le C. P. Rosemont, ce soir

Le grand tournoi de boxe et de lutte organisé par le C.P. Rosemont, aura lieu ce soir, à 8 hrs 15, à la salle paroissiale, 3e avenue, près Masson. Les amateurs sont assurés de passer une agréable soirée, car le programme comprend des combats qui seront chaudement contestés. Voici les noms des lutteurs qui prendront part à ce tournoi: 134 lbs: J. Bélanger, Cercle Outremont, vs Rodin, Y.M.H.A.; 138 lbs: Trudeau, C.P. Rosemont, vs Lebel, Cercle Outremont; 145 lbs: Sam Hatachuk, C.P. Rosemont, vs H. Gilman, Y.M.H.A.; 175 lbs: Tesluck, C.P. Rosemont, vs Yaphe, Y.M.H.A.

H. Fonvielle sera probablement aussi au programme. M. J.-E. Girard, promoteur, promet d'agréables surprises dans les combats de boxe qui ne seront complétés qu'avec le plus grand choix parmi les meilleurs boxeurs du Canada. Une magnifique coupe sera présentée au vainqueur de chaque combat.

Un changement de la Ligue Internationale

New York, 3—La Ligue Internationale de baseball va adopter le système du pourcentage des recettes pour les clubs visiteurs au cours de la prochaine saison.

A une réunion tenue, hier après-midi, les directeurs et les présidents des clubs de la ligue ont décidé de changer la méthode de financer le circuit. Pendant nombre d'années, les clubs visiteurs recevaient toujours un montant égal, mais au début de la saison 1931, les équipes seront payées selon les assistances. Les clubs, qui attirent de fortes foules, feront ainsi vivre les "petits". On croit pouvoir ainsi permettre à tous les clubs de faire des profits ou du moins d'arriver dans leurs dépenses.

Providence et New Haven

Le résultat de la partie de dimanche dernier entre Providence et New Haven est de 6 à 3 en faveur du Providence, et non de 4 à 3 tel que donné hier.

SNOOKER A LA SALLE ATWATER

Deux parties du tournoi de Snooker dont le gagnant prendra part au tournoi pour le championnat du Dominion pour un prix de $2,000, seront jouées ce soir, à la salle de billard Atwater, 2751 Notre-Dame Ouest. La première partie sera entre A. Raymond et R. Lapointe, ces deux joueurs n'ont pas de partie perdue.

La deuxième partie sera entre H. Meloche et H. Danis.

Hier soir, H. Danis a battu Gougeon, 150 à 148. Mercredi soir, A. Raymond rencontrera E. Brisebois dans une partie de tournoi de snooker. Les amateurs sont tous invités.

ZIG-ZAG
Papier à Cigarettes
Grand livre double 120 feuilles
Le plus beau à acheter
EVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

MARIE BRIZARD


Ligue Outremont

Les Invaders ont pris la tête de la Ligue d'Outremont en blanchissant le Papineau par le résultat de 3 à 0, tandis que le Concordia subissait une autre défaite aux mains des Rangers. La maladie a privé tous les clubs des services d'un ou deux de leurs joueurs, mais cela n'a pas semblé influencer leur jeu. Les Rangers ne parvinrent à compte que quatre minutes avant la fin, lorsqu'il y avait un homme du Concordia à la cloture. Par leur victoire, les Rangers restent dans la course et participeront au détail.

La seconde partie offrait un réel intérêt, la première position de la ligue étant en jeu. Le jeu fut très serré et ce n'est que sur un brillant exploit qu'Alarie parvint à prendre Thomas en défaut. Ses deux points furent faits sur de superbes lancers sur les buts du Papineau après avoir monté seul. B. Colvey enregistra le point final neuf minutes avant la fin de la partie. Le Papineau se lança avec cinq hommes à l'attaque, mais ne put passer Charbonneau sur la défense ni prendre Mulcair en défaut. L'arbitre Vadboncoeur a montré ce dont il est capable en dirigeant seul une partie aussi difficile et aussi contestée. Grâce à lui, tout s'est passé dans l'ordre.

ALIGNEMENT ET SOMMAIRE

Concordia		Rangers
Dussault, A.	buts	McPhee
Lacoste	défenses	Batson
Lafontaine		Rosemen
Robert	centres	McGoldrick
Gagné	ailes	Hays
Lefebvre		Claxton H.
Lévesque	substituts	Annett
Gervais		Denman
		Kearns

Arbitres: Higgens, Vadboncoeur.
Première période :—
Pas de point.
Punition: Gagné.
Deuxième période :—
Pas de point.
Punitions: Lévesque, Hays, H. Claxton.
Troisième période :—
Rangers—Annett 16.40
Rangers—Roseman 19.03
Punitions: Gagné (2); Lacoste (maj.); Claxton, H. Lévesque, Batson.

DEUXIEME PARTIE

Invaders		Papineau
Mulcair	buts	Thomas
Charbonneau	défenses	Doran
C. Colvey		R. Cardinal
E. Alarie	centre	Thétrault
B. Colvey	ailes	Landes
J. Durocher		Perrier
R. Durocher	substituts	Labelle
C. McCartan		Marien
		Lapointe

Arbitre: Vadboncoeur.
Première période :—
Pas de point.
Deuxième période :—
Derain, B. Colvey, Charbonneau.
Troisième période :—
Invaders—Alarie 17.14
Punitions: G. Durocher (2); Marien, R. Cardinal, Colvey.
Troisième période :—
Invaders—Alarie 11.11
Invaders—B. Colvey 13.10
Punitions: R. Cardinal, Doran.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.	C.	T.
Invaders	5	2	1	13	8	11
Rangers	3	2	3	11	10	9
Papineau	3	2	3	6	6	9
Concordia	1	2	4	7	16	3

O'Donnell vs Beauchamp

Clare O'Donnell et D. Beauchamp joueront ce soir à la salle Royale, angle des rues Parthenais et Mont-Royal. La partie sera de 150 boules au jeu à 14.1 à "racquer". L'enjeu est de $10. L'entrée de la salle est libre.

Protestations du Martin

Nous recevons du club Martin la communication suivante:

Vendredi dernier eut lieu à Québec une course de 18 milles, ouverte aux amateurs. Après avoir été voir le secrétaire de l'Union des Raquetteurs pour informations, on me dit de me rendre à Québec. Vendredi avant-midi nous nous rendons à l'Hôtel de Ville de Québec, pour l'inscription. Nous sommes refusés vu que nous n'appartenons pas à un club de raquettes. Voilà l'encouragement que nous avons. R. Dagenais jeune coureur du Club Martin, âgé de 16 ans, ayant sa carte d'amateur s'est vu refuser de participer à la course. Si l'Union veut suivre ses règlements à la lettre, pourquoi a-t-elle sanctionné notre course de 10 milles du 18 janvier? Nous n'avons pas de club de raquettes. Voilà ce qu'on nous a fait à Québec.

Je tiens à féliciter M. A. Tremblay et M. Ernest Métivier qui se sont dévoués pour nous à Québec, pour essayer d'arranger cette question.

Lionel FOUCREAU, gérant.

Vive lutte entre Morenz et Goodfellow

La course au titre de champions des compteurs de la Ligue Nationale de Hockey devient de plus en plus serrée et promet de fournir une vive lutte entre les nombreux concurrents d'ici la clôture de la saison.

Ebbie Goodfellow, le grand gaillard blond du Détroit, est encore le leader des deux sections avec un total de 33. Il a néanmoins perdu du terrain aux mains de Howie Morenz car le centre du Canadien n'est plus que deux points en arrière ayant monté son total à 31.

Bill Cook des Rangers est cependant le joueur qui a scoré le plus grand nombre de fois depuis le début de la saison, ayant logé 20 fois la rondelle dans le filet adverseaire. Joe Primeau, du Toronto, a exécuté le plus grand nombre d'"assists" ayant passé dix-neuf fois le disque à ses camarades pour leur permettre de scorer.

Harvey Rockburn est toujours le "bad man" de la ligue avec 92 minutes passées à la clôture.

Voici la liste complète des scoreurs avec le nombre de points, d'"assists", le total des deux, de même que le total des minutes passées à la clôture:

DIVISION CANADIENNE

	P.	A.	T.	P.
Morenz, Canadien	19	12	31	35
Stewart, Montréal	18	8	26	38
Jackson, Toronto	13	11	24	54
Bailey, Toronto	13	10	23	28
Joliat, Canadien	10	13	23	61
Conacher, Toronto	16	6	22	56
Primeau, Toronto	3	19	22	18
Siebert, Montréal	13	5	18	47
Himes, American	11	7	18	14
Lamb, Ottawa	9	9	18	24
Smith, Montréal	9	9	18	24
Gagnon, Canadien	12	5	17	24
Cotton, Toronto	7	9	16	26
Lépine, Canadien	11	4	15	40
Burch, American	10	4	14	33
Ward, Montréal	9	4	13	44
Mantha, G. Canadien	7	6	13	6
Finnigan, Ottawa	7	6	13	24
Touhey, Ottawa	9	3	12	4
Kilrea, Ottawa	8	4	12	25
Gagné, Ottawa	8	3	11	30
McVeigh, American	3	8	11	19
Blair, Toronto	7	3	10	18
Leduc, Canadien	5	4	9	64
Patterson, American	5	4	9	43
Clancy, Toronto	3	6	9	39
Mantha, S., Canadien	3	6	9	58
Hughes, American	4	4	8	8
Massecar, American	2	6	8	14
Day, Toronto	1	7	8	51
Dutton, American	1	7	8	51
Larochelle, Canadien	6	2	8	26
Trottier, Montréal	5	2	7	26
Carson, American	4	3	7	26
Cox, Ottawa	4	3	7	12
Grosvenor, Ottawa	4	3	7	17
Sheppard, American	2	5	7	8
Wasnie, Canadien	0	6	6	18
Gallagher, Montréal	4	2	6	51
Horner, Toronto	1	5	6	61
Mondou, Canadien	2	3	5	6
Rivers, Canadien	2	3	5	4
Phillips, Montréal	3	1	4	30
Emms, American	2	2	4	54
Burke, Canadien	2	2	4	56
McVicar, Montréal	1	3	4	25
Bourgeault, Rang.-Ott	0	4	4	32
McCaffrey, Canadien	2	1	3	65
Alex. Smith, Ottawa	1	2	3	65
Denacher, Montréal	1	2	3	30
Brydge, American	0	3	3	8
Simpson, American	2	0	2	8
Lesieur, Canadien	2	0	2	8
Huggins, Montréal	1	1	2	2
Ayres, American	1	1	2	44
Wilcox, Montréal	1	1	2	29
Art. Smith, Ottawa	0	2	2	28
Neville, American	1	0	1	2
Haynes, Montréal	1	0	1	0
Huard, Toronto	1	0	1	0
Roche, E., Montréal	1	0	1	18
Roche, D., Montréal	0	1	1	6
Northcott, Montréal	0	1	1	6
Connor, Ottawa	0	0	0	4
Pettinger, Ottawa	0	0	0	18
Boucher, Montréal	0	0	0	2
Convey, American	0	0	0	12
Jenkins, Toronto	0	0	0	4
Hamel, Toronto	0	0	0	4

DIVISION AMERICAINE

	P.	A.	T.	Pu
Goodfellow, Détroit	19	14	33	24
F. Cook, Rangers	13	14	27	48
W. Cook, Rangers	20	6	26	29
Oliver, Boston	13	12	25	10
Boucher, Rangers	8	17	25	14
Welland, Boston	15	9	24	6
Barry, Boston	11	9	20	18
Shore, Boston	9	11	20	79
Clapper, Boston	15	4	19	40
Lowrey, Philadelphie	9	10	19	25
Cooper, Détroit	12	6	18	6
Cook, Chicago	10	7	17	26
Gottselig, Chicago	12	4	16	10
Ingram, Chicago	14	1	15	23
Keeling, Rangers	10	5	15	23
Beattie, Boston	8	7	15	19
Miiks, Philadelphie	11	2	13	31
Lewis, Détroit	8	5	13	28
Owen, Boston	6	7	13	22
Aurie, Détroit	5	7	12	16
March, Chicago	5	4	12	24
Adams, Chicago	4	8	12	10
Desjardins, Philadelphie	1	11	12	9
Howe, Philadelphie	5	6	11	10
Kilrea, Philadelphie	5	6	11	14
Hay, Détroit	4	7	11	24
Gainor, Boston	7	3	10	10
Thomoson, Rangers	5	4	9	25
Sorrell, Détroit	4	5	9	8
Jerwa, Rangers	4	4	8	56
Chapman, Boston	4	4	8	14
Murdoch, Rangers	3	5	8	6
Ripley, Chicago	4	3	7	7
Miller, Chicago	3	4	7	8
Filmore, Détroit	5	1	6	6
Shields, Chicago	3	3	6	62
Couture, Chicago	2	4	6	26
Lyons, Philadelphie	2	4	6	19
Mulnenty, Détroit	2	4	6	4
Somers, Chicago	3	2	5	21
Arbour, Chicago	2	3	5	10
Jarvis, Philadelphie	2	3	5	22
Barton, Philadelphie	3	1	4	14
Noble, Détroit	2	2	4	30
Waite, Rangers	1	3	4	4
Harris, Boston	1	3	4	18
Evans, Détroit	1	3	4	12
Dutkowski, Chicago	1	3	4	38
Graham, Chicago	0	4	4	22
White, Philadelphie	3	0	3	2
McCalmon, Philadelphie	3	0	3	6
McCabe, Détroit	2	1	3	18
Wentworth, Chicago	2	1	3	8
Darragh, Boston-Phil	2	1	3	2
Johnson, Rangers	1	2	3	45
Galbraith, Boston	1	2	3	26
Frederickson, Détroit	1	2	3	8
Rodden, Rangers	2	0	2	8
Pratt, Boston	2	0	2	84
Carrigan, Rangers	2	0	2	13
Hutton, Best.-Phil	1	1	2	2
McKinnon, Philadelphie	1	1	2	2
Regan, Rangers	1	1	2	44
Romnes, Chicago	0	2	2	0
Creighton, Détroit	1	0	1	2
Bostrom, Chicago	1	0	1	22
Dillon, Rangers	0	1	1	6
Abel, Chicago	0	1	1	25
Hitchman, Boston	0	1	1	30
Fraser, Philadelphie	0	0	0	22
Rockburn, Détroit	0	0	0	92
Hicks, Détroit	0	0	0	10
Peters, Rangers	0	0	0	43
Drury, Philadelphie	0	0	0	10
Coulson, Philadelphie	0	0	0	43
Crossett, Philadelphie	0	0	0	4

Club Orange Montréal

Le club de hockey Orange Montréal a mis deux autres victoires à son crédit en battant le G.G. Electric, de la Ligue du Parc Lafontaine, par un score de 2 à 1 et en infligeant un blanchissage en règle au club S.-Arsène par 5 à 0. Dans la première partie, Sigouin a scoré le premier point après du beau jeu. Le deuxième point a été compté par Monette sur une passe de Couturier à Archambault. Les autres jousurs se sont aussi distingués.

Dans la deuxième partie, ce fut une écrasante défaite pour le S.-Arsène. Frank Couturier, fameuse défense de l'Orange Montréal, enregistra deux points pour sa part après de belles courses individuelles d'un bout à l'autre de la glace. Le troisième point a été compté après plusieurs belles passes. Maheu, nouvelle recrue de l'Orange Montréal, sur une magnifique passe d'Archambault, scora le quatrième point. Enfin, le 5ème point a été compté par Labelle sur une erreur d'un joueur du S.-Arsène.

Delorme, gardien des buts, a été infranchissable avec l'aide de Couturier et de Dussault sur la défense. Ce dernier a joué une très belle partie mais a été malchanceux autour des buts. Tous les joueurs ont joué avec entrain.

L'Orange Montréal a une dure semaine à entreprendre. Ce soir, il ira rencontrer le C.P. S.-Léonard. Mercredi, il visitera le Rosemont de la Ligue Starr. Vendredi à 8.30, il recevra le Royal-Nord, au parc Jarry.

Inf.: Ernest Courval, 83 DeCasteinau, CAl. 0422.

LE McGILL ET LE VICTORIA ANNULLENT, TANDIS QUE LE COLUMBUS BAT LE CANADIEN

Le Canadien et le Victoria sont éliminés de la course au championnat amateur senior de la province. Par contre, la M. A. A. A., le McGill et le Columbus joueront le détail dans deux semaines: c'est le résultat des parties de la Ligue Senior, jouées hier soir, au Forum. Dans la première partie, le Columbus a blanchi le Canadien par le score de 3 à 0; dans la seconde joute, le McGill et le Victoria ont fait partie nulle de 2 à 2.

Autant la première partie fut lente, monotone, autant la seconde fut rapide et souleva l'enthousiasme des milliers de spectateurs.

Weir, solide défense du Columbus, donna l'avantage à son club, quatre minutes avant la fin de la première période, alors que Robert était au pénitencier. Weir partit de devant ses buts et rendu au milieu de la patinoire, lança un coup terrible, à peine soulevé de terre. Le disque entra dans la cage de Martel qui ne put bloquer.

Puis le Columbus se replia sur la défense, pour conserver son avantage et pouvoir jouer le détail.

Recevant une magnifique passe de Leamy, Topp lança et déjoua Martel. Les porte-couleurs du Canadien firent des montées sensationnelles afin de déjouer Seed, qui a brillé beaucoup hier soir.

Le Columbus a exhibé un jeu d'ensemble plus parfait que celui du Canadien et ce fut peut-être la raison de sa victoire sur ses adversaires.

Au commencement de la troisième période, les arbitres firent partir le jeu juste devant les buts de Seed. Là encore, le Canadien n'eut aucune chance de compter, malgré tous les efforts qu'il déployait.

C'était la deuxième fois que les arbitres appliquaient ce point du règlement et curieuse coïncidence, les deux fois devant les buts de Seed.

Leamy envoya un lancer de loin. Martel paraissait si certain de l'arrêter qu'il fit le geste un peu négligemment. La rondelle dévia et entra dans les buts, à la grande surprise de Martel lui-même, qui pourtant a joué une grande partie, hier.

La deuxième rencontre a fourni des émotions plus fortes et a été beaucoup plus intéressante. Quelques minutes après le commencement de la période initiale, White, gardien de buts du Victoria, fut frappé au-dessus de l'oeil et ses camarades durent le transporter dans la chambre des joueurs. Dix minutes après, il revenait sur la patinoire au milieu des applaudissements de l'assistance. A partir de ce moment, ce fut une série de lancers, d'arrêts sensationnels, de montées de toute beauté, de passes parfaites d'un côté et d'autre. Les deux clubs jouaient pour vaincre et la première période finit sans qu'une équipe ait pris l'avantage.

La deuxième période souleva immensément l'intérêt, quand Crutchfield scora un point de toute beauté, donnant ainsi l'avantage au McGill qui prit peu à peu une tactique défensive. McTeer, la solide et agressive défense du McGill, fut puni trois fois dans cette période. Cinq minutes après le signal de la période finale, Vennor mit le Victoria sur un pied d'égalité avec le McGill, mais McGill, brillant substitut donna de nouveau l'avantage à son club, en scorant sur une passe parfaite de Doherty.

Faisant un ralliement général, le Victoria se jeta à l'assaut voulant à tout prix faire une partie nulle et ses efforts furent grandement récompensés lorsque Mullan passa la rondelle à Slater qui déjoua totalement Powers. Ce fut un délire dans l'assistance.

Entre les périodes un orchestre de l'université McGill donna quelques pièces de son répertoire, agrémentant ainsi beaucoup l'intéressant programme de la soirée.

Les parties de la semaine prochaine, et en même temps le dernier programme double de la saison régulière de la Ligue Senior, verront avec quelle équipe le Columbus devra être aux prises pour la première partie du détail.

Hier soir, le McGill se trouvait sur un pied d'égalité avec la M.A.A.A. pour la première place de la Ligue Senior. Les collégiens du McGill ont joué leur dernière partie de la saison, tandis que la M.A.A.A. jouera encore contre le Canadien. Cette dernière joute amènera du changement.

Au Parc Lafontaine

La séance du groupe Sénior de la ligue a encore attiré un nombreux public dimanche après-midi et, sans le malheureux incident qui est survenu au début de la deuxième partie, tout aurait été pour le mieux, car, le jeu a été intéressant et des plus contesté.

Dans la première partie tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et les Collegian Boys ont de nouveau causé une forte surprise en blanchissant le Saint-Louis par 2 à 0.

La deuxième joute oui alignait le Patin Starr contre le Mont-Royal, promettait également du beau jeu et, en effet, la première période donna du jeu rapide, et même passionnant, car, le Mont-Royal se donna immédiatement une avance d'un point dans cette période.

Dans la deuxième période, le Patin Starr attaqua vivement son adversaire et après un bombardement sans relâche Hudon réussit à mettre la rondelle dans les filets.

Le Mont-Royal protesta le point, mais les deux arbitres refusèrent de se rendre à leur demande.

Hudon traina la rondelle avec son patin ainsi que le permettent les règlements professionnels et il fit pénétrer le disque à l'aide de son bâton, sur un lancé à environ cinq pieds des buts.

L'ignorance des règlements fit croire au Mont-Royal qu'il y avait eu hors jeu et, tous les joueurs quittèrent la glace, commettant ainsi une grosse infraction aux règlements qui régissent le sport.

La partie se termina de cette façon peu sportive, et les arbitres durent accorder la victoire au Patin Starr par 2 à 1.

PREMIERE PARTIE

Collegian Boys.		S.-Louis.
Coderre	buts	Caron
Béliveau	défense	Imbeau
Beaudry		Crawford
Bastien	avants	Boucher
Leclerc		Rabent
S.-Jean		Vézineau
Leclerc, Sauvé		Hétu, Pichette

Première période
Pas de point.
Punition: Boucher.
Deuxième période
Collegians—Sauvé.
Punitions: Sauvé 2, Crawford.
Troisième période
Collegian—Sauvé.
Punitions: Saint-Jean, Beaudry, Imbeau.

DEUXIEME PARTIE

Mt-Royal		Patins Stars
Gesselin	buts	Bouchard
Delorme	défenses	Goudreau
Papineau		Cossette
Laporte	avants	Hudon
S.-Louis		Bilodeau
Bourguignon		Gibeault
Favreau	subs.	Barsalou
Cusson		
Demeule		
Plante		

Première période
1—Mont-Royal: Bourgouin.
Deuxième période
2—Patins Starr: Hudon.
Troisième période
Pas de jeu.
Chronométreur: J.-M. Bergeron; Juges des buts: Dubois et S.-Père; Arbitres: Cyr et Bélanger.

JOUTE JUVENILE

4 hrs. S.-Edouard 5; Son of Canada 2; Arbitre: J.-M. Bergeron.

JOUTES JUNIORS DE LA SOIREE

7.45 hrs. Laval de Rosemont, 3; Marquette, 1; Compteurs du Laval: Major 2, Phaneuf, 1; Compteurs du Marquette: Machon-Taschereau.
8.45 hrs. Techniciens, 0; Lachine, 0. Arbitre: Hudon.

JOUTE JUNIOR DE LUNDI SOIR

8.45 hrs. Techniciens, 1; Rest, Charpentier, 0. Arbitre: Geo. Cossette.

La première joute de cette séance n'a pas eu lieu à cause de la mort de Mlle Cormier, soeur d'un des brillants joueur du club S.-Frs.-Xavier.

La direction de la ligue s'associe aux parents et amis de la défunte pour leur offrir ses sincères condoléances.

Joutes de HOCKEY

Résultat des parties jouées hier soir:
Groupe Senior
Columbus, 2; Canadien, 0.
McGill, 2; Victoria, 2.
Parties qui seront jouées ce soir et demain dans les différentes ligues:

CE SOIR
Ligue Nationale
Toronto vs Canadien.
Montréal vs Rangers.
American vs Ottawa.
Détroit vs Boston.
Ligue Internationale
Pittsburgh vs Windsor.
Ligue Can. Américaine
Boston vs Philadelphie.
DEMAIN SOIR
Ligue des Chemins de Fer
C.N.R. vs Bell Tel.
N. Electric vs C.P.R.
Ligue Commerciale
M. L. H. & P. vs Crane.
Jarry Frères vs O. DeSerres.
Can. Cement vs Can. Packers.
Ligue Internationale
Windsor vs Syracuse.
Buffalo vs Cleveland.
Ligue Can. Américaine
New Haven vs Providence.

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadien	26	18	7	3	88	59	39
Toronto	29	16	9	5	65	61	35
Montréal	29	14	11	4	65	65	32
American	27	11	9	7	48	44	29
Ottawa	28	5	21	2	51	87	12

Section américaine

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	29	18	7	4	93	61	40
Chicago	27	16	9	2	67	43	34
Détroit	28	13	11	4	70	57	30
Rangers	29	10	12	7	68	61	27
Philadelphie	30	2	26	2	49	126	6

Groupe Senior

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
M.A.A.A.	11	8	1	4	19	12	16
McGill	12	6	2	4	19	11	16
Columbus	11	4	4	3	14	13	11
Victoria	11	3	6	2	14	19	8
Canadien	11	2	8	1	9	20	5

La Banque Provinciale bat le Saint-Eustache

Dimanche, le 1er février, l'équipe de la Banque Provinciale a rendu visite au club de S.-Eustache et a remporté la victoire par un score de 4 à 2, à la suite d'une partie rapide et très intéressante.

L'équipe des banquiers sous la direction de M. J.-R. Mireault, s'est distinguée par son beau jeu d'ensemble. L'équipe de S.-Eustache a cependant fait très bonne figure en dépit de sa défaite. M. J.-A. Lamarche, surintendant des succursales de la banque Provinciale du Canada, était à S.-Eustache et assistait à la partie.

Club de golf Bobby Jones

La grande finale du tournoi de golf du club Bobby Jones commencée hier soir bat son plein. Lionel Chouinard est fort occupé par le temps qui court. Les golfeurs sont nombreux et les scores qui ont été faits hier soir démontrent que la lutte est chaude entre les joueurs.

Ce soir et demain soir, mercredi, continuation et fin du tournoi, et distribution des vingt-six magnifiques prix offerts par la direction.

Saint-François-Xavier Jr

Le Saint-François-Xavier Jr offre ses plus sincères sympathies à la famille Cormier, à l'occasion de la mort de leur fille Germaine.

LE CLUB ROSEMONT

Le Rosemont de la ligue des patins Starr joue maintenant sur sa patinoire, tous les mercredi soir, entre 9 et 10 heures. Il aimerait à rencontrer toute équipe amateur telle que Braves

Les gaz de l'estomac sont dangereux

Voici la façon de les supprimer

Les gaz de l'estomac, les douleurs, les sensations de ballonnement et de lourdeur après les repas, sont des indications certaines d'un excès d'acide chlorhydrique dans l'estomac.

L'excès d'acidité irrite la muqueuse délicate de l'estomac, causant souvent une gastrite chronique et des Ulcères dangereux. Les ferments et les acides des aliments forment des gaz qui distendent l'estomac et affectent parfois le coeur sérieusement.

C'est pure folie que de négliger un tel état ou de le traiter au moyen de digestifs artificiels qui ne peuvent, en aucune façon, neutraliser les acides de l'estomac. La façon rationnelle de combattre cet état est de se procurer d'une bonne pharmacie quelconque de la Magnésie Bisuratée (en poudre ou en comprimés) et d'en prendre un peu dans de l'eau après chaque repas. La Magnésie Bisuratée arrêtera rapidement la plus sérieuse crise de gaz de l'estomac. En la prenant après les repas, elle prévient la formation des acides et celle des gaz et empêche les aigreurs ainsi que la douleur et la sensation de ballonnement. Elle est d'un emploi agréable et parfaitement inoffensif. La Magnésie Bisuratée assure un soulagement merveilleux neuf fois sur dix. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Essayez-en dès aujourd'hui.

INTERNATIONAL DRUGGISTS and CHEMISTS LABORATORIES INC., LONDON, ONT.

PAZO pour les Hemorroïdes

GARANTI

Réveillez

les yeux endormis avec cette lotion rafraîchissante

Inutile de commencer la journée avec des yeux bouffis par le sommeil. Quelques gouttes de *Murine* en se levant le matin enlèvent non seulement toute apparence de bouffissure mais aussi la sensation de fatigue et de lourdeur. *Murine* ne contient ni belladone ni autres ingrédients préjudiciables. Tous les pharmaciens la vendent. Achetez-en aujourd'hui.

MURINE POUR VOS YEUX



Ne négligez pas un RHUME

LES douloureux rhumes de poitrine ou de gorge—qui si souvent conduisent à quelque chose de grave—cèdent généralement au bon vieux Musterole dès la première application. Sera plus efficace si on s'en applique *à toutes les neures pendant cinq heures.*

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et d'autres précieux ingrédients, soulage naturellement. Le Musterole agit parce qu'il est un *"contre-irritant"* scientifique—et non pas simplement un onguent. Il pénètre et stimule la circulation du sang, aide à chasser l'infection et la douleur. Employé par des millions de gens depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et les gardes-malades. Ayez toujours du Musterole, en pots et en tubes.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

POUR LES RHUMES DES ADULTES AUSSI BIEN QUE CEUX DES ENFANTS

Ce traitement direct apporte les plus rapides résultats

Parce qu'il attaque le rhume directement, à l'extérieur et à l'intérieur, Vicks est le traitement idéal pour les adultes comme pour les enfants.

Il est très commode dans son emploi et très rapide à apporter du soulagement. Vous n'avez qu'à le frictionner sur la gorge et la poitrine et couvrir d'une flanelle chaude. Immédiatement il commence à agir de deux façons à la fois.

(1) La chaleur du corps dégage les ingrédients sous forme de vapeurs qui sont aspirées.

(2) En même temps Vicks "soutire" la douleur tout comme un cataplasme.

Pour soulager rapidement l'oppression du rhume de cerveau et du catarrhe nasal placez un peu de Vicks dans chaque narine et reniflez bien. Les mères de petits enfants spécialement apprécient Vicks parce qu'il soulage sans "droguer".

Pour en avoir un échantillon gratuit écrivez à J. T. Wait Company Ltd., 427 rue St-François-Xavier, Montréal, Canada.

VICKS VAPORUB

A nos Annonceurs

Nous apprécierons hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Les directeurs de cette ligue ont été réélus

M. C.-L. Fyon reste président et le Dr E. Dubeau vice-président.

DES SUGGESTIONS

L'abolition des taux de péages sur tous les ponts des environs de Montréal, telle a été l'une des propositions adoptées à l'assemblée annuelle de la "Montréal Motorists' League", tenue hier, à l'hôtel Windsor.

D'autres résolutions furent adoptées demandant la construction d'un pont entre Lachine et Caughnawaga et l'établissement d'une route pour



M. CHARLES-L. FYON, qui a été réélu, hier, président de la Montreal Motorists League.

relier Saint-Lambert, du pont Victoria jusqu'à Laprairie-Montréal-Sud, (chemin élevé) et de là au pont du havre. La ligue a aussi adopté une résolution demandant une législation pour forcer tous les véhicules à avoir une lumière à l'arrière.

Les directeurs suivants ont été élus à l'unanimité: MM. C.-L. Fyon; Dr E. Dubeau; Leslie Hayes; A.-M. Ritchie; F.-W. Benn; J.-R. Anderson; Harold-M. Reid; A.-A. Bélque; Charles-H. Tice E.-W. Holden et l'échevin Léon Trépanier. Ils ont ensuite choisi le nouveau bureau de direction qui se compose de MM. C.-L. Fyon, président; Dr E. Dubeau, vice-président; T.-C. Kirby, secrétaire-trésorier et gérant général. M. Kirby a été élu à ce poste pour la treizième fois.

Le rapport de la ligue démontre que 18,200 visiteurs ou touristes s'adressèrent à elle pour différentes informations. Un autre point à décrire, c'est que la ligue a payé 674 amendes pour ses membres et plus de 17,930 licences furent émises par l'entremise de la ligue. Tel est en somme les activités de cette importante association.

Bon état de l'aqueduc de la cité de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3.—Le rapport au sujet de l'inspection des tributaires des eaux de l'aqueduc de la cité, rapport qui comprend également la coupe et l'emmagasinage de la glace, vient d'être soumis par M. Arthur Martineau, surintendant du territoire de l'aqueduc, à M. le Dr Valmont Martin, directeur du service municipal d'hygiène. Au cours de l'année 1930, 16,643 milles de rivières ont été parcourus pour inspection, 704 nuisances ont été supprimées à proximité de l'eau de l'aqueduc, et, de juin à octobre, près de 4,000 livres de poisson mort ont été enlevé sur le lac et la rivière S.-Charles.

Mort du docteur Louis Sauvé à l'âge de 39 ans

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Louis Sauvé, dentiste, décédé hier à sa demeure au numéro 1384 de la rue Sainte-Catherine est, à l'âge de 39 ans. Il était le fils de M. J.-A. Sauvé, de la



Feu le docteur L. SAUVE

maison Cassidy's Limited, et le petit-fils de feu le seigneur Globensky, de Saint-Eustache.

Il laisse dans le deuil son épouse (née Noëla Dion), sa belle-mère Mme J.-A. Sauvé, son père, M. J.-A. Sauvé; son frère, le docteur Charles Sauvé; deux fils, Jean-Louis et Richard; deux filles, Hermine et Elisabeth.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin. Le départ se fera du salon mortuaire de Georges Vandelac, au numéro 120 est de la rue Rachel. Son service sera chanté dans l'église des Pères du Très Saint Sacrement, à 8 h. 30.

L'hon. M. Taschereau, comparé au roi Canut

Brockville, Ont., 3. — Parlant, hier soir, à un banquet offert à l'hon. H.-A. Stewart, ministre des travaux publics dans le cabinet Bennett, par la Chambre de Commerce de cette ville, l'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, a comparé le premier ministre de la province de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau, à l'ancien roi Canut qui voulait arrêter un cours d'eau de couler. C'est en parlant de la demande faite par M. Taschereau de mettre la radiodiffusion sous le contrôle du gouvernement de Québec que le ministre de la marine a fait cette comparaison, qualifiant en outre cette demande d'irréalisable et de dépourvue de sens pratique.

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, s'est ensuite dit assuré de voir dans un avenir rapproché le développement du Saint-Laurent au double point de vue de la navigation et des pouvoirs hydrauliques, dès qu'une entente aura été conclue à ce sujet avec les Etats-Unis.

Succès scolaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield. — Figurent au tableau d'honneur, pour janvier, au séminaire de Valleyfield: Cours classique: premier du concours, Elzéar Chabot, élève de syntaxe; mentions honorables, philosophie, 2e: Jean Bombardier, Germain Lefrançois, Rosaire Saint-Onge, Lucien Julien, Jean-Baptiste Nemainville; philosophie 1er: Jean Poirier, Ovide Crête, Gérard Desrosiers; rhétorique, Jean Frappier, Lucien Maheu, Aurèle Marleau; belles-lettres, Marcel Lauzon, Gérard Leduc, Gérard Faucher, René Dumouchel, Delphis Clairoux; versification, Ovidas Lepage, Roméo Legault, Gonzague Lebeouf; méthode, José Larocque, Hozael Aganier, Gérard Thibert, Jean de la Croix Marcil, Oswald Payant, Philippe Laurin, Alcide Primeau, Georges Desparois; syntaxe, Elzéar Chabot, Philippe Lauzon, Joseph Lauzon, Laurent Girouard, Raoul Poirier, Gérard Wesley, Fabien Tremblay. Eléments latins: Marcel Bertrand, Louis Joseph Marchand, Emile Legault, Paul Patenaude, Yves Godbout, Léonide Monpetit, Robert Langevin, Maurice Roy.

Cours commercial: premier du cours, Louis Philippe Perras, élève de 6e année; en 9e année, Cécilien Pilon, Gérard Pilon, P. Emile Lacasse; 8e, Walter O'Meara, Raymond Pagé, Herménégilde Saint-Louis, Armand Hamel, Rodolphe Chénier, Emilien Julien; 7e, Robert Palement, Gérard Laberge, Paul Emile Lacasse, Jean-Paul Perron, Léo Girouard, Louis Philippe Sauvé, Paul Fortin; 6e Louis Philippe Perras, Rolland Perras, Rolland Filiatrault, Charles Emile Salvaille, Gérard Rapin, Léo Provost, Urbain Lafontaine, Hervé Gendron, René Cuierrier; 5e A. Lucien Beauchamp, Jean-Paul Leduc, Gatien Poirier, Roland Clément, Roy Reynolds, Richmond Viau, Roméo Desgroseilliers, Jean Ladouceur, Raymond Amyot, Raymond Aunais, Philiza Poirier, Jean-Paul Besner, Gérald Boyer, Roland Boyer; 5e B. Claver Martin, Roland Latour, Ferdinand Roland, Meredy Beaulé.

Sérieux dommages

(Du correspondant de la PRESSE)

Rapide de l'Orignal, Qué., 3. — Samedi dernier, dans la nuit, le feu a complètement détruit la maison, le garage et la forge de M. Armand Cardinal. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

Douloureusement écrasé

(Du correspondant de la PRESSE)

Chicoutimi, 3. — Un accident grave est survenu, hier matin, à M. Méderic Tremblay, alors qu'étant occupé au chargement des camions qui transportent du gravier pour le compte de la commission du port de Chicoutimi, un morceau de gavier se détacha, l'écrasant douloureusement. Il fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu S.-Valier et son état est inquiétant.

M. J.-A. Paradis réélu président

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — M. J.-A. Paradis, président sortant de charge de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, a été réélu, hier soir, par acclamation. Il en a été de même de M. Maxime Morin et de M. Onésime Gagnon, M.P., qui ont été maintenus respectivement à leurs charges de président adjoint et de vice-président. M. J.-E. Dion et M. J.-E. Moore ont également été réélus vérificateurs.

L'assemblée générale de la société S.-Jean-Baptiste avait réuni, hier soir, à l'hôtel de ville, près de deux cents délégués. Tous les présidents de sections étaient présents.

Belle fin de carrière du sous-ministre Cory

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Une magnifique adresse, une montre en or et tout ce qu'il faut pour jouer au golf, ont été le cadeau que le personnel du ministère de l'intérieur à offert samedi à M. W.-W. Cory, sous-ministre, mis à sa retraite. Des fleurs ont été envoyées à Mme Cory. La présentation a été faite par MM. K.-R. Daly et F.-H. Peters. M. Cory, qui a été sous-ministre pendant vingt-cinq ans, recevra une pension de $5,200 par année. Son traitement était de $10,000.

Service de la mère de M. Paul Seurot

Un service sera célébré à Notre-Dame de Lourdes, demain matin à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mme Pauline Seurot, décédée dans sa 83e année, le 10 janvier, à Paris.

Mme Seurot, qui avait visité Montréal il y a deux ans, y a laissé le meilleur souvenir; durant sa courte maladie, elle espérait encore revoir le Canada, où elle avait été accueillie si aimablement.

Les membres des sociétés françaises et amis personnels sont invités à son service.

Mme Pauline Seurot laisse deux fils, M. Paul Seurot, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur de la Compagnie des Tramways de Montréal, président de l'Union Nationale Française, et M. René Seurot, chevalier de l'Aigle Blanc de Serbie et ingénieur en chef de la Compagnie du gaz de Paris.

RIRE et PLEURER
Scènes de la vie vécue
chez le Recorder

SUITE DE LA PAGE 8

Desrosiers est accusé de refus de pourvoir et a déposé $20.00 au greffe. Il plaide non coupable et demande au recorder:

—Puis-je ravoir mon vingt piastres et signer un cautionnement personnel?

Le recorder:

—Avec plaisir si vous remettez le $20.00 immédiatement à votre épouse.

L'argent fleurit encore au greffe et Desrosiers refleurira la semaine prochaine.

Cri du coeur d'un malheureux époux:

—Clarida, c'est épouvantable des accusations semblables...

Malheurs d'un troisième mari:

—Votre Honneur, elle est pas raisonnable. J'ai charrié le moineau au fret tout l'hiver pour lui gagner de l'argent tant que je ne me suis pas placé à la "condition" scolaire...

Dans ces conditions mieux vaut terminer notre chronique.

Mort de Mme A. Granger

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Adonias Granger, née Esther Beauchamp, survenue à sa demeure, 4371 S.-Dominique ce matin, à l'âge de 74 ans et 7 mois. Elle laisse MM. Wilfrid Granger, propriétaire Hôtel Central S.-Adèle en bas, autrefois de la maison Duchesneau, Albert, libraire, rue Notre-Dame, Eugénie et Madame Aldéric Charbonneau de la maison Granger Frères, Diana et Antoinette.

Grand incendie à Roosevelt Field

Valleystream, N.Y., 3.—Un incendie d'origine peut-être criminelle a traversé six hangars à l'aérodrome Roosevelt No 2, détruisant neuf aéroplanes et causant des dommages pour $100,000.

Les flammes ont éclaté soudainement dans le vieux hangar en bois où Charles-A. Levine, premier passager d'une envolée transatlantique, logeait ses avions, et se sont propagées rapidement en d'autres hangars d'où les volontaires n'ont pu sauver que 14 avions.

Aux funérailles de la R. S. Claire-Marie

Chicoutimi, Qué., 3.—Hier matin ont eu lieu les funérailles de la R. S. Claire-Marie Des Servantes Du S.-Sacrement dans la chapelle de la communauté, auxquelles assistaient quelques membres de la famille de la défunte et la communauté.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ant. Provencher et le service fut chanté par M. l'abbé Ludger Bolduc, aumônier de la communauté assisté de MM. les abbés Thomas Claveau et A. Desgagné. L'inhumation a été faite dans le cimetière privé de la communauté à Chicoutimi.

Point de droit important soulevé durant ce procès

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Dans le plus strict huis clos, a été instruit, hier après-midi, devant l'hon. juge Pierre Bouffard, la cause de R.-Ernest Lefebvre, en sa qualité de syndic dans la faillite des obligations municipales, contre M. René Dupont. Il s'agit dans cette cause, d'une pétition demandant la mise en faillite de M. Dupont personnellement. La prétention de la poursuite est que ce dernier serait en dette de $150,000 envers la corporation dont il était le président.

Après la preuve faite de part et d'autre, la défense a soulevé un point de droit important et qui donna lieu à une intéressante discussion. M. Onésime Gagnon, qui occupe pour le défendeur, déclara au tribunal qu'il n'y avait pas de timbres judiciaires sur la pétition en faillite. Me Guy Hudon, procureur de la poursuite, déclara à son tour qu'il avait payé les dits timbres au régistraire. Il plaida ensuite que ce moyen n'était pas suffisant pour faire tomber la cause, puisqu'il y avait des timbres sur les autres procédures et qu'il n'était pas prouvé, d'ailleurs, que le gouvernement n'avait pas reçu l'argent en question.

Cette cause a été prise en délibéré. A l'audience, le syndic était représenté par Me Guy Hudon et Me Antoine Rivard.

Réélu président

(Spécial à la "Presse")

Coteau Landing, 3. — La Société d'agriculture du comté de Soulanges s'est réuni hier dans notre village pour faire ses élections annuelles et tracer son programme d'action pour l'année nouvelle.

M. Avila Farand, député du comté à la législature, président sortant de charge, a été réélu pour un 15e terme. M. G.-R. Vernier, secrétaire, est réélu pour un 33e terme.

M. E.-R. Cameron est décédé

(Du correspondant de la PRESSE.)

Ottawa, 3. — M. Edward-Robert Cameron, ancien régistrateur de la Cour suprême du Canada, à sa retraite depuis cinq mois seulement, est mort dimanche, à l'âge de 74 ans. Il était né à Londres, Ontario. Après avoir pratiqué le droit à Strathroy et à Londres, il fut nommé régistrateur de la Cour suprême du Canada en 1898, position qu'il occupa pendant trente-deux ans. M. Cameron était une autorité dans sa profession et a publié plusieurs ouvrages de grande importance. Le défunt laisse une veuve, trois fils, dont M. E.-P. Cameron, de Montréal, et une fille.

Moirs présente maintenant la meilleure barre de chocolat au lait au monde

et offre $500 en PRIX

pour un nom



5¢ partout au Canada

Nous vous offrons aujourd'hui une nouvelle barre de chocolat au lait, sûrement le meilleur chocolat au lait au Canada, mais nous ne lui avons pas encore trouvé de nom.

L'an dernier, nous présentâmes la fameuse Barre de Chocolat XXX, qui a plu à tout le monde et est vite devenue la favorite des amateurs canadiens.

Notre nouveau chocolat au lait sera également bien accueilli. Il est d'une texture très douce et possède une saveur crémeuse qui lui est particulière. Vous le trouverez différent de tous les autres chocolats au lait.

Nous cherchons donc un nom pour ce type nouveau de chocolat — un nom qui illustrera en quelque sorte son goût vraiment exquis. Cinq cents dollars ($500.00) en prix seront distribués à ceux qui soumettront les meilleurs noms; l'auteur du nom qui sera définitivement choisi recevra pour sa part deux cents dollars ($200.00) en or.

Achetez immédiatement l'une de ces nouvelles barres et vous trouverez la formule d'entrée officielle au dos de l'enveloppe. Remplissez-la, indiquant votre nom et votre adresse, et envoyez-la a Moirs Contest Department.

Si plus d'une personne suggèrent le nom accepté, les prix seront accordés dans l'ordre où les suggestions seront reçues et ouvertes à nos bureaux, à Halifax, N.-E. Pour aucune considération les prix ne seront partagés.

Moirs
HALIFAX-CANADA

Le pape entendu dans l'univers le 12 février grâce à la radio

A l'occasion de l'inauguration de son poste HVJ, Sa Sainteté Pie XI parlera à la radio.

DIRECTION MARCONI

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse.")

Cité Vaticane, 3. (Par Thomas-B. Morgan). — On fait de grands préparatifs, aujourd'hui, pour la première radiodiffusion de l'histoire de la voix du pape, événement qui se produira le 12 février, à l'occasion du neuvième anniversaire du couronnement de Pie XI.

L'indicatif d'appel du poste du Vatican sera HVJ, signifiant Saint-Siège, Vatican, Jésus. Les deux premières lettres ont été choisies par le bureau international de Berne, mais la troisième a été choisie par le pape.

* * *

Cité Vaticane, 3. — La voix du pape Pie XI se fera entendre dans tout l'univers lorsque Sa Sainteté prononcera un discours à la radio à l'occasion de l'inauguration du nouveau poste de radio du Vatican le 12 février, neuvième anniversaire de son couronnement.

Toute cette cérémonie sera dirigée par la sénateur Guglielmo Marconi, un des pionniers du sans-fil, qui prendra lui-même la parole dans cette émission.

Marconi a déjà fait des expériences pour établir le contact avec les postes d'Angleterre et des Etats-Unis.

D'autres expériences sont faites aujourd'hui entre 4 et 6 heures p. m., soit 11 a.m. et 1 p.m. H.N.E. pour les postes américains et canadiens, sur une longueur d'ondes de 19.84 mètres, et entre 6 et 8 heures p.m. sur une longueur d'ondes de 50.26 mètres, pour les postes australiens.

Ce poste sert à la télégraphie et à la téléphonie. Le poste a été construit par la compagnie Marconi et les plans ont été tracés par le sénateur Marconi à l'usage du Vatican.

Le poste est dans les jardins du Vatican, où leux grands mâts se dressent près des chambres aux machines.

La commission des liqueurs de Québec, justifiée à Washington

LA commission des liqueurs de la province de Québec a été en quelque sorte justifiée de toute relation indirecte avec la contrebande des liqueurs aux Etats-Unis, lorsque le 6 janvier dernier, la Cour suprême de Washington annulait les jugements prononcés contre une centaine de personnes arrêtées et condamnées pour avoir indirectement contribué à ces mêmes violations des lois américaines. Le comte Maxence de Polignac, qui fut arrêté lui-même à l'hôtel Savoy-Plaza, le 6 juin 1929, mais que le grand jury de New-York refusa de mettre en accusation, de passage à Montréal en ce moment, a bien voulu ce matin commenter quelque peu cette affaire.

"Personnellement je n'ai jamais été "indicted" nous dit-il, mais une centaine de personnes que les autorités de la prohibition américaine faisaient arrêter en même temps, furent traduites devant les tribunaux de première instance et condamnées à des peines et amendes diverses. Le jugement prononcé par la Cour suprême de Washington est sans appel et prouve indubitablement que les arrestations étaient illégales, car l'annulation est prononcée en raison d'accusation non prévue par la loi".

M. le comte de Polignac souligne combien la décision est importante, car elle va permettre à tous les représentants de maisons de champagne et autres de vaquer à leurs occupations sans que les autorités de la prohibition s'immiscent dans des affaires strictement privées.

"Ces arrestations, principalement la mienne, eurent lieu sous le vague prétexte que la population de la province de Québec n'est pas assez importante pour justifier la vente de champagne annuelle à la commission des liqueurs et que, par conséquent, ces vins doivent finalement être revendus par des intermédiaires aux Etats-Unis".



M. le comte MAXENCE de POLIGNAC, de passage aujourd'hui à Montréal, qui explique à la "Presse" comment la commission des liqueurs de Québec est en quelque sorte justifiée de toute participation à la contrebande des spiritueux aux Etats-Unis, par un jugement rendu récemment par la Cour suprême de Washington.

Le DO-X ne pourra partir avant quelque temps car le flotteur de droite s'est trouvé avarié

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Las Palmas, Canaries, 3—L'envolée du gros hydroplane allemand Dornier DO-X de Las Palmas aux iles du Cap Vert a été retardée de nouveau aujourd'hui par des troubles de moteur.

A 8 heures 30, après plusieurs tentatives, on décida qu'il était impossible d'atteindre Porto Prata dans les iles du Cap Vert avant la tombée de la nuit. Le départ fut donc remis à mercredi entre 4 et 5 heures du matin.

Plus tard, le flotteur de droite du Dornier DO-X fut endommagé comme l'hydroplane s'en retournait de la baie Gando à Las Palmas. Le commandant Christiansen dit qu'une pièce du mécanisme est brisée; il a télégraphié aux ateliers de Dornier en Allemagne pour leur demander d'envoyer un ingénieur immédiatement, ce qui laisse entendre que le départ du DO-X sera remis à beaucoup plus tard. La gravité de l'avarie n'est pas encore exactement déterminée.

Rhumes

Depuis deux générations les Pastilles BROMO QUININE Grove ont reconnues comme le meilleur remède contre le rhume.

La quinine laxative assure un prompt soulagement

Demandez toujours les *Pastilles laxatives*

BROMO QUININE

GROVE

Les capitaux anglais

Toronto, 3.—La Grande-Bretagne a placé plus de capitaux dans la république Argentine qu'au Canada, a déclaré M. G.-R. Stevens, commissaire canadien du commerce, dans un discours au Canada Club ici hier.

4 accusations contre Bouchard et Chartrand

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — La cause de Léo Bouchard et de Lionel Chartrand, accusés de conspiration dans les examens des postes à Montréal, a été ajournée à mardi le 10 courant. Le cautionnement de $5,000 a été renouvelé dans chaque cas. M. R.-V. Sinclair, avocat du gouvernement, déclare que la semaine prochaine il sera en position de porter quatre autres accusations contre Bouchard et Chartrand.

Faites affaire avec vos voisins

Nous sommes dans la localité, notre capital est local et notre but est de VOUS fournir le meilleur combustible. Voilà pourquoi nous vendons le fameux anthracite Reading—le charbon dur le plus propre, qui brûle le plus longtemps et qui fait si peu de cendre.

Téléphonez-nous votre commande.

LE CHARBON DUR PAR EXCELLENCE DE PENNSYLVANIE

FAMOUS READING ANTHRACITE

SERVICE COAL CORPORATION

P. E. MONGEAU, Président.

1955 RUE VISITATION AM. 2101

491 RUE LAMORICIERE DO. 3780.

75 blessés et 37 morts dans ces élections

Bogota, Colombie, 3. — Trente-sept personnes ont été tuées et 75 blessées, en Colombie, dans les désordres accompagnant les élections au Congrès, dimanche.

Dix personnes ont été tuées et 50 blessées à Monteria. Un incendie d'origine peut-être criminelle a détruit le quartier commerçant de la ville.

Les libéraux, partisans du Dr Enrique Olaya Herrera, nouveau président, prétendent avoir remporté 86 sièges au Sénat contre 30 pour les conservateurs qui détiennent présentement le pouvoir au Congrès.

Les princes à la Jamaïque

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Kingston, Jamaïque, 3. — Cent mille visiteurs avaient envahi aujourd'hui la ville de Kingston à l'occasion de l'arrivée, vers midi, du prince de Galles et du prince Georges, à bord du paquebot l'"Oropesa". On s'attendait à ce que le programme puisse être changé, les princes étant déjà d'une journée en retard dans leur voyage.

La bienvenue aux princes sera souhaitée à bord par le gouverneur de la Jamaïque, sir Edward Stubbs. Le navire amarrera au quai Victoria. Il n'a pas été organisé de garde d'honneur. La rue King sera suivie par les princes jusqu'au théâtre Ward. De chaque côté se tiendront les soldats du West Yorkshire Regiment et du Prince of Wales Own.

Le prince ouvre officiellement, cet après-midi, le nouveau terrain de golf de Constant Spring.

Un grand nombre de touristes américains sont à Kingston et trois vaisseaux américains en voyage de tourisme sont dans le port, le "Pastores", le "Volendam" et le "Republic."

Le harnachement de l'énergie hydraulique du haut Saint-Laurent

Brockville, Ont., 3 — L'opinion que l'énergie hydraulique du Saint-Laurent sera bientôt harnachée "dans un avenir prochain, sans aucun doute", a été exprimée hier soir par l'honorable R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, dans un discours au banquet offert par la Chamber ou Commerce à l'honorable H.-A. Stewart, ministre des travaux publics. L'hon. M. Manion a expliqué que, s'il disait "dans un avenir prochain", c'est que des négociations internationales doivent précéder une telle exploitation et qu'il a confiance que le gouvernement actuel restera assez longtemps au pouvoir pour les terminer avec succès.

Une nouvelle séance de la commission des assurances sociales, vendredi matin

On nous prie d'annoncer que la commission des assurances sociales siégera de nouveau à Montréal, dans un des bureaux du gouvernement provincial édifice du nouveau palais de justice, vendredi à 10 heures de l'avant-midi.

WALL STREET IRREGULIER ET HESITANT

New-York, 3. — Le marché a encore piétiné sur place aujourd'hui. Il y eut quelque chose d'encourageant dans le fait que l'on a réussi à enrayer la liquidation des obligations du gouvernement sur le marché des obligations mais cela ne fut pas suffisant pour donner une grande vigueur au marché spéculatif. La publication de rapports défavorables sur les recettes de certaines compagnies en 1930 fut le point noir.

Les titres vedettes ne varièrent que fractionnellement. Il y eut des hausses assez prononcées ici et là, mais on voyait qu'elles étaient provoquées par les mises à couvert. Les titres qui montèrent un à deux points furent National Biscuit, General Theatres, Air Reduction, Johns Manville, Eastman, etc.

Best & Woolworth profitèrent de leurs bons rapports de recettes de 1930. Worthington Pump, Auburn et Foster Wheeler grimpèrent de 3 à 4 points.

Les titres faibles furent Hudson Motor Frisco, Rock Island et U. S. Industrial Alcohol qui reculèrent de 2 à 4 points.

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84 Notre-Dame ouest.

DE 12.30 A 3 P.M.

B. A. Oil—25 à 14⅝.
Can. Dredge—10 à 30¼.
Hiram Walker—5 à 75¾.
Home Oil—6 à 1.60; 20 à 1.63.
Imp. Oil—25 à 17⅜; 35 à 17⅝; 5 à 17⅜; 5 à 17⅝; 5 à 17⅜; 25 à 17⅝; 100 à 17⅝; 10 à 17⅜; 5 à 17⅜.
Imp. Tobacco—25 à 9⅛; 25 à 9¼.
Int. Petroleum—5 à 14½, 6 à 14, 25 à 14.
Reliance Grain—100 à 9, 25 à 9, 15 à 9.
Southern Can. Power pfd.—3 à 106½, 2 à 106½, 1 à 106¾.
Power Coy pfd.—6 à 100, 5 à 100, 5 à 100.

MINES

Abana—2000 à 14.
Gem Lake—55 à 21.
Big Missouri—100 à 43, 100 à 42.
Moss Mines—100 à 30, 1000 à 30, 1000 à 30, 100 à 30, 100 à 30.
Noranda—10 à 17.15, 10 à 17.00, 5 à 17.00, 25 à 17.10, 25 à 17.10, 25 à 17.10, 10 à 17.20, 5 à 17.20, 5 à 17.10, 25 à 17.20, 10 à 17.00.
Sherritt Gordon—90 à 94.
Sisco—100 à 46, 100 à 46, 1000 à 47, 1000 à 47, 100 à 48.
Teck Hughes—10 à 7.20, 300 à 7.15.
Wright Hargraves—300 à 3.20.
Wainwell—10 à 4¾.

COURS DE FERMETURE

	Offre	Dem.
Abitibi Power and Paper	11⅛	11⅜
Abi. Pow. and Pap. pfd. 7%	44	48
Agnew-Surp. Shoe Sto. pfd.	—	8
Alberta Pacific Grain	6	6¼
Alberta Pacific Grain pfd.	—	41
Asbestos Corp.	40	50
Asbestos Corp. Pfd.	—	1¼
Atlantic Sugar	26⅝	27
Bath. Power and Pap. "A"	5	6¾
Bawlf N. Grain Co. Ltd.	—	6
" " " pfd.	—	35
Bell Telephone	149¾	150
B. C. Packers Ltd.	3	3¼
Brazilian T. L. & P.	23½	23½
Brit. Col. Power Corp. "A"	35⅜	36
" " " "B"	12	12¼
Bruck Silk Mills Ltd.	7	8
Building Products "A"	24¼	24⅝
Calgary Power	145	151
Can. Cement Co.	12	12½
Can. Cement Co. Pfd.	92¼	92⅝
Can. G. & Alab.	11⅜	12
Can. Iron Foundries	67	—
Can. Northern Power	15½	16
Can. Paw. & Paper Corp.	2½	2¾
Can. Wire & C. C. "B"	29¼	30
Canadian Bronze	34⅝	37
Can. Car and Foundry nouv.	18	18½
Can Converters	—	80⅝
Can. Cottons	—	40
Can. Cottons pfd.	—	58
Can. Ind. Alcohol	4	4½
Can. Ind. Alcohol B.	3	—
Can. Pacific Ry.	42½	42⅝
Cookshutt Plow.	8	8½
Con. Min. and Smelting	134½	135
Dom. Bridge	52½	53
Dom. Glass	118	120
Dom. Textile	80½	81
Dom. Textile Pfd.	119	—
Donnacona Paper Co. Ltd.	10½	11
Enamel & Heating Prod.	8¾	9
Foundation Co. of Canada	11½	16
Fraser Companies Ltd.	2¾	3
General Steel Wares Ltd.	5	6
Goulds Pumps Inc	75	—
do pfd.	98	—
Gurd, Charles & Co.	26½	27
do pfd.	—	108
Hamilton Bridge Co. Ltd.	15⅝	16
do pfd.	—	80
Holt, Renfrew Ltd.	—	75
do pfd.	—	90
Hollinger Gold Mines	8.15	8.35
Howard Smith Pap. Mills	5	5½
do 6% pfd.	—	56
Hillcrest Collieries	—	30
do pfd.	—	89½
Int. Nickel of Canada	14¼	14⅜
International Power Co.	6½	—
Int. Power Co. pfd.	69½	70
Jamaica Public Service	39½	46½
Lake of the Woods	12	15
Lake of the Woods pfd.	—	100
Lindsay Co.	—	70
MacKinnon St. Corp. Ltd.	20	25
MacK. St. Corp. Ltd pfd. 7%	—	97½
McColl-Front. Oil Co. Ltd.	13½	19⅜
Mexican L. H. & Power	41	45
Mitchell, J.S.	40	—
Mitchell, J.S. pfd.	104	—
Mont. Cottons	95	—
Mont. Cottons pfd.	100⅞	113
Mont. L. H. & Power	54⅞	55
Loan & Mortgage	48	—
Telegraph	40	52
Tramways	166	—
Nat. Breweries	28⅝	28½
Nat. Breweries pfd.	30	31
Nat. Brick	—	2⅜
National Steel Car Corp.	24	24½
Ogilvie Mining	—	280
Ogilvie Milling pfd.	137	—
Ontario Steel Products	—	16
Ontario Steel Products pfd.	—	105
Ottawa L. H. & Power	103	—
Ottawa Traction	—	25
Penmans Ltd.	—	70
Penmans Ltd. pfd.	100	—
Port Alfred P. & P. Corp.	—	29
Power Corp. of Canada	51	51⅝
Price Bros.	38⅞	39
Price Bros. pfd	90	90⅝
Quebec Power	40	42
Shawinigan	49⅜	50
Sherwin Williams	27	30
Sherwin Williams pfd	—	119
Simon H. & Sons Ltd	20½	21
Simon H. & Sons Ltd pfd	91½	—
Simpsons, Ltd, Class "A"	44½	47
Simpson, Ltd, pfd	90¼	91
Southern Can. Power	30	35
Steel Co. of Canada	39	39½
Steel Co. of Canada Pfd	35¾	36
St. Lawrence Flour Mills	195	—
St. Lawrence Flour Mills pfd.	81½	—
Tooke Bros	22	—
Tooke Bros Pfd.	65	—
Twin City.	10	—
Viau Biscuit	14	15
Viau Biscuit Pfd.	75	76
Western Grocers Ltd.	—	18
Windsor Hotel	10	19
Windsor Hotel pfd.	71	75
Winnipeg Electric	16¼	16½
Winnipeg Electric pfd.	—	76

BANQUES

Canadienne	170½	173¼
Commerce	—	223
Montréal	—	295
Nova Scotia	317½	—
Royale	278	279½

Le coût de ce pont

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Une délégation municipale de Hull se rendra auprès du ministre des travaux publics, à Ottawa, pour lui demander que Hull paie $20,000 seulement dans les travaux d'améliorations du pont des Chaudières.

BOURSE DE NEW-YORK

(Via notre extra d'hier.)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Haut	Bas	2.45 p.m.
Abitibi P. P.	11	11⅜	11	11⅛
Adams Ex.	20¼	20¼	19⅞	19⅞
Air Reduc.	96	96⅛	94⅜	96¼
Allied Ch.	157⅜	158½	156	158¼
Allis Chal.	35	35¼	34½	34½
Am. Can.	110¾	111¾	110½	111⅝
Am. C. & F.	31½	31½	30½	31½
Am. Int. C.	19	19⅛	18⅞	19⅛
Am. Loco	24	24	24	24
Am. Radiat.	16⅞	17	16⅞	17
Am. Smelt.	44⅜	44⅜	44⅛	44⅜
Am. Sugar	47½	47⅞	47½	47⅝
Am. T. & T.	188	188⅝	187½	188⅝
Am. Tob.	110½	110½	109¾	109¾
Am. Wat. Works	56⅝	58	56⅝	58
Anaconda	33⅛	33⅝	32⅝	32⅞
Atl. Coast	116	116	116	116
Atl. Ref.	20¾	20⅞	20½	20¾
Bald. Loco	21⅞	21⅞	21⅝	21⅞
Balt. & Ohio	79½	79½	79¼	79¼
Beth. Steel	51⅝	52⅜	51½	52¼
Brook. Man. Tr.	60¼	60¼	60	60
Brook. Un. Gas	106	106	105¾	106⅜
Can. Dry G. Ale	32⅞	33¼	32¼	33¼
Can. Pac.	42½	42⅝	42⅜	42⅝
Cer de Pa.	24	24	24	24
Ches. & Ohio	43⅝	43⅝	43⅜	43⅝
Chgo. Gt. W. cr.	6⅞	6⅞	6⅝	6⅝
Chgo. Gt. W. pr.	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝
Chrysler	17½	17⅝	16⅞	17
C.M. & St P. prv	13⅛	13⅜	13⅛	13⅜
C. R. I. & P.	59½	59½	57⅞	58½
Coca-Cola	155½	156½	155½	156
Col. G. & E.	36⅜	36⅝	36⅛	36⅛
Cons. Gas	89⅝	91	89¾	91
Cont Bab "B"	3¼	3¼	3	3
Cont. Can.	50¾	51	50¾	51
Corn Pr.	82	82½	82	82½
Cuban-Am. S.	4	4	4	4
Del. & Hud.	151	151	151	151
Del. Edison	183¼	183¾	183¼	185¼
Du Pont	87⅛	87⅝	86½	87⅝
Erie 1er prv.	41	41	41	41
Freeport Texas.	32½	32⅝	32½	32⅝
Gen. Amhalt	34¾	34¾	33½	33¾
Gen. Electric	44	44½	44¼	44½
Gen. Motors	38⅜	38⅞	38⅜	38⅝
Gen. Ry. Sig.	75⅞	75⅞	74⅝	74⅞
Gillette Razor	24½	25½	24½	25
Goodrich U.F.	15⅞	16⅛	15	15
Goodyear Tire	40¾	41	40¾	41
Granby Mining	16	16	16	16
Gt. Nor. priv.	68¼	68¾	67	67
Gt. West. Su.	9½	9⅝	9½	9½
Gulf. St. Stl.	22	22¼	22	22¼
Houston O.	39¾	40	39⅝	40
Hudson Mt.	21⅜	21⅝	19¼	19½
Inspir. Cop.	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Int. Com. Eng.	3⅝	3⅞	3½	3½
Int. Harv.	52	52½	50⅞	52⅜
Int. Mer. Mar.	15⅜	15⅝	15⅜	15⅝
Int. Nickel	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
Int. Tel. and Tel.	26	26⅛	25⅞	26¼
Kel. Hayes W.	24½	25	24½	25
Kenn'cot Cop.	25¾	25⅞	25¾	25¾
Leg. Myers "B"	89½	89⅞	89¼	89¼
Ludl. Steel	13	14⅞	13	14¼
Mack Trk	28	28⅝	28	28⅝
Miami Cop.	8½	8½	8½	8⅝
Mid. Pete	14¼	14¼	14	14
Minn. St. P. & S.S.	10	10¼	10	10¾
M. K. & T.	23⅜	23⅜	23⅜	23⅝
Mo. Pac. priv.	93⅝	93⅝	93½	93½
Mont. Ward	20½	20⅝	20	20½
Mullins Body	9	9	9	9
Nash Mot.	32	32½	31⅝	32¼
Nat. Biscuit	79⅛	79⅝	79	79⅝
Nat. Cash Reg.	34½	35¾	34⅝	35¼
Nat. Lead	125¾	126¾	125¼	126⅜
N.Y. Cent.	125¼	125⅞	124¼	125½
N.Y.,N.H. and H.	89	89	89	89
Nor. Amer	70½	70⅝	70½	70⅝
Nor. Pacific	57	57	56⅝	56⅞
Otis Elevator	54⅜	54⅞	54¼	54⅝
Penn. R.R.	61	61¼	60⅝	60⅝
Phillips P.	12⅞	12⅞	12⅝	12⅞
Pressed Steel	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
P.S.C.N.J.	79⅝	80	79¼	80
Pullman.	54⅜	55	54⅝	55
Pure Oil.	9¼	9⅜	8½	9⅛
Radio Corp.	15¼	15⅜	15¼	15⅜
Remington T.	16¼	16¼	16	16
Rep. I. & St.	16⅞	17	16	16⅜
Roy. Dutch.	33⅜	33½	33⅜	33½
Sears Roebuck	51⅛	51¾	50⅝	51
St. L. S. F.	56⅜	57⅜	55	55½
Shell U. Oil.	9¼	9¼	9¼	9¼
Simmons Co.	16¼	16¼	16¼	16⅜
Sinol. Con.	11⅜	11⅞	11⅜	11⅜
South C. Edison	48¾	48¾	48⅜	48⅜
South. Pac.	103⅜	104	103½	104
South. R.R.	62	62⅜	61⅞	62⅜
S.O. Cal.	47⅜	47⅜	47⅛	47⅜
S.O. N.J.	47⅜	47⅜	47¼	47⅜
S.O. N.Y.	22⅞	23⅛	22½	23⅛
Studebaker	21	21	20½	20⅝
Tex. Co.	32⅝	32⅝	32¼	32¼
Tex. Gulf Sulph.	49½	49⅞	49½	49⅝
Tim. Rol. B.	47½	47½	46	47
Union Bag & P.	10	10	10	10
Union Carb.	58⅝	60⅜	58⅝	60½
Union Pac.	199¾	200	199	199⅝
United Fruit	59	60⅜	58⅝	60⅛
U.S.C.I.P.	30¾	30¾	29⅞	29⅞
U.S. Ind. Al.	60¼	61½	59⅝	58⅜
U.S. Ry & Imp.	32¼	32⅞	32	33
U.S. Rubber	12⅝	12⅞	12⅝	12⅞
U.S. Rub. 1er pr.	24½	24½	24⅛	24½
U.S. Steel	140⅜	141¾	139⅝	140½
Util. Power L.	23⅛	23⅝	23⅛	23⅜
Van. Coup.	50¾	51¾	50⅝	50⅝
Wabash	18¼	18⅜	18¼	18⅜
West. Airbrake.	34	34	34	34
West. Mfg.	83⅝	85⅞	84½	85⅞
Weston Elec.	22	23½	22	23¼
Waite Motors	23¼	23¼	22⅞	23⅛
Willys-Overl.	5⅛	5¼	5⅛	5⅛
Woolworth	58⅜	60¼	58⅜	58⅝
Wor. Pump Co.	83½	87⅞	82	87
Yellow Cab	10⅜	10⅝	10⅜	10⅝

Bourse de Montréal

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84 Notre-Dame ouest.

DE 12.30 A 3 P.M.

Asbestos — 25 à ⅛.
Atl. Sugar — 5 à 27; 45 à 27; 10 à 27.
Alb. Grain — 5 à 6.
Bell Telephone — 2 à 150; 22 à 150; 1 à 150; 10 à 150; 5 à 150; 2 à 150; 5 à 150; 25 à 150; 2 à 150; 5 à 150; 1 à 149½; 2 à 149½; 10 à 150; 3 à 150; 7 à 150; 6 à 150.
Building Products — 10 à 24½.
Brazilian — 1 à 23; 1 à 23; 1 à 23; 1 à 23; 15 à 23½; 5 à 23½; 10 à 23; 5 à 23; 5 à 23¼; 25 à 23¼.
Can. Car—3 à 18; 2 à 18.
Can. Cement—1 à 12; 5 à 13; 1 à 12; 25 à 12½.
Can. Cement pfd—25 à 92⅝; 100 à 92⅝; 25 à 92⅝.
Can. Pacific—3 à 42½; 22 à 42¾; 10 à 42½; 10 à 42¾; 25 à 42¾; 65 à 42¾; 5 à 42½; 2 à 42½; 3 à 42½; 85 à 42½; 15 à 42⅝.
Can. Power—10 à 2¾; 10 à 2¼.
Dom. Bridge—25 à 53; 10 à 53; 80 à 53; 10 à 53.
Dom. Textile—10 à 80½.
Dom. Glass—25 à 118; 25 à 118; 1 à 118; 25 à 118; 25 à 118.
Gen. Steel Wares—25 à 6¼; 25 à 6¼; 25 à 6¼; 5 à 6¼.
Hamilton Bridge — 10 à 16; 10 à 16.
Hollinger — 5 à 8.35.
Int. Nickel — 10 à 14⅛, 5 à 14⅛, 25 à 14⅛, 2 à 14⅛, 3 à 14⅛, 10 à 14⅛, 10 à 14⅛, 25 à 14⅛, 5 à 14⅛, 5 à 14, 5 à 14¼, 10 à 14, 1 50 14⅛.
Massey Harris — 5 à 7, 5 à 7, 15 à 7, 5 à 7, 25 à 7.
McColl Frontenac — 1 à 20, 3 à 20, 5 à 20, 5 à 19¾.
MacKinnon Steel — 25 à 20.
Mont. Power — 3 à 54½, 3 à 54½, 1 à 54½, 3 à 54½, 1 à 54½, 40 à 50¾, 25 à 54¾, 2 à 54½, 2 à 54½, 50 à 54¾, 25 à 54¾, 10 à 54½, 5 à 54½, 1 55, 10 à 54½, 15 à 55.
Mont. Power part. payé — 25 à 42.
Nat. Breweries — 25 à 28½, 3 à 28½.
Power Corp. — 10 à 51, 20 à 51, 25 à 51.
Price Bros. pfd — 15 à 95.
Price Bros. — 25 à 39, 25 à 39.
Quebec Power — 10 à 42.
Shawinigan — 25 à 49¾, 100 à 49¾, 10 à 49¾, 40 à 49½, 30 à 49¾, 19 à 50, 25 à 50, 10 à 50, 25 à 50.
Steel of Canada—25 à 38¾; 20 à 38¾; 10 à 39; 5 à 39½.
St. Lawrence Flour—10 à 15½.
Sherwin Williams—5 à 28½.
St. Lawrence Paper—5 à 26.
Viau Biscuit—25 à 14; 25 à 14; 20 à 14; 5 à 14.
Viau Biscuit pfd—34 à 76.
Winnipeg—5 à 16½.

BANQUES

Commerce—2 à 223; 9 à 223.

OBLIGATIONS

Victoire 1940—1000 à 99.90.
Mont. Tramways—$500 à 100½.
Can. Power (Laurentide)—1000 à 14; $500 à 18.
Cedars Rapids $200 à 100; $100 à 100.

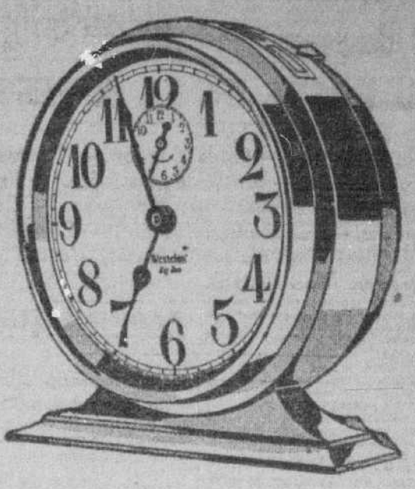
Ces deux hommes furent tués accidentellement

(Spécial à la "Presse")

S.-Barthélemie, 3. — Le jury sous la direction du coroner du district le Dr A.-D. Milot, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Roméo Rocheleau, 22 ans, et dans celui de Louis Moraud, 52 ans, tous deux tués instantanément, samedi dernier, par une locomotive. C'est à bord de ce train se rendant à Québec que se trouvaient 300 raquetteurs. Le jury entendit onze témoins.



SI vous pouviez acheter un chapeau de Paris pour à peine un peu plus cher qu'un chapeau ordinaire, ne paieriez-vous pas volontiers la différence?



Si vous examinez le robuste et toujours efficace "Big Ben", vous paierez aussi volontiers la différence. Il a superbe apparence et est précis comme le soleil. Garanti pour deux ans.

Le "Big Ben" possède un timbre au son agréable, fonctionnant d'une façon continue ou intermittente. Mécanisme à l'épreuve de la poussière. Socle attrayant, coussiné de feutre. S'offre sous finis nickel, bleu, vert ou vieux rose. Prix, $4.50 — $1.25 de plus pour cadran lumineux. Fabriqué au Canada par la Western Clock Company, Limited, Peterborough, Ontario.

BIG BEN

Westclox — (Fabrication canadienne) — Réveils — Montres "Ben" — Horloges d'Autos.

LISTE D'EMPLETTES À PRÉPARER

PEUT-ETRE achetez-vous les choses de première nécessité à la semaine.

Les gros items, vous les renouvelez tous les mois.

Effets d'ameublement, automobiles, pianos, radios et autres choses semblables sont en quelque sorte des placements que vous faites soit pour des mois, soit pour des années, ou encore pour la vie. Vous achetez ces choses à de longs intervalles.

Mais quoi que vous achetiez, vous ne sauriez mieux servir vos intérêts qu'en préparant vos emplettes à l'avance. Chaque liste que vous faites est un budget en lui-même. L'étude attentive des annonces vous aidera toujours à faire votre choix . . . . à comparer les prix . . . . à peser vos besoins et vos désirs.

Dresser sa liste d'emplettes est une opération réellement captivante quand on ne veut pas aller au-delà d'un montant déterminé. Plus vous apporterez d'attention à l'étude préliminaire des annonces dans la "Presse", plus vous aurez de chance non seulement de faire un meilleur choix . . . . mais aussi de vous rendre compte d'avance combien d'argent vous pouvez économiser pour les cas imprévus !

Radio

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Danse du Windsor. — Club Maroon. — Nouvelles, température, etc. — Musique populaire. — Programme Marazza. — Programme Montrose. — Concert. — Saynète. — Heure Provinciale. — Concert du C. N. — Récital d'orgue. — "Rêvons, c'est l'heure". — Danse du Mont-Royal.

AUX POSTES AMERICAIS

MARDI, 3

De 5 h. à 5 h. 30, le poste CKAC retransmettra du Windsor le programme de danse d'Harold Leonard.

Club Maroon

De 5 h. 30 à 6 h. on aura le plaisir d'entendre un programme de variétés offert par le Club Maroon.

Nouvelles et températures

De 6 h. à 6 h. 15, l'annonceur du poste annoncera les nouvelles inédites, donnera les pronostics météorologiques et le sommaire des programmes de la soirée.

Musique populaire

De 6 h. 15 à 6 h. 30, la "Popular Music Publishing Co. Ltd", offrira aux radiophiles le programme de musique populaire suivant:

"La Marche du R-100", Harold Leonard
Jouée par Dave Russel.
"Boléro, Op. 12 No 5", Moszkoski,
Jouée par l'auteur.
"Beyond the Blue Horizon", Fox-trot.
Joué par Frank Milne.
"Danse Caprice", Grieg.
Jouée par Félix Arndt.
"Kitten on the Keys".
Solo de piano par Z. Confrey
Joué par R. O. Erlebach.

Programme Marazza

De 6 h. 30 à 7h. le magasin Marazza offrira un programme musical aux radiophiles.

Programme Montrose

De 7 h. à 7 h. 30, la compagnie manufacturière des montres Montrose offrira un programme de musique populaire.

Concert du Ritz

De 7 h. 30 à 7 h. 45, on aura le plaisir d'entendre l'orchestre de concert du Ritz-Carlton sous la direction de Rubin Krasner.

Saynète

De 7 h. 45 à 8, la maison "Day-Martin" qui s'occupe de réparation d'autos, offrira une petite saynète.

L'Heure Provinciale

De 8 à 9 heures, on aura le plaisir d'entendre l'émission radiophonique de l'Heure Provinciale qu'offre aux radiophiles le ministère des terres et forêts.

Audition de la 2e partie de "Jean le Précurseur", poème lyrique religieux. Adaptation en vers libres par Albert Lozeau d'un livret en prose de M. l'abbé Antonio Lesel.
Musique de Guillaume Couture avec le concours de l'Association des Chanteurs de Montréal. Direction: M. Jean Goulet.
Causerie:
L'oeuvre de Guillaume Couture au point de vus religieux:
saint Jean-Baptiste,
par le R. P. Lamarche
"Jean le Précurseur",
2e partie: "La Prédication"
Solistes:
Dr Verscheiden - - - - Jean
MM. Henri Prieur - - L'Historien
Germain Lefebvre, Paul Valade, F. Normandin, Armand Gauthier, pharisiens.
Choeurs et orchestre
sous la direction de
M. Jean Goulet.

Heure du C.N.

De 9 h. à 10, le chemin de fer national du Canada offrira à ses auditeurs de langue française un programme des plus intéressants.

Récital d'orgue

De 10 h. à 10 h. 30, le poste CKAC retransmettra de la salle Tudor le récital d'orgue que donnera le Dr Herbert Saunders.

"Rêvons, c'est l'heure

De 10 h. 30 à 11 h. 30, "Rêvons, c'est l'heure", auquel prendront part l'orchestre de la "Presse" et Robert Choquette, poète.

M. Robert Choquette lira: une nouvelle de Jean-Charles Harvey; un poème d'Emile Coderre; un poème d'Alice Lemieux; deux poèmes d'Emile Ver Haeren et un poème de Victor Hugo.
L'orchestre jouera:
"Rêverie du Soir" de Suite Algérienne
Saint-Saëns
Valse: "Les Filles du Baden", Komzak
Chant de Concours de l'Opéra
Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg,
Wagner
Première partie de la Symphonie Militaire - - - - - Haydn
Menuet à la Mozart. A. Koretschenko
Pensées d'hier. Victor Herbert

Danse du Mont-Royal

De 11 h. 30 à minuit, le poste CKAC retransmettra de l'hôtel Mont-Royal le programme de musique de danse exécuté par l'orchestre de Jack Denny.

De Terribles Maux de Tête l'Empêchaient de Faire son Travail. Se Sent Maintenant une Toute autre Personne.

La nervosité et la constipation disparaissent aussi rapidement grâce à "FRUIT-A-TIVES"



"Longtemps je fus en proie à de terribles maux de tête, à la constipation et à l'indigestion. Je pouvais à peine travailler, manger ou dormir. Maux de tête et constipation sont choses du passé depuis que je prends "Fruit-a-tives". Joséphine Duplantie, Cornwall, Ont.

On entend partout dire que "Fruit-a-tives" est le remède qui soulage le plus rapidement et le plus sûrement les maux de tête causés par l'excès de bile, les douleurs dorsales, la constipation, la nervosité, les affections stomacales et l'insomnie. Pourquoi? Parce que cette découverte d'un célèbre médecin canadien combine 6 des meilleurs toniques végétaux à un extrait secret spécial de pomme, d'oranges, de pruneaux et figues. Ce sont les remèdes de la nature elle-même pour refaire et conserver la santé. Ce n'est pas une drogue assermentée.

Procurez-vous aujourd'hui même "Fruit-a-tives" chez votre pharmacien. Vous en obtiendrez vite un regain de santé et de vigueur. Résultats garantis ou argent promptement remis.

"FRUIT-A-TIVES"

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte, le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30, 3 h. 45 et 6 heures, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers McDougall & Cowans, la cote des Bourses de Montréal et de New-York, des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celle des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova tous les jours de la semaine, le matin à 11 heures, à midi et à 4, 7 et 9 heures.

MERCREDI, 3

8 h. à 9 h. — L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
10 h. à 10 h. 30 a.m. — Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.
10 h. 30 à 10 h. 45. — L'ouverture de la bourse.
10 h. 45 à 11 h. — Causerie française sur le menu quotidien.
11 h. a.m. — L'heure exacte d'après la montre Bulova. Le menu quotidien, causerie en anglais.
11 h. 15 à 11 h. 30 — Nouvelles, Bourse et température.
11 h. 30 à midi — Disques Columbia.
12 h. à 12 h. 30. — Programme "Therconold Old Tymers".
12 h. 30 p.m. — Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. — Récital d'orgue de la salle Tudor.
3 h. 45 p.m. — Clôture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 5 h. p.m. — Disques Victor.
5 h. 15 à 5 h. 45 p.m. — Orchestre de danse de Jack Denny.
5 h. 45 à 6 p.m. — Causerie de M. J. Mashé.
6 h. à 6 h. 15. — Nouvelles, Bourse et sommaire des programmes de la soirée.
6 h. 15 à 6 h. 45 p.m. — Causerie de l'Association catholique de la jeunesse canadienne.
6 h. 45 à 7 p.m. — Programme Temple radio.
7 h. à 7 h. 15 p.m. — Causerie de M. Leo Cox, sous les auspices de l'Association des auteurs.
7 h. 15 à 8 p.m. — Concert du Ritz-Carlton.
8 h. à 8 h. 30 p.m. — Programme "Bachelor's Cigar".
8 h. 30 à 9 h. p.m. — "Snow-White Revillers", générosité de Toilet Laundries.
9 h. à 9 h. 30 p.m. — Récital d'orgue, (disques).
9 h. 30 à 10 p.m. — L'orchestre "La Salle Coke".
10 h. à 10 h. 30 p.m. — Lucerne-in-Québec.
10 h. 30 à 11 p.m. — Artistes de la chaine Columbia.
11 h. p.m. — Résultats des parties de hockey de la ligue "Railway Telephone".
11 h. à 11 h. 30 p.m. — Orchestre de danse.
11 h. 30 à 11 h. 45 p.m.—Transmission des nouvelles au Nord par gracieuseté de la Presse Canadienne.

Mardi, 3 février

ARTICLES D'INTERET:

9 H. 30 P.M.
WABC, 860-348.6, New-York: Symphonie Philco.
10 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre de danse.
10 H. 30 P.M.
WABC, 860-348, New-York: L'heure Paramount.

LES PROGRAMMES:

7 H. P.M.
WJZ, 760-394, New-York: Amos et Andy.
WMAQ, 670-447, Chicago: Concert.
7 H. 30 P.M.
WHAM, 1150-261, Rochester: Cavaliers Ivanhoe.
WJZ, 760-394, New-York: Phil Cook.
WEAF, 660-454, New-York: Saynète Socony-and.
8 H. P.M.
WABC, 860-348, New-York: Chant.
WEAF, 660-454, New-York: Programme Blackstone.
WJZ, 760-394, New-York: "Paul Whiteman's Painters".
8 H. 30 P.M.
WJZ, 760-394, New-York: Grands compositeurs.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre.
9 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Magazine musical.
WABC, 860-348, New-York: Henry and Georges.
WMAQ, 670-447, Chicago: Concert.
9 H. 30 P.M.
WJZ, 760-394, New-York: Spécial.
WEAF, 660-454, New-York: Happy Wonder Bakers.
WABC, 860-348, New-York: Symphonie Philco.
WBBM, 770-389, Chicago: Al et Pete.
10 H. P.M.
WOR, 710-422, Newark: Hockey: "Rangers" vs "Montréal".
WJZ, 760-394, New-York: Le "salut" Westinghouse.
WEAF, 660-454, New-York: Musique de danse.
10 H. 30 P.M.
WABC, 860-348, New-York: L'heure Paramount.
WJZ, 760-454-5, New-York: Clara, Lu et Em.
11 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre Ellington.
WJZ, 760-394, New-York: Musique somnolente.
WRVA, 1110-270, Richmond: Orchestre de danse.
11 H. 30 P.M.
WABC, 860-348, New-York: Concert.
12 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre Larry Funk.
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre Castle Farm.

Musique de danse

10 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre de danse.
11 H. P.M.
WRVA, 1110-270, Richmond: Orchestre de danse.
12 H. P.M.
WGN, 720-416, Chicago: Musique de danse.
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre de danse Sherman.

Mercredi, 4 février

ARTICLES D'INTERET:

9 H. 30 P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Concert Palmolive.
10 H. P.M.
WABC, 860-348, New-York: Drame.
10 H. 30 P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Programme Coca-Cola.
WABC, 860-348, New-York: Concert Columbia.

LES PROGRAMMES:

7 H. P.M.
WBBM, 389, Chicago: Orchestre.
WEAF, 660-454, New-York: Programme de chant.
7 H. 30 P.M.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre.
WJZ, 760-394.5, New-York: Phil Cook.
WMAQ 670-447, Chicago: Concert.
8 H. P.M.
WJZ, 760-454.5, New-York: "Yeast Foamers".
8 H. 30 P.M.
WJZ, 760-394, New-York: Mélodies.
WEAF 660-454, New-York: Concert Mobiloil.
WABC, 860-348, New-York: Orchestre de concert Toscha Seidel.
9 H. P.M.
WABC, 860-394.5, New-York: Programme "Gold Medal".
WJZ, 760-394.5, New-York: Spécial.
WLW, 700-428, Cincinnati: Heure Canova.
9 H. 30 P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Concert Palmolive.
WABC, 860-348, New-York: Les Colombins.
10 H. P.M.
WIP, 610-492, Philadelphie: Musique de danse.
WABC, 860-348, New-York: Drame.
10 H. 30 P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Programme Coca-Cola.
WABC, 860-348, New-York: Concret Columbia.
11 H. P.M.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre Lopez.
WJZ, 760-394, New-York: L'heure "Slumber".
11 H. 30 P.M.
WGN, 720-416, Chicago: Programme d'orchestre.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre.
12 H. P.M.
WJZ, 760-394, New-York: Orchestre.

Musique de danse

10 H. P.M.
WIP, 610-492, Philadelphie: Musique de danse.
11 H. P.M.
WGN, 720-416, Chicago: Orchestre de danse.
12 H. P.M.
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre Sherman (9 hrs).

La réception par radio à Montréal

D'après les ingénieurs de la compagnie Canadian Marconi, les conditions de la réception radiophonique à Montréal, hier soir ont été très bonne. Les postes dont on a capté les émissions samedi, sont: WHK, WKBW, WPG, WGR, KSD, WEEI, CKGW, WJZ, CFRB, WBBM, WENR, KYW, WTIC.

Jos. Raymond, président de cette association

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — L'Association des employés de l'hôtel de ville de Hull a fait l'élection de ses officiers avec le résultat suivant:

Président, M. Jos. Raymond; trésorier, réélu; vice-président, Dr J. Isabelle, médecin hygiéniste de la ville, réélu; secrétaire, M. Léon Leblanc, assistant greffier, qui succède à M. René Roger, ass.-évaluateur; trésorier, M. Victor Falardeau, percepteur de la taxe d'eau; intendant, M. Alban Lafertière, directeur du bureau de publicité de la ville; visiteur, M. F.-T. Madore.

DISQUES COLUMBIA AU POSTE DE LA "PRESSE"

Au cours de chaque avant-midi, vers 10 h. 30 et midi, l'annonceur du poste CKAC fait jouer, à la demande de ceux qui s'y intéressent, quelques disques Columbia, choisis.

Voici les disques qu'on aura le plaisir d'entendre demain:

"La Bohème" (50089)
"Lonely" (2234)
"Dernier Amour" (12078)
"Just Forget" (2245)
"Estrellita" (1516)
"Wedding of the Birds" (2263)
"Chanson d'Avril" (34209)
"Maybe its Love" (2292)
"Contes D'Hoffmann" (2251)

Estomac Acide



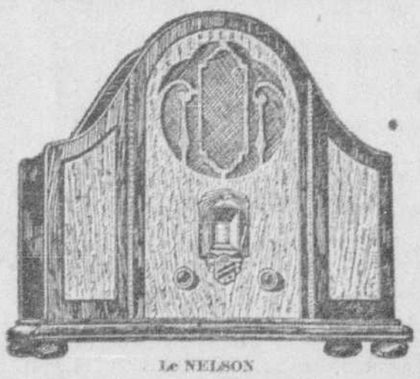
Une dose de lait de magnésie Phillips, sans goût dans de l'eau, c'est un alcali efficace et ineffensif. C'est le contre-acide adopté depuis 50 ans par les médecins de partout. Une cuillerée neutralise instantanément plusieurs fois son volume d'acide. C'est le bon moyen, le moyen rapide, agréable et efficace d'enrayer l'excès d'acide. L'estomac s'adoucit, la douleur cesse. Vous êtes de nouveau heureux au bout de cinq minutes.

Ne vous fiez pas aux méthodes grossières. Employez le meilleur moyen encore découvert au cours de nombreuses années de recherches — le lait de magnésie Phillips.

Assurez-vous que vous avez le véritable lait de magnésie Phillips ordonné par les médecins depuis 50 ans pour corriger l'excès d'acide. Rappelez-vous que le véritable est toujours liquide; jamais vendu en pastilles. Voyez le nom Phillips. Il est toujours sur l'enveloppe pour votre protection. Les bouteilles de 50c sont en vente chez les pharmaciens de partout.

Fabrication canadienne.

GENEREUX



Le NELSON

VOYEZ ET ENTENDEZ
CE MERVEILLEUX RADIO
$108
complet avec lampes
— aussi —
Le DRAKE - - - - $128
Le WELLINGTON - - $178
Le MARLBOROUGH - $475
(Le plus beau radio-phonographe jamais produit)
TOUS PAR DE FOREST CROSLEY
Conditions 10% comptant, le solde en 18 paiements mensuels.
GENEREUX MOTOR Co.
LIMITED
3455 AVE DU PARC - - LAncaster 6241

NOUVELLES OUVRIERES

La question des assurances sociales devant le Cercle d'études Léon XIII.

LA LOI FRANÇAISE

Le Cercle d'études de questions ouvrières et sociales Léon XIII, à sa dernière assemblée, a entendu une très intéressante conférence de M. Gérard Tremblay, secrétaire général des syndicats catholiques de Montréal et membre de la Commission provinciale des assurances sociales instituée par le gouvernement de Québec.

La séance était présidée par M. L.-M. Gagnon.

M. Tremblay parla de la loi française des assurances sociales, laquelle a été adoptée le 15 août 1930. Le conférencier, après avoir défini ce que l'on entend par "Assurances sociales", énuméra les risques qui sont couverts par cette loi, en France: maladie, maternité, invalidité prématurée, vieillesse, décès; puis il entra dans le vif de son sujet qu'il divisa comme suit: les catégories d'assurés, les risques couverts par l'assurance; les ressources et l'administration de la loi.

Catégories d'assurés

Les assurés, exposa le conférencier, se divisent en deux groupes: les assurés obligatoires et les assurés libres. Tombent sous le coup de l'assurance obligatoire tous les salariés des deux sexes qui, dans les petites villes, gagnent moins de 15,000 frs par an ou qui, dans les villes de plus de 200,000 habitants, reçoivent une rémunération annuelle moindre de 18,000 frs. Ce salaire limite est élevé de 2,000 frs pour un enfant à charge (c'est à dire ayant de six semaines à seize ans), de 4,000 frs pour deux enfants; il est porté à 25,000 frs pour trois ou plus de trois enfants. L'ouvrier est assujetti à l'assurance obligatoire jusqu'à l'âge de 60 ans. La loi prévoit ensuite quatre groupes d'assurés facultatifs: les non-salariés, fermiers, cultivateurs, artisans, petits patrons, travailleurs intellectuels dont le revenu annuel ne dépasse pas celui des assurés obligatoires: les femmes non-salariées des assurés obligatoires; les assurés dont le salaire ou le revenu vient à dépasser le maximum prévu par l'assurance obligatoire, les pensionnés de vieillesse qui désirent le faire peuvent conserver pour eux et leurs conjoints, moyennant une cotisation annuelle de 15 frs au moins les bénéfices des prestations en nature de l'assurance-maladie. (art. 18.)

Risques couverts

Le conférencier aborda ensuite la question des risques couverts par l'assurance. Ces risques se divisent comme suit: risques de répartition, liquidés tous les ans et composés par la contribution: ce sont la maladie, la maternité et l'indemnité du décès; les risques de capitalisation, couverts par le placement à intérêt composée des sommes versées par chaque assuré pendant nombre d'années, comprenant la vieillesse et l'invalidité; enfin, risques spéciaux, chargés de famille et chômage involontaire.

Dans tous ces cas la loi garantit des prestations en nature ou en espèce. Tantôt, comme dans la maladie, la caisse remboursera 85% du coût des produits pharmaceutiques, fournira l'hospitalisation, paiera les frais de transport et les traitements spéciaux; en plus, à partir du sixième jour, elle donnera en argent la moitié du salaire de base. Tantôt, et c'est le cas de la maternité, la femme assurée ou l'épouse de l'assuré, recevra tous les soins médicaux et, en plus, une allocation de demi-salaire et d'allaitement. Au décès, l'assuré reçoit 20% du salaire annuel moyen et jamais moins de 1000 francs. La loi favorise d'une façon toute particulière la famille nombreuse: c'est en ce sens qu'elle accorde des majorations pour charge de famille dans les cas de maladie, de maternité, d'invalidité, de décès et qu'elle assure aux veuves une pension temporaire pour chacun des enfants de moins de 13 ans, après le second

L'administration

Du mois d'août au mois de novembre 1930, dit M. Tremblay, la caisse de France a recueilli 330,000,000 de francs. La moitié des cotisations est payée par l'employeur, l'autre moitié par l'employé. L'Etat suppléa pour les risques spéciaux à l'aide des économies faites par la diminution des frais d'assistance publique, des dons, des legs et des taxes prélevées sur les jeux.

M. Tremblay termina son étude sur l'assurance sociale en faisant un bref exposé de son mode d'administration et de gestion. Le ministre du travail est à la tête d'un Conseil supérieur de 61 membres représentant les assurés, les employeurs, les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes, et est tenu d'assurer l'application de la loi et d'examiner toutes les questions qui s'y rattachent. La gestion se fait par quatre caisses nommées caisses départementales officielles, caisses primaires libres pour les risques de répartition, caisses primaires libres pour les risques de capitalisation, au sommet; fonds de majoration et de solidarité, et fonds de compensation et de garantie.

A la suite de la conférence, M. Tremblay fut remercié par le président. Quelques membres s'appliquèrent à faire ressortir les grands avantages qu'apporte aux ouvriers l'assurance sociale. D'autres, portés au libéralisme économique, ont prétendu que l'Etat outrepassait ses droits en rédigeant une loi d'assurance sociale.

Fête des imprimeurs

C'est ce soir, qu'a lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, la grande soirée sociale annuelle des syndiqués de l'imprimerie. Cette soirée est sous les auspices du Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie. Tous les syndicats affiliés: syndicat des typographes; syndicat des pressiers de travaux de ville; syndicat des pressiers de journaux; syndicat des relieurs y participent.

On procédera à l'installation générale des officiers de tous ces groupements syndicaux.

Tous les syndiqués et leurs épouses y sont cordialement invités. Il y aura au début de très brefs discours par les principaux officiers des syndicats de l'imprimerie. M. l'abbé Bolleau, M. l'abbé Lafortune, M. l'abbé J. Judes, aumôniers des syndicats catholiques, ont été invités à cette fête et y assisteront, ainsi que la plupart des officiers du mouvement syndical catholique à Montréal.

Le comité d'organisation a préparé un joli programme de musique, chants et déclamations. On a fait appel au concours de plusieurs artistes extérieurs de renom. MM. Ovila Légaré, J. Ferland, folkloristes distingués.

Il y aura aussi service de rafraichissements et buffet.

Réunion sociale

Le comité social de l'union No 1021 organise pour jeudi soir prochain, une grande réunion sociale, au No 1331 Sainte-Catherine est, à laquelle sont invités tous les finisseurs et polisseurs de meubles de Montréal. Un beau programme d'amusements a été préparé. Unionistes ou non y sont invités.

Conseil de construction

Le conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques se réunira, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est, pour affaires importantes.

A LACHINE

Ce soir, à la salle des syndicats de Lachine, assemblée du syndicat catholique des travailleurs en fer, angle S.-Louis et 15e avenue, Lachine.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le syndicat catholique des fonctionnaires municipaux se réunit ce soir, à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny Est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapports des officiers et du comité exécutif. On procédera à l'élection des officiers. Par ordre.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les sections 1, 2, 3 et 4 des monteurs, machinistes, tresseurs, travailleurs du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers se réuniront demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny Est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des délégués à l'Exécutif général. Par ordre.

MECANICIENS DE MARINE

Le Conseil No 5 de Montréal de l'union nationale des ingénieurs mécaniciens de marine tiendra son assemblée régulière, demain soir, mercredi, au No 7 Craig Est. D'importants sujets de discussion seront soumis. Par ordre, N. Lazure, secrétaire.

AU SERVICE CIVIL

La section Canal Lachine, du Service civil Amalgamé du Canada, convoque ses membres en assemblée générale pour demain soir, 4 février, à la salle Saint-Joseph, 4939 Notre-Dame Ouest, pour la nomination et l'élection des officiers.

CLUB OUVRIER MONTCALM

Le club ouvrier Montcalm de Saint-Jean Berchmans tiendra sa 3e assemblée annuelle, demain soir, 4 février, à 8 h. précises, en son local ordinaire, 6236 rue Chabot. Plusieurs avis de motion sont à l'ordre du jour de la discussion, ainsi que les rapports des comités. Il y aura, aussi, distribution des cartes d'admission aux membres en règle avec le club.

Tous les citoyens du quartier Montcalm et tous les paroissiens de Saint-Jean-Berchmans sont invités à cette assemblée. M. l'échevin H. Lamarre et autres personnalités en vue dans le monde politique y seront présents. M. Jos.-A. Moisan, secrétaire.

AVIS AUX BARBIERS

Le local No 455 de l'union internationale des barbiers tiendra une assemblée spéciale, ce soir, à 9 h. au Monument National, salle No 10, et fera une réception au représentant international, M. R.-H. Regan. M. Albert Roy, représentant international de l'union des travailleurs en fourrure, sera aussi présent à cette assemblée, et adressera la parole. Des rafraichissements y seront servis. Par ordre, M. Bruno Roy, président.

UNION DES CIGARIERS

L'union internationale des cigariers, local No 58, appelle ses membres en assemblée pour demain soir à 8 h., en ses quartiers au No 1446 rue Amherst. L'installation des officiers est à l'ordre du jour. A. Gariépy, secrétaire.

La natalité diminue dans notre province

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 4. — Grâce aux mesures qui ont été prises, depuis quelques années par le conseil provincial d'hygiène, la mortalité infantile, selon le dernier rapport du surintendant du conseil, le Dr A. Lessard, a quelque peu diminué. La diminution s'est opérée lentement mais elle s'accentue sûrement. Cependant le taux de la mortalité générale est resté à peu près le même. Le taux de la mortalité infantile est passé de 145.9 en 1926, à 120.5 en 1929, soit une diminution de 24.5 en ces quatre années. Cette année de 1929 est d'ailleurs, la première au cours de laquelle moins de 10,000 décès d'enfants de moins d'un an aient été enregistrés.

Il y a eu, par contre, diminution dans la natalité, chez nous, au cours de 1929. On a enregistré, en effet, 2,241 naissances de moins en 1929 qu'en 1928. Cependant, il est constaté que c'est notre province qui au point de vue de la natalité occupe le premier rang.

Au sujet de ce taux de la natalité, en 1929, il est à noter que la palme appartient à la ville de Jonquières qui a enregistré 51.1 pour cent. L'on compte dans la province, huit cités ou villes où le taux de la natalité est supérieur à 40.9 contre dix villes en 1928.

La proportion de la natalité dans la ville de Montréal est de 28.4 et dans celle de Québec de 33.9 pour cent.

M. P.-E. Rosenorn meurt subitement

Chicoutimi, 3. — M. P.-E. Rosenorn, chef du département de dessin de la compagnie Price Bros au bureau de cette ville, est décédé subitement.

M. Rosenorn était danois et âgé de 48 ans. Outre son épouse, il laisse deux fils et une fille, Gordon, Paul et Peggy. L'inhumation aura lieu demain à Kénogami.

Nomination prévue

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Il est possible que M. R.-W. Breadner, commissaire des douanes soit chargé par le gouvernement fédéral de s'occuper exclusivement du tarif douanier à un traitement de $15,000 par année. Il en reçoit actuellement $10,000 et s'il voulait prendre sa retraite, il recevrait une pension d'environ $7,000. Advenant cette promotion, M. C.-P. Blair, assistant commissaire, deviendrait probablement commissaire des douanes.



Douleurs *Evitables!*

L'homme qui ne conduirait pas son automobile un demi-mille quand elle est détraquée, est souvent content de faire marcher sa cervelle toute la journée pendant que sa tête le torture.

Une telle punition ne fait pas de bien aux nerfs! Ce n'est pas sage et ce n'est pas nécessaire. Car une pilule ou deux d'Aspirine soulagent un mal de tête chaque fois. Alors, rappelez-vous cet antidote prouvé contre la douleur, et évitez beaucoup de souffrance inutile. Lisez les directions prouvées et vous découvrirez maints usages pour ces pilules. Pour les maux de têtes pour arrêter les refroidissements. Pour soulager une gorge ulcérée et en diminuer l'infection. Pour le soulagement des douleurs névralgiques, névritiques et thumatismales.

Les gens se demandaient si l'Aspirine était nuisible. Les médecins ont répondu à cette question il y a des années. Elle ne l'est pas. Des gens se demandent encore si elle soulage vraiment la douleur. Les débats là-dessus sont clos! Car des millions d'hommes et de femmes ont trouvé qu'elle le fait. Pour enrayer la cause de n'importe quelle douleur, il faut que vous consultiez votre médecin, mais vous pouvez toujours vous adresser à l'Aspirine pour un soulagement immédiat.

BAYER ASPIRIN
Marque de Fabrique Enregistrée. Fabrication Canadienne

LORRAINE SHOPS LIMITED — *Magasin No 4* — 1007 STE-CATHERINE O. *près Metcalfe*

Grande VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Battant tous les records!

SPÉCIAL dans les BAS

450 paires de beaux bas d'hiver à écouler

Se présentant à la plus froide époque de l'année, cette offre est on ne peut plus opportune.

Bas de cachemire Mercury et en soie et laine dans les nuances populaires. Pointures désassorties. Marqués à $1.00. Votre choix pour . . . **49c**

Bas anglais de soie et laine, fins et légers, bien que suffisamment chauds. Notre régulier de $1.25. Spécial de vente de déménagement — **59c** 2 paires pour **$1.00**

Bas de cachemire anglais de la plus belle qualité qui donneront des mois de service. Notre régulier de $1.50 . . . . . **79c** 2 paires pour **$1.50**

Grandes valeurs dans la lingerie

Merveilleuses occasions dans les sous-vêtements de soie: kimonos, négligées, chemises de nuit, slips, parures de danse, bouffante et culottes, à écouler—mais seulement pendant cette Vente de déménagement.

Votre dernière chance

Nous avons rassemblé dans le magasin No 4 tous nos manteaux garnis de fourrure et tous nos soldes et séries incomplètes de nouvelles marchandises de haut ton, à des rabais de 50% et plus durant notre Vente de déménagement.



ROBES

Mar. et Mer. seulement

Elégants modèles anticipés du printemps pour l'élégante qui recherche la personnalité. *Crêpes Canton! Georgettes! Crêpes Pasha! Soies imprimées!*

9.95
Valeurs $16.95, $19.95 jusqu'à $25.00



MANTEAUX GARNIS de FOURRURE

Manteaux de toilette en drap—57 seulement—richement garnis de fourrure. Trois groupes épatants.

22 seulement
Manteaux de $35 pour
$12.95

20 seulement
Manteaux de $45 pour
$16.95

15 seulement
Manteaux de $69.50 pour
$24.95

LORRAINE SHOP LIMITED
1007 STE-CATHERINE O. MAGASIN No 4 *près Metcalfe.*

DES CENTAINES DE MORTS....

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

entaine. Cinq femmes ont péri dans l'écroulement d'une maison de rapport, et plusieurs autres sous les débris de l'immeuble Roach. La moitié de la ville était en ruines ce matin et l'incendie y faisait rage cet après-midi.

On croit qu'à Napier, ville de 15,000 habitants, le nombre des morts doit être aussi de plus de cent. C'est la ville qui a le plus souffert.

De nombreuses personnes ont été écrasées dans les rues par la chute de décombres, et des milliers de gens sont sans abri.

Des collines ont été nivelées près de la ville de Napier, et des maisons bâties sur leurs flancs se sont écroulées.

Le navire de guerre anglais le "Veronica" se trouvait dans le port de Napier au moment du désastre. Les officiers du vaisseau se sont immédiatement chargés de porter secours aux victimes. Tout l'équipage a été conduit à terre. En même temps, des messages par le sans-fils étaient envoyés du navire demandant aux vaisseaux de guerre "Diomede" et "Dunedin" de venir à Napier avec des médecins, des infirmières et tout ce qu'il faut pour soigner les blessés.

Les deux vaisseaux se sont presque immédiatement mis en route.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a aussi envoyé des médecins et des infirmières de divers endroits dans la région dévastée, à Hastings, à Napier et dans les villes et villages environnants.

La terre n'a pratiquement pas cessé de trembler depuis le matin. Un bon nombre de petits centres ont été fortement éprouvés.

On rapporte que deux personnes ont perdu la vie à Wairca. Des pertes cruelles ont aussi été subies par Waipikurau et par Waipawa.

Séisme et raz de marée

(Par A.-F. Grace, service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Auckland, Nouvelle-Zélande, 3.— Un tremblement de terre dévastateur, accompagné de glissements de terrains, de raz de marée et d'incendies, a causé un nombre considérable de pertes de vie et d'immenses dommages matériels le long de la côte orientale de l'île du Nord, Nouvelle-Zélande, aujourd'hui.

Les premiers rapports ont été fournis par des vaisseaux le long de la côte et par des appareils radiophoniques. On évaluait alors les pertes comme suit:

Napier, avec une population de plus de 11,000 habitants, aurait été pratiquement rasé; l'incendie aurait suivi le tremblement de terre, lequel a détruit les conduites de l'aqueduc. Il fallait combattre les flammes avec de l'eau puisée à la mer.

Des maisons tombent dans la mer

Des demeures perchées sur des escarpements à 300 pieds de hauteur sont tombées dans la mer. L'hôpital général aurait été enseveli sous un glissement de terrain. Le fond du port aurait été soulevé d'une manière permanente. Les vaisseaux auraient été forcés de s'enfuir en pleine mer pour ne pas s'échouer, la profondeur de l'eau diminuant tout à coup.

A Hastings, à quelques milles à l'intérieur, au sud-ouest de Napier, il a été officiellement annoncé que 21 personnes ont perdu la vie. Mais des calculs non officiels porteraient le nombre des morts à 100. Six incendies dans des endroits divers ont suivi le tremblement de terre dans le district des affaires. La ville est fortement endommagé.

A Gisborne, à environ 100 milles au nord de Napier, presque toutes les maisons sont endommagées. On ignore le nombre des morts et des blessés.

A Mangaweka, les dommages matériels sont considérables, un déplacement de terrain a obstrué le cours de la rivière Rangitaiki.

A Waipukurau, les hôpitaux, les maisons d'école, le bureau de poste, tous les principaux immeubles ont été détruits ou fortement endommagés. Les ponts ont été rompus de même que les routes sur une grande étendue, ce qui retarde l'arrivée des secours pour les victimes. On ignore le nombre des pertes de vie.

On ne signale pas de pertes de vie à Taupo, mais les pertes matérielles sont considérables.

Les premiers rapports ne mentionnent pas de pertes de vie à Rotorua, à environ 120 milles de Napier, et à l'intérieur. Toute la région entre ces deux villes est dans la zone du tremblement de terre. Un grand nombre de maisons y ont été détruites ou endommagées.

Foules prises de panique

De grandes foules de gens pris de panique dans la région éprouvée se sont mises en route vers le sud, mais les routes ont été rompues et retardent leur marche. Un bon nombre de gens ont aussi pu se réfugier à bord de vaisseaux de guerre dans le port de Napier. Ordre a été donné aussi aux navires marchands de donner des secours, mais leur travail est fort embarrassé par le fait que le tremblement de terre a changé la configuration de la baie de Napier.

Un sloop, le "Veronica", a été surpris par le séisme alors que les eaux ont semblé s'enfuir du port de Napier et s'est soudain trouvé échoué. Un retour de la mer l'a remis à flot.

Les rapports reçus de divers autres endroits le long de la côte orientale disent que des endroits ordinairement couverts par une épaisseur de 50 pieds d'eau de la mer étaient aujourd'hui visibles à l'oeil nu, depuis le tremblement de terre.

Le grand nombre des pertes de vie à Napier paraissent avoir été causées par l'écroulement du plus grand hôtel de la ville, un immeuble à trois étages en brique, et par la chute de plusieurs maisons bâties sur des escarpements qui sont tombées dans la mer. Le centre de la ville a aussi été détruit par le feu qui a suivi le tremblement de terre.

Une vaste région éprouvée

Il semble que le centre du tremblement de terre ait été à Napier et que le séisme se soit étendu jusqu'à environ 100 milles au nord et à l'ouest et jusqu'à environ 50 milles vers le sud.

On rapporte que des malades ont péri dans l'écroulement d'hôpitaux à certains endroits, par suite de glissements de terre.

Les communications télégraphiques et téléphoniques ont été interrmpues avec la région éprouvée et les rapports ont envoyés par les appareils sans fil de navires.

Des médecins, des infirmières et ce qu'il faut pour les soins aux blessés ont été envoyés à bord des navires de guerre anglais "Dunedin" et "Diomede", dont la vitesse est de 29 noeuds.

A 10 heures 50 ce soir (heure de la Nouvelle-Zélande) les rapports étaient encore bien maigres.

Les incendies faisaient encore rage dans de nombreux endroits et l'on travaillait à peu près inutilement à les éteindre avec de l'eau de mer. On faisait sauter les maisons avec de la dynamite, à Napier, et à d'autres endroits, afin d'enrayer la marche du feu. Les rapports disent que Napier semblait être une ville sous un violent bombardement en temps de guerre. On ne communiquait plus avec la ville de Napier qu'au moyen d'un petit appareil de radio à batteries.

Câblogramme du gouverneur à Londres

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Londres, 3. — L'hon. M. Thomas, ministre des affaires des dominions, a lu, cet après-midi, à la chambre des communes, un câblogramme de lord Bledisloe, gouverneur général, l'informant du tremblement de terre qui a dévasté la Nouvelle-Zélande, aujourd'hui. Il dit qu'il a été encore impossible d'établir le chiffre des pertes de vie.

Le séisme jusqu'en Amérique

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Buffalo, N.Y., 3. — Le tremblement de terre de la Nouvelle-Zélande a été d'une telle violence qu'à Buffalo même le sol s'est déplacé d'un centième de pouce, a déclaré le révérend père John-P. Delaney, du collège Canisius.

NÉVRITE ?

Mme E.-W. Legrand, de Paspébiac O., P.Q., écrit: "J'eus une attaque de névrite et crus que j'allais perdre l'usage de ma jambe, tant le mal était grave. Je me procurai une boîte de T-R-C's qui me fit éprouver un grand soulagement. J'en commandai 2 autres boîtes. Je n'ai jamais fini la troisième boîte." **Également efficaces pour** sciatique, névralgie, rhumatisme, mal de dos. Point de drogues nocives. 50c et $1 partout. 2137

Templeton Limited, 54, rue Colborne, Toronto

T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

Un homme maigre a gagné 4 livres avec une boîte de

Pastilles d'Extrait de Foie de Morue

McCOY

Il n'en a pris qu'une boîte et a part d'avoir engraissé de 4 livres il écrit: "Je suis beaucoup plus fort, j'ai plus d'entrain et il me semble que je prends un nouvel intérêt à la vie.—C'est la meilleure remède reconstituant que j'ai jamais employé."

Quand vous avez besoin d'engraisser dites simplement: "Il me faut des McCoy". — 60 pastilles recouvertes de sucre pour 60 sous, chez Leduc & Leduc ou à n'importe quelle pharmacie — demandez simplement des McCoy.

McCOY LABORATORIES
Fort Erie, Ont.

Constipé ?

Prenez NR — NATURE'S REMEDY — ce soir. Demain matin vos organes éliminateurs fonctionneront de nouveau normalement et vous vous débarrasserez facilement de votre constipation par une évacuation naturelle — sans douleurs, sans coliques. Essayez NR. Seulement 25c.

Le laxatif purement végétal

NR CE SOIR BIEN PORTANT DEMAIN

Faites-en l'essai ce soir.

TUMS contre les aigreurs stomacales, l'indigestion acide et les brûlements d'estomac. Les Tums sont antiacides et goûtent le bonbon. 10c.

Faiblesse de la vessie, dérangement nocturne, promptement soulagés.

Grâce à un traitement à domicile employé par les médecins depuis plusieurs années.

Quel bienfait que de donner toute la nuit sans avoir à se lever pour irritation ou faiblesse de la vessie !

Les malaises diurnes, les nuits agitées, les maux de reins et l'irritation nerveuse qui résultent du mauvais fonctionnement de la vessie affligent la vie de milliers de personnes qui autrement jouiraient d'une excellente santé.

Pour vous bien porter, vous devez avoir un sommeil profond et reposant et ne pas souffrir d'irritation durant le jour. C'est pourquoi les URATABS du Dr Southworth donnent tant de satisfaction.

Faits selon une formule spéciale et employés par les médecins depuis plusieurs années, les URATABS sont maintenant en vente dans les pharmacies. D'un emploi très facile, ils ont procuré un prompt soulagement et le confort à des milliers de personnes.

Peu importent votre âge et le nombre de remèdes que vous avez essayés en vain, si vous voulez ne plus être incommodé par votre vessie et dormir en paix, essayez URATABS aujourd'hui-même. Le pharmacien vous en remboursera le coût minime si vous n'êtes pas satisfait.

WOODWARD PRODUCTS CO., London, Ont., Canada.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Elle craignait que son rhume aigu ne dégénérât en pneumonie

Mlle Marguerite Croft, R.N., de Chester Basin, N.-E., écrit: "L'hiver dernier, je contractai un très gros rhume. Aucun des remèdes que j'avais essayés n'avait pu me soulager des terribles douleurs que j'éprouvais à la poitrine. Je craignis que le mal ne dégénérât en pneumonie. Un soir, mon père me dit qu'il voulait me faire essayer un nouveau remède contre la toux. Je n'avais pas pris une demi-bouteille du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood que ma douleur était grandement soulagée. Deux bouteilles de ce merveilleux sirop suffirent à mettre mon rhume complètement en déroute."

Prix 35c la bouteille; grosse bouteille de famille 65c chez toute les pharmaciens et marchands. Préparé exclusivement par The T. Milburn Co., Ltd, Toronto, Ontario

Escobar poursuivi...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Montréal à El Paso et dans la ville de Juarez pour l'interrogatoire d'une vingtaine de témoins en tout et intéressés dans ces trois poursuites. Bien plus encore, le général Escobar, qui répugne à retourner à El Paso, comme il l'a dit, serait obligé de se transporter à El Paso et à Juarez pour être interrogés sur les faits de la cause et pour donner sa version de l'affaire.

Il appert cependant que le général Escobar n'a pas agi comme civil mais bien comme militaire et qu'il a posé ses conditions. Ainsi, dans un certain cas, il stipule qu'il n'acquittera certaines dettes que si la révolution est victorieuse.

Bref cette affaire ne manquera pas de soulever une procédure inusitée et donnera lieu à des argumentations pour le moins inédites.

Le détail des trois poursuites est le suivant:

Détail des poursuites

de la part de V.-V. Andréas, d'El Paso, $31,853.66, pour marchandises et provisions livrées à Agastus de la Véga, par ordre de José-Gonzales Escobar, chef suprême de la révolution, du 19 mars au 25 mars 1929;

d'Andrès-C. Gonzales, de la ville de Juarez, Etat de Chiuahuahua, Mexique, pour marchandises et provisions livrées les 12 et 14 mars 1929, au montant de $1,988.10 or mexicain, qui en évaluant le taux de cette époque du dollar mexicain, 48.5, équivaut à $39,764,23;

d'E. Salinas, banquier à El Paso, pour argent requis par le général de la Véga, de la "Santa Fé Exchange and Commission Company" et de la "Juarez Exchange and Commission Company", le 18 mars 1929, au montant total de 50,000 en or mexicain et autres argents requis par le général Antonio Medina en tout $42,195; ce qui forme un montant total des trois actions: $113,812.89.

Contrat passé...

SUITE DE LA PAGE 8

La contribution de la compagnie sera ajoutée à sa valeur de capital et est ainsi exempte des taxes municipales, selon la franchise actuelle de la compagnie.

Le loyer de $500,000

Le loyer de $500,000 que paie la compagnie à la ville comprendra l'usage du tunnel. La ville prend la responsabilité entière des plans et des travaux de construction du tunnel, ainsi que de son entretien. La compagnie, de son côté paiera à la ville un tiers du coût des travaux, ainsi que des réparations et de l'entretien du tunnel. Les deux voies centrales du tunnel seront à l'usage exclusif des tramways.

La compagnie aura l'usage du tunnel sans avoir à payer de taxe sur sa quote-part. La ville s'adressera à la législature pour faire ratifier le contrat. Les termes de ce contrat nous ont été fournis ce matin par M. Norman Holland, qui s'est occupé activement de cette question. M. Holland est le président de la commission industrielle du chômage. Le contrat fut préparé également par Mes Honoré Parent, directeur des services, Me Guillaume Saint-Pierre, avocat en chef de la ville, et Me Charles Laurendeau, avocat conseil de la ville.

Grande assemblée à Saint-Ambroise

Tous les jeunes gens et les hommes de la paroisse de Saint-Ambroise sont convoqués à une grande assemblée ce soir à 8 h. 15, à l'école Saint-Ambroise, 6573 rue de Normanville.

Le but de cette réunion est de grouper les Canadiens-Français de la paroisse de Saint-Ambroise pour défendre leurs intérêts religieux, nationaux et économiques. Des orateurs exposeront la situation des nôtres à ce triple point de vue. Ils traceront le programme à suivre pour arriver à grouper nos énergies et nos forces avant qu'il ne soit trop tard.

M. Rainville à Toronto

M. J.-H. Rainville, président de la Commission du port de Montréal, donnera une causerie devant les membres de l'Association des manufacturiers canadiens et de l'Association des agriculteurs d'Ontario, à l'hôtel Royal York, Toronto, demain soir, à titre d'invité d'honneur de ces deux associations, qui ont organisé conjointement le banquet.

Un vol considérable

M. Wilfrid Germain, 1490 est, avenue Laurier, a été, dans le courant de la soirée d'hier, la victime d'un vol considérable. Pendant l'absence des membres de sa famille, entre 7 heures 45, hier soir, et une heure, ce matin, des cambrioleurs ont enfoncé la porte d'avant et ont fait main basse sur des bagues serties de diamants, des pendants d'oreilles, d'autres bijoux et des fourrures, le tout évalué à $3,020. La police du poste No 14 et le bureau de la Sûreté ont été prévenus.

Les manières d'extorquer de l'argent

Les voleurs de toutes sortes sont condamnés par le juge Lacroix.

UN ENDURCI

Marcelle-Gabrielle Grenon a, paraît-il, une façon originale de pourvoir à sa subsistance. A l'aide d'une drogue quelconque qu'elle glisse habilement dans un verre de bière ou d'autre breuvage elle endort les hommes qui s'aventurent chez elle et les soulage ensuite de tout leur avoir. Sa dernière victime fut un touriste de Cornwall, Ont., M. Joseph Moisan, à qui elle enleva de cette façon une somme de $190, le 12 janvier dernier. Mais ce dernier exploit lui a coûté un an de prison, ce matin, devant le juge J.-O. Lacroix.

Pour la onzième fois

Ployant sous le poids de dix condamnations antérieures, reçues depuis 1924, Harry Smith, alias Henri Arcand, alias Armand Arcand, s'est dit malade, ce matin, quand il est revenu devant le juge J.-O. Lacroix, pour recevoir sa onzième pilule qui s'est résumée cette fois à une sentence d'un an de geôle. Smith était accusé d'avoir volé une valise et des bas pour une valeur de $50 chez M. Nicholas Assely, 7018 rue Saint-Denis, le 25 janvier dernier.

Les contrefaçons

Pour avoir volé un paletot et des colliers pour une valeur totale de $100 et de plus avoir contrefait un chèque au montant de $60, le tout au détriment de M. Michel Albans, 8543 rue Cartier, Alexandre Mendoza a été envoyé en prison pour quatre mois, ce matin, par le juge J.-O. Lacroix.

Trouvé en possession d'un billet de banque contrefait (un billet de $1 déguisé en $20), Glorio Howensky n'a pu expliquer cette majoration à la satisfaction du juge Lacroix qui l'a envoyé réfléchir trois mois à la prison commune.

10 fois condamné

J. Lalonde a comparu en cour de nouveau ce matin. Le juge Lacroix qui l'avait déjà condamné plusieurs fois l'a reconnu. Il lui a demandé combien de fois il avait été en prison. Et l'accusé de répondre 10 fois. "La dernière fois, dit le juge, je ne vous ai condamné qu'à trois semaines de prison si je me souviens bien. Cette fois ce sera pour un temps un peu plus long. Coupable, 2 ans de pénitencier." Lalonde avait volé et gardé en sa possession une grande quantité de lingerie.

Jeunesse criminelle

Deux jeunes gens, Gérald Ouellet, 17 ans, et Roger Dazé, 18 ans, ont comparu devant le juge Lacroix sous l'accusation d'avoir volé un baril d'huile. Tous deux ont été trouvés coupables et condamnés, Ouellet, à trois mois de prison, et Dazé, à six mois, le juge ayant considéré que ce dernier avait été condamné trois fois auparavant.

Accusé de bigamie

Alphonse Simard a avoué qu'il s'était marié deux fois, sa première femme vivante. D'abord en 1924, alors qu'il avait 21 ans, avec Marie-Louise Savard, à Sudbury, Ontario, devant un ministre presbytérien et deux témoins, et trois ans plus tard, après avoir quitté sa première femme, avec Marie Chamberland, veuve Duplessis, aux Trois-Rivières, devant l'Eglise catholique.

Etant donné que son premier mariage, contracté devant un ministre protestant, n'est pas valide devant l'Eglise, lui-même étant catholique, il s'agit maintenant de savoir quelle est la validité de ce premier mariage au point de vue civil. C'est ce qu'on discutera en cour jeudi.

Vingt-huit réactionnaires...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

bets pour les condamnés à mort, mais, au dernier moment, le parlement turc à Angora commua les sentences de deux des condamnés. Deux autres de ceux qui devaient être pendus furent tellement effrayés qu'ils succombèrent à des syncopes dans leurs cellules. Les quatre gibets devenus inutiles furent démolis durant la nuit.

Quand cela fut possible, les gibets furent élevés aux endroits mêmes où les rebelles haranguèrent la populace de Menemen, deux jours avant Noël, pour la pousser à se révolter au nom de l'Islam, à détruire les innovations occidentales de Mustapha Kemal pacha, à remplacer le chapeau européen par un fez, enfin à rétablir l'âge d'or du califat d'Allah.

Sévère répression

Un jeune officier de l'armée turque avait vu ce qui se passait et se précipita pour alerter les autorités. Mais il fut saisi par les réactionnaires, comprenant des derviches et d'autres musulmans fanatiques, et fut décapité. Des troupes et des policiers écrasèrent le mouvement, puis des centaines d'arrestations furent opérées.

En plus des condamnés qui ont été pendus ou qui devaient l'être ce matin, 41 derviches, prêtres musulmans et leurs acolytes, ont été condamnés à des emprisonnements de trois à vingt-quatre années au travail forcé, pour leurs pratiques religieuses clandestines ou pour ne pas avoir averti le gouvernement des intrigues du sheik Essad, le chef du mouvement révolutionnaire.

Cinq maisons vidées

Les hommes du capitaine Lucien Vaillancourt continuent de nettoyer notre ville et ont vidé 5 maisons depuis le commencement de la semaine.

Ils arrêtèrent en tout 20 personnes, soit 18 femmes et deux clients. L'un de ces derniers avoua sa culpabilité devant le recorder Thouin et fut condamné à $10 d'amende, aux frais ou à 8 jours. L'autre accusé ne s'est pas présenté devant la Cour, ce matin, et son dépôt de $25 a été confisqué. Toutes les femmes ont plaidé non coupables et les procès auront lieu le 10 courant.

D'importants travaux pour les chômeurs

L'exécutif transmet au conseil municipal plusieurs rapports concernant diverses entreprises.

Crédits pour 2 hôpitaux

Le comité exécutif transmet au conseil municipal, cet après-midi, une vingtaine de rapports concernant pour la plupart des travaux à effectuer pour venir en aire aux sans-travail. Parmi ces rapports, on remarque les suivants:

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certains immeubles requis pour la construction d'un tunnel sous le canal Lachine; établissant des lignes homologuées rue Smith: accordant à M. J.-H. Lavoie, le contrat pour la construction d'un tunnel sous le canal Lachine; établissant des lignes homologuées rue Smith; accordant à M. J.-H. Lavoie, le contrat pour la construction d'un tunnel pour piétons sous l'avenue du Parc, à la rue Duluth, au prix de $11,635, et de voter à cette fin un crédit de $20,000; à l'effet de décréter l'élargissement de la rue Hochelaga, du côté sud, entre les rues Montgomery et Wurtele, et de voter un crédit de $25,000 à cette fin; à l'effet d'accorder à "The Concrete Construction Limited le contrat pour la construction d'un bain public à l'angle des rues Ontario et Florian, au prix de $86,220, et de voter un crédit de $100,000 à cette fin.

Le comité soumet également les rapports qui suivent: à l'effet de soumettre à la commission des chemins de fer les plans du viaduc projeté sous les voies du Pacifique Canadien, au boulevard Saint-Joseph; à l'effet de constituer en corporation l'association dite "Notre-Dame de Grâce Business Men's Association"; acceptant l'offre de M. F.-J. Doherty, de céder pour la somme de $1,300 les terrains dans le quadrilatère formé par les avenues Mayfair, Chester, Fielding et King-Edward; à l'effet d'accorder à M. Marchessault et Fils le contrat pour la construction d'un tunnel pour piétons sous les voies du Pacifique Canadien à la rue King-Edward, et de voter des crédits à cette fin; à l'effet d'accorder à l'Atlas Construction le contrat pour la construction d'un viaduc sous les voies du Pacifique Canadien à la rue Saint-Hubert; accordant à G. Archambault le contrat pour la construction du poste de police et de pompiers du quartier Saint-Jean, au prix de $153,800, et qu'un crédit de $170,000 soit voté à cette même fin; accordant à Saint-George Construction le contrat pour le tunnel pour piétons sous la rue Sherbrooke, à la rue Maisonneuve, au prix de $17,823, et qu'un crédit de $27,000 soit voté à cette fin; accordant le contrat pour la confection des uniformes pour les employés des services de la police et des incendies à Mark Fisher Sons and Company; faisant un paiement de $53,179 aux hôpitaux Alexandra et Notre-Dame, pour les soins donnés aux malades placés par la ville dans ces deux hôpitaux durant le dernier trimestre.

Le comité soumet aussi un projet de règlement concernant un amendement au règlement concernant les produits alimentaires et les restaurants.

Requête concernant la radio...

SUITE DE LA PAGE 3

(B) Si les dispositions de cette loi ne sont pas toutes dans la limite de ces pouvoirs, quelles sont celles qui excèdent ces pouvoirs?

2.—Dans la présente loi, les mots, expressions et termes suivants ont le sens et l'application qui leur sont respectivement attribués, savoir:

1er: Le mot "ministre" désigne le ministre.

2e: Le mot "radio-transmetteur" comprend tout appareil et ses accessoires pour la transmission sans fils des signaux électriques reproduisant la parole, le chant et la musique;

3e: Le mot "radio-récepteur" comprend tout appareil et ses accessoires pour la réception des signaux électriques reproduisant la parole, le chant et la musique, transmis sans fils;

4e: Le mot "permis" désigne le permis prévu par la présente loi.

5e: Le mot "Règlements" désigne les règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de la présente loi;

6e: Le mot "personne" comprend également une société ou une corporation;

7e: Les mots "avoir en sa possession" signifient être propriétaire, locataire, possesseur;

2—(A) Est-il de la compétence de la législature de la province de Québec d'adopter en tout ou en partie, une loi basée sur le projet de loi annexé aux présentes?

(B) Si les dispositions de ce projet de loi ne sont pas toutes de la compétence de la législature de la province de Québec lesquelles, s'il en est, sont de cette compétence?

Certifié,

(signé) A. Morisset,
greffier conseil exécutif.

Le Bill de la radio

Voici maintenant le texte du bill qui sera présenté:

Loi concernant la radio.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1—La présente loi peut être citée sous le titre de loi de la radio de Québec, 1931.

à quelque titre que ce soit, être en charge ou avoir le contrôle d'un radio-transmetteur, d'un radio-récepteur ou des deux.

3. — Il est interdit à toute personne d'avoir en sa possessio et de mettre en service ou d'avoir en sa posesssion avec l'intention de mettre en service soit un radio-transmetteur, soit un radio-récepteur ou soit les deux, sans être porteur d'un permis encore en vigueur.

4—Ce permis est émis par le ministère et il demeure en vigueur jusqu'au trente et unième jour de décembre qui suit la date de son émission.

Le ministre peut cependant révoquer le permis si la personne qui le détient commet une infraction aux dispositions de la présente loi ou des règlements.

Le tarif de la taxe

Le coût du permis est fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais il ne doit pas excéder la somme de cent dollars pour un radio tranemetteur et de vingt-cinq centins pour un radio-récepteur.

Droit de perquisition

5. — Tout juge de paix, juge des sessions, magistrat de police ou magistrat de district qui est convaincu, à la suite d'une dénonciation faite sous serment, qu'il existe des motifs raisonnables de supposer qu'une personne, dans un endroit quelconque, a en sa possession et met en service ou a en sa possession avec l'intention de mettre en service soit un radio-transmetteur, soit un radio-récepteur ou soit les deux, sans être porteur d'un permis encore en vigueur, peut émettre un mandat de perquisition à tout agent de police, à tout constable ou à toute personne y nommée.

Ce mandat est une autorisation suffisante pour cet agent, ce constable ou cette personne de pénétrer en cet endroit, d'en faire l'inspection et y saisir tout radio-transmetteur, radio-récepteur ou les deux que la personne contre laquelle le mandat a été émis, possède en contravention avec la présente loi ou les règlements.

6.—Toute personne, si elle en est requise par un agent à ce généralement ou spécialement autorisé par le ministre, doit exhiber le permis ou le certificat de capacité prévu par les règlements.

7.—Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de faire, modifier ou abroger des règlements:

Les règlements

A—Pour prescrire la forme du permis, et les conditions et restrictions de son émission;

B—Pour classifier les radios-transmetteurs et prescrire le type et la portée de l'équipement régulier et de l'équipement d'urgence des radios-transmetteurs;

C—Pour fixer les heures durant lesquelles chaque radio-transmetteur pourra opérer;

D—Pour déterminer les diverses classes de certificats de capacité des personnes employées à la mise en service d'un radio-transmetteur;

E—Pour déterminer les matières de l'examen des personnes qui désirent obtenir des certificats de capacité comme employés à la mise en service d'un radio-transmetteur;

F—Pour l'inspection des radios-transmetteurs et des radios-récepteurs;

La censure

G—Pour contraindre toute personne qui a la possession ou le contrôle d'un radio-transmetteur à recevoir des autres stations qu'il peut déterminer des signaux électriques reproduisant des paroles, du chant ou de la musique émis par un autre radio-transmetteur et à les transmettre par le radio-transmetteur dont elle a la possession ou le contrôle;

H—Pour assurer la censure et le contrôle des matières qui peuvent faire l'objet d'une transmission par un radio-transmetteur:

I—Pour décréter toute chose nécessaire à la mise en vigueur des dispositions de la présente loi et des règlements.

8—Tous les règlements adoptés en vertu de l'article précédent doivent être publiés dans la Gazette officielle de Québec et entrent en vigueur à la date de cette publication.

1er: Toute personne qui commet une infraction à l'article 3 de la présente loi est passible, en sus des frais;

Les infractions

A—Si elle est accusée d'avoir eu en sa possession et d'avoir mis en service ou d'avoir eu en sa possession avec l'intention de mettre en service, sans être porteur d'un permis encore en vigueur, un radio-récepteur, d'une amende de pas plus de cinq cents dollars et de pas plus de mille dollars et, à défaut du paiement de l'amende et des frais d'un emprisonnement de pas moins de un mois et de pas plus de trois mois.

2e: Toute personne qui commet une infraction à une disposition de la présente loi sauf celle de l'article 3, ou qui commet une infraction à une disposition des règlements, est passible, en sus des frais, des peines édictées au sous-paragraphe A—du paragraphe 1 du présent article.

3—Tout radio-transmetteur et tout radio-récepteur possédé en contravention avec la présente loi peut être déclaré confisqué au profit de la Couronne.

10—La présente loi entrera en vigueur le jour qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer par proclamation.

Pour éviter les accidents

Le directeur de la Sûreté M. H. Langevin et l'inspecteur A. Bélanger n'abandonnent aucunement la sévérité concernant les arrêts des automobilistes, à l'intersection des boulevards.

Ce matin seulement 51 propriétaires d'automobiles comparaissaient devant les recorders Morisson et Dufresne, pour être condamnés à des amendes variant entre $1.00 et $5.00 en plus des frais.

Six mois de prison

Un nommé Arthur Dauphinais, âgé de 22 ans, comparaissait aujourd'hui, devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction chez sa mère, et d'y avoir volé de la lingerie et d'autres articles. Le prévenu qui a été arrêté par les sergents-détectives Catteau et Guimond, a plaidé coupable à l'accusation, et comme il n'en était pas à ses débuts dans la carrière du vol, le président du tribunal l'a condamné à 6 mois de prison.

Causes remises

Les procès de David Chalmers, Jos. Fruitman, Philippe Jean, Mary Plesner, Julia Koffman, Luba Rothenfiend, Sydney Sarkin, Guetave Ambrostof, Anna Diner, Sarah Diner, Sam Gordon, Isaïe Haunck, Ena Otening et Constaantin Kalikavitch, accusés d'avoir entravé des constables dans l'exécution de leur devoir et gêné la circulation, lors de l'assemblée communiste du 23 janvier, à la salle Prince-Arthur, ont été remis au 10 février, devant le recorder Thouin, siégeant en chambre ce matin.

La maladie d'un des constables a nécessité la remise de ces causes.

Prêtre dans le deuil

(Spécial à la "Presse")

Québec, 3. — M. l'abbé Alexandre Vachon professeur de chimie à l'université Laval vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, Mme veuve Alexandre Vachon. La défunte était âgée de quatre-vingt-dix ans.

Terrain que la ville achète pour le sanatorium juif

La ville a décidé d'acheter un terrain où pourra s'établir le sanatorium anti-tuberculeux juif, qui devait tout d'abord être construit dans le quartier Villeray, mais qui le sera maintenant dans le quartier Mont-Royal.

Le terrain a une superficie de 100,000 pieds carrés, et la ville peut l'acquérir à raison de $15,000.

Le site se trouve à l'extrémité nord-est du quartier, et à proximité de la rue Décarie, ou plus exactement près de la rue Lemieux.

Les bombes lacrymogènes

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Au comité des bills publics, ce matin, l'on a adopté le bill de l'hon. M. Taschereau, légiférant sur la vente et la possession des bombes lacrymogènes, qui seront considérées maintenant comme des armes et pour la vente et le port desquels il faudra une licence.

Feu M. E.-H. Saint-Denis

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 3. — M. E.-H. Saint-Denis, ancien assistant du statisticien en chef du Dominion est décédé à son domicile ici hier, à l'âge de 80 ans. Il se retira en 1925, après avoir passé cinquante ans dans le service civil.

NAISSANCES

PICHE — A M. et Mme Emile Piché, née Flavia Laurendeau, un fils baptisé: Joseph-Emile-Paul-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Gélinas, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Simone Gélinas, cousine de l'enfant.

ROBILLARD — A Montréal, le 30 janvier 1931, à M. et Mme Abondius Robillard, née Jeanne Monette, une fille baptisée: Marie-Yvonne-Pauline.

Parrain et marraine, M. Louis Charbonneau et Mlle Yvonne Robillard, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jos. Démers.

DECES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 1er février 1931, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédée Mme Joseph Beauchamp, née Délusca Crevier.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9½ hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 3224 rue De Bullion, à 9 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90-2

BEAULAC — A Montréal, le 2 février 1931, à l'âge de 36 ans, 4 mois, est décédée Mme Arthur Beaulac, née Gracia Beaulac.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure, No 2161 rue Chambly, à 7 hrs pour se rendre à la gare Bonaventure, et le service sera célébré à Sorel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90-2

BENN — Lundi, 2 février, à sa résidence, 2651, Coleraine, est décédé Arthur-Frederic Benn, époux bien-aimé de Mathilde McCann, à l'âge de 62 ans. Départ de l'adresse ci-dessus, mercredi, 4 février, à 2 p.m., pour se rendre au cimetière Mont-Royal.

BIBEAU — A Montréal, le 2 février 1931, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédée Mme Vve Calixte Bibeau, née Georgiana Royal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu No 4407, rue des Erables, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER — A Montréal, le 2 février 1931, à l'âge de 76 ans, 3 mois et 18 jours, est décédé Albert-Norbert Gauthier, ancien plombier, époux bien-aimé de Adèle Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre Achille Turcot, No 5150 rue Marquette, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 8.00 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 91-2

GRANGER—A Montréal, le 3 février 1931, à l'âge de 74 ans, 7 mois, est décédée Esther Beauchamp épouse de feu Adonise Granger.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4871, rue St-Dominique, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 91-2

GUAY — A Montréal, le 2 février 1931, à l'âge de 41 ans, est décédé Albert Guay, époux de feu Corinne Lauzon.

Funérailles jeudi le 5 courant à 8 hrs à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. Inhumé au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis invités.

GUILBAULT.—A Montréal, le 1er février 1931, à l'âge de 73 ans, 2 mois, est décédée Mme Henri Guilbault, née Donalda Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1641 rue St-Christophe, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 8 h. 00 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LAURIN — A l'hôpital St-Laurent, le 3 février 1931, à l'âge de 73 ans, est décédé Georges Laurin, époux de feu Exilda Therrien.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de l'hôpital St-Laurent, rue St-Mathieu, à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au c

Ma Page Quotidienne de Religion

340 lectures apologétiques très courtes sur les plus éclatants miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, les faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise, les principes essentiels de la doctrine et de la liturgie, à l'usage du clergé paroissial, des maisons religieuses d'éducation, des oeuvres de jeunesse et des familles chrétiennes

(Droits de reproduction réservés) (1)

JOSUE ET LE SOLEIL

Après la prise de Jéricho, Josué se heurta à une grande armée ennemie. Dans la bataille acharnée qu'il dut livrer, Dieu intervint encore en sa faveur.

D'abord il fit tomber une grêle épouvantable qui extermina plus d'ennemis que les armes. Ensuite, pour achever la victoire, Josué prolongea le jour en s'écriant: "Soleil, arrête-toi et lune n'avance pas."

Faut-il supposer que la terre s'arrêta dans son mouvement circulaire autour du soleil, ce qui aurait amené des perturbations considérables?

Nous ne le pensons pas, quoique nous soyons persuadé que la puissance de Dieu n'ait pas de limites. Mais nous savons qu'il proportionne toujours les moyens à la fin et que, si sa puissance peut dépenser sans compter, sa sagesse interdit toute dépense inutile.

Or, il s'agissait ici d'achever une victoire inespérée qui avait suffisamment prouvé l'intervention spéciale de Dieu en faveur des Hébreux par la chute imprévue d'une grêle meurtrière.

Par conséquent, quel que soit le moyen dont Dieu s'est servi pour prolonger le jour, que ce soit par une déviation miraculeuse des rayons solaires ou tout autre moyen inconnu à la science moderne, nous devons retenir l'essentiel, c'est-à-dire, l'anéantissement d'un ennemi très-supérieur en nombre.

Aussi, après ce succès extraordinaire, les Hébreux eurent devant eux la voie complètement libre et surtout ils comprirent que le Dieu d'Israël veillait toujours sur eux et combattait pour leur cause. Ce divin protecteur ne marchandait pas ses bienfaits pour s'attacher de plus en plus un peuple inconstant qui, trop souvent, lui fut infidèle.

(1) (Par M. l'abbé Ch. Delor; M. Aubanel père, imprimeur-éditeur. Place Saint-Pierre, Avignon, France.)

Eut des boutons douloureux pendant un an. Soulagée par Cuticura

Pendant environ un an j'eus la figure couverte de boutons et comédons et ne pouvais m'en débarrasser. Ces boutons avaient l'aspect de petites taches rouges. Ils étaient très sensibles et me brûlaient la figure. J'essayai en vain divers remèdes avant de commencer à employer le savon et l'onguent Cuticura, qui arrêtèrent immédiatement le brûlement, et en deux semaines j'étais complètement soulagée. (Signé) Mlle Jessie I. Rudd, Blucher, Saskatchewan.

Savon, 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrivez au dépositaire canadien: J.-T. Wait, Co., Ltd., Montréal.

Nourriture pour bébés — GRATIS — Nourriture pour bébés

LA PEPTONINE

1590 Hôtel-de-Ville, Montréal, P. Q.

Veuillez m'adresser sans aucune obligation votre brochure sur la nourriture des bébés et des personnes faibles.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Un conseil aux femmes

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Migraine
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Troubles d'estomac
Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes
causés par l'ANEMIE



Mme DEMERS

Pour que les fonctions essentiellement féminines se fassent normalement et régulièrement, il faut à la femme un sang riche et abondant. Les femmes qui souffrent d'ANEMIE (pauvreté de sang) sont souvent *"irrégulières"* et ont des troubles internes de toutes sortes. C'est dans ces cas que les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les femmes, doivent être employées.

"Lorsque j'étais jeune fille, j'étais faible, j'avais souvent des maux de tête, des douleurs dans le dos, les reins et je souffrais surtout de mes périodes qui venaient trop fréquemment, mais avec les Pilules Rouges, mes périodes se sont régularisées et ma santé s'est améliorée. . . Depuis que je suis en ménage, c'est encore aux Pilules Rouges que je recours: après la naissance de mon premier bébé, j'en ai pris trois boîtes, lesquelles m'ont permis de reprendre ma besogne le plus vite possible". Mme A. Demers, 169, rue Cartier, Trois-Rivières, P.Q.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue St-Denis, Montréal. Pilules ROUGES, partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25.

OVONOL pour les Enfants faibles

PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTIONS . . . EXIGEZ les VERITABLES.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

LA NAVIGATION

Plus grosses expéditions de notre blé

Le rapport du port de S.-Jean, N.-B., indique une augmentation, à ce sujet.

AUTRES NOUVELLES

Les expéditions de grains des élévateurs de S.-Jean, N.-B., au 1er février, accusent une augmentation de 150 pour cent sur la période correspondante de la saison 1929-30, rapporte-t-on aux bureaux du Pacifique Canadien à Montréal.

Au 1er février, 4,576,804 boisseaux avaient été chargés des élévateurs dans les cargos, comparativement à 1,813,162 pour la même période l'an dernier. Ce grain était pour la plus grande partie destiné aux ports de Grande-Bretagne et du continent européen.

Les perspectives pour les expéditions de février sont excellentes, car déjà des commandes pour 664,000 boisseaux sont arrivées aux élévateurs pour chargement immédiat.

Le pilotage à Montréal

Le pilotage des navires dans notre port a été plus actif l'an dernier qu'en 1929, tant au point de vue du tonnage qu'à celui du nombre des vaisseaux. On rapporte 184,346 tonnes et 70 vaisseaux de plus que l'année précédente. Cela revient à dire que l'amarrage de 1,977 vapeurs a nécessité l'aide de pilotes locaux, alors qu'en 1929, le nombre en avait été de 1,917.

Le capitaine Clifford décédé

Kingston, Ont., 3. — Le capitaine G.-P. Clifford, né ici il y a 74 ans, est décédé, dimanche, à Syracuse, N.Y.

Capture de harengs

S.-Jean, N.-B., 3 — Comme le "Melita" sortait de la rivière Clyde, en Ecosse, la semaine dernière, il entra dans une mer furieuse, habitée par des bancs de harengs. Une bourrasque souleva une vague qui arrosa les ponts et y déposa une vraie pêche miraculeuse de harengs.

Naissance en mer

A bord de l'"Aquitania", 3. — Un bébé est né à Mme Harry Grube, au cours d'une tempête, en haute mer. Il sera sujet britannique jusqu'à 21 ans, alors qu'il pourra devenir sujet du pays qu'il choisira. M. et Mme Grube s'en vont habiter les Etats-Unis.

L'aviation aux Bermudes

Deux avions et un canot-automobile sont à bord du "Lady Rodney", du Canadian National, à destination des Bermudes, où un service de tourisme aérien sera inauguré dans ces avions de fabrication canadienne. Un autre avion doit être expédié sous peu.

Le "Duchess of York"

Hamilton, Bermudes, 3. — Le "Duchess of York" a accosté ici. C'est la plus grosse unité à atteindre notre port, jusqu'ici.

Collision au Japon

Tokio, 3. — Hier, après une collision entre le Takao Maru" et l'"Arabia Maru", celui-ci s'est échoué sur un banc de sable dans la baie de Tokio.

Mouvement des navires

"Cameronia", ligne Anchor, de Glasgow, le 30, à Halifax samedi; "Minnedosa", du C. P. R., de Glasgow le 30, à Saint-Jean, samedi; "Pennland", ligne White Star, de Halifax le 2, à Cherbourg, lundi; "Laurentic", ligne White Star, de Halifax le 2, à Liverpool lundi; "Ascania", ligne Cunard, de Halifax le 26, à Plymouth aujourd'hui; "American Banker", ligne American Merchants, de Londres le 23, à New-York aujourd'hui; "Ile-de-France", Compagnie Générale Transatlantique, du Hâvre le 28, à New-York aujourd'hui.

L'alcool frelaté

Buffalo, N.Y., 3.—Des spiritueux frelatés ont coûté trois vies à Buffalo, hier.

Dans une maison de pension, on a trouvé les cadavres de Mme Mary McGraw, 68 ans, maîtresse de pension; William Little, 67 ans et George Mack, 45 ans, pensionnaires. Une bouteille d'une chopine, à demi-remplie, se trouvait auprès d'eux.

Le nouveau pont à Chimney Point

Albany N.-Y., 3. — La commission du pont sur le Saint-Laurent vient d'envoyer son rapport au gouverneur Roosevelt et à la législature de l'Etat de New-York en y recommandant de construire ce pont international à Chimney Point, entre Ogdensburg, N.-Y., et Prescott, Ontario.

Le Saint-Laurent forme la frontière entre les deux pays sur une distance de 116 milles.

La commission croit que le pont projeté devrait être construit sous une autorité telle que celle suggérée par le gouverneur Roosevelt, pour les ponts sur la rivière Hudson. La commission croit aussi que tous les ponts sur le S.-Laurent devraient être sous une telle autorité d'Etat.

La commission est du même avis que les ingénieurs, c'est-à-dire qu'il y a trois points où des ponts devraient être construits. Le pont projeté coûterait $3,200,000 et rapporterait le plus de revenus nets, en proportion du coût de construction. L'Etat de New-York et le Canada paieraient chacun une partie du pont selon la proposition de la commission.

Une moyenne de $1 par auto rapporterait durant les cinq premières années $322,500.

Paris, 3. — Des négociations se poursuivent à Paris au sujet de la 2e tranche de l'emprunt roumain.

Remaniement du cabinet ministériel d'Australie

Canberra, Australie, 3.—Le premier ministre James Scullin a remanié son cabinet hier, toutefois il a démontré aux extrémistes de son propre parti, les travaillistes, qu'il ne se soumettait pas à leur volonté en n'incluant aucun de leurs représentants parmi les nouveaux ministres. L'hon. A.-E. Green, ministre de la défense nationale, se voit pourvu du portefeuille de ministre des postes, des travaux publics et chemins de fer, détenu auparavant par l'hon. J.-A. Lyons; et, l'hon. F.-M. Forde, ministre sans portefeuille devient ministre des douanes à la place de l'hon. J.-E. Fenton.

Jugement remis

Ottawa, Ont, 3. — Le jugement de la Cour d'appel dans la cause d'Austin Cassidy, condamné à être pendu à Hull le 10 avril, ne sera rendu que le vendredi, 13 mars.

Arrête-moi, Teddy

si tu as entendu celle-ci

POUR parler sérieusement, avez-vous entendu, hier, le médecin dire que j'avais doublé mon poids en six mois? Et papa de répondre: "Le fait est que ses parents ont une santé robuste..." Voilà qui s'appelle s'attribuer tout le crédit d'une bonne chose. Mais est-ce que la pinte de lait Borden que je bois chaque jour n'aurait rien à y voir?"

Y a-t-il des parents qui ne seraient pas heureux de transmettre à leurs enfants l'avantage d'un corps robuste et sain? Mais aujourd'hui, heureusement, il y a moyen de faire davantage. On peut donner à la nouvelle génération un héritage que n'ont jamais reçu les enfants de la précédente.

Plus d'air et de soleil. Des conditions de vie qui protègent de la maladie qui autrefois était une menace constante. Une meilleure nourriture et un régime alimentaire plus en état de constituer des os solides et des muscles fermes—de meilleurs soins de l'enfance d'une centaine de façons.

Un lait pur, frais et délicieux—comme celui de Borden—protégé par toutes les sauvegardes de la science moderne — est un des facteurs qui ont rendu cet héritage possible. Et c'est un des plus importants.

LAIT

BORDEN

AVEC TOUTE SA CRÈME

TELEPHONEZ

WIlbank 1188

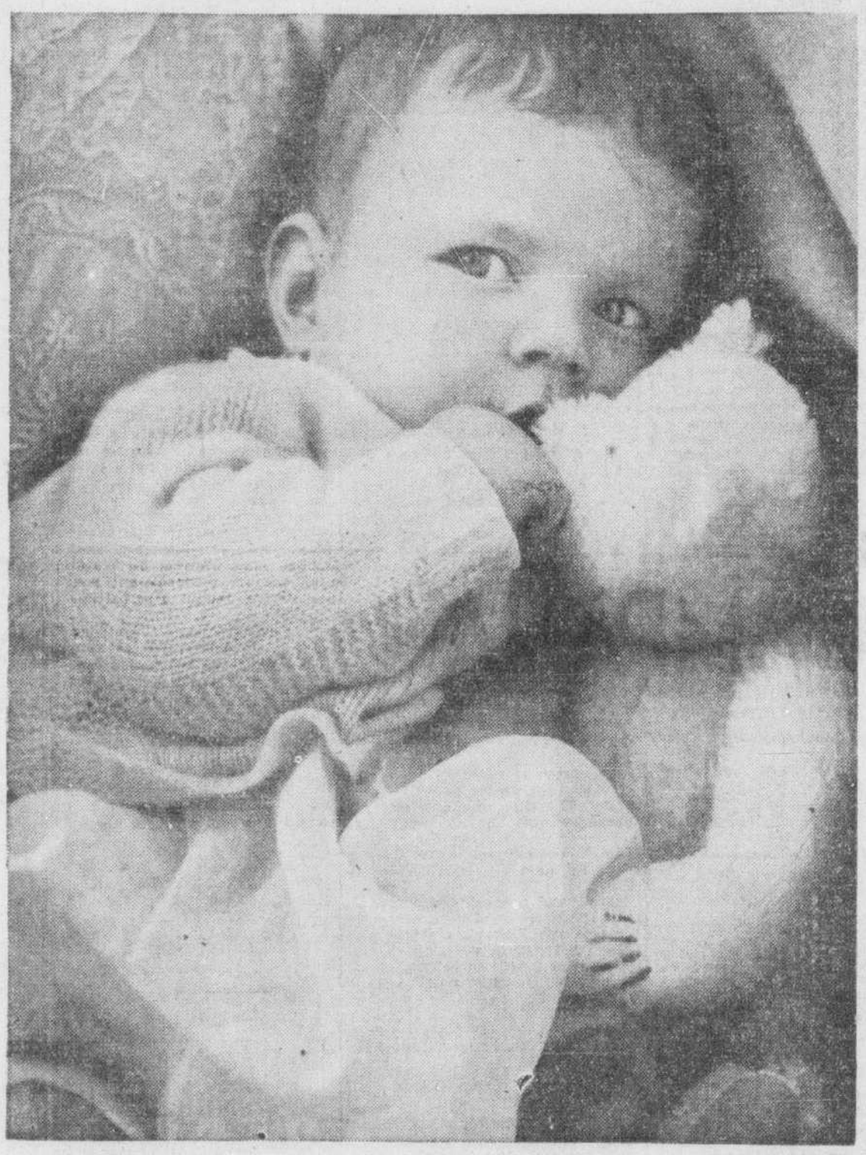
BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LIMITED,

Immeuble Dominion Square, Montréal.

Le livreur des laiteries Borden peut vous approvisionner de:

Lait Borden ordinaire
Lait de laiteries choisies (double capsule)
Crème à fouetter
Crème de table
Crème à céréales
Beurre "Fern" (doux ou salé)
Lait certifié
Oeufs extra frais
Lait malté au chocolat *(en boîtes)*

Il nous reste quelques exemplaires de notre guide budgétaire et journal des dépenses. Vous pouvez en obtenir un gratuitement en écrivant.



Lait certifié spécial de la Ferme St-Sulpice à Oka

B M-93

FEUILLETON ILLUSTRÉ DE LA "PRESSE"

L'HOMME QUI CHANGEA CENT FOIS DE CORPS

Par ANDRÉ CHARPENTIER

REPRODUCTION AUTORISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

15 (Suite)

Mais, par une malchance singulière, Bébert ou l'Oeil-Crevé échappaient à son emprise. Les bandits ne se prêtaient pas aux passes nécessaires des mains et, malgré tous ses efforts, il ne parvenait pas à opérer la transfusion de son âme.

Le temps passait, et l'angoisse saisissait Jacques Moreau. Déjà une sonnerie obsédante annonçait l'arrivée proche du convoi, et Waldorf se préparait à passer sur le quai.

La jeune fille, qui s'attendait à quelque coup d'audace du chauffeur pour l'arracher aux mains des bandits, selon sa promesse, donnait des signes de vive inquiétude, et jetait des regards désespérés sur Jacques Moreau.

Un employé ouvrit la porte de la salle d'attente:

—Les voyageurs pour Marseille, en voiture!

Malgré tous ses efforts, Jacques Moreau n'avait pu imposer ses mains sur ceux dont il convoitait l'être. Toutes ses tentatives étaient demeurées sans résultat.

—Allons, en route! dit Waldorf. Au revoir, Gégène...A bientôt!...

La jeune fille, les yeux agrandis par l'effroi, fixa le chauffeur. Allait-il l'abandonner? Après tout, cet homme qu'elle ne connaissait pas était probablement un vil imposteur qui s'était joué d'elle? Mais dans quel but? Elle n'arrivait pas à le comprendre. A la mine interdite de l'homme, elle se doutait qu'il projetait quelque chose. Mais le train arrivait.

Bébert poussa doucement la jeune fille vers la porte, l'entraînant... Elle tendit les bras, désespérément, vers le chauffeur. Jacques Moreau souffrait cruellement.

Waldorf surprit le geste:

— Non, mais alors? ricana-t-il entre ses dents. Voilà qu'elle veut refaire de l'auto avec Gégène... Elle a des lubies, cette petite... Elle s'imagine qu'on lui passera toutes ses fantaisies, comme chez son père!

Jacques Moreau aurait voulu faire entendre à la jeune fille qu'il tenterait l'impossible pour ne pas l'abandonner, mais les bandits le regardaient. Il dut garder une attitude passive, et même arborer un sourire goguenard aux paroles du chef.

Suzanne Mongenot fut happée par le bras rude de l'Oeil Crevé, et dut passer sur le quai d'où Jacques Moreau la vit monter dans le train.

—Dijon... Cinq minutes d'arrêt! criait un employé du train qui longeait le convoi, sa lanterne à la main.

Il n'avait plus que cinq minutes! Passé ce délai, le train s'ébranlerait, et pourrait-il jamais rattraper les bandits qui emporteraient leur captive? La vision de Waldorf devenant le compagnon de celle qu'il aimait le révolta. Le sang lui monta au visage, et il reçut sur le corps comme le cinglement d'un coup de cravache. Il fit demi tour et se précipita dans la salle d'attente. L'idée folle, irréalisable, lui était venue de sauter dans son auto, et de tenter de rivaliser de vitesse avec le train jusqu'à Marseille...

Soudain, dans la salle d'attente, au guichet des billets, il avisa un voyageur retardataire:

— Vite, mademoiselle, disait-il à la buraliste, une première classe pour Marseille... Je suis capable de manquer le train.

Jacques Moreau fut traversé d'une inspiration. Il s'approcha du voyageur, tout près, comme s'il désirait lui succéder au guichet, et, à son insu, opéra sur lui avec dextérité les passes magnétiques. Il lui fallait quinze secondes environ: le voyageur lui donna ce laps de temps indispensable en cherchant son argent pour payer, puis en empochant la monnaie qu'on lui rendit, et enfin en vérifiant son ticket. L'âme du médium prodigieux passa dans le corps de cet inconnu, pendant que Gégène le chauffeur, délivré de l'emprise, allait s'affaler comme un homme ivre sur une banquette de la salle d'attente, en gémissant:

— Oh!... ma tête!... ma tête!... Qu'est-ce qui m'a pris?...

Cette scène avait passé inaperçue. Il n'y avait plus personne dans la salle d'attente, à part le contrôleur du portillon.

Jacques Moreau fit poinçonner son billet en hâte et courut vers le train. Les portières étaient déjà fermées, et le chef de gare portait son sifflet à ses lèvres.

Par le couloir du train, Jacques Moreau repéra aisément le wagon



—Allons vite, dit-il à Jacques Moreau.

dans lequel s'étaient installés les trois bandits et leur prisonnière. Il y avait une place de libre. Il salua et s'y assit. Puis dépliant un journal, il se mit à le parcourir d'un oeil, tout en surveillant les agissements de Waldorf et de ses deux lieutenants que l'arrivée inopinée de ce voyageur contrariait visiblement. Ils avaient placé la jeune fille dans un coin opposé au couloir. Waldorf s'était assis à côté d'elle, et Bébert et l'Oeil-Crevé leur faisaient vis-à-vis. On était en pleine nuit. Harassée, brisée, Suzanne Mongenot s'était blottie au fond des coussins et faisait semblant de dormir, mais, de temps en temps, ses paupières s'entr'ouvraient et ses yeux terrifiés brillaient alors dans son visage livide.

Jacques Moreau avait pris, cette fois-ci, par le hasard des circonstances, la personnalité d'un brave négociant marseillais, M. Roustan, qui retournait chez lui après avoir réglé une affaire à Dijon. En prenant possession de ce nouvel être, Jacques Moreau n'avait eu qu'une idée: ne pas quitter Suzanne Mongenot; il y était parvenu, mais il n'avait pas encore combiné la suite de son plan et se demandait par quels moyens il allait arriver à ses fins. Lutter ouvertement contre ces trois redoutables malfaiteurs, il n'y fallait pas songer; c'eût été sa mort, et peut-être celle de la jeune fille.

Dans la demi-obscurité, au bruit lancinant des roues sur les rails, il médita longuement les projets les plus divers et, finalement, en choisit un qu'il considérait comme offrant le maximum de chances et le moins de risques.

Ce qu'il voulait éviter à tout prix, c'était d'attirer sur la malheureuse enfant de M. Mongenot les représailles ultimes des bandits. Certes, il lui eût été facile de prévenir immédiatement le chef de train et d'alerter assez de monde pour s'assurer de la personne des bandits. Mais ces derniers, surpris, n'étaient pas hommes à se laisser cueillir sans résistance, et, se sentant perdus, Jacques Moreau était persuadé que, dans un suprême sursaut, ils se vengeraient en tuant sur-le-champ leur prisonnière. Waldorf ne l'avait pas dissimulé au cours de nombreuses conversations avec ses complices. Il importait donc d'agir avec la plus extrême circonspection.

Waldorf se tenait visiblement sur ses gardes. Avec cette intuition que possèdent à un haut degré les individus traqués, il flairait le danger de loin. Jacques Moreau ne fut pas sans s'apercevoir de la suspicion dont il était l'objet. Il importait de détourner les soupçons. Il chercha quel stratagème il pourrait employer pour s'attirer la sympathie de son terrible ennemi. Précisément, en tâtant les poches de son veston—ou plus exactement du veston du négociant marseillais dont il avait pris l'âme, le corps et les vêtements, — il s'aperçut que l'une d'elles contenait un porte-cigares bien garni.

Abattant son journal, il tira ce porte-cigares et le tendit avec un sourire aimable à Waldorf.

—Cher Monsieur, dit-il, puisque nous sommes appelés à voyager de compagnie, voulez-vous me permettre de vous offrir un de ces cigares?

L'interpellé, quelque peu surpris, eut un moment d'hésitation, puis se décidant, accepta la proposition. Somme toute, il n'était pas fâché, lui non plus, de sonder les intentions de cet homme qui s'était installé en face de lui, et de savoir qui il était, où il allait et s'il n'y avait aucune inquiétude à éprouver de ce côté. Le bandit estimait qu'aucune précaution n'était superflue, et puisque cet étranger se prêtait bénévolement lui-même à son examen, l'occasion était à saisir.

Jacques Moreau mûrissait, de son côté, depuis un moment, un projet audacieux. Pour la première fois, il se trouvait, pour de longues heures, face à face avec son adversaire. Jusqu'ici ce dernier ne lui était apparu que subrepticement, et les entrevues avaient été courtes et tragiques. Aujourd'hui, le bandit, par l'enchaînement des circonstances, se trouvait à sa discrétion, s'il savait profiter de l'instant propice... Or, il avait décidé d'insuffler son âme dans le corps maudit de Waldorf. Ce serait sa manière à lui de l'emprisonner; il connaîtrait ainsi toutes les infâmes combinaisons que le cerveau criminel du bandit méditait. Il dirigerait alors l'action à son gré, et sauverait Suzanne Mongenot dans la peau du ravisseur qu'elle abhorrait. Puis, abandonnant la dépouille du redoutable malfaiteur, il laisserait celui-ci aux mains de la justice...

Pour arriver à ce but, un tête-à-tête était indispensable et il convenait de le ménager dans des conditions qui lui faciliteraient cette nouvelle incarnation.

Waldorf, après avoir pris le cigare, se leva:

—Je me ferai un plaisir de le fumer avec vous dans le couloir, dit-il.

Jacques Moreau constata avec plaisir que le bandit entrait dans ses vues. Waldorf fit un signe d'intelligence à ses complices en leur montrant de l'oeil la jeune fille, ce qui signifiait clairement qu'il la leur confiait pour un instant. Puis, il sortit du compartiment à la suite de son compagnon de voyage.

(à suivre)

1,000 ans de prison pour 124 bandits

Palerme, 3. — Après quatre mois de débats vient de prendre fin le procès intenté à une bande de 177 malfaiteurs, devant les assises de Caltanisetta. Les jurés ont mis quatre jours pour répondre aux questions qui leur étaient posées. Pendant cette période, ils ont été mis au secret. Ils ont pris leurs repas et ont dormi dans les locaux de la Cour. Sur 177 accusés, 53 ont été acquittés. Les autres ont été condamnés à des peines de prison de 3 à 30 ans. Les 124 malfaiteurs purgeront en tout plus de 1,000 ans de prison.

Magasin de Gracefield complètement détruit

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le magasin général de la famille Grace, à Gracefield, dans la Gatineau, a été complètement détruit par un incendie en fin de semaine, causant des pertes pour $75,000. Les pompiers volontaires ont travaillé plusieurs heures sous la direction du maire J.-D. Clément et du conseiller J.-B. Marleau. On a réussi, avec beaucoup de difficultés, à sauver le coffre-fort et tout son contenu. Le magasin Grace existait depuis plus de cinquante ans,et était l'un des principaux établissements de commerce dans la Gatineau. M. Gérald Grace, gérant, annonce que la reconstruction commencera immédiatement.

Progrès de la Science

La production annuelle de l'industrie du parfum français, excède, estime-t-on, en valeur $36,000,000.

* * *

Une lame ajustable est la principale chose dans un nouvel outil pour nettoyer les grils et autres ustensiles plats, pour la cuisine, également.

* * *

Des améliorations pour les grandes routes, en Perse, ont réduit la distance pour les automobilistes entre Téhéran et Ispaham, à 12 heures.

* * *

Des ressorts tortillés aident à remuer les nouvelles portes de garages, qui remontent au-dessus de la tête au lieu de se replier de chaque côté.

* * *

La Latvie a besoin de montrer un pourcentage défini de films de nouvelles, par ses théâtres de vues animées.

* * *

Un cric tombant, que l'on peut transporter dans une automobile a été inventé pour faire le travail d'un cric à crémaillère.

* * *

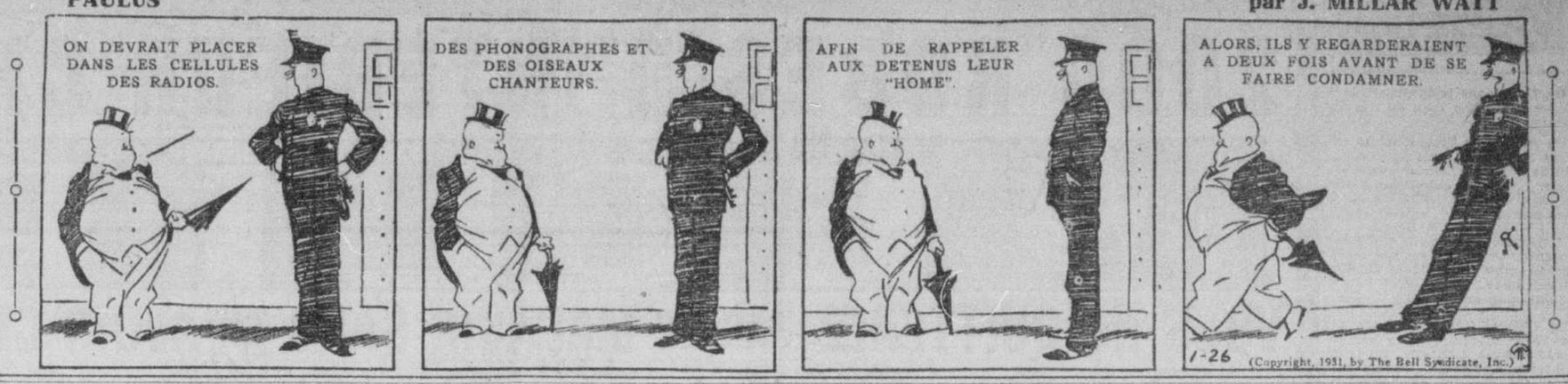
Un règlement municipal, à Stockholm requiert que l'on illumine les numéros des maisons pour que l'on puisse les voir dans les ténèbres.

Augmentation de capital

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Un bill sera présenté à la prochaine session fédérale de la part de la Guaranty Trust Co, demandant de porter son capital de $1,500,000 à $2,500,000.

PAULUS



par J. MILLAR WATT

L'échevin A. Mathieu fêté par ses amis à son retour de voyage

Jeudi dernier, le 29 janvier, un groupe d'amis et d'électeurs du quartier Saint-Eusèbe, ainsi que plusieurs collègues de M. Mathieu à l'Hôtel-de-Ville, prirent part à la fête organisée à l'occasion de son retour de voyage dans les principales villes américaines, où il était allé étudier sur place l'installation et l'opération des plants à asphalte. Cette fête eut lieu à la Salle Laverdure, au coin des rues Fullum et Larivière, où près de 200 personnes y prirent part.

M. Mathieu raconta les péripéties de son voyage et dit en substance que malgré le charme que peuvent présenter les villes américaines, la ville de Montréal sur tous rapports n'a rien à apprendre mais plutôt à donner des leçons à ces villes étrangères. La question de l'aide aux ouvriers est plus négligée dans ces villes que dans la ville de Montréal où l'administration tâche par tous les moyens possibles de donner à l'ouvrier sa part au confort et la place au soleil du bien-être auquel il a droit dans la province.

MM. Scanlan, Meloche, A. Gendron, C. Poupart, F. Sévigny, Laberge, S. Lavery, G. Martel, le Dr J. Blais, A. Laverdure et G. Leclair adressèrent aussi la parole.

Résolution de l'Association Nationale des Vétérans

Extrait des minutes adoptées à l'unanimité durant la réunion du comité exécutif de l'Association Nationale des Vétérans, tenue vendredi le 30 janvier, au No 4616, Christophe-Colomb.

"Considérant qu'un nombre assez considérable de vétérans ainsi que leurs dépendants affectés par la présente crise économique et ne recevant rien de l'Etat, ont honte ou se refusent de solliciter la charité auprès des sociétés dont le caractère n'est pas de leur homogénéité, qu'ils ne demandent point l'aumône mais désirent du travail ou un secours reconnaissant pour leurs services rendus à la patrie—au prix de tant de sacrifice;

"Considérant que le conseil municipal de Québec vient de voter une somme de $2,500 à une association de vétérans de la ville susdite, et priant cette dernière de vouloir s'occuper des cas d'indigence existant parmi les anciens combattants de la localité, lesquels tombent de fait sous sa compétence directe; qu'en plus que la cité de Montréal a déjà accordé plusieurs milliers de piastres pour secourir ses vétérans nécessiteux au cours de la période de chômage de 1921-22, laquelle fut de beaucoup moins aiguë que celle que nous traversons dans le moment;

"Considérant que l'on a commis une grave injustice envers les anciens combattants de Montréal, en les plaçant au niveau des misérables pour recevoir de l'aide d'après la distribution de secours re: chômage en cette ville, et qu'en plus la plupart d'entre eux ne peuvent obtenir de l'assistance sous ce mode de secours;

"Considérant que les anciens combattants canadiens plus fortunés contribuent largement au paiement des taxes générales du pays, ainsi qu'à toutes les collectes faites dans les lieux publics, et que par conséquent ils doivent avoir voix au chapitre chaque fois que les circonstances l'exigent;

"Considérant que les organisations de vétérans canadiens sont les médiums logiques et officiels pour transiger avec toute autorité compétente les questions intéressant les leurs ou leurs anciens frères d'armes;

"Considérant que l'Association Nationale des Vétérans est d'après sa constitution indépendante de tout parti politique et qu'elle se fera toujours un devoir de protéger l'intérêt de ceux qui se sont sacrifiés pour la justice et le droit;

"Résolu à l'unanimité: Que les membres de l'Association Nationale des Vétérans sympathisent de tout coeur avec les anciens combattants qui souffrent de la crise économique actuelle et qu'ils regrettent que dans une ville aussi importante que la nôtre, et surtout dans un temps si critique, les autorités municipales de Montréal n'aient pas songé à nommer un comité de secours composé de vétérans qualifiés et bilingues afin de s'occuper efficacement des anciens combattants victimes du chômage en cette ville et qui ne reçoivent aucun subside de l'Etat.

"Que copie de cette résolution soit transmise à l'hon. Gideon Robertson, ministre du travail fédéral, à l'hon. J.-N. Francoeur, ministre du travail provincial, à M. J.-Allan Bray, président du comité exécutif de la cité de Montréal, ainsi qu'aux journaux pour publication. Adopté à l'unanimité."

Signé:
Wilfrid Lamoureux, président.
Henri-B. Trottier, sec.-trés.

Cause intéressante pour les ouvriers à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3—Les aviseurs de la cité ont été autorisés à procéder devant la Cour du recorder, contre l'un des entrepreneurs de la ville, M. Amédée Demers, qui n'aurait pas satisfait à son contrat pour l'enlèvement de la neige, en ne payant pas à ses employés, l'échelle d salaire exigée par la ville, soit un minimum de 40 cents de l'heure. Il y a un doute, cependant, d'après les avocats de la ville, sur le droit que peut avoir la cité de forcer l'entrepreneur Demers à remettre la différence des salaires requis et ceux qu'il a payés aux ouvriers.

La ville va, cependant faire une cause-type et si elle gagne son point, la somme que serait obligée de remettre l'entrepreneur, serait de $19,540, dont les ouvriers travaillant pour son compte auraient été privés. L'affaire remonte à un an.

Organisme qui a élu ses officiers

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Scholastique, 3—L'élection des officiers de l'Association libérale du comté de Deux-Montagnes a eu lieu à Sainte-Scholastique. Ont été élus: patrons, les hon. Mackenzie King et Alexandre Taschereau; vice-patrons, MM. Cardin, Rinfret, Godbout, David, Champagne; les présidents honoraires, MM. Ernest de Bellefeuille et Liguori Lacombe; vice-présidents-honoraires, MM. Alfred Legault, Alex. Gour, E.-C. Martin, Albert Lespérance et Emery Lebrun; président, M. Sévère Landry de Sainte-Scholastique; vice-présidents, MM. Pétrus Fortier, section No 1, Arthur Aubé, section No 2, Ald. Sauvé, section No 3; secrétaire, M. Jules Bélisle, de Saint-Augustin; trésorier, Albert Sauvage, de Sainte-Scholastique; directeurs, MM. Frank Law, S.-Colomban; Joseph Fauteux, S.-Hermas; Arthur Longpré, S.-Canut; E. Godin, Sainte-Scholastique; Napoléon Filiatrault, Sainte-Monique; M. Edmond Renaud, Saint-Augustin; Napoléon Turcot, Saint-Eustache; Ad. Théoret, Saint-Joseph; Emile Lanthier, Saint-Placide; Léon Brunet, paroisse Saint-Benoît; R. Raisin, paroisse d'Oka.

Résolution de condoléances

Le Bien-Etre a adopté la résolution de condoléances suivante: Il est unanimement résolu que, les membres et les officiers de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse Inc., réunis en assemblée générale annuelle, ayant appris avec sincères regrets la mort de M. Alexandre Deschamps, frère de S. G. Mgr Alphonse Deschamps, nos sympathies et nos plus sincères condoléances soient offertes à Sa Grandeur et à sa famille si douloureusement éprouvées, et que copie de cette résolution soit transmise aux journaux.

F.-E. LeBLANC.

Le nombre d'autos dans notre province

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 3. — D'après un rapport publié par le bureau fédéral de la statistique, sur la voirie et les véhicules moteurs du Canada pour l'année 1929, on constate que le Canada compte plus d'automobiles, en proportion de sa population, que tout autre pays à l'exception des Etats-Unis et des îles Hawaï.

De plus, seulement trois pays, sans égard au chiffre de leur population, ont un nombre plus considérable d'automobiles: les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France.

Il y avait 1,195,594 véhicules moteurs au Canada en 1929, soit une moyenne d'un auto par 8.2 personnes. L'Ontario a la plus grande densité provinciale avec 544,476 autos. C'est une voiture par 6 personnes.

La Colombie-Anglaise vient en second lieu et l'Alberta au troisième rang. Les revenus totaux, perçus par toutes les provinces, se montèrent à $41,256,441. Ce montant comprend une somme de $22,511,473 perçue en permis de conduire et en taxes sur les camions ou les autobus.

La taxe sur l'essence a rapporté $18,744,968 dans toutes les provinces.

La province de Québec vient au second rang de toutes les provinces, pour le nombre de milles de routes permanentes.

Mort de Mme Arthur Beaulac

Mme Arthur Beaulac (Gracia Beaulac) 2191 Chambly, est décédée hier à l'âge de 36 ans. Elle naquit à Sorel et ne vint à Montréal pour la première fois qu'en 1914 à l'époque de son mariage.

Elle s'occupait beaucoup de différentes oeuvres de charité, particulièrement des soeurs de la Providence, à Cartierville; l'hospice Bourget et autres institutions. Elle laisse, outre son époux M. Arthur Beaulac; trois filles, Ghislaine, Marguerite et Claire; deux fils, Pierre et André. Elle laisse aussi un frère et cinq soeurs.

Ses restes seront transportés à Sorel, sur le train qui quittera la gare Bonaventure demain matin à 7 h. 50. Son service sera chanté dans cette ville où aura lieu aussi l'inhumation.

Faucon canadien tué en Argentine

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 3. — Le département des parcs nationaux du ministère de l'intérieur vient d'apprendre qu'un faucon canadien a été tué, sur une ferme près de Buenos-Ayres, en Argentine. L'oiseau portait à la patte un anneau sur lequel on pouvait lire "50 Canada."

Moulin à farine détruit

Bonnyville, Alta, 3.—Le moulin à farine de ce village a été complètement détruit par le feu dimanche matin. Ce moulin en construction depuis un mois appartenait à MM. Gagnon et Brochu, de Amqui, P.Q. L'assurance devait être prise après l'installation complète. Ce moulin fait disparaître une des plus vieilles marques du village de Bonnyville. Il fut construit pour le pouvoir électrique il y a plus de quinze ans.

Conférence astronomique à l'Ecole Polytechnique

La prochaine réunion de la Société de mathématiques et d'astronomie, aura lieu à l'Ecole Polytechnique, à 8 h. 30 demain soir, et sera présidée par M. A.-V. Wendling.

Le Rév. Frère Robert, licencié ès sciences mathématiques, professeur de mathématiques et de physiques au Mont Saint-Louis, présentera une étude intitulée: Détermination de l'orbite réelle des étoiles doubles avec quelques applications à l'astrophysique.

Le public est cordialement invité.

On propose de partager le prix Nobel, pour la paix

Stockholm, Suède, 3. — Deux membres socialistes du parlement suédois, dans une lettre adressée au comité du prix Nobel pour la paix, ont proposé de diviser le prix cette année, entre l'hon. Ramsay MacDonald, premier ministre anglais, et l'hon. Arthur Henderson, secrétaire des affaires étrangères. MacDonald a été le président de la conférence navale de Londres et de la conférence paritaire, tandis que Henderson a participé à la conférence navale et aux réunions de la Société des Nations.

Explosion d'un poêle

Un incendie, causé par l'explosion d'un poêle à l'huile, a quelque peu endommagé le logis de M. Thomas Fitzgerald, 80a 3ième avenue Lachine, vers 2 h. 30 hier après-midi.

Les pompiers, sous les ordres du capitaine Desforges, arrivèrent sur les lieux et trouvèrent la cuisine tout en flammes. Ils se mirent immédiatement à l'oeuvre, et quelques instants plus tard le feu était sous contrôle. La famille Fitzgerald demeura dans la maison après l'incendie.

Funérailles de M. Jérémie Barrette

M. Jérémie Barrette, de Ste-Elisabeth de Joliette, est décédé jeudi dernier à l'âge de 69 ans et un mois. Cultivateur de sa profession, il occupa plusieurs postes de confiance, conseiller, commissaire et marguillier de la paroisse.

Il laisse dans le deuil, son épouse née Marie-Louise Jolette; cinq fils, Jérémie, de Montréal, Joseph, de Joliette, Philippe, de la paroisse de Joliette, Médéric, Pharmacien de Montréal, et Philias, de Joliette; deux filles, Mme Médéric Savignac (Marie-Louise), de Verner, Ont., et Mme Armand Bonin (Exilia), plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu samedi à l'église paroissiale après l'arrivée du train de Montréal, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Feu M. E. Boddington

M. Ernest Boddington, journaliste et auteur dramatique bien connu, est mort vendredi dernier à Saint-Faustin à l'âge de 57 ans. Né en Angleterre, le défunt vint au Canada à l'âge de vingt ans. Il a parcouru toute la carrière du journalisme à partir du bas de l'échelle. Publiciste de grande valeur par surcroît, M. Boddington est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont remporté les plus grands succès sur le Broadway. Outre sa femme, (Lillian May Bevan), il laisse une fillette, Ethel. De son premier mariage avec Agnes Singleton, il eut quatre enfants qui lui survivent: Clément, Hilaire, Marguerite et Soeur Agnès.



L'hiver est cruel pour les mains de bébé

Mains rugueuses et gercées, lèvres tendillées ont besoin de Baume Italien Campana. Soulage dès la première application. Adoucit la peau, lui redonne sa souplesse et sa fine texture. Non graisseux, sèche vite, facile à appliquer. Vendu dans les pharmacies et les magasins à rayons — partout.

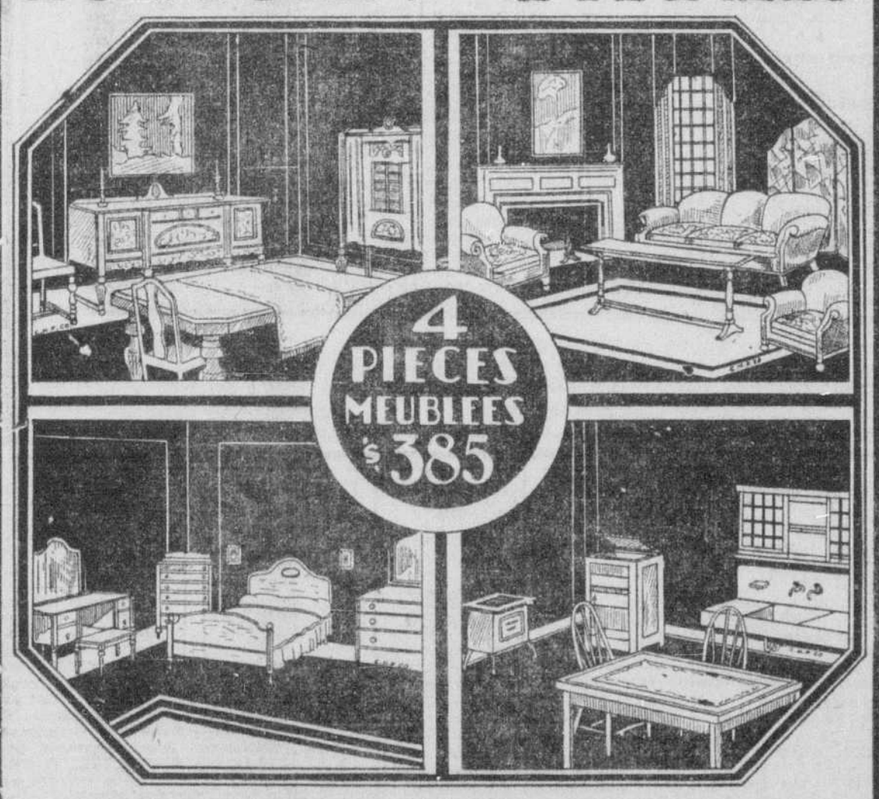
Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Résultats garantis ou argent remboursé



BAUME ITALIEN CAMPANA

Prévient et soulage les gerçures

28 MOIS pour PAYER



Nous nous ferons un plaisir d'aller vous chercher dans notre *auto privé*, si ces *ameublements de 4 pièces* vous intéressent—ce service est *gratuit* — appelez BElair 0429.

GRATIS Service à dîner de 45 morceaux avec chaque ameublement de 4 pièces.

VOS VIEUX MEUBLES ACCEPTES COMME PARTIE DU PAIEMENT.

City House Furnishing Co. Limited

4236 blv. St-Laurent (près Rachel)

Nous échangeons les vieux meubles. En face du marché Saint-Jean-Baptiste

Pour les ouvriers—

Fry



Demandez le livre de recettes gratuit.



Le Fry lui gardera sa bonne humeur

Les hommes ont aujourd'hui besoin de toute l'énergie qu'il leur est possible de tirer de leurs aliments. C'est qu'ils doivent fournir un plus grand effort —et la santé et la bonne humeur sont deux facteurs importants pour réussir. Pourquoi ne servez-vous pas du FRY tous les jours? C'est l'un des meilleurs aliments producteurs d'énergie qui soient. Commandez-en immédiatement une boite et conservez à votre homme sa santé, sa vigueur et sa bonne humeur, en lui servant chaque jour une tasse de ce fameux Cacao.

FRY — le Cacao le plus en vogue au monde depuis 1728.

J. S. FRY & SONS (Canada) Limited, Montréal, Qué. 297F

Vous souvient-il?

On lisait dans la "Presse", le 4 février 1891, il y aura 40 ans demain:

Un journal de Trois-Rivières annonce comme probable la candidature de l'hon. M. Laurier contre sir Hector Langevin, dans Trois-Rivières, aux élections fédérales du 5 mars prochain.

* * *

M. Napoléon Lambert a été assermenté, ce matin, comme assistant du grand connétable Bissonnette en remplacement de M. James Douglas, démissionnaire.

* * *

Sir Charles Tupper, attendu de New-York aujourd'hui, se rendra immédiatement à Ottawa. On croit qu'il sera assermenté comme ministre des finances en remplacement de l'hon. M. Foster et qu'il posera sa candidature dans le comté de Russell, Ont.

* * *

La "Presse" écrivait, le 4 février 1901, il y aura 30 ans demain:

M. Louis Fréchette a donné, ces jours derniers, une intéressante conférence, à l'université Harvard, à Boston, sous les auspices de l'Alliance française.

* * *

Un câblogramme reçu hier, de Paris, nous apprend que M. Charles-Philippe Hébert, notre célèbre artiste canadien, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

* * *

A la séance du Conseil de ville, cet après-midi, lecture sera faite d'une lettre de M. James Crathern, président de l'hôpital Général, et de M. R.-B. Angus, président de l'hôpital Victoria, offrant officiellement, au nom de ces institutions, de fournir $50,000 pour la construction d'un hôpital civique.

* * *

La "Presse" relatait, le 4 février 1911, il y aura 20 ans demain:

On a annoncé, à Ottawa, que MM. Hill, de Lloydminster, Sask., ont reçu le trophée en argent de $1500 pour la plus belle avoine, à l'exposition agricole de Columbus, Ohio. M. Norman Chany, de Davis, Saskatchewan, était aussi dans les premiers pour la meilleure qualité de blé. Les exhibits des trois provinces de l'Ouest canadien en général ont été fort admirés.

* * *

M. T.-A. Trenholme, ancien maire de Notre-Dame de Grâce, a présenté aux commissaires de la ville une requête dans laquelle on demande que les règlements de construction de cette municipalité restent en vigueur pour les terrains qui s'étendent à 1,000 pieds de chaque côté de la rue Sherbrooke. Tout ce district devra, à perpétuité, rester consacré aux maisons particulières.

* * *

Le secrétaire d'Etat du Canada vient d'accorder des lettres patentes à plusieurs compagnies industrielles parmi lesquelles se trouve la "Asch Company Limited" pour établir un bureau de publicité, à Montréal, avec un capital de $200,000.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 4 février 1921, il y aura 10 ans demain:

Le gouvernement américain vient d'adopter de nouvelles restrictions quant au commerce en gros des liqueurs alcooliques. Désormais, seuls les manufacturiers et les pharmaciens qui vendent en grandes quantités auront le droit de se livrer à ce commerce. Près de 4,000 négociants se trouvent ainsi éliminés.

* * *

A Medecine Hat, en Alberta, une association d'agriculteurs vient de passer un contrat avec un M. Hatfield qui s'engage à lui assurer la pluie moyennant $4,000 par pouce constaté au pluviomètre. L'expérience nous dira ce qu'il convient d'admirer le plus, de la crédulité de ces gens de l'Ouest ou de la découverte du génial inventeur de la pluie sur commande.

* * *

Il est annoncé, à New-York, que le projet de raid aérien autour du monde a été abandonné. Les vainqueurs devaient recevoir des prix d'une valeur totale de $1,000,000. Les prix pour les autres concurrents auraient formé la somme de $2,000,000.

M. W.-D. Robb ira à l'exposition de Buenos-Aires

On annonce que M. W.-D. Robb, vice-président du Canadien National en charge de l'agriculture, de la radio, des ressources naturelles et autres services, représentera Sir Henry Thornton au voyage de la Mission commerciale canadienne qui se rendra en Amérique du sud, le mois prochain, et assistera à l'ouverture de l'exposition de l'Empire Britannique à Buenos Aires, par le Prince de Galles.

Au cours de son voyage, M. W.-D. Robb sera l'un des principaux orateurs aux réceptions qui seront offertes aux délégués canadiens. Il parlera des immenses ressources naturelles du Canada, des attraits que possède notre pays pour les touristes sud-américains et des bonnes relations qui existent déjà, mais doivent être étendues entre les nations du sud et la nôtre.

A son passage à Buenos Aires, M. Robb assistera à l'ouverture du pavillon canadien à l'exposition de cette ville. Le Canadien National y aura un exhibit dont l'attraction principale sera une toile panoramique de 247 pieds de long par 15 pieds de haut qui permettra au visiteur de voyager par le regard en bateau jusqu'au Canada et ensuite par train à travers le pays.

A la délégation canadienne qui se rendra à Buenos Aires se joindront plusieurs touristes canadiens qui profiteront du premier voyage d'un navire à passagers canadiens pour visiter l'Amérique du Sud. Quelques cabines restent encore à la disposition de ces derniers.

Election remise, à Longueuil

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 3.—L'élection des officiers de l'Association libérale de Longueuil qui devait avoir lieu dimanche après-midi à l'hôtel de ville de Longueuil a été remise à dimanche prochain à deux heures de l'après-midi. Tous les membres seront avisés par lettre de la date des élections. Cette mesure a été prise à cause du dérangement produit par les élections municipales.

PLATEAU 5151 PLATEAU 5151

2000 ROBES D'INTERIEUR CHEZ DUPUIS

VENTE ÉCLIPSE

VOUS NE QUITTEREZ PAS LE MAGASIN SANS EN AVOIR CHOISI AU MOINS DEUX



LA DERNIERE NOUVEAUTE! PLUS DE 100 MODELES "INEDITS", DONT NOUS N'AVONS PU ILLUSTRER QUE DOUZE ICI

Notre acheteur s'est véritablement surpassé et nous avons rarement vu un étalage aussi attrayant de ces robes pratiques dont on exige qu'elles soient à la fois élégantes et simples. Chaque mois apporte des nouveautés dans le domaine des robes de maison, tellement les tissus imprimés offrent maintenant de variété, et celles que nous offrons demain sont nouvelles et pimpantes. Confectionnées de beau broadcloth de coton, de guingan, percale, batiste et basin (dimity) avec des garnitures originales qui vous plairont. Nous avons fait quatre groupes pour faciliter votre choix.

Tailles: 38 à 50. Jolis modèles en guingan, avec encolures variées. Garnitures de biais blancs ou de même nuance. Ceinture et une poche. — Manches courtes — **.49**

49¢ 75¢

Tailles: 38 à 46. — Robes de percale ou d'indienne. Dessins originaux formés de rondelles et de fleurs. — Ceinture, manches "kimono" courtes. Jolies nervures blanches—**.75**

Tailles: 38 à 50 — Percale, indienne, broadcloth et basin (dimity). Dessins de teintes variées ainsi que noir et blanc. **Tailles: 46 à 50** — Robes de percale en noir et blanc. Jupe par plis plats ou godée — **.98**

Dupuis Frères—au deuxième

98¢ $1.49

Tailles: 36 à 44. — Très jolis modèles avec manches longues, ou courtes, ceinture, et col et manchettes en organdi garnis d'un ruché. — Aussi col et manchettes de teintes unies sur fond de dessins fantaisie — **1.49**

TABLIERS COUVRE-TOUT SPÉCIAL, CHACUN .25

Dimensions : 30 x 30 et 30 x 24 pouces. Cotonnade fantaisie finie d'un ourlet de galon blanc. L'encolure entoure le cou entièrement.

Pas de commandes téléphoniques. DUPUIS FRERES—au deuxième.

CADRES, MIROIRS, GRAVURES A PRIX REDUITS MERCREDI

VENTE ÉCLIPSE

50 miroirs de console

Dimensions totales: 14½ x 28 pouces. — Glace anglaise épaisse avec cadre fini or romain et décors dans le haut et les coins. Prix ord. 5.75. PRIX DE VENTE ECLIPSE **3.49**





100 gravures perlées—5 x 10 pcs

Gravures originales de perles ou écailles sur vitre. — Sujets divers. Cadre de ¾ pouce fini or antique. Dimensions: 5 x 10 pouces. Prix ord. .49. — SPECIAL **.19**

37 reproductions de pointes sèches

Vitre de 16 x 20 pouces — Choix de 6 sujets. — Cadre richement fini or bruni. Décors dans les coins. Prix ord. 6.75. — SPECIAL, chacun **2.98**

Cadres porte-photos à bascule

Ce cadre populaire est offert demain à un prix inusité. Cadre fini argent, or ou platine avec vitre et dos; dimensions 5 x 7, 6 x 8, 7 x 9 et 8 x 10 pouces. Prix ord. .98. SPECIAL **.65**



10 SUPERBES MIROIRS SEMI-VENITIENS



Dimensions totales: 18 x 50 pouces. — Cadre fini or roman, — glace de haute qualité. Dessins de fleurs en découpures décoratives — décors dans haut et les coins, ainsi que des reliefs argentés. Prix ord. 14.95. Chacun **11.75**

Dupuis Frères—au troisième



200 gravures encadrées

Dimensions de la vitre: 9 x 12 et 10 x 12 pouces. Cadre fini or antique d'une largeur de ¾ pouce. Sujets variés dont plusieurs sujets religieux, et copies de maîtres. Prix ord. .59. — SPECIAL — chacune **.39**

MIROIRS A SECTIONS FAITS DE GLACE ANGLAISE

Riches miroirs fabriqués de glace anglaise de haute qualité et disposés en trois panneaux. Anglés fini or roman, deux tons ou polychrome. Décors dans le haut et les coins.

17 x 42 POUCES : **4.98** — 17 x 48 POUCES : **6.95** — 18 x 50 POUCES : **7.95**

300 GRAVURES ENCADREES

Dimensions de la vitre: 12 x 16 pouces — Le cadre d'un pouce est fini or roman bleu et or et deux tons. Choix de 40 sujets: paysages, fleurs, personnages, fruits et sujets religieux. Plusieurs sur fond de carton blanc. Prix ord. 1.59 — SPECIAL **.79**

AU SOUS-SOL D'ECONOMIES COTON JAUNE

Venez en achete au moins 10 verges. — Au prix qui fait accourir les acheteuses avisées chez Dupuis depuis quelques semaines — LA VERGE . . .

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES

Dupuis Frères—au sous-sol d'économies

.05½

Chocolats "Buds"	Cacahuètes (peanuts) salées	Chocolats 'Bordeaux'	Chocolats "Mothers"	Sucre à la crème	5 livres de chocolats divers	Papillotes aux cacahuètes	"Butterscotch"	Chocolats crème fouettée	Cacahuètes au chocolat	Satinettes aux amandes	Fruits farcis
Bon chocolat au lait. — LA LIVRE **.25**	LA LIVRE **.15**	de Patterson. Très frais. — Prix ord. .60. la livre **.39**	Divers chocolats; la livre **.35**	Très frais. — Vanille ou chocolat — 2 LIVRES **.25**	**.95**	"BOBEC" de Bussières. Très spécial, la lb **.10**	Bonbons frais au beurre — 2 livres **.25**	Prix ord. .60. SPECIAL, la livre **.39**	livre **.25** rez-de-chaussée	farcies. — La livre **.15**	de Vaillancourt — Très frais. Prix ord. .40. SPECIAL, la lb **.25**

GILETS DE CUIR

PRIX ORDINAIRE 7.95 A 18.00

UNE AUBAINE SANS PRECEDENT

Pour hommes et pour dames



Il s'agit d'un nombre limité de gilets coupe-vent que nous avons achetés d'un stock de faillite. Ils sont en tous points parfaits. Pour hommes, coupe-vent de cuir souple, brun foncé, avec doublure de flanelle ou de peluche. Dos d'une seule pièce, col et poignets de cuir ou de tricot de laine. Pour dames, gilets de cuir fini reptile dans les tons de bleu français, rouge foncé, beige, etc. Tricot de laine au col et aux poignets. Aussi quelques coupe-vent en véritable suède. — LE NOMBRE EST LIMITE. — Chacun **3.75**

Dupuis Frères, "Sport", au sous-sol.

COMPLETS DE LAINE

Pour garçonnets

Trois modèles illustrés ici. — Encolure ronde ou "polo"; tricot par côtes fines et serrées irrétrécissable.

Tailles: 20 22 24 26

Nuances inaltérables; appliques ou rayures de teinte contrastante. Culotte droite et élastique à la taille. En rouge, beige, bleu ou vert.



Encolure polo . . . **1.19**
Encolure ronde ou carrée . **.98**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir.-gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

ONDULATION PERMANENTE

Notre salon de coiffure fait une spécialité de l'ondulation PERMANENTE — et grâce à une installation complète des plus nouveaux appareils nous sommes en mesure de vous assurer entière satisfaction.



SPECIAL

Ondulation PERMANENTE d'après une fameuse méthode de New-York donnant aux cheveux une ondulation souple et durable. Très spécial pour le mois de février seulement **6.50**

PRENEZ VOTRE ENGAGEMENT dès MAINTENANT

SALON D'AUTEUIL — AU DEUXIEME

DEMONSTRATION DES USAGES VARIES DU

PAPIER CREPE

Mlle Eva Bourguignon représentante de la maison PERKINS TISSUE MILLS, LIMITED.

sera à notre rayon de la PAPETERIE toute la semaine, jusqu'à vendredi inclusivement. Venez apprendre gratuitement comment on peut confectionner, avec du papier crépé, des articles décoratifs tels que abat-jour, fleurs, etc.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

COUTEAU A PAIN



Bon couteau à lame dentelée de 8 pces de longueur, montée sur manche en bois très solide. Prix ord. .65. — SPECIAL, chacun . . **.39**

Dupuis Frères—au troisième